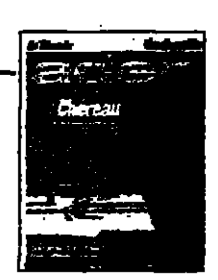
هكذا من الأصل

Le Monde

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16576 – 7,50 F - 1,13 EURO — JEUDI 14 MAI 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement face à la violence urbaine

● Depuis dix ans, la part des adolescents dans les actes de violence est en augmentation rapide ● M. Chevènement estime que les meurtres de Marseille, Créteil et Aulnay-sous-Bois sont « révélateurs d'une crise profonde » ● Le conseil de sécurité intérieure se réunira le 2 juin

LE CONSEIL de sécurité intérieure se réunira, le 2 juin à Matignon, sous la présidence de Lionel Jospin, afin d'examiner les moyens de lutter contre la délinquance des mineurs.

Le décès d'un adolescent à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le 10 mai, à la suite d'un lynchage, ainsi que deux autres meurtres, à Marseille et à Créteil, ont replacé dans l'actualité le débat sur la politique en matière de sécurité. Le Centre de recherches sur le droit et les institutions pénales observe que, depuis dix ans et surtout depuis 1993, les actes de violences chez les mineurs sont en croissance plus rapide que parmi les adultes.

Interpellé à l'Assemblée nationale par l'opposition, mardi, lors des questions d'actualité, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a estimé que ces actes sont *« révélateurs d'une crise extrêmement profonde »*. Les *« conflits de bandes (...) s'enracinent dans une culture de la haine »*, a-t-il ajouté. Evoquant une *« profonde carence de l'éducation »*, M. Chevènement a déclaré qu'*« il y a là, la crise de nos villes, le chômage, la précarisation, la ghettoïsation, mais aussi une perte complète de repères »*.



La droite réclame des mesures nouvelles pour lutter contre cette délinquance. Elle préconise depuis plusieurs années un renforcement de la répression et un développement de mesures coercitives, comme la mise en place d'allocations familiales « à points », sur le modèle du permis de conduire, ou des mesures d'éloignement de leur milieu pour les jeunes *« les plus ancrés dans la violence »*. En Grande-Bretagne, le gouvernement de Tony Blair a adopté une politique de fermeté et de *« tolérance zéro »*, selon les termes utilisés par le premier ministre, envers la délinquance juvénile.

Lire pages 6 et 7

Indonésie : le régime de M. Suharto fait tirer sur les étudiants

AU MOINS quatre étudiants ont *été tués et plusieurs autres* grièvement blessés, mardi 12 mai, dans la capitale indonésienne, quand les forces de sécurité ont ouvert le feu sur des manifestants contre le régime du président Suharto. Les forces de l'ordre ont de nouveau tiré mercredi, à Djakarta, sur les étudiants, qui ont reçu le renfort de nombreux opposants. Un jeune homme a été tué. Principaux soutiens du régime, les classes moyennes pourraient se retourner contre le président Suharto, au pouvoir depuis 1967. En visite en Egypte, ce dernier a pris mardi une journée de détente. Les Etats-Unis ont *« instamment prié les forces de sécurité de s'abstenir de toute violence »*.

Lire page 2 et notre éditorial page 16

Hillary et Bernadette, au bonheur des premières dames

CORRÈZE (Corrèze)
de notre envoyée spéciale

Bernadette Chirac existe, Hillary Clinton l'a rencontrée. *« En voilà une, au moins, qui a su négocier son statut »*, avait confié récemment Bernadette Chirac à des proches, à propos de la première dame des Etats-Unis, avant d'ajouter d'un ton sévère : *« En France, le président de la République est veuf... »* A voir la jubilation avec laquelle elle a guidé Mme Clinton tout au long de sa visite officielle, mardi 12 mai en Corrèze, on pouvait mesurer la délicieuse revanche que Mme Chirac prenait sur la modeste place que lui concède la République française.

Cette visite était leur affaire. A elles, rien que pour elles, le cortège officiel d'une vingtaine de voitures, dont une limousine américaine à bord de laquelle Bernadette et Hillary ont pris place après l'atterrissage de l'avion présidentiel, en provenance directe de Washington, sur le tarmac de Limoges. Pour elles toujours, la presse, les photographes et les caméras, auxquels, en grandes professionnelles, elles n'ont jamais manqué de sourire. A elles enfin, à elles surtout, la parole.

Ce fut d'abord, à Tulle, au siège du conseil général dont Bernadette Chirac est l'élue, un modèle de discours politique délivré par Hillary Clinton, debout à la tribune, tête haute, mains croisées dans le dos. Une citation de Tocqueville, une envolée lyrique – *« Ce que la France et les Etats-Unis ont appris au monde, c'est la conviction que la politique et la démocratie valent la peine de se battre »* –, puis l'évocation précise des préoccupations locales : cette étape du Tour de France arrachée par le département, et *« à laquelle tenait tellement Mme Chirac »*, ces projets d'autoroute, *« the highway 20 and the highway 89 »*, qui ne manqueront pas *« d'apporter la prospérité dans cette région »*.

Bernadette Chirac s'était, elle, réservée pour la dernière étape de la visite, qui conduisait les deux femmes dans le petit village de Chaumeil, à la maison des Monédières, où les attendaient Mme le maire de la commune, une trentaine d'élues du canton et de présidentes d'association. A sa *« chère Hillary »*, l'épouse du chef de l'Etat a longuement expliqué le fonctionnement et l'historique du département, ne lui épargnant aucun détail sur le montant du budget, la répartition des dépenses et les réalisations de l'assemblée départementale.

Et les hommes, dans tout cela ? Oh, certes, il y en avait. Des hommes endimanchés et un peu intimidés par la solennité du moment. Des hommes, il devait y en avoir aussi devant la mairie de Corrèze, entre deux rangées de pots de géraniums. Pour agrémenter le décor, on leur avait même demandé de disputer une partie de pétanque. Mais à quelques minutes de l'arrivée du cortège officiel les deux figurants de la France profonde ont été poliment priés de déménager. *« Le programme a changé, il n'y a plus de joueurs de boules devant la mairie »*, est venu leur annoncer un gendarme, vaguement penaud.

Des hommes, enfin, il y en avait quelques-uns à la maison des Monédières, réquisitionnés par la préfecture pour servir, en gants blancs, rafraîchissements, madeleines et tartines de confiture de framboises ou de myrtilles. Avant de partir, l'épouse du chef de l'Etat a glissé aux dames : *« Cette journée doit marquer le début de notre amicale de femmes élues de Corrèze. On va se réunir bientôt, on échangera les photos et on se rappellera le si bon souvenir de cette journée... »*

Pascale Robert-Diard

Loi Chevènement, mode d'emploi

LA LOI sur l'immigration entre en application. Au lendemain de sa publication au *Journal officiel*, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a envoyé, mardi 12 mai, aux préfets la circulaire d'application précisant son mode d'emploi. Elle détaille les conditions d'attribution des cartes de séjour, donnant, au passage, une définition restrictive du nouveau titre *« vie privée et familiale »*. Devant les sénateurs, M. Chevènement a dénoncé les *« fantasmagories »* des appels en faveur des sans-papiers et précisé que 49 000 irréguliers avaient bénéficié d'un titre de séjour. Dans un entretien au *Monde*, Patrick Weil, inspirateur de la réforme, salue le tournant *« libéral »* incarné par la loi tout en s'inquiétant de ses conditions d'application.

Lire page 10

L'automobile allemande en surpuissance

QUI L'IMAGINAIT, il y a cinq *ans ? En 1993, année terrible pour* l'automobile européenne, Volkswagen, Daimler-Benz, Porsche s'enfonçaient dans le rouge ; seul BMW restait bénéficiaire. La voiture allemande était en panne : voitures trop chères, modèles inadaptés, coûts de production trop élevés... L'avenir paraissait sombre, à l'image du modèle allemand, qui s'effondrait, englouti dans la réunification et dans des relations sociales handicapantes à l'heure de la mondialisation.

Or voici l'automobile allemande de retour. Avec une vitesse et une force redoublées. Volkswagen est en passe de racheter Rolls-Royce, le dernier joyau de la couronne britannique, pour 430 millions de livres (plus de 4 milliards de francs). Daimler-Benz vient de prendre le contrôle de Chrysler, troisième constructeur américain, à l'occasion de la plus importante fusion jamais réalisée dans le monde industriel. Maintenant, Daimler-Benz envisage de reprendre l'activité camions du japonais Nissan.

« Le printemps automobile est là. L'industrie automobile sera cette année la locomotive de la conjoncture et le moteur de la croissance », relève Bernd Gottschalk, le président de la Fédération de l'industrie automobile allemande (VDA). Les faits lui donnent raison. A l'exception d'Opel, la filiale de General Motors, qui souffre d'un déficit d'image et de qualité, tous les constructeurs allemands affichent une santé florissante. Cette année, selon la VDA, l'industrie automobile allemande embauchera au moins 10 000 personnes. Après avoir vu ses effectifs passer de 780 000 à 655 000 personnes entre 1991 et 1996, elle a créé des emplois l'an dernier – plus de 25 000 – pour la première fois depuis six ans.

L'augmentation de la productivité a participé à ce spectaculaire redressement. Mais elle est loin d'en être la principale explication. La productivité des ouvriers allemands reste faible comparée à celle des personnels des « transplants » japonais en Europe. Le coût du travail en Allemagne est le plus élevé au monde : un salarié de l'automobile coûte, en moyenne, 62,44 deutschemarks par heure outre-Rhin, contre 33,08 DM en France, 27,08 DM en Grande-Bretagne, 38,52 DM aux Etats-Unis et 41,56 DM au Japon.

Virginie Malingre

Lire la suite page 16

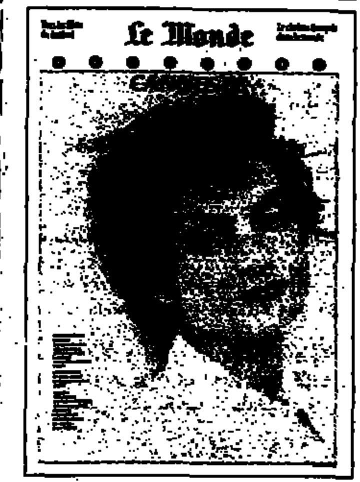
L'homme mémoire



CHRISTIAN BOLTANSKI

VOILÀ douze ans que Christian Boltanski n'avait pas orchestré une grande exposition à Paris. Du 15 mai au 4 octobre, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente ses travaux des « Dernières Années », images photographiques et objets autour des thèmes qu'il n'a cessé de mettre en scène : la perte d'identité, la disparition et la mort.

Lire page 29



■ Cannes 98

Tous les films du festival, un hommage à Isabelle Huppert qui préside, mercredi 13 mai, la cérémonie d'ouverture, un sondage sur l'image du cinéma français : notre supplément de douze pages.

■ Alerte à l'ozone

Des pics de niveau 2 ont été atteints dans une dizaine de villes mardi 12 mai. La grève à la SNCF a fortement accru le trafic automobile. p. 11 et 20

■ Trains contaminés

Le rapport sur la contamination radioactive de convois de combustibles usés *issus des centrales nucléaires a été remis au premier ministre*. Il dénonce *« un manque de rigueur »* d'EDF. p. 34



CLAUDE DITYVON

Mai 68, le roman

Neuvième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud consacré à Mai 68. Lundi 13 mai : la Sorbonne, rouverte par Georges Pompidou, est occupée et proclamée « université autonome et populaire ». A Paris, syndicats et étudiants manifestent. Des slogans réclament le départ du général de Gaulle : *« Dix ans, ça suffit ! »*.
p. 14 et 15

■ Le Rafale en échec

Les Emirats arabes unis commandent 80 F-16 Block 60 américains, privant l'avion de Dassault d'une de ses meilleures chances à l'exportation. p. 34

■ Réforme fiscale

Dominique Strauss-Kahn et les députés socialistes souhaitent accorder la priorité à la refonte de la taxe professionnelle. p. 9

■ La rumeur de Brive

La Sécurité sociale soupçonne le club de rugby de surprescriptions médicamenteuses. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 514 - 7,50 F

ASIE Pour la première fois depuis le début des troubles, les forces de *sécurité indonésiennes ont ouvert le* feu, mardi 12 mai à Djakarta, sur des étudiants qui manifestaient contre le régime du président Suharto. Au moins quatre étudiants de l'université de *Trisakti ont été tués et plusieurs* autres grièvement blessés. ● EN PROVINCE, des manifestations dans les campus ont été dispersées par des tirs en l'air et à coups de matraque. Plusieurs étudiants ont été blessés. ● LA RÉVOLTE de l'université privée de Trisakti à Djakarta, fréquentée par les classes aisées, illustre le retournement de la classe moyenne contre le régime, alors que cette bourgeoisie en est le produit. ● EN VISITE en Egypte, le président indonésien s'est octroyé une journée de détente. Les Etats-Unis ont *« instamment prié les forces de sécurité de s'abstenir de toute violence face aux protestataires ». (Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Une répression sanglante fait vaciller le pouvoir indonésien

L'armée a ouvert le feu contre un campus de la capitale en proie à l'agitation, faisant au moins quatre morts parmi les étudiants. De nouveaux rassemblements de protestation tournaient mercredi à l'émeute. La classe moyenne, à son tour, s'oppose au régime

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

La crise politique en Indonésie a connu son premier sérieux dérapage, dans la soirée du mardi 12 mai, lorsque au moins quatre étudiants d'une université de Djakarta ont été tués par les forces de l'ordre. La presse indonésienne a avancé, de son côté, un bilan de six morts, que des sources militaires auraient confirmé. Les milieux hospitaliers ont fait également état de plusieurs blessés graves. Ces développements pourraient provoquer une escalade de la violence.

Après deux jours fériés, les manifestations sur les campus universitaires ont repris mardi. Tout annonçait une journée « ordinaire » de cohabitation par moments tendue et, à d'autres, plus décontractée entre les forces de sécurité et les étudiants de l'université de Trisakti, dans l'ouest de Djakarta. Quelques milliers d'étudiants y réclamaient le renvoi de Suharto. Certains brandissaient son portrait affublé des moustaches de Hitler. En fin d'après-midi, un millier d'entre eux ont entrepris une sortie pour tenter de gagner le Parlement. Ils ont fait demi-tour quand ils se sont retrouvés face aux blindés de l'armée.

La situation a explosé, selon des témoins, quand des étudiants ont agressé un agent de sécurité en civil infiltré dans leurs rangs. La police aurait alors essayé de dégager leur collègue en tirant sur les étudiants des balles en caoutchouc. L'armée a démenti les informations selon lesquelles des tirs à balles réelles auraient eu lieu, rappelant qu'ils étaient interdits. La police anti-émeutes a également dispersé les étudiants et d'autres manifestants, qui s'étaient joints à eux, à l'aide de leurs matraques et de gaz lacrymogènes. Des tirs auraient été effectués en direction du campus, où les étudiants s'étaient repliés. *« Des étudiants se sont fait tirer dessus alors qu'ils se trouvaient déjà sur le campus »*, a affirmé Adi Andojo Soetjipto, doyen de la faculté de droit de Trisakti.

Quatre corps d'étudiants ont été identifiés à la morgue de l'hôpital voisin de Sumber Waras, théâtre de scènes de panique quand des parents s'y sont précipités pour avoir des nouvelles de leurs enfants. Dans la nuit, les étudiants se sont réunis pour préparer les funérailles de leurs collègues. De leur côté, des représentants de l'armée, qui a la responsabilité du maintien de l'ordre, de la Commission nationale des droits de l'homme et de l'université Trisakti ont tenu une réunion pendant une bonne partie de la nuit.

Des manifestations ont également eu lieu dans cinq autres universités de Djakarta et sur de nombreux campus universitaires de province. A Bandung, la police anti-émeutes a tiré en l'air avant de disperser, à coups de matraques, un demi-millier de manifestants, dont un bon nombre d'élèves de l'Université de technologie, qui chantaient l'hymne national après avoir crié : *« Suharto devrait être renversé ! »* Cinq manifestants ont été blessés. *« La démocratie est morte »*, ont hurlé des étudiants à Kupang, où la dispersion de leur manifestation à l'aide de gaz lacrymogènes a fait au moins deux blessés. En revanche, les manifestations à Yogyakarta, grand centre universitaire, se sont déroulées, mardi, dans le calme.

Jusqu'à la semaine dernière, en dépit de la popularité croissante de leur mouvement, les étudiants organisaient pratiquement seuls la lutte contre le pouvoir. Ils reçoivent désormais des soutiens de divers horizons. Mercredi matin, Megawati Sukarnoputri, fille de feu Sukarno et l'une des figures de l'opposition, s'est rendue à l'université Trisakti pour y encourager des milliers d'étudiants affichant des brassards noirs. Amien Rais, le leader le plus en vue de l'opposition, était présent, de même qu'Ali Sadikin, l'ancien et influent maire de Djakarta, et Emil Salim, économiste réputé, ancien ministre devenu opposant.

DIX MORTS EN UN MOIS

La veille, Emil Salim avait présidé une délégation de cinquante universitaires qui était allée demander à la Chambre des représentants de se réunir pour voter des réformes. *« Une course contre le temps »*, avait-il déclaré. Des membres des deux factions minoritaires, sur les trois du Parlement, ont réclamé une session extraordinaire de l'Assemblée consultative du peuple qui, normalement, ne se réunit que tous les cinq ans.

Des membres du syndicat ouvrier indépendant, non reconnu, que préside Mucthar Prakapahan (emprisonné), sont allés à la délégation du FMI, dans les locaux de la Banque d'Indonésie, demander que le Fonds cesse son assistance au gouvernement en l'absence de réformes politiques. Présente, la police anti-émeutes n'est pas intervenue.

Des associations religieuses, chrétiennes comme musulmanes, réclament également des réformes politiques. C'est notamment le cas de l'ICMI, l'Association des intellectuels musulmans créée par Suharto en 1990 et que B. J. Habibie a présidée jusqu'à sa promotion à la vice-présidence de la République en mars.

Pour Suharto, dont le retour d'Egypte est prévu pendant le week-end prochain, la seule bonne nouvelle a été la satisfaction exprimée mardi par le FMI à la suite de progrès substantiels dans la négociation de la restructuration de la dette extérieure privée de l'Indonésie. La roupie indonésienne a, toutefois, continué mercredi d'entraîner dans sa chute le dollar singapourien et le ringgit malaisien.

Au total, une dizaine de personnes ont été tuées depuis le début du mois, alors qu'aucune victime n'avait été rapportée pendant les quatre mois précédents de manifestations. L'archipel est loin d'être à feu et à sang mais le risque d'une extension des troubles n'est plus exclu.

Jean-Claude Pomonti

Quand les « enfants de Suharto » exigent son éviction

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

L'université Trisakti, dont au moins quatre élèves ont été tués mardi 12 mai, était l'un des symboles de la réussite d'un régime qui a offert à des centaines de milliers de jeunes la possibilité de recevoir une instruction supérieure. Les « enfants de Suharto »», comme on les appelle parfois ici, sont aujourd'hui à l'avant-garde de la révolte contre un gouvernement dont ils réclament désormais, dans des termes de plus en plus durs, l'éviction pure et simple.

Situé dans l'ouest de Djakarta, Trisakti est un établissement privé, relativement prestigieux et fréquenté par des enfants de riches ou de puissants. Le coût moyen d'une année d'études s'élève à 8 millions de roupies, ce qui représente encore, en dépit de l'effondrement de la monnaie indonésienne, environ 6 000 francs, soit huit mois de salaire d'un universitaire dans l'enseignement public. Or Trisakti est, au même titre que des dizaines d'autres universités, l'un des centres de la contestation depuis deux mois.

Les classes moyennes émergentes, qui ont été le produit d'un développement géré d'une main de fer par M. Suharto, se retournent aujourd'hui contre le régime. L'équation fréquente dans la région – *« votre silence contre le progrès »* – ne tient plus. Certes, les millions d'ouvriers licenciés sont les plus durement touchés. Mais les petits bourgeois, cols blancs, cadres, employés du secteur privé, fonctionnaires et officiers subalternes sont également les premières victimes de la crise quand les secteurs bancaire et financier sont au bord de la faillite, que l'inflation atteint un taux de 33 % et que le revenu annuel par tête chute dans une fourchette de 30 % à 40 %.

Ce revenu annuel moyen *per capita* était évalué en dessous de 200 dollars lorsque M. Suharto a imposé, à la fin des années 60, son « ordre nouveau », par opposition à celui jugé « ancien » de son prédécesseur, M. Sukarno. Ce revenu avait franchi la barre des 1 000 dollars avant l'éclatement de la crise en juillet 1997, offrant une place au soleil à de premiers représentants de la classe moyenne, dont les enfants fréquentaient les « McDo » et affichaient avec fierté l'uniforme de leur établissement. Le revenu annuel par tête est évalué, aujourd'hui, à quelque 600 dollars.

Ce sont donc les enfants de ces petites et moyennes bourgeoisies qui fournissent les principaux contingents de manifestants dans les campus de l'archipel. Fin février, ils ont commencé par protester, comme d'autres avant eux, contre la hausse du coût de la vie et se sont contentés de le faire dans leurs universités. Au fil des semaines, leurs revendications sont devenues politiques, à telle enseigne qu'ils brûlent désormais M. Suharto en effigie. Ils cherchent également à sortir de leurs campus pour défiler dans les rues.

LES MÉDIAS CHANGENT DE TON

Aujourd'hui, le ras-le-bol semble général dans les campus : les enseignants sont de plus en plus nombreux à participer aux manifestations et les premières victimes sont venues d'une université pour « gosses de riches ». Les parents sont à l'écoute : tout en prodiguant des conseils de prudence à leurs enfants, rares sont ceux qui désapprouvent leurs revendications. Il est même difficile de rencontrer aujourd'hui un Indonésien qui, en privé, défende le régime.

Le nouveau ton des médias, si prudents par le passé, témoigne de cette aspiration au changement. Les grandes manchettes des journaux sont autant de comptes-rendus des manifestations dans les universités. Le *Jakarta Post* a estimé mardi, dans un éditorial, que les *« mesures économiques à elles seules, même si elles sont nécessaires, ne peuvent plus faire face à la crise »*. L'article voisin, signé par un enseignant de l'Université d'Indonésie, s'intitulait tout simplement : *« Mettez fin aux enlèvements politiques. »* Mercredi, ce quotidien de langue anglaise rapportait à la « une » le témoignage de Desmond Mahesa, avocat des droits de l'homme, sur les terribles conditions de sa détention, pendant deux mois, par des inconnus.

L'« ordre nouveau » affichait volontiers deux grands succès : la scolarisation et l'autosuffisance alimentaire. Mais aujourd'hui bon nombre d'étudiants savent déjà qu'en août ils ne pourront payer leurs frais de scolarité, pourtant peu élevés dans le secteur public. Et, en raison d'une dure sécheresse qui a été mal gérée, l'archipel importera cette année au moins 5 millions de tonnes de riz.

J.-C. P.

Le général-président joue au golf sur la Riviera égyptienne

LE CAIRE
de notre correspondant

En chemise mauve bigarrée de losanges noirs mais sans sa toque noire, laissée au vestiaire, on aurait pu le prendre pour un millionnaire américain retraité. Décontracté, le président Suharto arpentait, mardi 12 mai, le green dix-huit trous du Golf Resort à Charm el Cheikh sur la mer Rouge. Arrivé en avion spécial pour le huitième sommet du G 15, le président indonésien a d'abord assisté à un spectacle de danses folkloriques égyptiennes, y compris *un numéro de derviche tourneur. Ce mardi fut donc* une journée de relaxation, si l'on excepte les discussions informelles. D'autant plus que seule la presse officielle couvrait la visite et que la comptabilité des manifestants qui tombaient sous les balles à Djakarta ne parvenait pas sur la Riviera égyptienne.

M. Suharto n'a pas pour autant oublié la crise financière qui a provoqué les troubles. Dans son discours, lundi, au début du sommet des pays à économie émergente d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, il a annoncé avoir trouvé une solution pour sortir son pays de la crise : serrer encore plus la ceinture. Il a appelé son peuple à faire *« de douloureux sacrifices »* afin d'appliquer les réformes du Fonds monétaire international. Dans les couloirs du sommet, les paris sont ouverts quant à savoir si le président Suharto, qui a été le premier *chef d'Etat du G 15 à arriver en Egypte, rentrera à la* hâte en Indonésie ou si, au contraire, il traînera pour bien montrer qu'il ne craint pas les désordres qui secouent son pays...

Alexandre Buccianti

L'Inde lance une vaste offensive diplomatique pour justifier ses essais nucléaires

Bill Clinton confirme qu'il imposera des sanctions contre New Delhi

Le gouvernement indien s'est lancé dans une vaste offensive diplomatique pour justifier les trois essais nucléaires effectués lundi 11 mai. Le président américain Bill Clinton a déclaré que Washington allait imposer des sanctions à New Delhi, tandis que le premier ministre pakistanais laissait entendre que son pays répondra à la décision indienne en prenant *« toute mesure nécessaire pour protéger sa sécurité nationale »*.

NEW DELHI
de notre correspondante

Après une journée d'autosatisfaction et de grand élan de fierté nationale, le gouvernement indien a lancé une vaste offensive diplomatique pour répondre à la vague de critiques qui a suivi les trois essais nucléaires de lundi. Le premier ministre, Atal Behari Vajpayee, a écrit à tous les grands de ce monde et le ministère des affaires étrangères a multiplié les contacts pour expliquer la position indienne. Celle-ci reste toutefois très ferme et les protestations internationales n'ont pas empêché le ministre des sciences et technologie, Murli Manohar Joshi, considéré comme un dur au sein du Bharatiya Janata Party (BJP), d'affirmer que *« les scientifiques indiens placeront une tête nucléaire sur les missiles aussitôt que la situation l'exigera »*.

De même, si plusieurs responsables ont réitéré la volonté indienne d'examiner certaines clauses du traité bannissant les essais nucléaires (CTBT), Pramod Mahajan, conseiller du premier ministre, a catégoriquement déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de signer le CTBT *« maintenant »*. Reprenant la thèse en cours à New Delhi, il a affirmé : *« Nous sommes désormais un interlocuteur mondial, donc notre marge de manœuvre est plus grande. Aussi longtemps qu'un traité est universel et non discriminatoire, nous sommes prêts à la discussion »*, a-t-il ajouté. Une affirmation qui est toutefois loin de l'exigence exprimée mardi par Bill Clinton : *« J'appelle l'Inde à annoncer qu'elle ne fera plus de tests et à signer maintenant et sans conditions le CTBT »*.

Le président américain a annoncé que Washington allait imposer des sanctions à New Delhi : *« Nos lois comportent des clauses rigoureuses pour répondre à des essais nucléaires effectués par des nations non nucléaires et j'ai l'intention de les appliquer pleinement »*, a-t-il dit. Bill Clinton pourrait annoncer des mesures mercredi, à son arrivée à Berlin. Les Etats-Unis, comme le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont rappelé en consultation leurs ambassadeurs et, selon le porte-parole du département d'Etat, l'administration réétudie le voyage de M. Clinton en Inde, prévu à l'automne. A New Delhi, on affirme toutefois que des consultations sont en cours à haut niveau avec l'administration américaine.

Rentré mardi d'un voyage au Kazakhstan, le premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, a réaffirmé la détermination de son pays à *« prendre toute mesure nécessaire pour protéger sa sécurité nationale »*. Ignorant l'appel lancé par le département d'Etat au Pakistan, afin qu'il ne procède pas à des essais nucléaires, M. Sharif, à qui l'opposition et les islamistes demandent de le faire, a affirmé : *« Le Pakistan n'a aucun ordre à recevoir sur la façon de répondre à ses besoins légitimes et décidera seul de ce qu'il doit faire »*. Le ministre pakistanais des affaires étrangères, Gohar Ayoub Khan, a ajouté que son pays apportera une réponse *« équivalente »* aux essais indiens.

Toujours aussi extatique sur le succès des essais nucléaires, la presse indienne commence à s'interroger sur les effets d'éventuelles sanctions et sur l'isolement de New Delhi sur la scène internationale. Le premier ministre s'est rendu mardi au ministère de la défense pour se faire exposer les *conséquences de ces essais*, en particulier dans les relations avec la Chine et le Pakistan. Présent à cette réunion, le ministre des finances a détaillé le poids financier qu'auraient les sanctions, en particulier si les organismes internationaux comme la Banque mondiale supprimaient leur aide à l'Inde.

LARGE SOUTIEN POPULAIRE

Sur le plan intérieur toutefois, tout se passe comme si ces essais avaient libéré les énergies du gouvernement, qui a pris deux importantes décisions réclamées de très longue date. Le cabinet a en effet repoussé de 58 à 60 ans l'âge de la retraite des fonctionnaires et mis fin au plafonnement de la propriété foncière urbaine. Cette dernière mesure de libéralisation économique va donner un élan sans précédent à la construction, créatrice d'emplois. Le très large soutien populaire dont bénéficie aujourd'hui le cabinet devrait aussi lui donner une plus grande marge de manœuvre face à ses alliés et assurer, pour un temps au moins, sa stabilité. Des gains intérieurs non négligeables si le gouvernement réussit à convaincre la communauté internationale de sa bonne foi.

Françoise Chipaux

La CIA prise de court par l'initiative indienne

L'incapacité de la CIA à détecter les préparatifs des tirs nucléaires indiens représente un *« échec colossal »*, a estimé, mardi 12 mai, Richard Shelby, président de la commission sénatoriale chargée de superviser les agences de renseignement américaines. George Tenet, le directeur de la Central Intelligence Agency, n'a pas repris à son compte un tel jugement, mais il est allé aussi loin qu'il le pouvait pour avouer implicitement un fiasco qui risque de faire date dans l'histoire de la centrale des espions américains : la CIA va ouvrir une enquête sur *« la question des essais nucléaires indiens »*, a-t-il reconnu. La CIA avait pourtant fait son travail en décembre 1995 quand elle avait réussi à détecter des préparatifs nucléaires : les satellites-espions avaient observé des mouvements de véhicules suspects sur le site nucléaire de Pokhran, au Rajasthan. Les responsables américains avaient alors pris contact avec le gouvernement indien et, preuves à l'appui, ils l'avaient dissuadé de procéder à un tir nucléaire. – *(Corresp.)*

Vingt-deux personnes égorgées à un faux barrage en Algérie

Les attentats semblent reprendre après une accalmie

VINGT-DEUX personnes ont été égorgées lundi soir 11 mai à un faux barrage dressé dans la région d'Oran, selon un communiqué des forces de sécurité algériennes lu à la radio et qui parlait de civils tués *« lâchement »*. *« Une intense opération de recherches contre les auteurs de cet acte lâche et ignoble »*, a été déclenchée, poursuit le communiqué.

Imputé aux Groupes islamistes armés, le massacre, qui n'a pas duré plus d'une quinzaine de minutes, s'est produit dans le village de Raïs el Aïn, près de la route reliant Oran à la zone d'Arzew, où est implanté l'un des deux ports d'où l'Algérie exporte son gaz naturel vers l'Europe. Trois enfants figurent parmi les victimes.

Cette tuerie illustre la reprise des attentats et des tueries observée ces dernières semaines, après la nette accalmie qui a succédé au mois de ramadan de janvier, durant lequel plus d'un millier de civils avaient été tués. Elle survient alors que l'armée poursuit une série d'opérations contre des maquis islamistes dans les monts qui surplombent Blida (El-Boulaïda), au sud d'Alger, en Kabylie, notamment dans la forêt de Mizrana, bombardée il y a deux jours, et, enfin, dans l'ouest du pays, près de la frontière avec le Maroc.

Selon le quotiden marocain *El Alam*, des habitants de la région d'Abbou Lakhal, proche de la frontière algérienne, ont été *contraints de fuir à la suite d'opé*rations des forces de sécurité algériennes. Organe de l'Istiqlal, parti représenté au sein du gouvernement, *El Alam* précise qu'un hélicoptère de l'armée algérienne a poussé ses recherches jusqu'à Abbou Lakhal. La dernière incursion remonte au 2 mai, ajoute le journal, sur la foi de sources *« bien informées »*. *« Apeurés, des citoyens marocains vivant dans les régions frontalières sont partis »*, indique le journal, sans préciser le nombre de personnes déplacées. – *(AFP, Reuters.)*

■ **Huit Algériens ont été interpellés**, mardi 12 mai à Londres, dans le cadre d'un coup de filet antiterroriste préparé avec l'aide des autorités françaises et belges. Scotland Yard s'est refusé à confirmer des informations de la presse britannique, selon lesquelles les suspects appartiendraient au Groupe islamique armé (GIA). – *(AFP.)*

Bernard-Henri Lévy interdit de film

SANS FOURNIR d'explication, les autorités algériennes ont refusé à Bernard-Henri Lévy l'autorisation de tourner le film qu'il projetait de réaliser *en Algérie sur le conflit que* connaît ce pays depuis plusieurs années. L'écrivain a confié au *Monde*, mardi 12 mai, que le ministère algérien de la communication et de la culture lui avait signifié cette interdiction la semaine dernière. Une lettre, à en-tête du ministère, se borne à indiquer au réalisateur de *Bosna* que *« l'autorisation de tournage »* qu'il avait obtenue le 4 avril était *« annulée »*. Cette autorisation portait sur un long métrage intitulé *Pour l'Algérie*, qui voulait être un film à cheval entre le reportage et la fiction, retraçant l'itinéraire qui peut être celui d'un jeune islamiste conduit à perpétrer des *massacres*.

Entre le moment où l'autorisation fut accordée et la décision de *« l'annuler »*, BHL dit avoir senti les réticences de certains milieux du pouvoir. Elles se sont traduites par des refus de visas pour des *membres de l'équipe* et des difficultés d'ordre technique. Le film devait être produit avec la participation, notamment, de TF 1-Cinéma et de Canal Plus. L'écrivain émet l'hypothèse que certaines franges du pouvoir militaire n'ont guère apprécié son témoignage, publié dans nos colonnes (*Le Monde* des 8 et 9 janvier) : *« Ils préfèrent passer pour des assassins que pour des incompétents »*, commente-t-il.

D'autre part, le ministre de la communication et de la culture, Hamraoui Habib Chawki, qui devait se rendre au Festival de Cannes du 17 au 19 mai, a annulé son déplacement sans en expliquer les *motifs*.

Al. F.

Un ancien premier ministre rwandais défend le rôle joué par la France

FAUSTIN TWAGIRAMUNGU, ancien opposant au président Juvénal Habyarimana puis premier ministre au Rwanda après le génocide de 1994, a défendu, mardi 12 mai, devant la Mission d'information parlementaire, le rôle joué par la France dans ce pays. M. Twagiramungu a d'autre part très vivement critiqué le Front patriotique rwandais (FPR), vainqueur de la guerre des années 1990-1994 et aujourd'hui au pouvoir à Kigali, qu'il a accusé de *« continuer à tuer des populations innocentes »* ; il a expliqué ainsi sa démission du poste de premier ministre en 1995 et son départ en exil pour Bruxelles.

Faustin Twagiramungu, qui est le premier Rwandais à être entendu par les députés français, estime que *« la France a joué un rôle important dans le processus de démocratisation au Rwanda »* au début des années 90. *« La France intervenait pour donner des conseils aux partis politiques naissants et exercer des pressions sur le président Habyarimana »*, ajoute-t-il. M. Twagiramungu pense que les discussions qui ont eu lieu sous l'égide française *« ont permis d'amorcer de véritables négociations de paix avec le FPR en 1992 »*, qui ont conduit aux accords d'Arusha de 1993.

M. Twagiramungu est très sévère sur les motifs qui ont poussé le Front patriotique rwandais à déclencher la guerre en 1990. *« Les raisons avancées par le FPR (démocratisation et retour des réfugiés) cachaient la vraie raison : le pouvoir sans partage. »* Il nomme d'autre part l'Etat, qui est, selon lui, responsable de cette guerre, ayant soutenu le FPR depuis le premier jour : *« L'Ouganda a imposé au Rwanda une guerre qui a duré quatre ans. »*

Dans ce contexte, M. Twagiramungu estime qu'*« Habyarimana avait besoin d'une assistance, non pas pour organiser un génocide, mais pour défendre un pays attaqué »*, et que l'opération militaire française « Noroît » était légitime. *« On se demande d'où venaient les armes pour que les Rwandais puissent se défendre. Mais d'où venaient les armes pour que les Rwandais soient attaqués ? »*, s'interroge M. Twagiramungu, qui n'a cessé, au cours de son audition, de faire des allusions au rôle des Etats-Unis dans la région. L'ancien opposant, qui était à l'époque très sévère envers la mouvance présidentielle au Rwanda, ajoute qu'il n'a *« pas perçu de collusion »* particulière des fonctionnaires français présents à Kigali avec les extrémistes hutus.

UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE

En 1993-1994, le Rwanda bascule. Les soldats français sont remplacés par les « casques bleus » de l'ONU, les extrémistes hutus et tutsis renforcent leurs positions, les accords de paix sont de plus en plus menacés. Faustin Twagiramungu énumère une trentaine de raisons à cet échec, dont *« le départ des militaires français »*, *« la faiblesse de la Minuar* [Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda] », *« l'incompétence du représentant du secrétaire général de l'ONU »*. Il estime que *« l'ONU a commis l'erreur grave d'accepter le retrait de la Minuar pendant le génocide au lieu de la renforcer »*, alors que *« la France, seule contre tous, a réussi à faire voter une résolution »* pour lancer en juin 1994 l'opération « Turquoise », qui *« a permis de sauver des vies humaines »*.

M. Twagiramungu remarque cependant que *« si les forces françaises, belges et américaines stationnées dans la région au début des massacres étaient intervenues, le génocide n'aurait pas eu lieu »*. Rendant encore hommage à la volonté française d'agir au Rwanda, il déclare qu'il est *« difficile de réaliser que les Etats-Unis n'aient rien fait pour arrêter le génocide »*.

Faustin Twagiramungu insiste en revanche sur son étonnement devant *« le silence total »* en France sur la mort des trois militaires qui étaient à bord de l'avion du président Habyarimana lorsqu'il a été abattu, le 6 avril 1994, et la *mort des deux gendarmes tués le lendemain* dans leur résidence de Kigali. *« La France aurait dû initier une enquête »*, dit-il. M. Twagiramungu estime, *« avec le recul »*, qu'*« il n'y a que le FPR qui avait intérêt »* à assassiner le président rwandais.

Faustin Twagiramungu conclut son intervention sur la situation actuelle au Rwanda. Il réclame une enquête internationale sur les *« crimes »* commis par le FPR. *Déjà, durant le* génocide de 1994, précise-t-il, il y avait eu *« une sorte de compétition d'extermination des populations »* entre les rebelles tutsis et les milices hutues. Il conteste le bilan avancé par Kigali quant au nombre de victimes tutsies du génocide, insistant sur les Hutus qui ont été tués à la fois par le FPR et par les extrémistes hutus, et appelle à un recensement au Rwanda. *« Nous devons savoir combien de Hutus et de Tutsis sont morts, comment et pourquoi. Nous devons absolument savoir qui est mort et qui a été tué par qui. »*

Rémy Ourdan

L'assassinat d'un général augmente la tension en Colombie

BOGOTA
de notre correspondante

La campagne pour l'élection présidentielle colombienne se poursuit dans un climat de plus en plus dramatique. Le général à la retraite Fernando Landazabal Reyes, âgé de soixante-seize ans, ministre de la défense du gouvernement Belisario Betancur (1982-1986), a été assassiné par des tueurs à gages, mardi 12 mai, alors qu'il sortait de son domicile, au nord de Bogota.

Cet assassinat intervient à moins de vingt jours du premier tour de l'élection présidentielle (le 31 mai) et alors que plusieurs crimes politiques, des massacres de paysans et des affrontements violents entre l'armée, la guérilla et les groupes paramilitaires ont bouleversé le pays ces dernières semaines.

Les mobiles du crime de mardi restent mystérieux. Celui-ci s'ajoute à la longue *liste d'assassinats* – pour la plupart impunis – qui endeuillent régulièrement la Colombie. Deux personnalités de gauche, militants des droits de l'homme, l'ex-dirigeante communiste Maria Arango Fonnegra et l'avocat Eduardo Umana avaient été tués dans des conditions similaires les 16 et 18 avril. Le général Landazabal, qui avait aussi été commandant de l'armée de terre, était réputé partisan d'une répression dure et avait dû démissionner de son poste de ministre de la défense en 1982 à la suite de positions trop radicales contre la guérilla.

Aussi de nombreuses voix, pour la plupart militaires, ont accusé l'extrême gauche ou la guérilla de l'avoir exécuté. L'assassinat n'a pas été revendiqué et les analystes politiques le mettent plutôt sur le compte de la violence généralisée et de la campagne de déstabilisa*tion politique qui déchire le pays à* la veille des élections. *« C'est l'escalade de la guerre sale »*, a affirmé Augusto Ramirez, ancien ministre conservateur et membre de la commission nationale de conciliation, l'organisme qui, rassemblant la société civile, tente de mettre sur pied un plan de négociation de paix.

L'armée est, elle aussi, sur la sellette. L'organisation non gouvernementale américaine Human Rights Watch et un article du *Washington Post* ont dénoncé, le week-end dernier, les activités de la 20e brigade des services d'espionnage de l'armée, qui agirait comme un escadron de la mort et serait impliquée dans plusieurs assassinats politiques. Le chef des armées, le général Manuel José Bonnett, et le ministre de la défense, Gilberto Echeverri Mejia, ont réfuté ces accusations et exigé des preuves. Ils ont cependant confir*mé que* plusieurs militaires, n'appartenant pas tous à cette unité, faisaient l'objet de poursuites pénales.

Par ailleurs, à la suite des assassinats de Maria Arango Fonnegra et d'Eduardo Umana, le gouvernement colombien a ordonné un inventaire et une vérification des archives militaires concernant les défenseurs des droits de l'homme. Trop souvent accusées par les militaires d'être complices de la guérilla, *les ONG se plaignent d'être dé*signées à la vindicte de *« forces obscures »*, qui entendent *« nettoyer »* le pays.

Pour protester contre l'escalade de la violence et créer les conditions propices à l'instauration d'une véritable paix, une centaine d'associations ont créé un mouvement, le Front social ample, qui appelle à une manifestation nationale sans précédent le 19 mai.

Anne Proenza

Un attentat contre un défenseur des droits de l'homme exacerbe la tension politique en Turquie

Une organisation d'extrême droite a revendiqué l'attaque à main armée

Dans le collimateur des autorités pour ses positions en faveur des libertés et de la minorité kurde, Akin Birdal, cinquante ans, président et fondateur de l'Association turque des droits de l'homme, a été attaqué par deux hommes armés, mardi 12 mai. Atteint de six balles dans les jambes et le thorax, il est dans un état jugé *« critique »*. Régulièrement harcelé par la justice, il avait fait l'objet de menaces de mort.

ISTANBUL
de notre correspondante

Akin Birdal, le président et fondateur de l'Association turque des droits de l'homme (IHD), a été grièvement blessé, mardi 12 mai, par deux hommes armés qui se sont présentés au quartier général de l'association à Ankara et lui ont tiré *six balles dans les jambes et le thorax* avant de s'enfuir. *« Ils ont demandé à voir Akin pour lui poser une question »*, a expliqué une employée de l'association, choquée par cette attaque. Atteint au thorax et aux jambes, M. Birdal demeure dans un état critique après une opération *qui a duré près de quatre* heures. Selon la chaîne d'information en continu NTV, une organisation d'extrême-droite, la *« Brigade turque de la vengeance »*, auteur de plusieurs assassinats contre des journalistes pro-kurdes, a revendiqué l'attentat.

Tous les politiciens turcs, du premier ministre au président, ont unanimement condamné cet attentat, qui intervient dans un climat d'intolérance croissante et d'instabilité politique. M. Birdal, qui, depuis plus de dix ans, critique les violations des droits de l'homme en Turquie et milite pour plus de démocratie, est un habitué des tribunaux, où il a plusieurs procès en cours.

Amnesty International, rappelant que dix membres de l'IHD ont été tués depuis 1991, a accusé les autorités *turques d'avoir créé un climat* propice à une telle attaque. Tout récemment, Akin Birdal avait été la cible des médias après l'arrestation de Semdin Sakik, un responsable militaire du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) dont les confessions – pourtant recueillies au milieu de la nuit par la Cour de sûreté de l'État à Diyarbakir dans le plus grand secret – avaient été publiées à la « une » de tous les journaux. Semdin Sakik aurait dénoncé plusieurs personnes, dont M. Birdal, accusées de collaborer avec le PKK.

Malgré leur source douteuse, ces accusations, qui visaient des gens souvent critiques à l'égard de la politique officielle, ont été prises très au sérieux. *« Un jour, la nation turque demandera des comptes à ces traîtres »*, avait écrit Emin Colasan, un éditorialiste du quotidien *Hürriyet*, se référant aux personnes accusées. Parmi elles, au côté de M. Birdal, figuraient les journalistes Mehmet Ali Birand et Cengiz Candar. A la suite de ces allégations, Mehmet Ali Birand, un des éditorialistes les plus respectés de Turquie, a perdu sa colonne régulière dans le quotidien *Sabah* et son émission télévisée, « *32e jour* », *qui analysait des sujets d'actualité, a été retirée de l'antenne. Son collègue, Cengiz Candar, a, pour sa part, sauvegardé sa place d'éditorialiste à Sabah,* mais son émission de débats politiques sur la chaîne NTV a été suspendue sous prétexte d'une nouvelle programmation.

Le ministre de l'intérieur, Murat Basesgioglu, a promis que les coupables de l'attentat contre Akin Birdal seraient arrêtés. Mais l'impuissance du gouvernement du premier ministre Mesut Yilmaz a été démontrée à nouveau, mardi, lorsque le Parti républicain du peuple (CHP) de Deniz Baykal, dont le soutien est essentiel pour permettre au gouvernement *de maintenir sa majorité* à l'Assemblée nationale, a, une fois de plus, voté aux côtés de l'opposition en faveur de l'ouverture d'une enquête pour abus de pouvoir contre le chef du gouvernement.

Cette instabilité profite à la fois aux forces armées, dont l'influence est *prépondérante*, et aux extrémistes de tout bord. Ainsi plusieurs attaques par des militants d'extrême droite ont été reportées récemment. Lors d'une cérémonie officielle lundi, le président de l'association du barreau turc, Eralp Ozgen, rappelant un récent incident au tribunal d'Aydin au cours duquel des policiers venus soutenir des collègues accusés de torture avaient attaqué les avocats et les journalistes présents lorsque leurs camarades avaient été déclarés coupables, a déclaré : *« Si des mesures ne sont pas prises pour empêcher de tels événements, notre pays cessera d'être un état de droit pour devenir un état policier. »*

Nicole Pope

Israël nomme à Paris un ambassadeur opposé aux accords avec les Palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Y a-t-il quelqu'un dans le gouvernement Nétanyahou qui s'intéresse un peu à ce que pensent les Français de l'ambassadeur que nous voulons leur envoyer ? » En une phrase, le chroniqueur Akiva Eldar s'attaquait il y a quelques jours dans le quotidien *Haaretz* au cœur du « problème » posé par la nomination d'Eliahou Ben Elissar à Paris.

Certes, comme le dit le communiqué publié mardi 12 mai par le ministère des affaires étrangères pour annoncer la nomination officielle de l'intéressé, l'homme est *« diplômé de la Sorbonne »*. Ce qui n'est pas mentionné, en revanche, et que le *Jerusalem Post* rappelait le même jour, est que le diplomate était à cette époque, *« en 1958, agent du Mossad »* à Paris. « Péché » de jeunesse auquel il se livra une bonne dizaine d'années dans différents pays...

Interrogée mardi au sujet de l'annonce israélienne, une source officielle française se disait *« surprise »*, car *« le gouvernement français en aurait certainement été officiellement informé »*. Ce qui signifie implicitement que, contrairement aux us et coutumes, la France n'a pas été saisie de la nomination avant que l'annonce en ait été faite par Israël. Paris a aussi de quoi être irrité par des déclarations hostiles à la France faites dans un passé proche par M. Ben Elissar. Président de la commission des affaires étrangères et de la défense à la Knesset lors de la guerre de libération du Koweït en janvier 1991, M. Ben Elissar accusait la France, dans *Le Figaro* du 21 janvier, de s'être *« rangée aux côtés de la dictature irakienne et de l'OLP, donc, forcément contre Israël »*. *Le Monde* du lendemain reprenait une autre déclaration : *« La France est largement responsable de la capacité actuelle de l'Irak à tirer des missiles balistiques sur Israël. »*

IDÉOLOGUE DE LA DROITE DURE

Que les fusées Scud qui tombaient alors sur Tel Aviv soient de fabrication soviétique ne change rien à son discours. *« Paris a doté l'Irak d'armes non conventionnelles »*, accuse-t-il. François Mitterrand avait alors protesté, appelé Haïm Herzog, le chef de l'Etat, et laissé planer la menace d'un rappel de l'ambassadeur de France en Israël. M. Ben Elissar mettra une sourdine à ses attaques, mais ne changera jamais d'avis sur *« la duplicité des Français »*...

Cet homme cultivé, né en Pologne sous le nom de Gottlieb il y a soixante-six ans, est d'abord et avant tout un idéologue de la droite « dure » du Likoud, qui croit au « Grand Israël » et s'oppose aux accords avec les Palestiniens. En septembre 1993, lorsque Itzhak Rabin serre la main de Yasser Arafat, M. Ben Elissar affirme que le premier ministre *« est devenu fou »* et qu'il s'agit d'une *« bévue historique »*.

Nommé ambassadeur à Washington en juillet 1996, deux mois après la victoire électorale de M. Nétanyahou, il réitère sa position. *« Quiconque,* lance-t-il, *pense que nous pouvons corriger en quelques semaines les erreurs historiques d'un autre gouvernement israélien se trompe* (...). *Ce genre de faute ne se reproduira pas* (...) *mais nous ne pouvons plus renvoyer Arafat à Tunis. »*

Candidat de compromis entre les *desiderata* de David Lévy, alors chef de la diplomatie, et de M. Nétanyahou, qui n'entretient aucune relation personnelle avec lui et qui se fera comme un devoir de ne jamais l'inviter lors de ses visites à la Maison Blanche, l'ambassadeur, écrivait le *Washington Post* l'an dernier, *« se flatte d'être parvenu à ne jamais serrer la main d'Arafat »*. En moins de deux ans, Eliahou Ben Elissar a réussi à s'aliéner nombre de diplomates du département d'Etat, à commencer par Madeleine Albright, dit-on à Washington. Que M. Nétanyahou l'ait choisi pour le représenter en France est sans doute significatif de la place qu'occupe Paris dans les priorités diplomatiques du premier ministre.

Patrice Claude

L'UE met fin aux privilèges douaniers des colonies juives en territoire occupé

BRUXELLES
(Union européenne)

Témoignage de l'irritation grandissante que suscite le blocage du processus de paix par le gouvernement de Benyamin Nétanyahou, la commission de Bruxelles devait annoncer aux Quinze, ce mercredi 13 mai, son intention de supprimer les préférences tarifaires dont bénéficient actuellement les exportations des colonies juives en territoire occupé (Cisjordanie, Gaza, Golan).

Les services de Manuel Marin, le commissaire chargé de la politique méditerranéenne, soulignent qu'il ne s'agit pas de sanction mais d'une application plus rigoureuse de la réglementation communautaire. Faute de ratification par l'ensemble des Etats membres (la France et la Belgique font défaut), l'accord d'association entre l'Union et Israël n'est pas encore entré en vigueur. Cependant, son volet commercial s'applique en vertu de dispositions intérimaires dont la commission assure la gestion.

Elles prévoient un accès préférentiel au marché des Quinze. Par *omission, ce traitement de faveur* joue aussi au profit des colonies implantées en territoire occupé. C'est cette situation que la commission veut changer : l'UE considère ces colonies comme illégales et il n'est donc pas logique de leur accorder les mêmes avantages qu'à Israël. Répondant par avance aux critiques, la commission explique qu'elle ne préjuge en rien du statut final de ces territoires : pour l'instant, aux yeux de l'Europe, ils ne font pas partie de l'Etat d'Israël et il est temps d'en tirer les conséquences, même si la mesure est surtout symbolique.

Il en va de même avec une seconde proposition de la commission. Les pays de la région (Israël, Egypte, Jordanie, Syrie, Liban, ainsi que l'actuelle Autorité palestinienne) voudraient être autorisés à faire jouer le cumul des règles d'origine pour que leurs exportations vers l'Europe puissent plus facilement bénéficier de conditions préférentielles. Un tel cumul permettrait par exemple d'accorder un traitement de faveur à des jus de fruits dont la matière première viendrait des territoires palestiniens et de Jordanie mais qui seraient conditionnés en Israël.

La commission est d'accord sur le principe mais pose comme condition qu'il y ait des règles claires, que chacun, y compris les Palestiniens, puisse faire valoir ses droits. Actuellement tel n'est pas le cas et les Palestiniens éprouvent les plus grandes difficultés à exporter comme ils l'entendent leur propre production. *« L'objectif ne peut pas être d'utiliser la main d'œuvre palestinienne pour nous vendre des produits israéliens »*, fait valoir un expert bruxellois. La commission est prête, si nécessaire, à accorder une assistance technique douanière aux Palestiniens.

Bruxelles en a par-dessus la tête de dénoncer sans résultat les obstacles mis par les autorités israéliennes au bon fonctionnement de l'accord que l'Union européenne a conclu avec l'*Autorité. Le cas des fleurs coupées est exemplaire* : pour exporter vers l'Europe, Israël bénéficiait, en 1997, d'un quota de 19 500 tonnes ; il a été épuisé. Le quota des Palestiniens était de 1 200 tonnes ; ils ne sont parvenus à vendre que 11 tonnes...

Philippe Lemaître

Chassé-croisé à Genève entre Fidel Castro et les Clinton

LAUSANNE
de notre correspondant

La presse suisse se prend à rêver : et si Fidel Castro rencontrait Bill Clinton ou sa femme Hillary, attendus tous trois à Genève, le lundi 18 mai, à l'occasion du double cinquantenaire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du système commercial multilatéral de l'Organisation du commerce (OMC).

Au-delà de ces spéculations, et à moins d'un changement de dernière minute, quelques certitudes ont été confirmées par les services du protocole de Genève. Le dirigeant cubain est attendu le 13 mai dans l'après-midi et devrait séjourner jusqu'au 21 mai en Suisse. Hillary Clinton, elle, débarquera dans la ville de Calvin, le 14 mai pour en repartir dès le lendemain.

Quant au président des Etats-Unis, sur le chemin du retour de Londres où il aura assisté au sommet entre les Etats-Unis et l'Union européenne, il se contentera d'une brève escale, lundi 18 mai vers 19 heures, le temps d'un discours devant les ministres du commerce venus célébrer le 50e anniversaire du GATT, précurseur de l'actuelle OMC.

A l'OMC, on se hasarde à suggérer que rien, ni personne, n'empêche Fidel Castro d'être présent dans la salle lors de l'allocution du président américain. Une chose est sûre : la première dame des Etats-Unis et le Lider Maximo passeront la nuit du 14 au 15 mai sous le même toit, à l'Hôtel Intercontinental à Genève. Selon la direction de l'hôtel, ces illustres personnages seront logés à des étages différents et emprunteront des ascenseurs séparés. Le président cubain et Mme Clinton *pourraient également* se croiser à l'OMS où Fidel Castro participera à une table ronde jeudi matin, tandis que l'épouse du président américain sera dans les mêmes lieux l'après-midi.

Autre première, accédant à la demande du président cubain, le gouvernement suisse l'a invité, le 20 mai, en visite officielle à Berne. Il sera reçu avec les honneurs par le président de la Confédération, Flavio Cotti, et d'autres membres du conseil fédéral. Une occasion de rappeler que, depuis la rupture des relations diplomatiques entre La Havane et Washington en 1961, la Suisse représente les intérêts américains à Cuba. Et depuis 1991, Berne a pris la relève de la Tchécoslovaquie pour les intérêts de Cuba aux Etats-Unis. Au final, une vaste opération de séduction dont le dirigeant cubain recueillera peut-être quelques fruits...

Jean-Claude Buhrer

Rencontre entre Slobodan Milosevic et le leader des Albanais du Kosovo

BELGRADE. Le président yougoslave Slobodan Milosevic rencontrera vendredi à Belgrade le chef des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, a annoncé l'émissaire américain Richard Holbrooke, en précisant que *« le but de la rencontre était d'entamer le dialogue »* entre Belgrade et les leaders kosovars. La veille, Richard Holbrooke et l'autre émissaire américain, Robert Gelbard, avaient eu neuf heures de discussions sur la crise au Kosovo avec Slobodan Milosevic. Les émissaires s'étaient aussi entretenus, à Pristina (chef-lieu du Kosovo), avec Ibrahim Rugova, qu'ils avaient déjà rencontré dimanche à deux reprises.

M. Rugova a proposé la Macédoine comme *« terrain neutre »* de négociation avec les autorités de Belgrade, a affirmé l'agence indépendante yougoslave BETA. Selon l'agence, qui cite des sources diplomatiques à Skopje, les émissaires américains devraient se rendre mercredi dans la capitale macédonienne pour faire part de cette proposition au président Kiro Gligorov et au ministre des affaires étrangères Blagoj Handziski. Au Kosovo, mardi, quatre Albanais et un policier serbe ont été tués et sept personnes, dont trois policiers, ont été blessées par balles. – *(AFP.)*

Le Parlement européen autorise le brevetage d'inventions biotechnologiques

STRASBOURG. En adoptant un projet de loi sur la protection juridique des inventions biotechnologiques, les députés du Parlement européen ont mis fin, mardi 12 mai à Strasbourg, à une saga européenne de dix ans sur le dossier controversé du brevetage de produits d'origine végétale, animale ou humaine. Le texte, qui doit encore être formellement avalisé par les ministres de l'Union européenne avant d'entrer en vigueur d'ici à l'an 2000, vise à créer une harmonisation des législations nationales souvent divergentes sur la question. Il fait la distinction entre le brevetage d'inventions obtenues à partir de tissus d'embryons humains à visée commerciale (interdit) et celui à des fins de recherche (autorisé). Mais il autorise l'usage commercial d'une séquence de gènes humains ou animaux pour la fabrication d'un médicament (comme l'insuline pour les diabétiques) ou la mise au point d'un diagnostic médical. Les élus Verts ont déposé une demande de rejet qui n'a toutefois pas recueilli la majorité des 626 députés du Parlement européen, après avoir perturbé le déroulement du vote par le déploiement d'une banderole. –*(AFP.)*

Le président Bill Clinton commence une visite de deux jours à Berlin

BERLIN. Le président américain Bill Clinton devait arriver mercredi 13 mai à Berlin, pour y célébrer le cinquantième anniversaire du pont aérien qui permit aux Berlinois de résister au blocus imposé par l'URSS en 1948-1949. A l'occasion de cette visite de deux jours, le président américain devait prononcer, mercredi soir, un *« discours majeur »* sur l'avenir du continent américain et les relations transatlantiques, a-t-on indiqué dans son entourage. Le chancelier Kohl, qui participera, jeudi, avec M. Clinton, à une cérémonie à l'aéroport de Tempelhof, souhaite que cette visite donnera un petit coup de pouce à sa campagne électorale. – *(AFP.)*

Londres annonce une aide financière exceptionnelle à l'Ulster

BELFAST. Le ministre britannique des finances, Gordon Brown, a annoncé, mardi 12 mai à Belfast, un programme de développement économique en faveur de l'Irlande du Nord, dont le montant s'élèvera à 315 millions de livres (un peu plus de 3 milliards de francs), financé pour moitié par le gouvernement et pour moitié par les entreprises du secteur privé. Décidé à battre le rappel des investisseurs locaux mais aussi internationaux en Irlande du Nord, Gordon Brown a aussi annoncé qu'il accompagnerait à l'automne le ministre britannique à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, aux Etats-Unis, pour convaincre les entreprises américaines de lancer des projets en Ulster. – *(AFP.)*

Sursis pour un chrétien pakistanais condamné à mort pour blasphème

ISLAMABAD. Un tribunal pakistanais a décidé, mardi 12 mai, de surseoir à l'exécution du chrétien Ayoub Masih qui a été condamné à mort en vertu des lois islamiques du pays sur le blasphème. Un évêque catholique, Mgr John Joseph, s'était suicidé mercredi 6 mai pour protester contre cette loi et la condamnation de son coreligionnaire. De violentes manifestations chrétiennes ont eu lieu depuis dans le pays. Ayoub Masih avait été condamné à la peine capitale en avril après avoir été accusé par un voisin de son village de parler en termes positifs de l'écrivain britannique Salman Rushdie, dont le livre *Les Versets sataniques* est considéré comme un blasphème. 2 % des 135 millions de Pakistanais sont chrétiens, et ils se plaignent que des lois autorisent leurs *concitoyens musulmans* à les accuser de blasphème pour régler toutes sortes de différends. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **FRANCE/IRAK : le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a** commencé, mardi 12 mai, une visite de cinq jours en France, au cours de laquelle il devait s'entretenir avec le président Jacques Chirac, ainsi qu'avec le premier ministre, Lionel Jospin. Après avoir rencontré le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, de passage à Paris, M. Aziz a eu un entretien avec Jacques Lang (PS), président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Le vice-premier ministre irakien a souhaité le rétablissement des relations diplomatiques entre son pays et la France, rompues depuis plus de sept ans. *« La France veut une application objective des résolutions, mais pas plus que ça, et je crois que d'autres pays européens partagent la même position »*, a notamment estimé M. Aziz. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : *la radio des Khmers rouges a été détruite*** et les derniers maquisards sont en fuite le long de la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande, a affirmé à Phnom Penh, mercredi 13 mai, le général Meas Sophea, chef d'état-major adjoint de l'armée cambodgienne. Les forces de Phnom Penh sont sur le point de prendre le bourg de Ta Tum, au sud-ouest d'Anlong Veng, où plusieurs centaines de maquisards khmers rouges se sont réinstallés il y a deux semaines avec l'intention de rejoindre les troupes de l'opposition royaliste. – *(AFP.)*

140 HOMMES, FEMMES ET ENFANTS SONT MORTS EN 10 ANS

Monsieur le Premier Ministre, il est temps d'agir !

Chaque jour, sur la RN 60, la sécurité des usagers est en grand péril

Depuis le début de l'année, 19 personnes ont trouvé la mort sur cette route *où transite une grande partie du trafic du contournement sud de Paris.*

L'A19 est le maillon manquant

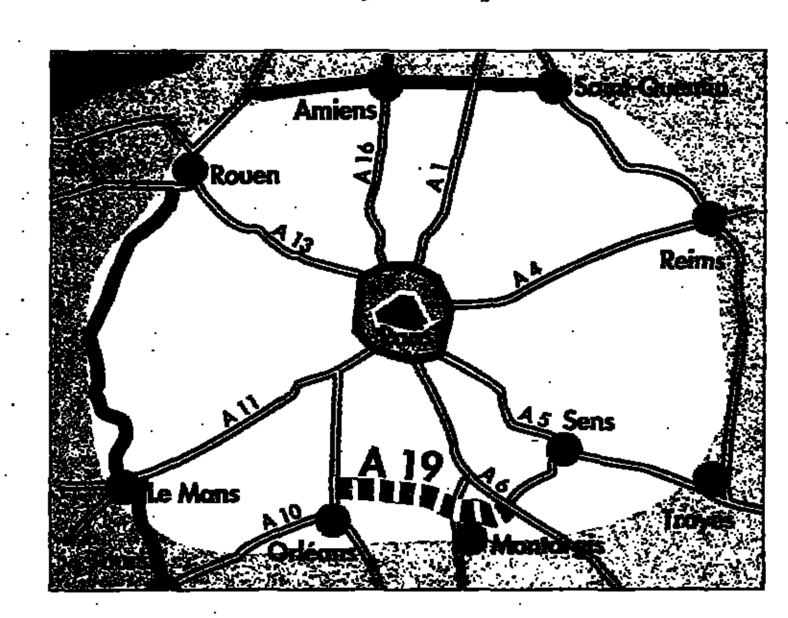
permettant de contourner la région parisienne et de relier la façade atlantique à l'Est de l'Europe. Le transfert du trafic de la RN60 vers l'A19 constitue la réponse principale à la sécurité des usagers.

Des blocages inexplicables et inacceptables paralysent ce dossier

Le tracé a été retenu en 1990 et ce projet a été inscrit au Schéma Directeur Routier National approuvé par décret du 1er avril 1992. Les terrains s'inscrivant dans la bande des 300 mètres ont été achetés. De plus, l'Avant Projet Sommaire a été approuvé en date du 25 octobre 1996.

Aujourd'hui, si vous *ne prenez pas d'urgence les mesures nécessaires pour faire* aboutir la Déclaration d'Utilité Publique avant le 29 août, toute la procédure sera caduque. Une solution rapide doit être apportée à ce dossier au risque de repartir pour 10 longues années de procédure ... Et combien de nouvelles victimes ?

Monsieur le Premier Ministre, vous pouvez arrêter l'hécatombe !



CETTE ACTION EST MENÉE PAR LE CONSEIL GENERAL DU LOIRET, SUITE A LA CRÉATION D'UN COLLECTIF EN FAVEUR DE L'A19 AUQUEL ONT ADHÉRÉ 153 COMMUNES ET À LA TABLE RONDE DU 29 AVRIL DERNIER REUNISSANT les Parlementaires du Loiret, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de la Région Centre, la Chambre d'Agriculture du Loiret, la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre, l'Union Patronale du Loiret, l'Union Patronale Régionale du Centre, la Chambre de Métiers du Loiret, la Chambre Régionale de Métiers du Centre, le SIVOM d'Orléans, la Commune d'Amilly, la Commune d'Artenay, la Commune de Beaune-la-Rolande, la Commune de Courtenay, la Commune de Fleury-les-Aubrais, la Commune d'Ormes, la Commune de Pithiviers, la Commune de Châlette-sur-Loing ...

L'A19 NE PEUT PLUS ATTENDRE

VIOLENCE La mort d'un adolescent, en Seine-Saint-Denis, à la suite d'une bagarre, a remis dans l'actualité le débat sur la violence urbaine et sur les problèmes particuliers posés par la délinquance des mineurs. Interrogé par l'opposition, mardi 12 mai à l'Assemblée nationale, le gouvernement prépare une réunion du conseil de sécurité intérieure qui sera consacrée, le 2 juin, à la définition de mesures spécifiques. ● LES SPÉCIALISTES des études sociologiques sur la délinquance observent que la part des mineurs dans les statistiques est relativement stable depuis une vingtaine d'années, mais que la plus grande sévérité de la justice augmente le nombre de procédures impliquant des jeunes. ● CHARLES ROJZMAN, psychothérapeute spécialisé dans les problèmes des jeunes face à la crise urbaine, pronostique une augmentation de la violence (*lire page 7*).

Un traitement spécifique de la délinquance des mineurs est à l'étude

Interrogé au sujet du meurtre d'un adolescent à Aulnay-sous-Bois, Jean-Pierre Chevènement a évoqué, devant les députés, une « culture de la haine ». Le conseil de sécurité intérieure se réunira le 2 juin pour mettre au point un plan d'action face à la violence urbaine

LIONEL JOSPIN a fait parvenir, mardi 12 mai, une lettre aux parents de l'adolescent d'Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, décédé le 10 mai à la suite d'un lynchage commis, le 8 mai, par une bande de jeunes originaires de la ville voisine de Sevran. Le texte de la missive ne sera pas rendu public mais le premier ministre, selon son entourage, y témoigne sa compassion. Ce geste de M. Jospin intervient alors que certains députés de l'opposition accusent le gouvernement de laisser sans réponse la bouffée de violence dans certaines banlieues qui a provoqué la mort, ces derniers jours, de trois jeunes gens.

Inquiet du développement de la délinquance des mineurs, comme ses prédécesseurs à l'hôtel Matignon, le chef du gouvernement avait commandé un rapport à deux députés socialistes – Christine Lazerges et Jean-Pierre Balduyck – qui, après une mission de quatre mois, lui ont remis leurs propositions : 135 au total. Ils suggèrent de *« répondre de manière systématique »* à cette délinquance spécifique, sans modifier la législation actuelle, à l'aide d'une *« puissante mobilisation »*. Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil de sécurité intérieure programmée le 2 juin, à Matignon, où l'on indique que des mesures y seront arrêtées et annoncées. Elles seront *« claires, simples et peu nombreuses »*, précise un proche de M. Jospin.

Pressée par le Front national, embarrassée par les tentatives de « réappropriation », à gauche, du thème de la sécurité, la droite a saisi l'occasion des trois meurtres perpétrés à Marseille, Créteil et Aulnay-sous-Bois pour interpeller le gouvernement lors de la séance des questions d'actualité, mardi, à l'Assemblée nationale. Jean-Claude Abrioux, député (RPR) de Seine-Saint-Denis et maire d'Aulnay-sous-Bois, est intervenu le premier. *« Allez-vous continuer à rester passifs face à la montée de la criminalité chez les jeunes et vous contenter d'annoncer un énième plan de lutte contre la violence ? »*, a-t-il lancé. Francis Delattre, député (UDF) du Val-d'Oise et maire de Franconville, est revenu à la charge en affirmant que *« l'Etat ne répond pas par les moyens nécessaires »* à la *« dégradation profonde de la vie dans certains quartiers »*. Sans transition, il a évoqué, sous les protestations de la gauche, un *« autre problème : l'école et les régularisations en cours »*, qui *« font que 30 % à 40 % d'enfants issus de l'immigration viennent se greffer dans les écoles des quartiers déjà en difficulté »*.

Avant d'aborder la question plus controversée des remèdes, le ministre de l'intérieur s'est mis au diapason sur le diagnostic. Evoquant des *« actes (...) révélateurs d'une crise extrêmement profonde »*, Jean-Pierre Chevènement a expliqué que *« ces conflits de bandes (...) s'enracinent dans une culture de la haine et ont souvent pour enjeu l'appropriation d'un territoire, dans une conception du monde qui souffre d'une profonde carence de l'éducation. Il y a là*, a-t-il ajouté, *la crise de nos villes, le chômage, la précarisation, la ghettoïsation, mais aussi une perte complète de repères. »* Coincé par le calendrier – la réunion tardive du conseil de sécurité intérieure –, qui empêche le gouvernement de précipiter l'annonce de mesures nouvelles sur la délinquance des mineurs, M. Chevènement a préféré focaliser sa réponse sur l'épineuse question de la réglementation des armes. Faisant allusion à la publication, *« dans les tout prochains jours »*, d'un rapport *« fort instructif »* commandé à l'ancien directeur régional de la préfecture de police, Claude Cances, le ministre a pris soin de ne pas mentionner l'existence d'une proposition de loi sur le sujet. Ce texte, rédigé par le député socialiste Bruno Le Roux (Seine-Saint-Denis) et cosigné, notamment, par Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS, doit pourtant être examiné en séance publique vendredi 29 mai, dans le cadre de la séance mensuelle d'initiative parlementaire. M. Chevènement, qui ne voit pas d'un bon œil cette initiative, a déjà fait savoir qu'il ne pourra être présent dans l'hémicycle à cette date.

ÉVOLUTION DE LA GAUCHE

Au-delà de la discussion sur la détention des armes, un débat traverse les rangs de la gauche, qui a toujours témoigné une réticence, pour ne pas dire un rejet, face au discours « sécuritaire ». Sous l'impulsion de M. Chevènement, notamment, les positions de la gauche de gouvernement ont évolué, M. Jospin assurant même une défense sans faille de son ministre sur toutes les questions relatives à la sécurité, même s'il déplore parfois, en privé, l'excès de certaines formules. Cette évolution conduira-t-elle le premier ministre à reprendre à son compte des propositions faites, depuis plusieurs années, par la droite, qui provoquent, au minimum, la méfiance de la gauche ?

Ainsi, en juillet 1997, Jean-Claude Mignon, député (RPR) de Seine-et-Marne, a déposé une proposition de loi *« portant création d'allocations familiales à points »*, sur le modèle du permis de conduire. Déjà, en novembre 1993, un rapport rédigé par cinq députés de la majorité de droite, à la demande de Pierre Méhaignerie, alors garde des sceaux, s'inquiétait du *« sentiment d'impunité »* régnant dans les banlieues. Il préconisait une réforme de la justice des mineurs, en proposant notamment d'instituer une mesure d'*« éloignement »* destinée à couper de leur milieu des jeunes *« très ancrés dans la délinquance »*.

En juin 1995, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré (RPR) s'était prononcé en faveur de peines *« de travaux d'intérêt général ou collectif »*. Six mois plus tard, le ministre de la justice, Jacques Toubon, avait souhaité créer des *« unités à encadrement éducatif renforcé »* pour les jeunes les plus durs. Il suggérait d'instituer des procédures accélérées devant les juridictions pour enfants. La permanence du problème et son absence de solution vont certainement réactualiser ces réflexions.

Olivier Biffaud et Jean-Baptiste de Montvalon

Les propositions du rapport Lazerges-Balduyck

Le rapport des députés Christine Lazerges (PS, Hérault) et Jean-Pierre Balduyck (PS, Nord) sur le traitement et la prévention de la délinquance des mineurs, remis à Lionel Jospin le 16 avril, avance six grandes propositions : sanctionner les défaillances parentales en laissant la possibilité aux juges de suspendre ou de mettre sous tutelle les prestations sociales ; créer quatre cents classes-relais qui associent enseignants et éducateurs ; instituer une obligation de moyens à la charge des départements pour l'aide sociale à l'enfance ; créer une prise en charge psychiatrique spécifique des adolescents ; recréer la brigade des mineurs au sein de la direction centrale de la sécurité publique ; doubler les trois mille six cents postes d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse en six ans et revaloriser les placements en familles d'accueil ou en unités à encadrement éducatif renforcé. Le rapport insiste enfin pour que *« l'enfermement des mineurs délinquants se réalise par la prison »*, à condition que l'Etat s'engage dans *« une révision radicale des conditions de détention des mineurs »*.

« C'est un coup de folie. Mais ça veut pas dire qu'ici, c'est la guerre des gangs »

LA MORT de Jean-Michel Téhoué, cet adolescent sauvagement battu, le 8 mai, à la suite d'un différend entre bandes de jeunes d'Aulnay-sous-Bois et de Sevran, en Seine-Saint-Denis, est-elle un cas isolé ? Dans deux cités HLM d'Aulnay, celle d'Emmaüs et celle dite des 3 000, mardi 12 mai, toutes les personnes interrogées à la cité nouvelle Emmaüs, où réside la famille de la victime, s'accordent sur un point : Jean-Michel Téhoué, *« garçon sans problèmes »*, bon fils, bon élève et bon camarade a été victime d'un règlement de comptes qui ne le concernait en rien.

REPORTAGE

Pour les jeunes d'Aulnay-sous-Bois, le lynchage d'un adolescent, vendredi 8 mai, est un « incident isolé »

Cet adolescent de dix-sept ans, d'origine ivoirienne, a eu le malheur de réagir ou de courir moins vite que les camarades avec lesquels il se trouvait, vendredi, au retour d'un anniversaire, lorsque leur route a croisé celle d'une bande de Sevran qui cherchait la bagarre. Après l'avoir rattrapé, une douzaine d'adolescents l'ont roué de coups avec la sauvagerie d'une meute ivre de violence. D'autres, apparemment plus âgés, sont venus se joindre à la curée. Découvert par la police, peu après, le jeune homme avait été hospitalisé dans un coma profond.

Mardi après-midi, alors que la police judiciaire chargée de cette affaire interrogeait une dizaine de jeunes gens, de quinze à dix-huit ans, placés en garde à vue dans la matinée, les rares jeunes de la cité Emmaüs qui acceptaient de répondre aux questions de la presse condamnaient ce meurtre. C'est le cas de Kasem, un garçon de quatorze ans, assis avec un copain sur un muret de cette cité HLM bien tenue et bien équipée, avec ses jardins et ses équipements sportifs. Où partout des enfants jouent en cette chaude fin de journée. *« C'est jamais arrivé avant, un truc pareil. Jamais. C'est un coup de folie. Tuer quelqu'un pour une histoire de vêtement volé, c'est de la folie. Mais ça veut pas dire qu'ici, c'est la guerre des gangs. »* Bien sûr, dans la cité, il y a des bandes, *« mais pas plus qu'ailleurs et pas pire »*. Pour lui, la presse *« gonfle l'affaire »*. Si on veut vraiment voir *« des méchants »*, il faut aller un peu plus loin dans Aulnay, à la cité des 3 000.

« RAMENER VERS LE BAS »

A la sortie de la cité, un employé de la RATP, qui se souvient lui aussi de Jean-Michel – *« un gentil garçon »* –, se montre plus critique dans son appréciation de la situation. *« Ici*, dit-il, *dans la journée, ça va. C'est vrai. Mais à la sortie des lycées et surtout le soir, ça craint. »* Pourquoi ? *« A cause des bandes, évidemment ! »* Cela dit, ajoute-t-il comme si lui et certains jeunes s'étaient donné le mot, *« c'est pire aux 3 000 »*.

Dans la cité des 3 000, dont les bâtiments décrépis et les rues sales tranchent avec la propreté de la cité nouvelle d'Emmaüs, *« Danny »* et ses amis congolais enragent d'avoir une si piètre image. *« Ici*, dit cet étudiant en sciences de la faculté de Cergy-Pontoise, *il y a peu de conflits. Arabes, Noirs, Turcs, Portugais, on a tous grandi ensemble dans la cité. On s'entend bien, mais on a gardé une mauvaise image, celle d'une cité de délinquants. A une époque, c'était vrai, mais plus maintenant. On s'est calmés. Nos distractions, c'est le foot, les femmes et la musique. On ne va pas se battre pour ça. »*

Danny, qui nous a invité à boire un soda dans un sous-sol transformé en club de copains (tous étudiants, salariés ou chômeurs), affirme que malgré leur réputation, les 3 000 *« sont une exception »*. *« Partout ailleurs, la séparation entre Noirs et Arabes est devenue la règle. C'est idiot*, ajoute-t-il, *parce qu'on a tous les mêmes problèmes et la même vie mais c'est comme ça ! Là-bas, un Noir qui sort avec une meuf rebeu* [une femme arabe en verlan], *c'est la bagarre. Pas ici. »*

Le jeune homme et ses amis en veulent, eux aussi, à la presse. *« Dès qu'il y a un problème, dans le secteur, c'est les 3 000. C'est ici que la police et les journalistes débarquent d'abord. D'ailleurs, dans certains journaux, c'est aux 3 000 qu'on a situé l'affaire d'Emmaüs. »* Ici aussi, on parle du lynchage de Jean-Michel Téhoué comme d'un *« incident isolé »*. Mais on lie la montée des bandes, la criminalité et autres difficultés sociales des banlieues à *« des carences de l'Etat »*. *« On étudie, on veut travailler, on est empêchés de progresser par une société très discriminatoire envers les Noirs, qui nous ramène sans arrêt vers le bas, qui nous casse »*, ajoute Danny.

Roland-Pierre Paringaux

Des manifestations plus violentes et une sévérité accrue de la justice

LES CHERCHEURS du Centre d'études sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) relativisent les discours sur la progression alarmante de la délinquance des adolescents. La part des mineurs dans les statistiques des personnes mises en cause par les services de police et de gendarmerie est en effet relativement stable depuis une vingtaine d'années : elle s'élevait à 13,3 % en 1974, à 17,7 % en 1979, à 14,9 % en 1984, à 14,1 % en 1989 et à 14,2 % en 1994. En revanche, elle est passée à 17,87 % en 1996 et à 19,37 % en 1997.

Cette progression récente, calculée à partir des procès-verbaux de police judiciaire, est sans doute autant liée à l'évolution des réponses de la police et de la justice qu'à une véritable augmentation de la délinquance. Depuis 1992, les services de police ont en effet tendance à signaler plus fréquemment les faits aux parquets. En outre, en obligeant les jeunes à réparer les préjudices plutôt que de classer les dossiers, la justice fait paradoxalement augmenter les statistiques de la délinquance.

La relative stabilité du nombre de mineurs mis en cause depuis vingt ans s'est accompagnée d'un changement de nature des délits constatés. *« La brusque croissance de 1993-1996 amplifie une tendance observée depuis 1986-1987, celle d'une croissance plus rapide pour les mineurs que pour les majeurs de l'implication dans des procédures pour des infractions à caractère violent »*, indiquent les chercheurs du Cesdip cités dans le rapport sur les unités à encadrement éducatif renforcé (*Le Monde* daté 18-19 janvier).

SANCTIONS PÉNALES EN HAUSSE

Depuis environ dix ans, la part des mineurs mis en cause dans des vols à l'étalage, des vols de véhicule ou des cambriolages diminue tandis qu'elle augmente pour les vols avec violence, les destructions et dégradations par moyens dangereux, les coups et blessures volontaires et les atteintes sexuelles. Au cours des onze premiers mois de 1997, sur un total de 55 000 personnes mises en cause pour des faits de dégradation, 17 000, soit 30 %, étaient des mineurs. Sur la même période, un auteur de vols avec violence sur trois était mineur. La montée des *« incivilités »* (nuisances, insultes, fraude dans les transports, etc.), qui échappent la plupart du temps à toute qualification pénale, n'apparaît pas dans les statistiques.

Ces nouvelles formes, plus violentes, de la délinquance des mineurs s'accompagnent d'une plus grande sévérité de la justice. Les sanctions pénales – travail d'intérêt général, amendes, sursis, voire emprisonnement – n'ont cessé d'augmenter au détriment des mesures éducatives : elles représentaient 50 % des décisions en 1992 contre 40 % en 1989. Ce mouvement s'accompagne cependant d'une baisse notable du nombre d'incarcérations, essentiellement due aux lois de 1987 et de 1989 qui ont limité la détention provisoire des jeunes de treize à dix-huit ans (*Le Monde* du 23 avril 1997).

« En tout état de cause, les deux sources statistiques police/justice sont incohérentes entre elles et rendent difficile tout rapprochement en raison, notamment, de divergences dans les unités de comptage (...), concluaient, en janvier, les auteurs du rapport sur les unités à encadrement éducatif renforcé. *Il est donc, en l'état, difficile d'avoir une approche fidèle et partagée de la délinquance des mineurs et de son traitement judiciaire (...). »*

Laurence Folléa

En Grande-Bretagne, le gouvernement adopte la ligne de « tolérance zéro »

LONDRES
de notre correspondant

Poursuivant la politique engagée par ses prédécesseurs conservateurs, le gouvernement de Tony Blair a adopté une ligne de fermeté – de *« tolérance zéro »*, selon les termes du premier ministre – face à la délinquance juvénile. Cela va du durcissement de la législation répressive à l'ouverture, en avril, de la première prison pour enfants gérée par une firme privée, le Centre de formation sous surveillance de Medway, dans le Kent. Le problème est peut-être plus sérieux en Grande-Bretagne que dans les autres grands pays européens puisque le coût de la criminalité des mineurs y dépasse 40 milliards de francs pour plus de sept millions de délits et de crimes par an.

Le ministre de l'intérieur, Jack Straw, s'est vite ému de cette situation. La loi contre la criminalité et les troubles s'en est préoccupée. Mais c'est surtout dans la présentation aux Communes d'un rapport intitulé *« Plus d'excuses, une nouvelle approche de la délinquance juvénile en Angleterre et au Pays de Galles »* (l'Ecosse et l'Irlande du Nord ont leur propre système) que M. Straw a défini sa philosophie : *« Les jeunes délinquants d'aujourd'hui peuvent trop facilement devenir les criminels endurcis de demain. (...) Nous avons trop longtemps présumé que les jeunes délinquants sortiraient tout seuls de la délinquance si on les laissait livrés à eux-mêmes. La preuve est que c'est faux. Une culture de l'excuse s'est développée dans le système judiciaire pour mineurs. Une excuse de sa propre inefficacité et trop souvent des délinquants qui y sont déférés, sous prétexte qu'ils sont victimes de leur environnement social. On les met trop rarement face à leur propre comportement et à leurs responsabilités. Le système leur permet de continuer à gâcher leur vie et à perturber la vie de leur famille et de leur communauté. »*

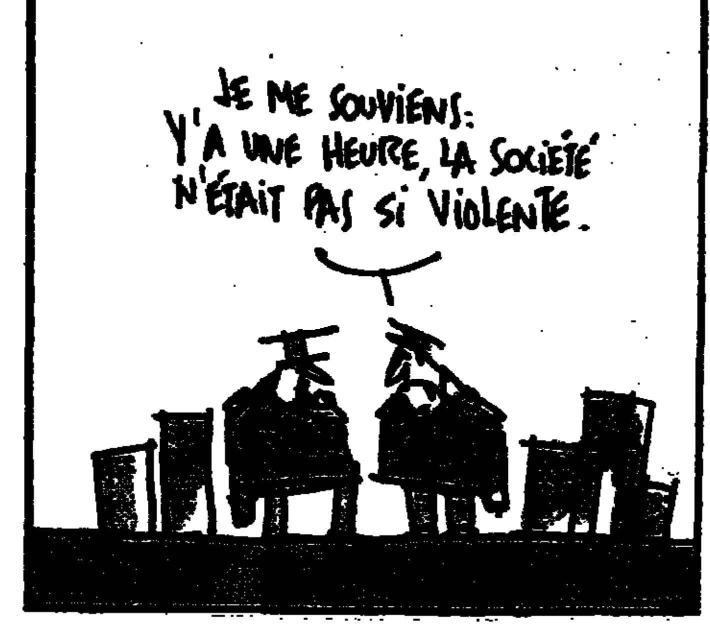
Il faut *« tirer un trait »* sur le laxisme passé, *« écraser dans l'œuf la délinquance »* avec pour objectif principal la prévention par le biais d'une meilleure coopération entre policiers, éducateurs, travailleurs sociaux et autorités locales. Les mesures envisagées par le ministre sont multiples. Ainsi, les coupables et leur famille seront placés devant leurs responsabilités. Fini les mises en garde à répétition jamais suivies d'effet : après un seul avertissement de la police, les jeunes feront connaissance avec les tribunaux. La justice devra être rapide, voire expéditive ; les coupables seront confrontés à leurs victimes et appelés à réparer leur faute, soit directement ou par le biais de travaux d'intérêt général.

Les tribunaux pourront placer sous supervision les moins de dix ans « tentés » par la délinquance ou les comportements antisociaux (vandalisme, violence scolaire, etc.) ; un couvre-feu nocturne pourra aussi leur être imposé par les autorités locales. Les douze à quinze ans pourront être détenus dans des maisons de redressement. Les seize à dix-sept ans pourront être emprisonnés. Les parents dont les enfants sont des habitués de l'école buissonnière pourront être contraints d'assister à des sessions de conseil ou à rembourser une partie des dégâts causés par leurs rejetons.

Cette nouvelle politique, mise en place graduellement, est très populaire, en raison de sa fermeté. Pour M. Blair, élu sur le slogan du maintien de l'ordre, il est exclu de laisser ses adversaires politiques et la presse populaire utiliser l'argument du laxisme. Bien au contraire.

Patrice de Beer





Charles Rojzman, psychothérapeute

« Ce processus de violence doit logiquement empirer »

Quelle est votre réaction face aux trois meurtres de jeunes, commis par des jeunes, ces derniers jours ?

– Ce qui me frappe le plus, c'est l'étonnement de la société et des médias. Ça fait des années que les gens de terrain, les intervenants sociaux le crient : il y a des armes à feu dans les quartiers difficiles, la violence augmente, et elle touche maintenant les plus jeunes. On ne l'admet pas parce que ça fait peur et parce que l'on craint que ça alimente le discours du Front national. Or c'est la poursuite d'un processus entamé depuis plusieurs années et qui doit logiquement empirer puisque cette violence touche des enfants de huit, dix, douze ans.

– Quelle attitude préconisez-vous pour enrayer ce processus ?

– Il ne faut surtout pas céder à la panique. C'est vrai qu'il y a des urgences et qu'il faut réagir vite. Mais, parallèlement, il faut prendre le temps de déterminer les vrais problèmes en donnant la parole à tous, y compris aux premiers concernés. Personnellement, j'ai compris beaucoup de choses en les écoutant. D'autre part, il faut bien comprendre que ces violences sont le reflet de l'état de la société. On ne le voit pas, parce que les différents milieux sociaux vivent séparés les uns des autres et parce qu'il existe encore des milieux protégés, dans lesquels vivent d'ailleurs les responsables politiques et les responsables des médias.

– Dans l'immédiat, quelles actions concrètes faudrait-il entreprendre ?

– Il faudrait mettre en place des dispositifs démocratiques, au sein desquels les souffrances et les propositions de changement pourraient être dites par d'autres canaux que la violence. Face à l'immense faillite du système éducatif, il faudrait aussi former les enseignants et les intervenants sociaux, y compris les policiers et les magistrats, à la réalité sociale d'une crise de l'autorité. L'autorité des parents, des responsables, des enseignants n'est plus légitime, parce qu'elle a été décrédibilisée. Aujourd'hui, le roi est nu. Le monde des décideurs n'est plus considéré comme respectable – les affaires ont une très grande influence sur les quartiers de banlieue. Quant aux parents, ils n'apportent plus la sécurité qui allait de pair avec la soumission, et ils ne sont plus porteurs d'un savoir respecté. Autrefois, l'individu était soumis à la famille ou au groupe social. Ce n'est plus le cas. L'autonomisation de l'individu le laisse seul, et l'on n'a pas trouvé de nouveaux outils de coopération. Ce sont ces outils que j'essaie de créer.

– Que peut apporter la formation que vous dispensez auprès des fonctionnaires, des travailleurs sociaux, qui agissent dans les quartiers difficiles ?

– Pour éviter d'agir avec un rouleau compresseur, tous ceux qui interviennent sur le terrain doivent apprendre à gérer la différence entre conflit et violence. Toutes les violences ne se ressemblent pas. On mélange celles des jeunes rejetés par les institutions et celles de ceux qui cherchent à écraser les autres, à l'instar de ce qui existe dans tous les milieux. Or on peut en transformer certaines en conflits positifs, elles peuvent servir à la *construction d'une société nouvelle.*

– Craignez-vous une éventuelle mobilisation uniquement sécuritaire ?

– La situation actuelle risque en effet de porter à croire que le ver est dans le fruit et qu'il faut l'en expulser. Or c'est le fruit qui produit le ver. Beaucoup de gens vivent dans la peur : peur d'être jugé, d'être inutile, d'être dans l'insécurité. La violence apparaît alors comme un moyen de retrouver du prestige, du pouvoir, de la revalorisation. Il ne faut surtout pas avoir un discours moralisateur et sécuritaire, ne parler que de sanctions, donner l'impression qu'on veut punir dans les banlieues seulement, ce qui risquerait de provoquer un sentiment de persécution. *Les jeunes réclament eux aussi de* l'autorité, des sanctions. Mais il faut prendre le temps d'étudier ces sanctions, de façon à ce qu'elles soient justes. Une justice qui ne s'applique qu'aux faibles n'est pas une véritable justice. Les populations des quartiers difficiles n'ont pas l'impression d'avoir en face d'elles une société équitable. Il faut travailler à la constitution de nouvelles formes d'autorité et de coopération sociale.

– N'êtes-vous pas surpris de voir que les victimes de ces violences sont les jeunes eux-mêmes ?

– C'est le cas pour le moment, mais on ne sait pas vers quoi peut se diriger cette violence dans l'avenir. Nos décideurs institutionnels et politiques ne sont pas suffisamment conscients de leur responsabilité. Avec un certain cynisme, ils continuent de fonctionner de la même façon sans voir le danger véritable – ce qui est vrai de toutes les époques menacées par des violences collectives.

– Les violences sont attribuées à la situation économique. Etes-vous d'accord pour dire qu'il y en aura aussi longtemps qu'il y aura du chômage ?

– Les raisons pour lesquelles il y a du chômage sont les mêmes que celles pour lesquelles il y a de la *violence : c'est un refus du partage* et de la coopération, et non pas une fatalité économique. La plupart des emplois industriels ne peuvent pas subsister, et on ne va pas le regretter. En revanche, une société qui ne prépare pas ses enfants à avoir un rôle utile est une société qui se prépare des lendemains difficiles. L'être humain ne peut pas supporter d'être inutile. »

Propos recueillis par Marie-Pierre Subtil

Les députés restreignent le type d'associations « consultées » sur la mise en œuvre du droit au logement

Le Parlement devrait siéger en juillet pour adopter définitivement le projet sur l'exclusion

L'Assemblée nationale a achevé, mardi 12 mai dans la nuit, l'examen en première lecture du volet emploi du projet de lutte contre les exclusions. L'article sur les associations intermédiaires a été adopté par la majorité, le RPR a voté contre et l'UDF s'est abstenue. Deux séances supplémentaires sont prévues les lundi 18 et mardi 19 mai pour rattraper le retard pris dans la discussion de ce projet.

JAMAIS deux sans trois. Martine Aubry a présenté une troisième version de l'article 8 sur les associations intermédiaires, devant l'Assemblée nationale, qui reprenait l'examen, en première lecture, mardi 12 mai, du projet de loi de lutte contre les exclusions. Créées en 1987, ces associations embauchent des chômeurs en grande difficulté pour les mettre à disposition, à titre onéreux, de particuliers, de collectivités publiques, mais aussi d'entreprises. Au terme de trois heures de débat, les députés de la majorité ont fini par adopter le compromis du gouvernement, sous-amendé (*Le Monde* du 12 mai).

Très critiquée, la clause de « *non-concurrence* », qui limitait le champ d'activité des associations, a été *supprimée. La durée de mise à disposition* au sein d'une même entreprise sur un même poste sera d'un mois renouvelable – contre trois mois actuellement –, ou de 240 heures sur toute l'année. Au-delà, le salarié sera réputé lié à l'entreprise par un contrat à durée indéterminée, selon un amendement du groupe communiste, qui a reçu l'avis favorable de la ministre. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) a dénoncé, avec véhémence, une réglementation qui vise à « *étouffer* » les associations intermédiaires, Pierre Cardo (UDF, Yvelines) a proposé de ne pas limiter la durée de mise à disposition. Le RPR a voté contre l'article 8, l'UDF s'est abstenue.

Aux douze coups de minuit, la ministre de l'emploi et de la solidarité quitte l'hémicycle. Les députés viennent de terminer l'examen du volet emploi. Le débat, très technique, ne suscite plus de passion. Lapsus révélateur, Jean Le Garrec, président socialiste de la commission des affaires sociales, absorbé dans ses fiches, apostrophe Gilles de Robien, président de séance, par un « *Monsieur l'amendement* » ! Le « *charme* » de la nouvelle secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, Nicole Pery, a opéré sur Daniel Paul (PC, Seine-Maritime), qui a accepté de retirer un amendement sur le droit à la formation des personnes faiblement qualifiées, qui fera l'objet d'un texte ultérieur.

Georges Sarre (RCV, Paris) a réveillé un hémicycle qui commençait à s'assoupir sur les premières mesures du logement. A nouveau, le député du Mouvement des citoyens a plaidé, en vain, en faveur de la réquisition des logements vacants appartenant à des personnes morales, une « *mesure concrète* », qui figurait dans le projet du gouvernement d'Alain Juppé sur l'exclusion. Soutenu par Jean-Michel Marchand (Verts, Maine-et-Loire) il a milité pour un recensement systématique des logements vacants. Il a soutenu, avec Gilberte Marin-Moscowitz (MDC, Territoire-de-Belfort), une proposition de Laurent Dominati (UDF, Paris), qui cherche à dissuader les copropriétaires de supprimer les emplois de concierge afin de réaliser des opérations immobilières.

M. Sarre s'est aussi emporté en soulignant que l'ensemble des mesures du gouvernement sera « *juste suffisant* » pour répondre aux besoins des onzième et vingtième arrondissements de Paris. Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, a recadré le débat avec calme... et fermeté. Il a réussi à imposer une définition plus stricte des associations de sans-logis qui seront « *consultées* » sur la mise en œuvre du droit au logement des personnes défavorisées. Les associations « *de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement* » seront seules concernées, et non pas, comme le souhaitait un amendement du rapporteur, les associations « *de défense des mal-logés et sans-logis* ». Il s'agit, là, d'exclure de la consultation « *les mouvements squattant les locaux sans avoir fait de démarche pour obtenir des logements* », a expliqué M. Besson. Les députés ont rejeté un amendement de M. Devedjian qui proposait que la priorité d'accès au logement soit réservée aux personnes résidant « *régulièrement* » sur le territoire national. Le débat ayant pris du retard, l'examen du texte sera prolongé lundi 18 et mardi 19 mai. Une session extraordinaire est aussi prévue début juillet afin de permettre l'adoption définitive de ce projet sur l'exclusion.

Clarisse Fabre

هكذا من الأصل

Lionel Jospin envisage
des modes de scrutin

L'esprit scandinave.

Lionel Jospin envisage de coupler les réformes des modes de scrutin régional et européen

Le PCF et les Verts réaffirment leur opposition aux propositions du PS

Le PS a présenté, mardi 12 mai, ses propositions sur une modernisation de la vie politique, dont Lionel Jospin entend débattre avec ses ministres le 14 mai. Le PCF et les Verts s'opposent à une réforme du mode de scrutin européen. Robert Hue y voit le *« signe d'une volonté d'expression hégémonique du PS »*. Dominique Voynet a parlé, le 12 mai sur Europe 1, d'*« un mauvais coup »* du PS à ses partenaires.

LA RÉUNION bimensuelle des ministres, jeudi 14 mai, risque d'être très animée, Lionel Jospin entendant y discuter de la modernisation de la vie politique et de la réforme des modes de scrutin. Mardi 12 mai, le bureau national du Parti socialiste a adopté globalement ses propositions – la Gauche socialiste s'étant abstenue –, après que François Hollande eut rencontré, ces dernières semaines, le Parti communiste français, les Verts et le Parti radical de gauche. A l'exception des municipales et des législatives, le PS préconise une réforme de tous les modes de scrutin : régional, européen, sénatorial, cantonal. Il s'est de nouveau prononcé pour une harmonisation de la durée de tous les mandats, y compris présidentiel, à cinq ans.

Sur le mode de scrutin européen, le PS a réitéré sa proposition, arrêtée lors de sa convention sur la démocratie, en juin 1996, en faveur du maintien de la proportionnelle non plus sur le plan national mais *« dans le cadre de grandes circonscriptions régionales qui regrouperaient plusieurs régions actuelles »*. Ces grandes régions pourraient être au nombre de sept, huit ou neuf. Pour les régionales, il est favorable à un scrutin de type « municipales », à deux tours à l'échelle de la région, permettant de proposer directement aux électeurs le candidat à la présidence du conseil régional. Une prime de 25 % serait accordée à la liste arrivée en tête. Pour les sénatoriales, il souhaite une modification du collège électoral. Le scrutin serait proportionnel au-delà de deux sièges de sénateur par département. Pour les cantonales, il est favorable à la suppression du renouvellement par moitié.

Le gouvernement pourrait coupler dans un même projet de loi les réformes des modes de scrutin régional et européen afin qu'un vote en première lecture ait lieu avant les vacances d'été. Jean-Pierre Bel, chargé des élections au secrétariat national, a affirmé qu'il n'est pas question pour le PS d'*« imposer quoi que ce soit »* aux autres partis de la majorité. C'est, a assuré M. Bel, *« une contribution au débat que nous souhaitons avoir avec nos partenaires de la gauche plurielle »*.

Chez les alliés communistes et verts, la colère gronde. La création de grandes *« circonscriptions régionales »* pour les européennes éliminerait les petites listes de la répartition des sièges. Mardi, sur Sud-Radio, Robert Hue a réitéré son opposition : *« Je le dis très solennellement*, a affirmé le secrétaire national du PCF, *rien ne justifie une telle modification ; ça ne réduira pas le FN, ça ne rapprochera pas les élus européens des citoyens. Si ça dissimule autre chose, si c'est le choix idéologique d'une Europe des Länder, eh bien, nous ne sommes pas d'accord. »*

Les Verts ont également mis en garde, mardi, contre une *« régionalisation factice »* du mode de scrutin européen : *« Toute proposition de modification du mode de scrutin allant dans le sens d'une moindre représentation des formations politiques démocratiques présentes dans l'Hexagone sera combattue par les Verts »*, affirme la formation écologiste dans un communiqué. Les partenaires du PS rappellent que, le 23 avril sur TF 1, M. Jospin avait indiqué que cette réforme ne se ferait pas sans *« consensus large »*.

Ar. Ch. et M. N.

Les élus socialistes veulent modifier en priorité la taxe professionnelle

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN a reçu à dîner, mardi 12 mai, les députés socialistes qui siègent à la commission des finances de l'Assemblée nationale pour évoquer avec eux les grands dossiers économiques et les projets de réforme fiscale pour 1999. Les points forts du débat ont été les suivants :

● **La fiscalité locale.** Alors que le premier ministre semble attaché à donner la priorité à la réforme de la taxe d'habitation, la préférence, exprimée par le ministre des finances, de commencer par une refonte de la taxe professionnelle est partagée par la majeure partie des élus socialistes. Un consensus se dégage pour admettre qu'il faut certes essayer de réformer l'assiette de cet impôt, en diminuant le poids des salaires qui joue contre l'emploi, mais que c'est surtout deux autres pistes qu'il faut explorer. La première est celle d'un taux unique d'agglomération, permettant de lisser les disparités entre les communes. Plusieurs députés ont plaidé pour que ce système d'intercommunalité soit rendu *« obligatoire »*. La seconde piste est celle d'une péréquation nationale des recettes de l'impôt, au profit des collectivités les plus pauvres. Selon un participant, ce renforcement de la solidarité entre les collectivités permettrait au gouvernement d'opposer une fin de non-recevoir *« intelligente »* aux élus qui préconisent une indexation des dotations de l'Etat sur la croissance.

Pour la taxe d'habitation, l'idée qui chemine est plus celle d'une limitation du poids de l'impôt pour les foyers modestes qu'une véritable réforme. En charge d'un rapport sur la question, le député Edmond Hervé a cependant exprimé le souhait que l'assiette soit revue, en prenant en compte soit des valeurs locatives révisées, soit des éléments de revenus des contribuables.

● **La fiscalité du patrimoine.** Le rapporteur général du budget, Didier Migaud, chargé d'un rapport sur le sujet, a fait le point sur l'état d'avancement de ses réflexions. Le premier secrétaire du PS, Francois Hollande, qui a rejoint la réunion en fin de soirée a, lui, défendu une nouvelle fois l'idée que l'impôt sur la fortune devait être un prélèvement à taux bas et à assiette large, autrement dit que l'assiette devait être élargie aux biens professionnels.

● **La TVA.** M. Hollande a exprimé le souhait que le gouvernement fasse un nouveau geste. Même si la promesse du PS n'était pas exactement celle que le pays a compris, a-t-il expliqué en substance, le gouvernement ne peut pas générer de déception sur ce sujet et devrait poursuivre certaines baisses ciblées.

● **La fiscalité écologique.** En charge d'un rapport sur ce volet fiscal, la députée Nicole Bricq a estimé que la réforme devait donner de la cohérence au système actuel de prélèvement, mais n'est pas entrée dans le détail de ses propositions.

● **La conjoncture.** Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, qui voulait surtout entendre les députés, a fait comprendre que le débat était largement ouvert. Il a aussi évoqué d'autres sujets, et notamment la conjoncture économique. Alors que la prévision de croissance du gouvernement est de 3 % pour 1998, il a évoqué le chiffre de 3,1 % et n'a pas exclu que l'estimation de 2,8 % pour 1999 se révèle, elle aussi, un peu trop prudente.

Laurent Mauduit

Les députés UDF penchent pour un parti unique de la droite républicaine

ON NE PEUT PAS franchement dire que la situation se simplifie à l'UDF, à quelques jours de la convention nationale de Démocratie libérale (DL) qui, dimanche 16 mai, devrait exprimer le refus du parti d'Alain Madelin de s'intégrer dans le *« parti du centre »* voulu par François Bayrou. Après l'ancien ministre de l'économie, dont la stratégie est critiquée, au sein de DL, notamment par François Léotard et Gilles de Robien, c'est au tour de M. Bayrou de se faire tancer par quelques « barons » de son mouvement.

Les remontrances sont d'abord venues de la fédération parisienne de Force démocrate, dirigée par Claude Goasguen, qui est également secrétaire général du parti centriste et de l'UDF. A l'issue d'un conseil départemental, lundi 11 mai, les centristes parisiens ont jugé *« regrettable que les initiatives prises par Force démocrate au niveau national l'aient été sans réelle concertation avec les instances locales et sans consultation préalable des militants »*. Ils visaient l'initiative personnelle de M. Bayrou annonçant, au lendemain des élections régionales, la création d'un nouveau parti du centre appelé à se substituer à l'UDF, et ajoutaient qu'il souhaitent *« éviter que ne s'engage plus avant la division de l'UDF et de l'opposition »*.

Le refus de la division s'est aussi longuement exprimé mardi, lors d'une réunion des députés UDF qui a duré près de cinq heures. La semaine précédente, des parlementaires avaient souhaité pouvoir donner leur avis sur l'éventuel divorce entre libéraux et centristes, qui pourrait entraîner la scission du groupe. Président de l'actuel groupe UDF, M. Bayrou avait appuyé leur demande puisque leur penchant unitaire ne pouvait qu'aller dans son sens. Symétriquement, M. Madelin avait prévenu qu'il ne viendrait pas.

« PERSPECTIVE UTILE »

Dès l'ouverture de la réunion, l'hypothèse d'un vote a été écartée par les amis de M. Madelin. Puis, en son absence, mais en présence de M. Léotard, actuel président de la confédération, qui s'est contenté d'écouter, et, durant une heure, de Charles Millon, toujours membre du groupe, les députés présents ont débattu de l'avenir de la droite.

Nombre d'entre eux ont plaidé pour le regroupement de l'ensemble de l'opposition républicaine au sein d'une même formation. Ce souhait, qui ne va pas dans le sens de ce que propose M. Bayrou, a en particulier été exprimé par plusieurs caciques centristes, dont les anciens ministres Jacques Barrot et Pierre Méhaignerie, ou encore par Dominique Baudis, maire de Toulouse. Beaucoup ont fait valoir que cette option répondait, d'une part, aux souhaits de l'électorat et, d'autre part, à la menace qu'exercerait le Front national aux prochaines élections.

A l'issue de la réunion, M. Bayrou a dû se résoudre à évoquer la *« perspective utile »* d'une union du RPR et de l'UDF, mais en la renvoyant aussitôt dans le *« long terme »*.

Cécile Chambraud

La CFDT réussit son meeting de mobilisation pour les trente-cinq heures

Nicole Notat prend date pour le congrès de Lille

POUR son grand rassemblement pour l'emploi par la réduction du temps de travail, au stade Charléty, à Paris, la CFDT a réussi sa mobilisation. Bretons ou Picards, métallos ou employés du commerce ou des transports, aucune union régionale, aucune fédération n'a fait défaut : vingt mille cédédistes, casquettes bleues, orange ou rouges vissées sur la tête, fanions haut levés, ont répondu à l'appel, mardi 12 mai, sous un soleil de plomb. Pourtant, une impression de grand vide se dégageait du stade. En son centre, seul se détachait, en grosses lettres oranges sur la pelouse verte, le sigle CFDT. Nicole Notat, secrétaire générale de la confédération, silhouette beige et noir, a parlé d'un gradin, son image reproduite sur un unique écran géant de taille très moyenne.

Les coursives donnant accès aux tribunes ont concentré l'animation des militants, qui ont toutefois salué la fin de l'intervention de la secrétaire de la CFDT par une triple ola. Ceci est de bon augure pour Mme Notat, qui affronte dans six mois, à Lille, son deuxième congrès confédéral au poste de secrétaire générale. L'enjeu est de taille : il s'agit pour elle d'effacer le mauvais souvenir laissé par le congrès de Montpellier, où elle avait été fortement contestée par une partie de sa « base ».

Cette dimension n'a pas echappé à Mme Notat, dont le discours était un hommage à l'identité de la CFDT, cette *« force »*, capable de *« tranformer la société »*. Soulignant que la CFDT renforçait son audience, elle a épinglé *« les mauvais joueurs et les démagogues »* qui encore, lors du conflit des routiers, ont charrié des mensonges et mené *« des campagnes d'intoxication »*. C'est par une référence à mai 68 et au meeting tenu le 27 mai dans ce stade que Mme Notat a terminé son discours. Rappelant qu'*« il y a trente ans les soixante-huitards avaient un slogan : "soyons réalistes, demandons l'impossible" »*, elle s'est adressée aux militants réunis pour qu'ils lancent un nouvel appel aux salariés : *« Avec la CFDT, soyez révolutionnaires, fabriquez le possible, le possible qui change le présent et façonne l'avenir ! »*

A la fois politique dans le contenu et offensive sur le ton, la dirigeante de la CFDT a tenu à souligner à quel point la réduction du temps de travail était une revendication portée par sa centrale. *« Les lois sur la réduction du temps de travail nous fournissent le cadre d'action et de négociation que nous souhaitions. Nous voulions la mise en place d'un dispositif de réduction massive de la durée du travail laissant la voie libre aux 32 heures. Nous l'avons »*, a-t-elle même ajouté, se rappelant opportunément qu'un amendement pour les 32 heures avait été adopté au congrès de Montpellier, il y a trois ans.

S'abstenant de toute référence au gouvernement, Mme Notat s'est montrée, en revanche, prête à croiser le fer avec le patronat, adressant *« un message sans équivoque au CNPF et à tous les détracteurs d'une nouvelle répartition du travail »*. *« A ceux qui ne comptent que sur la croissance retrouvée pour juguler le chômage, nous disons que la réduction du temps de travail n'est pas une erreur économique »*, a-t-elle lancé, avertissant que *« faute d'associer les salariés, quelques négociateurs ne seront pas à l'abri des déconvenues »*.

A peine deux cents personnes avaient répondu à l'invitation des formations politiques de gauche – Verts, refondateurs communistes, Gauche socialiste, Ligue communiste révolutionnaire –, qui tenaient meeting ensemble, dans la soirée, à la Mutualité. Réunis pour *« ne pas laisser en tête à tête le PS face au gouvernement »*, parce que *« les trente-cinq heures doivent créer des centaines de milliers d'emplois »*, les intervenants ont convenu, avec Marie-Noëlle Lienemann (Gauche socialiste) que *« le climat morose et dubitatif »* n'était pas celui des *« grands enthousiasmes »* de 1936 ou de 1945. Porte-parole des refondateurs communistes, Guy Hermier a d'emblée souligné que *« nous avons tous apprécié la décision d'aller vers les trente-cinq heures comme un acte politique d'une grande portée »*. Mais, la rencontre, de l'avis général, arrivait *« trop tard »*... pour les politiques.

Alain Beuve-Méry et Ariane Chemin

Les leaders d'opinion européens sceptiques

Les 35 heures en France laissent peu de leaders d'opinion européens indifférents, révèle le sondage réalisé par la Sofres pour *Le Monde* et *L'Européen* (daté 13-19 mai). Quatre-vingt-sept pour cent des cadres dirigeants, experts financiers ou relais d'opinion (journalistes, universitaires) interrogés ont entendu parler du projet de loi de Martine Aubry. Des chiffres qui atteignent même 100 % en Espagne et 97 % en Italie. Le score britannique – 80 % – est exceptionnellement élevé. Il est rare que les Britanniques accordent un tel intérêt à une initiative française dans le domaine social. Connaître ne signifie évidemment pas approuver. Majoritairement, les personnes interrogées sont opposées à cette mesure qui, selon elles, va nuire à la compétitivité des entreprises françaises. C'est en particulier le cas des Britanniques (71 %) et des Allemands (74 %) et, dans une moindre mesure, des leaders d'opinion du Benelux (68 %) et de l'Italie (66 %).

هكذا من الأصل

IMMIGRATION La nouvelle loi sur l'immigration a été publiée, mardi 12 mai, au *Journal officiel* et s'applique immédiatement. Une première circulaire, diffusée aux préfets le même jour, précise les conditions d'attribution des nouveaux titres de séjour. ● LA LOI CHEVÈNEMENT supprime les certificats d'hébergement, facilite la venue des étudiants, des chercheurs et des artistes, et renforce le droit à la vie familiale. ● LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR a annoncé, mardi, devant les sénateurs que 42 % des demandes examinées dans le cadre de l'opération de régularisation d'étrangers avaient été rejetées. ● PATRICK WEIL, politologue et auteur du rapport qui a inspiré la nouvelle loi, répond à la tribune de quatre metteurs en scène publiée dans *Le Monde*, en dénonçant des *« amalgames inacceptables »*. Il estime que le vote de la loi marque la fin de la politisation extrême du dossier de l'immigration.

La loi Chevènement sur l'immigration est entrée en vigueur

La première circulaire d'application a été adressée aux préfets. Elle détaille les conditions d'attribution des nouveaux titres de séjour et limite le droit à la « vie privée et familiale » aux relations filiales et de couple

MOINS D'UN AN après le discours de Lionel Jospin appelant de ses voeux *« une politique d'immigration ferme et digne »*, la vingt-sixième modification de l'ordonnance de 1945 sur l'entrée et le séjour des étrangers a été publiée, le 12 mai, au *Journal officiel*. Signée par le président de la République et le premier ministre, la loi Chevènement produit désormais ses effets pratiques, même si ses décrets d'application n'entreront en vigueur qu'en juin, après examen par le Conseil d'Etat.

● **Attestation d'accueil.** Elle remplace le certificat d'hébergement, ce document signé par le maire et exigé jusqu'ici pour obtenir des consulats un visa pour une visite familiale. Le nouveau formulaire sera disponible dans les mairies, comme les certificats d'hébergement, mais aussi dans les commissariats et les gendarmeries, afin de ne pas pénaliser les habitants des communes dont les maires s'opposent à l'accueil temporaire d'étrangers. L'attestation sera remise et visée sur présentation par l'hébergeant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Le nouveau document n'entrera en vigueur qu'après publication du décret d'application. Mais, dès à présent, le certificat d'hébergement est supprimé. Dans l'intervalle, les consulats examineront donc *« par tout moyen »* la réalité de l'accueil.

● **Visas.** Les consulats sont obligés de motiver les refus de visas pour certains étrangers comme les conjoints, parents *« à charge »* et enfants de Français, les familles de ressortissants de l'Union européenne, les bénéficiaires du regroupement familial, les étrangers autorisés à travailler en France, les enfants adoptés, les titulaires d'une rente d'accident du travail, les parents d'enfants français et les étudiants régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur.

Ces catégories ne représentent qu'une faible part des refus de visa pour la France. Pour les personnes concernées par le nouveau texte, la principale conséquence résidera dans la possibilité de s'appuyer sur les motivations des consulats pour saisir le Conseil d'Etat.

● **Étudiants.** Comme aujourd'hui, les étrangers souhaitant étudier en France devront d'abord trouver une place dans un *« établissement public ou privé reconnu par l'Etat »*. Mais la *« cohérence »* du cursus, nécessaire à l'obtension du visa, sera vérifiée non plus par les consulats de France mais par les services culturels des ambassades. Les refus, désormais justifiés par des éléments objectifs, ne pourront plus être fondés sur le simple *« risque migratoire »*. En pratique, il deviendra très difficile à l'administration de refuser un visa à un étudiant régulièrement inscrit. La loi prévoit également la délivrance d'un nouveau visa *« étudiant concours »* aux étrangers désirant s'inscrire dans un établissement dont l'accès est conditionné par le passage d'un entretien ou d'un concours. En cas de succès, les candidats ne seront plus contraints de retourner dans leur pays afin de solliciter un visa d'études. Le nouveau titre, délivré avant les épreuves de sélection, débouchera sur l'attribution d'une carte « étudiant » en cas de réussite.

● **Droit d'asile.** A l'asile classique, accordé en référence à la convention de Genève, s'ajoutent deux nouveaux dispositifs : *« l'asile constitutionnel »*, qui, en vertu du préambule de la Constitution, protège les combattants de la liberté, et *« l'asile territorial »*, accordé aux étrangers menacés de *« traitements inhumains ou dégradants »* dans leur pays. L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) examine désormais chaque demande à la double lumière de la convention de Genève et de la Constitution. Quant à l'asile territorial, accordé par le ministre de l'intérieur, il cesse d'être géré de façon quasi clandestine. Les demandeurs doivent s'adresser aux préfectures où ils seront entendus par un fonctionnaire *« spécialement formé »*, qui émettra un avis, tout comme le ministère des affaires étrangères. En cas de refus, le tribunal administratif pourra être saisi, mais ce recours n'empêchera pas la reconduite à la frontière.

● **Titres de séjour.** De nouvelles cartes spécifiques, valables un an, peuvent être délivrées aux scientifiques et aux artistes, ainsi qu'aux grands malades (si des soins adéquats ne peuvent leur être prodigués dans leur pays d'origine) et aux personnes disposant de *« liens personnels et familiaux »* en France. Une circulaire du 12 mai limite cette disposition *« à la seule famille nucléaire, à savoir une relation maritale et/ou une relation filiale »* établie en France depuis au moins cinq ans. Ce texte exige des preuves de la *« réalité »* et de l'*« intensité »* de la vie familiale. Il intègre le concubinage *« notoire »*, ancien et prouvé. Disposeront également d'une telle carte les personnes vivant en France depuis dix ans – et non plus quinze –, à l'exception des étudiants : certains célibataires déboutés de l'actuelle procédure de régularisation devraient trouver là une issue favorable. Ces titres de séjour donnent droit au travail et se transformeront, au bout de cinq ans, en carte de dix ans.

● **Droits sociaux.** Les allocations aux personnes âgées, aux adultes handicapés et de logement social sont étendues aux étrangers en situation régulière. Les prestations « vieillesse » peuvent être perçues même si l'assuré réside à l'étranger. Les retraités étrangers non-résidents en France ayant cotisé pendant au moins quinze ans peuvent bénéficier de l'assurance-maladie lors de séjours temporaires en France, si leur état de santé *« vient à nécessiter des soins immédiats »*. Ils disposent d'une carte valable dix ans, mais ne donnant pas droit au travail.

● **Mariages « mixtes ».** Le conjoint étranger d'un ressortissant français peut obtenir un titre de séjour immédiatement après le mariage, au lieu d'attendre un an, même s'il se trouve en situation irrégulière. Seule condition : être entré régulièrement en France.

● **Regroupement familial.** Les conditions de logement et de ressources exigées sont légèrement assouplies. Le préfet ne peut plus refuser le regroupement au seul motif des *« ressources insuffisantes »* si celles-ci dépassent le SMIC. Un demandeur peut également entamer la procédure de regroupement s'il prouve qu'il disposera, à l'arrivée de sa famille, du logement nécessaire. Les enfants nés d'une première union peuvent également plus facilement rejoindre leur parent vivant en France

● **Éloignement forcé.** La durée maximum de la rétention administrative passe de dix à douze jours. Le recours contre un arrêté de reconduite à la frontière pourra être déposé dans les quarante-huit heures (au lieu de vingt-quatre) suivant une interpellation. Les parquets ne pourront plus empêcher la remise en liberté d'un étranger par le juge. Enfin, l'identité de toute personne retenue ainsi que les date, heure et lieu où elle a été placée en rétention, devront être tenues *« à disposition des personnes qui en feraient la demande »*.

Ph. B. et N. H.

Fin avril, 49 000 personnes avaient été régularisées

C'EST une photographie déjà très nette de l'opération de régularisation, lancée le 24 avril, qu'a présentée, mardi 12 mai, devant la commission d'enquête sénatoriale sur les régularisations, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. L'image n'est pas encore tout à fait fixée, 36 000 dossiers attendant encore une décision. Mais *« comme le voulait l'esprit de la circulaire »*, a-t-il souligné, elle place au premier plan l'immigration familiale.

Sur les 108 515 dossiers traités fin avril, 48 901 cartes ont été accordées, 13 701 récépissés – qui préfigurent une réponse positive – ont été délivrés, et 45 913 rejets notifiés. Le taux de rejet s'élève donc à 42,31 %. Un chiffre qui devrait augmenter d'ici la fin du mois, les dossiers encore en attente étant souvent *« les plus difficiles »*.

Priorité, donc, à la famille. Les parents d'enfants nés en France, les conjoints de Français ou d'étrangers réguliers, les familles constituées de longue date et les jeunes entrés en France hors regroupement familial totalisent plus de 80 % des réponses positives. Avec 10 200 cartes ou récépissés reçus, les célibataires, qui constituaient près de la moitié des candidats, ne représentent plus que 18 % des élus.

Ce bilan consacre la récente montée en puissance de la communauté chinoise dans l'immigration en général, et dans l'immigration clandestine en particulier. Avec 10,2 % des titres accordés, ils viennent juste derrière les Algériens (14,4 %) et les Marocains (11,2 %), et nettement devant les Zaïrois, Maliens, Tunisiens et Turcs, traditionnellement nombreux en France. Le caractère très familial de cette immigration chinoise est illustré par le très faible nombre de refus (2,20 % du total).

EXAMEN DES RECOURS

L'opération ne sera véritablement achevée qu'une fois tous les recours examinés : recours gracieux dans les préfectures, hiérarchiques auprès du ministre, et contentieux devant le tribunal administratif. Déjà, les services du ministère ont reçu près de 7 000 recours hiérarchiques. Ils en attendent trois fois plus... Les recours contentieux ne font, eux, que commencer, le ministère ayant donné l'ordre d'attendre le 24 avril – soit trois mois après la publication de la circulaire sur les retours volontaires aidés des déboutés – avant de prendre les arrêtés de reconduite à la frontière. Mais déjà les premières décisions tombent *(lire ci-contre)*.

M. Chevènement a rappelé qu'une fois les arrêtés notifiés, les déboutés seraient inscrits au fichier des personnes à reconduire; mais *« rien de plus, sauf s'ils sont interpellés sur la voie publique »*. Aux sénateurs de l'opposition qui s'en étonnaient, il a indiqué que la moitié des demandes étaient le fait de personnes déjà inscrites au fichier *« mais que ni M. Debré ni M. Pasqua n'avaient pu reconduire »*. Le ministre a dénoncé, au passage, *« les contre-vérités »* et la *« fantasmagorie »* contenues dans certains appels, notamment le texte signé le 12 mai, dans *Le Monde*, par quatre artistes en faveur des sans-papiers : *« Jamais le gouvernement n'a parlé de régularisation générale. Rien n'est plus injuste que de prétendre que nous n'avons pas tenu nos promesses. » « Les 57 000 personnes déjà régularisées l'auraient-elles été sous le précédent gouvernement ? Evidemment non »*, a-t-il conclu.

Nathaniel Herzberg

Recours gagnant devant le tribunal de Nice

Le tribunal administratif de Nice a annulé, samedi 9 mai, l'arrêté de reconduite à la frontière pris par le préfet des Alpes-maritimes à l'encontre de Mohamed Ben Hadda, après le rejet de sa demande de régularisation. Le tribunal constate que ce Tunisien, arrivé en France en 1990, dépasse les sept ans de résidence exigés par la circulaire pour les célibataires. Les juges ajoutent que l'éloignement du jeune Tunisien, qui dispose d'une *« promesse d'embauche »*, porterait atteinte au droit à la *« vie familiale »* normale protégé par la Convention européenne des droits de l'homme. M. Ben Hadda *« est venu en aide à son père »* en mauvaise santé, soulignent-ils. Ils notent qu'il n'a *« plus d'attache familiale véritable dans son pays d'origine »*, et que le choix de la France *« correspond à une tradition familiale »*, son grand-père *« ayant lui-même été titulaire de la carte et de la médaille de combattant de l'armée française »*.

Patrick Weil, politologue

« La politisation extrême du dossier a pris fin »

« Quatre metteurs en scène et réalisateurs ont appelé hier dans *Le Monde* à une mobilisation pour empêcher la reconduite à la frontière des dizaines de milliers d'étrangers non régularisés par la circulaire Chevènement. Comment réagissez-vous à cette initiative, vous qui avez largement inspiré la politique du gouvernement en matière d'immigration ?

– Derrière une indignation compréhensible face à des situations individuelles dramatiques, il y a des amalgames inacceptables. L'immigration n'est pas l'esclavage et la nouvelle loi a été pensée indépendamment de l'opération de régularisation. L'appel de ces quatre artistes en faveur de l'ouverture des frontières masque une profonde méconnaissance des causes réelles des migrations. Ils semblent oublier que ce ne sont pas les politiques d'immigration qui contraignent les gens à quitter leur pays, ce qui est toujours une souffrance, mais les dysfonctionnements de l'économie internationale et le partage inégal des richesses, qu'ils se gardent bien d'évoquer. Ils en arrivent à défendre une politique libérale qui porte en elle, comme on l'a vu aux États-Unis, la mise en cause de la protection sociale.

– Comment justifiez-vous que des étrangers présents depuis des années en France soient menacés d'éloignement forcé ?

– Les quatre artistes évoquent des situations concrètes, en particulier celle des Algériens dont la vie est menacée en cas de retour, des couples homosexuels et des malades du sida. Or ces catégories vont précisément obtenir un statut plus protecteur grâce à la nouvelle loi. Plus généralement, la procédure d'appel devrait permettre un réexamen minutieux de chaque situation individuelle par le ministère de l'intérieur. Il reste que ceux qui, parmi les irréguliers, sont arrivés récemment en France et n'y ont aucun lien personnel devront faire l'objet d'une mesure d'éloignement.

– Vous avez souvent dénoncé les ravages que produit dans l'opinion le décalage entre les discours politiques sur l'immigration et la réalité. Ne se trouve-t-on pas précisément dans ce cas lorsque le ministre de l'intérieur promet la reconduite à la frontière aux quelque 70 000 étrangers déboutés de l'opération de régularisation ?

– Il y a le même déni de la réalité dans le raisonnement des défenseurs à tout crin des étrangers en situation irrégulière et dans le discours du ministre de l'intérieur. Les associations affirment qu'une régularisation générale ferait disparaître tous les illégaux. C'est faux, car d'autres illégaux remplaceraient immédiatement les travailleurs régularisés. Quant au ministre de l'intérieur, il prétend reconduire à la frontière tous les déboutés. C'est tout aussi faux.

– Alors comment tenir un discours de vérité ?

– Le ministre de l'intérieur est dans son rôle lorsqu'il affiche son objectif de renvoyer les irréguliers, mais il mentirait en se disant certain d'y parvenir. Parmi les personnes non régularisées, certaines, plus qu'on ne croit, partiront d'elles-mêmes ; d'autres chercheront à rester et seront peut-être interpellées en situation irrégulière. Mais aujourd'hui, malgré les efforts de l'administration, la grande majorité des étrangers en situation irrégulière ne sont pas renvoyés, pour différentes raisons : centres de rétention complets, refus de visa de retour par les consulats ou simple gestion humanitaire par la police. La vérité est que certains des déboutés poursuivront leur vie illégale. Ces quelques dizaines de milliers d'illégaux, que représentent-ils parmi les cent millions d'étrangers qui entrent chaque année en France ? A peine 20 % des entrées d'une journée.

– La loi Chevènement sur l'immigration vient d'être promulguée. Etes-vous pleinement satisfait de ce texte ?

– Je me retrouve dans la très grande majorité des dispositions adoptées par le Parlement. Mais il reste à accomplir la profonde réforme de l'administration qui seule permettra d'assurer concrètement les droits et les objectifs affichés par la loi. J'attends donc la publication des dispositions réglementaires pour juger définitivement. La difficulté vient de ce que certains ministères sont plus empressés à réformer chez leurs voisins que dans leur propre administration. C'est un défaut que l'on retrouve chez des militants, comme ces enseignants qui réclament l'ouverture des frontières à tous les étrangers mais les maintiennent strictement fermées dès qu'il s'agit de l'accès aux concours de recrutement dans leur profession ! L'addition de tels corporatismes a toujours abouti à ce résultat : le tiers-mondisme dans la parole et le restrictionnisme dans la pratique.

– Le gouvernement a introduit quelques dispositions restrictives à la fin de la discussion parlementaire. N'est-ce pas, au contraire, le signe d'une remise en cause de l'esprit initial du texte et d'un retour à la logique bureaucratique que vous avez dénoncée ?

– Si je suis globalement satisfait de la loi, quelques points du texte me paraissent absurdes. Ainsi, le texte prévoit que les Européens établis en France bénéficient d'une carte permanente après dix années de séjour, ainsi que je l'avais proposé. En adoptant cette mesure, on libère quelque trois cents postes de fonctionnaires. Or le gouvernement l'a soumise à une condition de réciprocité. Résultat : les Allemands et les Hollandais auront droit à une carte permanente, mais les Italiens, les Espagnols ou les Portugais n'y auront pas droit, alors qu'ils sont chez nous les plus nombreux. Au lieu de simplifier le travail des fonctionnaires, on va le compliquer inutilement puisqu'ils devront faire le tri entre les différentes nationalités européennes ! Je ne suis d'ailleurs pas certain que cette restriction soit conforme au traité de Rome.

> « Les associations affirment qu'une régularisation générale ferait disparaître tous les illégaux. C'est faux »

– Le traité d'Amsterdam prévoit que la politique d'immigration et d'asile puisse être « communautarisée », c'est-à-dire décidée à la majorité des pays membres de l'Union cinq ans après sa ratification. L'effet ne risque-t-il pas d'être dévastateur sur l'opinion ?

– La façon dont le traité d'Amsterdam a été négocié est incohérente. Le texte exige en effet que la décision de « communautariser » soit prise... à l'unanimité. Elle pourrait donc n'être jamais prise. Mais comme la possibilité en existe, la France est obligée de modifier sa Constitution si elle veut ratifier le traité. Les partis démocratiques ne veulent pas de référendum de peur de risquer une réponse négative. Et si le peuple a le sentiment que l'on transfère ces compétences importantes à l'Europe sans le consulter, on voit bien l'exploitation électorale qui pourra être faite. Il faut que, si réforme il y a, elle ait lieu, le moment venu, dans la clarté. Pourquoi ne pas envisager qu'à l'occasion de la ratification du traité d'Amsterdam, le Parlement impose qu'au moment du transfert de compétences à l'Europe, il soit saisi et donne son aval ?

– Vous vous donniez pour but d'aboutir à un consensus sur l'immigration et la nationalité. Or les projets de loi ont été rejetés par l'opposition et même par quelques membres de la majorité plurielle. N'est-ce pas un échec ?

– Depuis vingt ans, le consensus existait implicitement. Par malheur, tous les gouvernements ont cherché à masquer cette réalité en excitant l'opinion pour des raisons électorales. C'est à l'honneur du gouvernement actuel d'avoir vraiment recherché le consensus. Les enquêtes d'opinion, comme la tonalité de la campagne des élections régionales, montrent que cette méthode a convaincu une majorité de nos concitoyens et permis d'apaiser le débat. Certes, des divergences demeurent, mais elles portent sur l'application de principes communs. La politisation extrême du dossier a pris fin.

– Comment être si optimiste alors que le discours du Front national, qui ne cesse de donner le ton en la matière depuis quinze ans, reste payant électoralement ?

– Le raidissement de l'opinion sur l'immigration s'observe aussi dans des pays où les partis d'extrême droite sont inexistants. Dans le contexte français réputé particulièrement hostile, un gouvernement a réussi à faire passer une loi libérale.

La preuve est faite qu'il est possible de convaincre l'opinion de la nécessité d'une ouverture mesurée. Même s'il ne s'agit que de favoriser l'arrivée de certaines catégories d'étrangers, c'est la première loi de libéralisation des flux migratoires depuis vingt ans. »

Propos recueillis par Philippe Bernard

on est entrée en vigueur

هكذا من الإهمال

Les pouvoirs publics redoutent une progression des pics de pollution

La grève des agents de la SNCF a fortement accru le trafic automobile

Les conditions climatiques installées sur la France depuis une dizaine de jours favorisent considérablement la pollution atmosphérique. Des pics de pollution à l'ozone de niveau 2 ont été constatés dans une dizaine de villes, mardi 12 mai. Les préfets se sont contentés d'informer le public et les automobilistes, tandis que les réseaux de surveillance redoutaient une aggravation de la situation pour mercredi 13.

AVEC les premières chaleurs, les *pics de pollution à l'ozone sont de retour.* Depuis dimanche 10 mai, les villes de Strasbourg, Mulhouse, Marseille et Berre-L'Étang, Lille, Rouen, Chalon-sur-Saône, Fléville (près de Nancy), Moyeuvre (Moselle), ainsi que les communes rurales *du département du Gard* ont été successivement touchées par des pics de pollution de niveau 2. A Paris, le niveau 1 a été atteint, mardi 12 mai, pour le dioxyde d'azote et l'ozone. Selon Airparif, l'organisme de surveillance de l'air en Ile-de-France, mercredi 13 mai, la situation n'était *« pas très bonne »*, avec *« une forte remontée du NO2* [dioxyde d'azote] *à la tour Saint-Jacques »*, située au cœur de la capitale, et un *« vent très faible »* peu propice à la dispersion des polluants.

Les premières mesures prises par les préfets se sont cantonnées à l'information du public et aux conseils de modération pour les automobilistes. L'ensemble des réseaux de surveillance étaient en état d'alerte maximum mardi après-midi et les niveaux d'ozone et de dioxyde d'azote continuaient à monter. Les conditions climatiques installées sur la France depuis quelques jours – soleil, chaleur et vent faible – sont en effet « idéales » pour cette pollution photochimique qui voit le soleil transformer les polluants primaires, principalement issus des gaz d'échappement, en ozone. La grève des agents SNCF déclenchée le 12 mai à 20 heures risquait en outre, mercredi 13 mai, d'augmenter sensiblement la circulation automobile.

Depuis deux ans, les ministres de l'environnement ont tenté de mettre en œuvre des procédures de lutte contre la pollution permettant aux préfets d'agir dans l'urgence en cas de pic.

● **La loi sur l'air.** Présentée par Corinne Lepage, alors ministre de l'environnement du gouvernement *Juppé, la loi sur l'air du* 30 décembre 1996 est la première tentative législative à limiter les émissions polluantes. La loi reconnaissant à chacun le droit de *« respirer un air qui ne nuise pas sa santé »* organise la surveillance de la qualité de l'air, la protection des citoyens et les mesures d'urgence. Les organismes des surveillance de la qualité de l'air sont tenus d'informer périodiquement la population des émissions polluantes. Depuis le 1er janvier, les villes de plus de cent mille habitants sont équipées d'un réseau de capteurs des principaux polluants. L'ensemble du territoire devra en être équipé avant l'an 2000.

D'ici à la fin juin, toutes les agglomérations de plus de deux cent cinquante mille habitants devront mettre en place un plan de protection de l'atmosphère (PPA). De leur côté, les préfets de région doivent fixer, dans le cadre d'un plan régional de la qualité de l'air (PRQA), des orientations permettant de prévenir ou de réduire la pollution atmosphérique et d'atteindre des objectifs de qualité préétablis.

Enfin, toutes les grandes agglomérations de plus de cent mille habitants devront se doter d'un plan de déplacement urbain (PDU) afin de définir les modalités de l'organisation des transports visant à diminuer le trafic automobile, développer les transports collectifs et les moyens de déplacement moins polluants. Les trois premiers *décrets d'application de la loi sur* l'air ont été publiés au *Journal officiel* du 13 mai.

● **Circulation alternée.** Le mercredi 1er octobre 1997, Paris vivait sa première journée de circulation alternée. Cette mesure, prévue par la loi sur l'air dans l'attente de l'instauration de la « pastille verte », prévoit qu'en cas de pollution avérée de niveau 2, c'est-à-dire en cas de risque de passage au niveau 3 au vu des conditions climatiques, le dispositif de circulation alternée par plaques minéralogiques doit être déclenché. Les jours pairs, seules les plaques paires peuvent rouler ; les jours impairs, c'est l'inverse. Seuls les véhicules utilitaires, d'urgence ou pratiquant le covoiturage à trois personnes sont autorisés à rouler sans restriction. Les contrevenants s'exposent à une amende de 900 francs. Le 1er octobre 1997, la mesure avait permis d'enregistrer une réduction de la circulation estimée à 15 %.

● **Pastille verte.** Prévue par la loi sur l'air, ce sytème de marquage des véhicules les moins polluants entrera en vigueur le 1er août : la pastille sera *envoyée par La Poste* aux propriétaires de véhicules à essence catalysés, de diesels catalysés depuis 1997 et de voitures à carburant propre (GPL, GNV, électricité). Environ 7,7 millions de véhicules devraient recevoir le sésame vert qui les autorisera à rouler en cas de pic de pollution. Les autres devront se soumettre à la circulation alternée. Cette double mesure devrait aboutir à laisser *rouler 85 % des véhicules.* Enfin, la pastille verte ne sera pas définitivement acquise : les conditions de son obtention évolueront en fonction des réglementations sur les émissions de polluants. Le programme européen « Auto-oil » prévoit ainsi une réduction des émissions par véhicule de 30 % d'ici à l'an 2000. Une renégociation de la directive sur l'air est en cours à Bruxelles, qui devrait aboutir à un abaissement des normes d'émission autorisées.

Sylvia Zappi

Le FLNC-canal historique menace de reprendre ses actions violentes

Il a revendiqué l'attentat de Marseille

L'ATTENTAT perpétré, vendredi 8 mai, contre le siège du conseil régional de Provence-Alpes-Côte *d'Azur, à Marseille,* a *été revendiqué,* mardi 12 mai, par le FLNC-canal historique, branche armée du principal mouvement nationaliste, A Cuncolta. Une charge de plusieurs kilos avait fait voler en éclats une fenêtre et une porte du conseil régional ainsi que des vitres d'un bâtiment de bureaux. Selon les autorités, l'absence de blessés relevait d'un pur hasard, l'endroit étant un lieu de passage *fréquenté.*

Adressé à l'AFP, à Bastia (Haute-Corse), le communiqué authentifié indique que si le mouvement clandestin avait déjà rompu officiellement la trêve, le 26 janvier, l'assassinat, le 6 février, du préfet de la région corse, Claude Erignac, avait suspendu les actions militaires. *« Cet événement grave nous a conduits à respecter une période d'observation de trois mois. Nous reprenons aujourd'hui le fil de notre combat militaire. »*

Ce mouvement livre, par ailleurs, son analyse sur les initiatives des pouvoirs publics pour rétablir l'Etat de droit sur l'île. Des enquêtes administratives et judiciaires *ont récemment mis en* cause certains élus corses et des responsables du monde agricole. *« Le paradoxe est dans le fait que l'Etat français accuse aujourd'hui ses complices d'hier, ceux qui lui ont permis durant ces trente dernières années de maintenir en état de sous-développement une région d'Europe. »* Malgré cette appréciation, le secrétaire général de A Cuncolta, François Santoni, écroué *depuis le 23 décembre 1996 à Paris,* pour une affaire de racket, a transmis à l'organe de presse de son mouvement, U Ribombu, un texte dans lequel il prend la défense des personnes mises en cause.

Jean Glavany, vice-président de l'Assemblée nationale et président de la commission d'enquête sur la Corse, a estimé, mercredi 13 mai, sur RTL, que les menaces du FNLC-canal historique de reprendre son *« combat »* sont *« à prendre au sérieux ».*

J. Fo.

Mme Guigou crée une nouvelle procédure de « compensation judiciaire »

ENTRE les deux volets les plus attendus de la réforme de la justice – la refonte du Conseil supérieur de la magistrature hier, le parquet et la présomption d'innocence demain –, Elisabeth Guigou a glissé des dispositions plus techniques qui seront examinées, mercredi 13 mai, par le conseil des ministres. Ce texte n'a pas la portée symbolique des autres réformes, il suscitera sans doute des débats moins enflammés au Parlement mais il touche très directement au quotidien des juridictions. Il instaure notamment un mécanisme nouveau – la compensation judiciaire – qui crée une troisième voie entre le classement sans suite pur et simple et la comparution devant un tribunal.

Actuellement, le principe de l'opportunité des poursuites offre au procureur une alternative assez radicale. Il peut, soit classer, ce qui prive la victime et l'auteur de toute suite judiciaire, soit engager des poursuites, ce qui lance une procédure complexe lorsque les faits sont mineurs. Pour éviter ce système du « tout ou rien », les tribunaux ont peu à peu inventé en tâtonnant une troisième voie. Classement sous condition, rappel à la loi, médiation pénale : ces solutions expérimentées ici et là ont l'avantage d'offrir une réponse judiciaire sans mettre en route la mécanique souvent lourde du procès.

En 1993, une première loi est venue consacrer cette pratique inventée sur le terrain. Aujourd'hui, la ministre de la justice souhaite développer et encadrer ces innovations qui permettent, selon l'exposé des motifs, *« d'assurer la réparation du dommage causé à la victime, de mettre fin au trouble résultant de l'infraction ou de contribuer au reclassement de l'auteur des faits ».* Le projet de loi instaure donc un nouveau mécanisme qui s'appliquera aux vols simples, aux violences, aux menaces, au dégradations et aux port d'armes prohibées, tous délits qui sont punis d'une peine d'emprisonnement de moins de trois ans.

En plus des possibilités actuelles – rappel à la loi, orientation vers une structure sanitaire ou sociale, régularisation de la situation, réparation du dommage –, le procureur pourra proposer le versement d'une indemnité de moins de 10 000 francs, la restitution de l'objet en cause, la remise du permis de conduire ou de chasse pour une durée maximum de quatre mois ou la réalisation d'un travail au profit de la collectivité pour une durée maximum de soixante heures. Avant de donner son accord, la personne pourra bénéficier de l'assistance d'un avocat.

Une procédure un peu semblable – l'*« injonction pénale »* – avait été proposée par Pierre Méhaignerie, alors garde des sceaux, mais elle s'était heurtée en 1995 à l'opposition du Conseil constitutionnel, qui estimait que le texte donnait au parquet les pouvoirs d'un juge. Pour éviter ces critiques, le texte oblige le procureur à faire valider la compensation judiciaire par le président du tribunal.

LE JUGE UNIQUE

Le projet de loi de Mme Guigou prévoit aussi de limiter la portée de la réforme du juge unique en matière correctionnelle adoptée en 1995 sur proposition de M. Méhaignerie. Pour éviter qu'un magistrat puisse prononcer seul des peines pouvant aller jusqu'à dix ans d'emprisonnement, le texte exclut de cette procédure les délits commis en état de récidive. Le juge unique pourra en outre renvoyer une affaire devant le tribunal correctionnel « classique », composé de trois juges, si l'affaire est complexe.

Enfin, le projet simplifie des règles de procédure pénale en limitant, par exemple, la durée de l'enquête de flagrance à quinze jours, en modifiant le régime des nullités ou en réduisant la durée de conservation des objets saisis de trois ans à trois mois. Pour renforcer l'entraide judiciaire internationale, les procureurs généraux pourront désormais, au sein de l'espace Schengen, transmettre les demandes et les retours des pièces d'exécution concernant les commissions rogatoires délivrées en urgence.

Anne Chemin

Xavier Dugoin a été condamné à 18 mois de prison avec sursis

XAVIER DUGOIN, ancien président (RPR) du conseil général de l'Essonne, a été condamné, mardi 12 mai, à 18 mois de prison avec sursis, 300 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité par le tribunal correctionnel d'Evry pour *« détournements de fonds publics »*, *« abus de confiance »* et *« faux »*. Xavier Dugoin était notamment poursuivi pour avoir, d'avril 1993 à décembre 1995, fourni à son épouse un emploi fictif au conseil général, rémunéré 22 000 francs par mois. Celle-ci a été condamnée à 300 000 francs d'amende pour recel. M. Dugoin a aussi été reconnu coupable d'avoir fait financer par le conseil général, pendant plusieurs années, le salaire de sa femme de ménage ainsi que des billets d'avion pour ses proches et lui-même. Le tribunal a estimé que le couple *« avait utilisé des fonds publics pour nourrir un enrichissement personnel conséquent »*. L'ancien directeur de cabinet de M. Dugoin, Alain Fournier, a été condamné à 30 000 francs d'amende.

Le substitut du procureur, Gilbert Cervoni, avait requis une peine de deux ans et demi de prison dont huit mois ferme, 200 000 francs d'amende et trois ans d'inéligibilité contre Xavier Dugoin. Contre son épouse, il avait demandé 18 mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende. Six mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende avaient été requis contre Alain Fournier. L'avocat de M. Dugoin, Mᵉ Alexandre Varaut, a annoncé qu'il allait faire appel de ce jugement.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : deux nouvelles perquisitions ont été effectuées à la mairie de Paris,** les 4 et 6 mai, par les policiers du 8ᵉ cabinet de délégations judiciaires, dans l'enquête sur le financement du RPR, indique *Le Canard enchaîné*, dans son édition du 13 mai. Une précédente perquisition avait eu lieu, le 27 avril, au cabinet du maire, après la mise en évidence du recrutement, par le RPR, de salariés pris en charge par la Ville de Paris (*Le Monde* du 5 mai).

■ **VIOLENCE : deux hommes de 30 et 34 ans, accusés du viol d'un adolescent,** commis vendredi 8 mai en Seine-et-Marne, ont été écroués mardi 12 mai à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). La victime, un jeune Roumain en situation irrégulière âgé de 17 ans, avait rencontré ses agresseurs à Paris dans la soirée de jeudi. Les deux hommes l'avaient emmené en voiture sous prétexte de lui proposer un travail.

■ **DIFFAMATION : Jean-Marie Le Pen a été débouté, jeudi 7 mai, de son action en diffamation contre *Le Monde*,** engagée après la publication d'un article relatant les incidents survenus au cours d'un déplacement du leader du Front national à Mantes-la-Jolie (Yvelines). L'article évoquait l'agression commise par M. Le Pen, devant les caméras de télévision et les photographes, de la candidate socialiste Annette Peulvast-Bergeal (*Le Monde* daté 1ᵉʳ-2 juin 1997). La 17ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris a estimé que l'auteur de l'article, notre collaborateur Jean-Claude Pierrette, avait rapporté *« une preuve convaincante »* de ce qu'il avait écrit.

Le procès des coaccusés de l'assassinat de Yann Piat se focalise autour du « système Sercia »

Le vice-président du conseil général du Var est mis en cause par plusieurs élus

C'est tout le système politico-mafieux du Var qui a fait irruption, mardi 12 mai, devant la cour d'assises du Var. Principale personnalité mise en cause, « Jo » Sercia, l'ancien vice-président du conseil général du Var, qui devait être entendu mercredi par la cour. En arrière-plan, le caïd toulonnais Jean-Louis Fargette et les liens, pour le moins étroits, qu'il entretenait avec l'adversaire politique de Yann Piat.

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Il y a ceux qui bafouillent, mâchent leurs mots, ont subitement oublié d'être causant. Ceux pour qui le silence va de pair avec une étrange surdité. Ceux dont le président Dominique Bréjoux dit arracher les dépositions *« au forceps »*. Et il y a ceux qui parlent, d'un jet : *« Il s'agit d'un système qui a quarante ans d'âge. Il est encore en place. On pourra faire des assises toutes les trois semaines, ça continuera »*...

PROCÈS

Dominique Vescovali, un des « patrons » du RPR dans le département quand Yann Piat, officiellement investie par l'UDF et son parti, caracolait dans les sondages, assène, mardi 12 mai, ses images fortes à la barre des assises du Var. L'assassinat de Yann Piat, dit-il, est *« un crime politique, collectif »* commis dans un département, *« où la gymnastique du muscle l'emporte sur la gymnastique de l'esprit »*, *« où la corruption est une méthode, l'intimidation une règle de vie publique »*. Un meurtre perpétré, selon lui, dans un *« monde dérégulé, déglingué »* : l'univers politique varois frayant dans les eaux usées de la voyoucratie.

Edifiant cocktail politico-mafieux qui suinte ainsi des dépositions qui s'enchaînent, depuis quelques jours, devant la cour d'assises du Var. Ancien maire (PS) d'Hyères (de 1978 à 1983), Gaston Biancotto, rapporte le président Bréjoux, confiait sans fard lors de l'instruction : *« Il est difficile d'être élu sur les communes du littoral sans rechercher l'appui de pouvoirs d'influence. Pour être clair, le milieu. »*

Plongée dans le microcosme varois au cours des années 80, Yann Piat voulait *« régler son compte »* à cet univers-là, rappelle Dominique Vescovali. Inlassablement, la cour d'assises revient sur les étapes du *« combat »* de la parlementaire : son éviction de la liste UDF-RPR des régionales en 1992, malgré ses demandes auprès du patron du conseil général, le président-roi Maurice Arreckx ; son élection aux élections législatives de 1993, malgré sa marginalisation par les caciques locaux, qui soutenaient, contrairement aux directives des états-majors parisiens, son rival dissident, Joseph Sercia, alors vice-président du conseil général (*Le Monde* du 9 mai). Enfin, ultime étape, presque concomitante de son assassinat : sa *« stratégie de conquête »* de la municipalité d'Hyères.

« Elle recevait des coups de fils anonymes, confie Claude Rollandin, ancien collaborateur de Yann Piat. *On lui disait :* " Si les législatives étaient ton gagne-pain, les municipales t'y touche pas ! " » Menaces, cercueils, chats crevés, grenade jetée contre sa permanence... Les « incidents » s'étaient déjà multipliés avant la campagne des législatives, ponctuée le 16 mars 1993 d'une bagarre organisée à l'issue de l'un de ses meetings électoraux. Sur des photographies, on avait reconnu des proches du caïd toulonnais Jean-Louis Fargette, en exil à San Remo (Italie), qui assuraient le service d'ordre et le collage d'affiches du candidat Sercia.

« Jo » Sercia. Un nom qui revient comme un leitmotiv, cerné par la rumeur qui taillerait volontiers à son propriétaire les habits du parfait commanditaire. Exclu du RPR en 1988, dissident du PR en 1993 contre Yann Piat, condamné le mois dernier à trois ans de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour « trafic d'influence aggravé » et « abus de confiance », Joseph Sercia a été mis hors de cause par la justice. Il devait être entendu comme témoin mercredi 13 dans la matinée.

« [Les législatives de 1993], *c'était une campagne d'une violence jamais vue,* se souvient Dominique Vescovali. *Une campagne sur fond de commandos. Grâce à Dieu, Sercia a été battu. Je n'imagine pas la victoire de troupes venues d'ailleurs sous la responsabilité de Jean-Louis Fargette par délégation de Maurice Arreckx. Il aurait été élu par le milieu. »* Le responsable du RPR varois pointe *« la passivité complice indigne des élus du peuple »* et témoigne du *« climat de haine »* qui s'était progressivement installé. *« Les paillettes et les gourmettes tenaient le haut du pavé »*, dit-il. Il dénonce l'influence des *« vociférateurs de bar-tabac avec roulement d'épaules avantageux »* susceptibles, par leur langage, d'enrôler *« une bande de mongoliens du cerveau qui ne savait pas ce qu'ils faisaient* (...). *On dit tuer, éliminer, débarrasser comme s'il s'agissait de boire un pastis et par capillarité, ça arrive aux oreilles d'inconscients qui vont tuer »*.

LA JEUNE FILLE EN NOIR

La fille de la victime, Angélique Piat, vingt ans, évoque à nouveau les tentatives d'intimidation, les menaces anonymes, les coups sur les volets la nuit, les passages de motos au ralenti devant sa maison, les miroirs brisés devant la porte du domicile du Mont des oiseaux. La jeune fille en noir parle de la *« peur »* de sa mère, ajoute qu'un ami policier municipal dormait sur le canapé. *« Ma mère avait dit au préfet* [du Var] *qu'elle était menacée. Elle voulait que des voitures passent dans le Mont des oiseaux. Mais elle a été assassinée et il n'y avait personne »*. *« Elle avait une peur constante, latente »*, dit Gil Bernardi, maire (div. d.) du Lavandou.

Au bureau, rapportent encore les secrétaires, Yann Piat évitait de tourner le dos aux fenêtres, demandait à ce que l'on tire les rideaux. Deux jours avant sa mort, elle réclamait une grille de protection pour sa permanence. Et, lorsque trois semaines auparavant elle envisageait de faire un communiqué sur l'insécurité, elle lâchait à son attachée parlementaire : *« Ne le faites pas trop dur, sinon je vais me faire flinguer. »*

Plusieurs témoins affirment encore que des démarches auprès du procureur de la République seraient restées vaines. *« Elle tirait des sonnettes d'alarmes »*, indique Gil Bernardi. Expliquant qu'il traitait les dossiers de contentieux électoral, Sylvain Garant, son avocat s'étonne pour sa part de certaines décisions locales : *«* [Yann Piat] *pensait qu'au palais de justice de Toulon, on rendait davantage de services que de jugements »*...

Quand Angélique Piat, alors âgée de seize ans, apprit la mort de sa mère, indique Philippe de Canson, la jeune fille s'est spontanément exclamée : *« C'est Sercia ! »* Bien que non interrogée sur cette petite phrase prononcée le soir-même de l'assassinat, Angélique Piat rappelle par ailleurs que sa mère avait engagé une procédure d'ingérence contre son rival.

Sercia était *« plus proche de la magouille politique qu'autre chose »*, *« entouré d'hommes de main qui relèvent de la fripouille nocturne de Hyères »*, affirme Jean-Louis Banès, adjoint au maire de Hyères, sympathisant de Yann Piat. *« Il est malhonnête »*, affirme plus difficilement Alain Borello, un autre adjoint, craintif. Qualifié de *« serciste repenti »* par l'avocat général, Roland Greuzat, ancien membre du cabinet de Joseph Sercia, décrit le système du rival de Yann Piat de l'intérieur. Selon lui, les proches de Jean-Louis Fargette *« semblaient régner en maîtres sur sa permanence »* et Sercia *« n'était qu'un pion »*. Il mentionne d'autres *« allégeances »* et l'appartenance de l'ancien protégé de Maurice Arreckx à la Grande loge nationale de France (GLNF).

En 1992, Léopold Ritondale, maire de Hyères depuis 1983, avait envisagé de se présenter aux cantonales face au candidat sortant Joseph Sercia, qui avait quitté sa majorité municipale en 1988. Des inconnus l'avaient à cette époque agressé à coups de battes de base-ball. A la barre, les questions glissent sur la mise impeccable, bleu ciel, liseré jaune à la pochette, de ce petit septuagénaire aux cheveux gominés tirés en arrière qui dit *« ne pas savoir lire dans les énigmes »*.

Léopold Ritondale peine à établir un quelconque lien entre cette agression de 1992 et la vie politique locale, même si, bousculé, il laisse entendre que, les auteurs arrêtés, *« le reste ne se serait pas reproduit »*. *« Ecoutez ! Moi, j'ai déposé plainte... L'affaire a été classée sans suite. J'ai dit peut-être que ça a été politique... Mais comment voulez-vous que je puisse deviner si on ne me le dit pas ? »* *« Trois jours après son agression,* remarque Dominique Vescovali, *Ritondale n'était plus candidat aux cantonales. Quand même, c'est troublant... »*

Jean-Michel Dumay

Spectaculaire division au sein de la défense

En fin d'audience, mardi 12 mai, Mᵉ Michel Cardix, avocat de Gérard Finale, présenté comme le commanditaire de l'assassinat de Yann Piat, a dénoncé *« une tentative inadmissible de déstabilisation »* de son client émanant du banc même... de la défense. Mᵉ Cardix a obtenu la lecture publique de deux courriers, datés de janvier et mai, d'un détenu de la maison d'arrêt de Grasse – dont il a demandé l'audition –, qui font état de *« fortes pressions »* de Mᵉ Guidicelli, avocat de Lucien Ferri, accusé d'avoir tiré sur la voiture de Yann Piat, pour que Gérard Finale change sa position – le patron du Macama nie sa participation depuis le début – et écarte son conseil au profit d'un avocat corse recommandé.

Mᵉ Cardix s'est inquiété de cette *« tentative de déstabilisation* en mentionnant que Mᵉ Guidicelli était aussi l'avocat des frères Perletto, dont il a été dit à l'audience qu'ils pouvaient être les truands à l'origine du *« tuyau »* ayant orienté les enquêteurs sur la « bande du Macama ». Mᵉ Guidicelli, relevant que *« son honneur et sa probité étaient en cause »*, a qualifié l'auteur des courriers de *« mythomane »*. Le président Bréjoux a décidé de saisir le bâtonnier du barreau de Draguignan.

Les trous de mémoire des témoins de la mort de Brahim Bouraam

LES TÉMOINS qui défilent devant la cour d'assises de Paris, mardi 12 mai, ont, semble-t-il, la mémoire aussi courte que la coupe de cheveux qu'ils portaient, le 1ᵉʳ mai 1995. Ce jour-là, en marge de la traditionnelle manifestation du Front national, Brahim Bouraam est mort noyé dans la Seine (*Le Monde* du 13 mai). Participant au défilé, Mickaël Fréminet est accusé du meurtre. Trois autres manifestants sont poursuivis pour *« non-assistance à personne en péril »*.

En croisant les souvenirs de la dizaine de témoins présents dans la manifestation frontiste, originaire, comme les quatre accusés, de la région de Reims, la cour attend des éclaircissements sur ce qui s'est réellement passé entre le pont du Carrousel et les berges de la Seine, là où le drame s'est noué.

Mais, les témoins n'ont plus guère de mémoire. *« Je n'ai pas vu les faits, je n'ai rien entendu »*, c'est en substance ce qu'ils sont venus dire à la barre. Le déroulement du défilé ? *« Je suis arrivé en car au lieu de rendez-vous, j'ai marché dans le défilé, je me suis arrêté à l'angle du pont du Carrousel et du quai du Louvre, j'ai attendu et j'ai repris ma place dans la manifestation. »* La cour n'en saura pas plus. Les témoins sont formels : ils n'ont pas entendu les insultes proférées par certains en direction des *« pédés »* ou des *« Arabes »* qui flânaient sur la berge en contrebas. Ils ne se souviennent pas que David Halbin, l'un des accusés, a lancé à la cantonade : *« Venez, on va leur péter la gueule »*. Ils ne savent pas plus qui, à ce moment-là, a quitté la manifestation précipitamment pour s'engager sur le quai du Louvre. Ni même combien de membres de ce groupe détaché sont descendus sur les berges, en aval du pont pour *« taquiner »* Brahim Bouraam. D'ailleurs, disent-ils, ils n'ont appris la mort du jeune Marocain qu'à leur retour à Reims, en écoutant le journal télévisé. Et encore ne savaient-ils pas que l'un des leurs était impliqué.

« C'EST LOIN... »

Face à ce discours, plusieurs fois répété, le président Yves Corneloup perd patience. *« Décidément, la cour d'assises n'est pas un lieu où souffle la mémoire »*, lâche-t-il, exaspéré. Confrontés à leurs déclarations plus circonstanciées, recueillies peu après les faits par les services de police, les témoins ne se laissent pas déstabiliser. Ils bredouillent quelques mots gênés puis se reprennent : *« Je ne me souviens pas avoir dit ça, mais c'est loin... »* Si loin, que certains ont même oublié qu'ils évoluaient alors dans le milieu skinhead de Reims ou dans la mouvance de l'extrême droite. Pressés de questions, ils s'expliquent malgré tout sur leurs engagements. *« C'est vrai, il y a trop d'étrangers en France »*, affirme l'un. *« J'étais dans un groupe mais je ne partageais pas les idées à 100 %, c'était pas politique, mais une bande de jeunes »*, précise un autre. *« Un skin ça tient des propos racistes »*, reconnaît un troisième. *« Au PNFE où je militais, la ratonnade c'est dans l'ordre des choses »*, admet un dernier.

De cette époque ils ne veulent garder que les bons souvenirs. Comme ce voyage vers Paris, le 1ᵉʳ mai 1995, l'occasion de *« s'amuser »*, *« de changer d'air »*, *« de sortir sans dépenser trop d'argent »*, *« d'être tranquille avec des copains »*. Pour ce faire, le groupe de Reims emporte dans le car des munitions. En l'occurrence des cannettes de bière, par dizaines. Elles sont vite vidées pendant le trajet. Les uns en boivent trois ou quatre, d'autres douze à quinze. Un seul avouera n'avoir rien bu : *« J'ai dormi pendant tout le voyage. La veille, j'avais fait la fête et j'avais déjà pas mal bu »*. Boulevard Saint-Germain, lieu de départ de la manifestation, le groupe traîne un peu. *« On s'est pratiquement arrêtés dans tous les cafés qui se trouvaient sur le parcours,* raconte un témoin. *Dès que l'un d'entre nous rentrait dans un bar, on suivait. »* La bière, là encore, coule à flot. Non plus en cannette mais en « baron », un récipient d'un litre à chaque commande. *« Alors, c'est sûr, sur le pont du Carrousel, on était gais, un peu partis, un peu chauds »*.

Acacio Pereira

Marseille veut s'affirmer comme une capitale culturelle

Une convention de développement culturel est signée, vendredi 15 mai, entre la ville et l'Etat. Trois nouveaux grands équipements – bibliothèque régionale, cité des arts, centre du patrimoine – vont être installés. Reste l'inquiétude sur le contenu de la politique à mener

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (UDF), et le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Paul Proust, doivent signer, vendredi 15 mai, une convention de développement culturel entre l'Etat (ministère de la culture et de la communication) et la ville. Cette signature, annoncée comme imminente en novembre 1996, a été reportée quatre fois depuis. Entre-temps, le Musée César promis aura disparu, noyé dans les trésors archéologiques de l'emplacement choisi pour son implantation, dans une convention – si contraignante qu'elle en devint caduque – et enfin dans quelques susceptibilités. Une salle du Musée d'art contemporain accueillera les 19 œuvres rescapées.

Pour le reste, le texte a peu évolué et se propose toujours d'*« accompagner l'évolution urbaine et l'innovation culturelle »*. Concrètement, cela signifie que trois grands équipements seront intallés dans les trois zones de la ville en pleine évolution : le centre-ville accueillera la bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) qui occupera l'ancien Théâtre de l'Alcazar, au cœur du quartier Belzunce en pleine réhabilitation. Les quartiers Nord, où est localisé le « grand projet urbain » – forme locale de la politique de la Ville –, accueilleront la Cité des arts de la rue qui fédérera des associations professionnelles qui y sont déjà implantées, comme Générik Vapeur ou Lieux Publics. La bibliothèque de Saint-Antoine viendra combler un manque cruel de livres dans ces mêmes quartiers. Enfin, dans l'espace qui court du port à la gare et vit sous l'emprise de l'établissement public Euroméditerranée, les friches de la Belle-de-Mai seront redéfinies et redessinées, les lignes du nouveau TGV empiétant sur leur territoire.

Dans ces mêmes anciennes usines de la Seita, seront installées les archives de la Ville de Marseille et un centre interégional de conservation et de restauration du patrimoine.

La convention prévoit aussi une participation de l'Etat à la restauration d'un patrimoine immobilier longtemps méprisé. En matière de *« formes innovantes »* de la création artistique, Etat et Ville ont *choisi de privilégier le Groupe de* musique expérimentale de Marseille (GMEM), l'Association pour la musique innovante (AMI), l'ensemble Musicatreize (répertoire musical contemporain) et le Groupe de recherche sur l'improvisation musicale (GRIM).

Tout cela n'est pas exclusif des aides maintenues à d'autres structures. Pour le théâtre, on insiste sur la formation, avec l'arrivée de la troisième année de l'école de Cannes et l'accueil d'un atelier d'écritures scéniques. Cette convention est conclue pour une durée de quatre ans et une annexe financière pour 1998 précise, poste par poste, que l'Etat dépensera 28,7 millions de francs et la Ville 31,7 millions.

UN MANQUE D'INITIATIVE

Dans les milieux politiques et culturels de Marseille, on accueille plutôt favorablement cette signature : elle ne fait que combler un retard considérable en équipements et le choix de leur nature et de leur emplacement est estimé plutôt judicieux.

Mais cela ne fait pas taire les critiques sur la politique culturelle de la municipalité UDF-RPR. Premier reproche : un manque de transparence qui fait que l'opposition municipale ne dispose pas du texte dans sa dernière configuration. Le grand débat espéré sur la politique culturelle en est, selon l'opposition, rendu impossible. Mais les acteurs culturels, et même ceux qui sont directement intéressés, se sentent aussi tenus à l'écart : ils ne disposent pas plus d'un texte où leur sort est scellé. Deuxième critique, celle-là aussi entendue dans l'opposition et chez l'essentiel des intervenants culturels, animateurs ou créateurs : la Ville ne fait que suivre ce qui existe déjà et que l'Etat encourage.

Ivane Eymieu, adjointe UDF à la culture, en conviendrait presque : *« J'ai toujours dit que nous n'arrivions pas dans un désert culturel »*, répète-t-elle, et elle précise, en soulignant l'effervescence culturelle de la cité : *« Nous mettons juste un peu de cohérence dans ce qui était parfois brouillon. »* Aveu discret que le processus d'émergence de la cité comme capitale culturelle avait bien été perçu et encouragé par la précédente municipalité.

Troisième reproche : le budget de la culture, amputé de 5 % l'an dernier, reste stationnaire depuis. Au-delà des chiffres, c'est un manque d'initiative qu'on critique le plus. *« Il faudrait un geste fort, qui ne se contente pas d'accompagner ce qui a été créé avant »*, soutient un responsable d'institution, qui résume ainsi l'essentiel de ce que pensent ses camarades de corporation.

Mais une inquiétude a jailli, vivement, après qu'Ivane Eymieu eut été la seule responsable politique de la droite classique des Bouches-du-Rhône à envisager d'accepter les voix du FN lors de l'élection du président de région. Une pétition *circule dans les milieux culturels* en réaction à cette affaire, qui salue les choix de *« Michel Vauzelle, Lucien Weygand, François Léotard, Jean-François Mattei, Renaud Muselier et de tous les élus de droite ou de gauche qui sont restés conformes à leurs convictions républicaines »*. Et elle demande à tous les *« responsables politiques »*, de refuser l'*« aventure »* de l'alliance avec le FN *et sa croisade contre la « dictature de gauche sur la culture »*.

Le texte-manifeste a été signé par l'essentiel des poids lourds et légers de la culture à Marseille et en région. Il exprime au fond le désir que le travail des acteurs culturels ne soit pas considéré comme une action de communication parmi d'autres sans que son contenu, *« qui oppose au vide l'énergie de la découverte, du doute, de l'invention, de l'imaginaire »*, soit réellement pris en compte.

Michel Samson

Tempête à l'Opéra

MARSEILLE
de notre correspondant

La nomination du nouveau directeur de l'Opéra municipal, qui, à la fin du XIXe siècle, avait déclenché une crise politique locale, a récemment provoqué quelques remous. Cette vénérable institution, qui emploie 363 salariés à statuts divers, absorbe à elle seule 40 % du budget annuel de la culture (hors salaires). Elle reçoit chaque année 80 000 spectateurs dans sa salle qui *contient 1 800 places.*

Le départ d'Elie Bankalter, dont la gestion avait été critiquée par la chambre régionale des comptes, a ouvert une crise de succession. L'administrateur Jean-Jacques Chazalet, par ailleurs directeur adjoint des affaires culturelles de la ville, fut chargé par intérim de la programmation artistique : celle-ci est établie jusqu'en 2001. La mairie lui rendit hommage, mais ne le nomma pas directeur, le trouvant trop lié à la gestion antérieure.

En décembre 1997, 170 membres du personnel *s'adressaient à « Madame l'adjoint »*, Ivane Eymieu, affirmant leur désir de voir M. Chazalet, qu'ils considéraient *« comme un directeur artistique de haute qualité, (…) prendre la responsabilité de la gestion artistique de l'Opéra de Marseille »*. Josette Ventre, l'influente secrétaire générale des municipaux Force ouvrière, soutint la même demande et le Club lyrique poussa dans le même sens. Rien n'y fit et, le 2 février 1998, le maire annonçait au conseil municipal qu'il avait choisi Jean-Louis Pujol, directeur du Centre culturel français de Hambourg, longtemps administrateur du festival d'Aix, *« dont le curriculum vitae m'est apparu tout à fait acceptable et qui connaît bien tous ces domaines »*. Son atout ? Bien *connaître la mairie, être familier du sérail et avoir un* projet d'Opéra méditerranéen, perspective plus réaliste qu'un Opéra régional dont personne ne veut.

C'est « un électrochoc », explique un connaisseur de la maison. En tout cas, il n'y a pas eu de réponse aux pétitions et Ivane Eymieu oppose toujours un *no comment* à toute question sur cette nomination. La nomination de Mme Pietragalla à la direction de l'Ecole nationale de danse, que dirigea longtemps Roland Petit, a fait moins de vagues : sa compétence artistique n'est pas contestée et son engagement à venir résider dès la *rentrée prochaine dans la ville a ajouté à son prestige* naissant.

M. S.

La colère de La Criée

Le Théâtre national de Marseille, La Criée, dirigé par Gildas Bourdet, a vu la subvention de l'Etat diminuer de 1,4 million de francs cette année sans que le ministère de la culture dise jamais pourquoi. A une question écrite de Renaud Muselier, député RPR et *premier adjoint de la ville*, le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chévènement a expliqué qu'il conviendrait sans doute que La Criée *« consacre davantage d'efforts »* à des actions (comme) *« le soutien aux jeunes professionnels de la région ou l'initiation des jeunes au théâtre »*.

Piqué au vif, Gildas Bourdet, dont les salles ont accueilli 425 000 personnes en plus de 1 000 représentations (43 % venant de Marseille, 57 % des alentours, pour un taux de remplissage de 78 % en 1997 et 42 % de recettes propres) montre la liste des actions entreprises en ce sens : en 1997, plus de 45 visites ou réceptions de collèges ou d'établissements divers ont été organisées ; pour la saison 1996/1997, 78 spectacles ont été vus à Marseille et dans la région par lui et son équipe. Il attend maintenant, sans illusions, la table ronde suggérée par le ministre de l'intérieur.

M. Jospin doit rendre ses arbitrages sur les collectivités locales

PLUSIEURS ministres devaient se réunir, mercredi 13 mai, autour de Lionel Jospin pour harmoniser leurs positions à propos des projets du gouvernement sur l'aménagement du territoire, les collectivités locales et la décentralisation. Une réunion interministérielle, la semaine dernière, avait permis de rendre une première série d'arbitrages dans des domaines délicats où se heurtaient les approches divergentes des deux ministres les *plus directement intéressés*, Dominique Voynet (aménagement du territoire et environnement), favorable au renforcement du rôle des régions, et Jean-Pierre Chevènement (intérieur), qui souhaite que soit affirmé nettement le rôle directeur de l'Etat.

Pour ne pas trop charger le calendrier parlementaire, le gouvernement a décidé de reporter au début 1999 l'examen du projet préparé par Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur la réforme des interventions économiques des collectivités. Quant au projet de loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire, la question se pose de savoir si les principes généraux d'aménagement auront ou non un caractère directif, voire contraignant. Même question à propos de la constitution des agglomérations dans la réforme de l'intercommunalité préparée par Jean-Pierre Chevènement : le gouvernement *obligera-t-il ou non les communes* à se regrouper à partir d'un certain seuil de population ?

L'arbitrage le plus délicat semble porter sur la *« sortie »* du pacte de stabilité financière. Ce dispositif a été, en réalité, imposé par le gouvernement aux collectivités locales pour trois ans, à partir de la loi de finances 1996. Il aligne la majorité des concours de l'Etat sur la progression de l'indice des prix (hors tabac). Mais les associations d'élus réclament que le nouveau dispositif soit véritablement négocié, qu'il intègre l'évolution des dépenses (les élus ne contrôlent pas entièrement l'évolution de leurs dépenses de personnel) et surtout qu'il indexe les dotations de l'Etat, non seulement sur l'inflation, mais aussi sur une partie au moins du taux de croissance. MM. Chevènement et Zuccarelli soutiennent cette position. Le ministre de l'intérieur fait valoir, en particulier, qu'il ne pourra pas mener à bien sa réforme de l'intercommunalité sans augmentation des dotations de l'Etat. En face, Dominique Strauss-Kahn plaide pour une reconduction du dispositif actuel, accompagnée d'une augmentation sensible de la péréquation financière entre collectivités *(lire également page 9)*.

Jean-Louis Andreani et François Grosrichard

Les arrêtés d'ouverture anticipée de la chasse annulés

LORS DE SA SÉANCE du lundi 11 mai, le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du 29 mai 1997 autorisant l'ouverture anticipée de la chasse au gibier d'eau dans seize départements. Entre les deux tours des élections législatives, Alain Juppé, alors premier ministre, avait signé ces arrêtés contre l'avis de Corinne Lepage, ministre de l'environnement. Les associations écologistes avaient saisi le Conseil d'Etat en vue de leur annulation. La haute juridiction vient de leur donner raison en considérant ces arrêtés contraires à la directive du 2 avril 1979, qui protège les oiseaux migrateurs pendant la période de reproduction.

Dominique Voynet assure aujourd'hui qu'elle respectera les textes européens en ne signant pas d'ouverture anticipée. Ce dossier est au cœur des revendications de l'Union nationale des fédérations départementales de chasse, qui a été reçue le 22 avril par Lionel Jospin.

Le budget de la région Ile-de-France est adopté sans vote

EN L'ABSENCE d'une motion de renvoi, accompagnée d'un contre-budget, qui aurait éventuellement pu être présentée par une majorité d'élus du RPR, de l'UDF et du FN, le budget 1998 de la région Ile-de-France est considéré comme adopté depuis le mardi 12 mai. Cependant, les groupes RPR et UDF du conseil régional ont demandé, jeudi 7 mai, au préfet de région de déférer à la censure du tribunal administratif la décision de Jean-Paul Huchon d'arrêter le budget de la région par la procédure édictée par la loi du 7 mars, dite du *« 49-3 régional »*.

Les élus d'opposition estiment que cette loi ne peut s'appliquer qu'« après épuisement de toutes les possibilités ouvertes par le débat démocratique ». Ce qui n'avait pas été le cas, selon eux, puisque Jean-Paul Huchon avait suspendu, le 30 avril, le débat budgétaire avant le vote final sur le projet amendé (*Le Monde* du 9 mai).

■ **NUCLÉAIRE : une proposition de loi va être déposée** prochainement par les députés socialistes François Dosé (Meuse) et Michèle Rivasi (Drôme) afin que le stockage en grande profondeur des déchets hautement radioactifs puisse être *« réversible »*.

هكذا من الأصل

9 LES AVENTURES DE MAI

LUNDI 13 MAI 1968

Dix ans, c'est long et ça suffit

par Patrick Rambaud

OUIII ! cria Théodora en tirant les rideaux.

– Hein ? Quoi ? balbutiait Portallier, qui sortait le nez de la couverture et plissait les yeux sous cette lumière agressive.

– On va défiler au soleil !

– Marx, Engels, Lénine, Staline, Mao et leurs avatars nous protègent, dit-il d'un ton pas réveillé, car il détestait qu'on le sorte du sommeil, un mauvais sommeil, en plus, sur ce canapé bosselé qui lui avait poignardé les reins. Il se reprochait de ne pas s'être imposé dans le lit de Théo ; elle n'aurait pas demandé mieux, elle l'y avait même incité par ses mines, mais il était trop timide sous ses grands airs. Il la reluquait avec émotion. Théodora se tenait dans l'encadrement de la fenêtre, de dos, ses cheveux blonds et courts en bagarre. Elle se retourna vers lui à demi, ne décroisa les bras de sa poitrine que pour attraper un pull et le lui jeter, puis elle enfila vite un peignoir jaune en tissu éponge :

– Bouge pas, Roland, je vais voir si mammy est déjà descendue au marché...

Portallier mit son pantalon tire-bouchonné, grilla sa première gauloise bleue, alluma le transistor et tomba pile sur les informations de onze heures :

– ... *Tandis que de durs combats se poursuivent dans la région de Da-Nang et non loin de Chu-Laï, et que les bombardements continuent à un rythme soutenu autour du 18e parallèle...*

– Salaud de Johnson ! gronda Portallier.

– ... *les délégués de Hanoï et de Washington, MM. Xuan Thuy et Harriman, se rencontrent à Paris en ce moment même...*

– Mammy est descendue, dit Théo qui revenait et s'accroupissait sur le tapis de laine près de Portallier.

– Chut !.

– On est peinards pour au moins une heure.

– Mais écoute, bon sang !

– ... *La Sorbonne a été rouverte ce matin...*

Ils poussèrent un vivat de triomphe, se prirent dans les bras et roulèrent sur le tapis en frémissant de joie.

– ... *dès 8 h 30 des étudiants y entraient, qu'on estime maintenant à un millier. Ils se rassembleraient actuellement dans l'amphithéâtre Turgot pour, je cite, « élire un comité d'occupation »...*

– On y va ? demanda Théo en se redressant, le peignoir débraillé.

– Et Rodrigue ? Et Marco ? On a promis de les retrouver gare de l'Est au départ de notre manif. La Sorbonne, on ira après. Allez, on s'habille et je t'offre un café à une terrasse.

– D'ac, mais on a le temps, dit-elle en jetant un oeil à sa pendulette de cuir. Je file dans la salle de bains.

Une clameur venue du bas de Saint-Michel roula ; on y percevait des chants, des slogans. Le flot arriva à la croisée du boulevard Saint-Germain ; on entendit : « De Gaulle, à l'hospice ! »

Portallier se risqua dans le couloir ; le bruit de l'eau qui coulait le guida et il trouva Théo penchée sur une baignoire en émail aux bords évasés avec des pieds de griffon ; elle vérifiait de la main la température de l'eau. Il se croisa dans la glace du lavabo :

– Quelle gueule ! dit-il.

– Si t'avais prévu, tu aurais emporté ton rasoir.

– Prévoir ? T'es zinzin ? Désormais on improvise et on vit au présent !

– J'ai un petit rasoir mécanique pour mes jambes, dans ce tiroir...

Elle accrocha son peignoir, se glissa dans l'eau tiède tandis que Portallier prenait à deux doigts un rasoir de poupée :

– Tu n'as rien de plus petit ? J'ai l'impression d'avoir déjà vu cette scène chez Hitchcock ; Cary Grant est en fuite, il va se raser dans les toilettes d'une gare, c'est dans La Mort aux trousses.

– Nous, on a la vie aux trousses. Viens plutôt dans ma piscine, camarade, au lieu d'étaler ton savoir !

Elle l'éclaboussa à deux mains.

LE tracé de la grande manifestation unitaire était connu et publié, aussi, le long du parcours, des quartiers nord jusqu'à Denfert, y avait-il une foule de curieux et de sympathisants aux fenêtres et sur les trottoirs. Les syndicats ouvriers s'étaient ébranlés à 15 h 30 de la République, les étudiants de la gare de l'Est, et ils se fondirent en une marée sur le boulevard de Sébastopol ; plusieurs centaines de milliers. La méfiance restait réciproque entre les amateurs de l'université et les professionnels des organisations. La police, on ne la voyait nulle part . « La police, c'est la CGT », disait un étudiant. « Ces jeunes bourgeois ne vont pas nous dicter leur loi », disaient les syndicalistes, mais ils avaient dû plier et accepter des drapeaux noirs dans le formidable cortège.

Boulevard Saint-Michel, la cohue piétinait en attendant d'apercevoir la tête du défilé. Deux femmes étaient venues de la rive droite s'encanailler dans ce Quartier latin qui les effrayait un peu. L'une, Solange Portallier, l'épouse du fameux chirurgien et la mère de Roland, se serait volontiers rongé les ongles d'angoisse s'ils n'avaient pas été si longs et vernis. Elle avait mis un tailleur gris perle, des bas noirs brodés ; sa détresse se lisait malgré le maquillage. L'autre, Monique Jurieu, accompagnait son amie en se félicitant de n'avoir pas d'enfant en âge de brûler des voitures ; de quelques années plus jeune, et pour qu'on le sache, elle portait un chandail en écharpe sur les épaules, très sport ; ses lunettes de soleil fichées comme un serre-tête retenaient en arrière des cheveux bruns ondulés. Solange priait pour apercevoir au moins son fils, qu'il soit en bonne santé, mais quelle folie dans cette affluence. Pour qu'on ne les remarque pas trop, mais tant d'autres passantes leur ressemblaient, elles donnèrent un billet de cinq francs à un pseudo-étudiant sale comme un peigne qui agitait une boîte en répétant sa ritournelle : « Collecte contre la répression... collecte contre la répression... » A côté, un monsieur à cheveux argentés, qui paraissait pourtant convenable, se livrait selon elles à un exercice de mauvais esprit ; il expliquait à des jeunes gens :

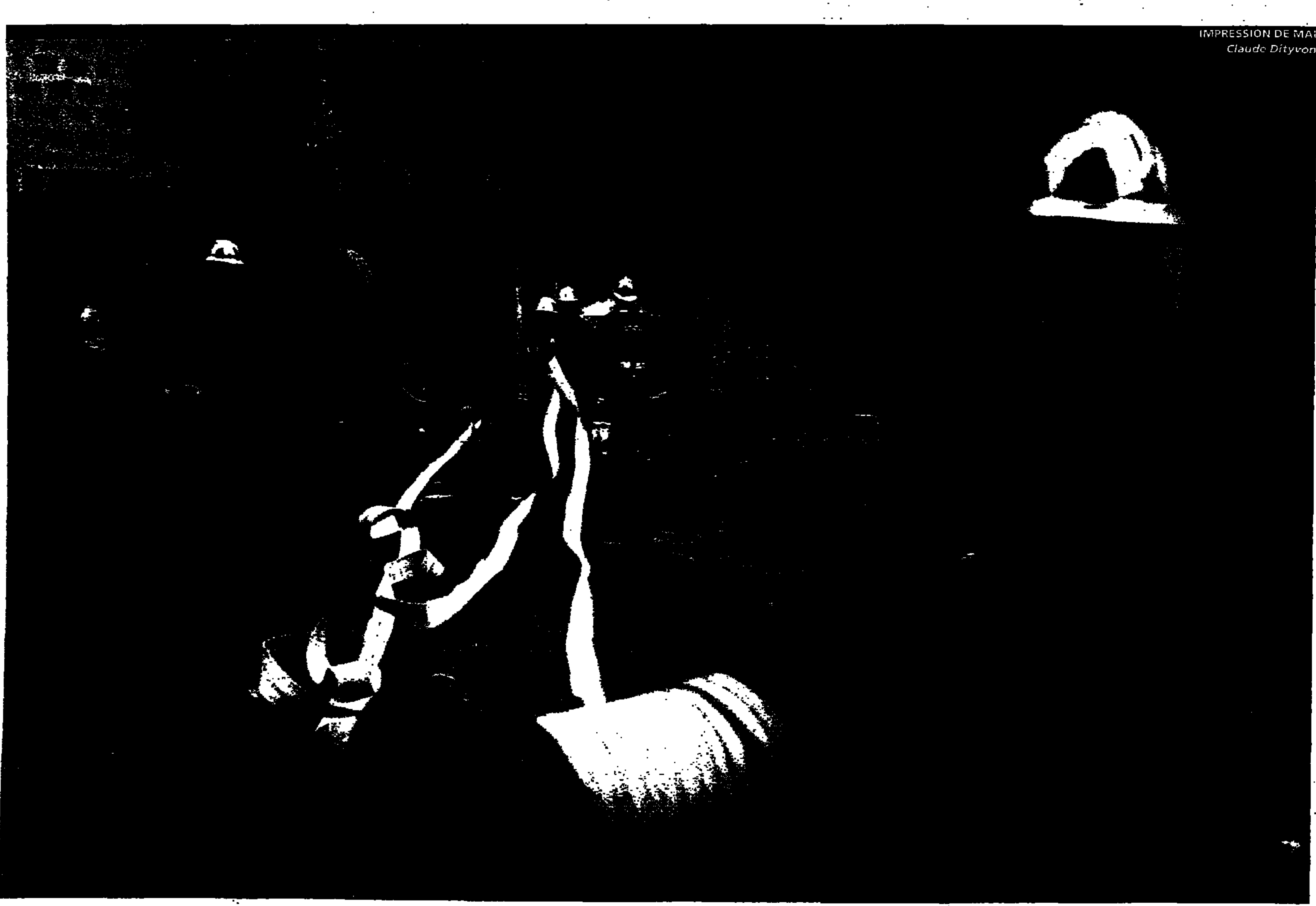
– La police, pour la première fois, a utilisé des gaz très toxiques, comme ceux qu'emploient les Américains contre les Vietnamiens et les Noirs.

– La préfecture le nie, dit un autre monsieur en chemise et pull ras du cou.

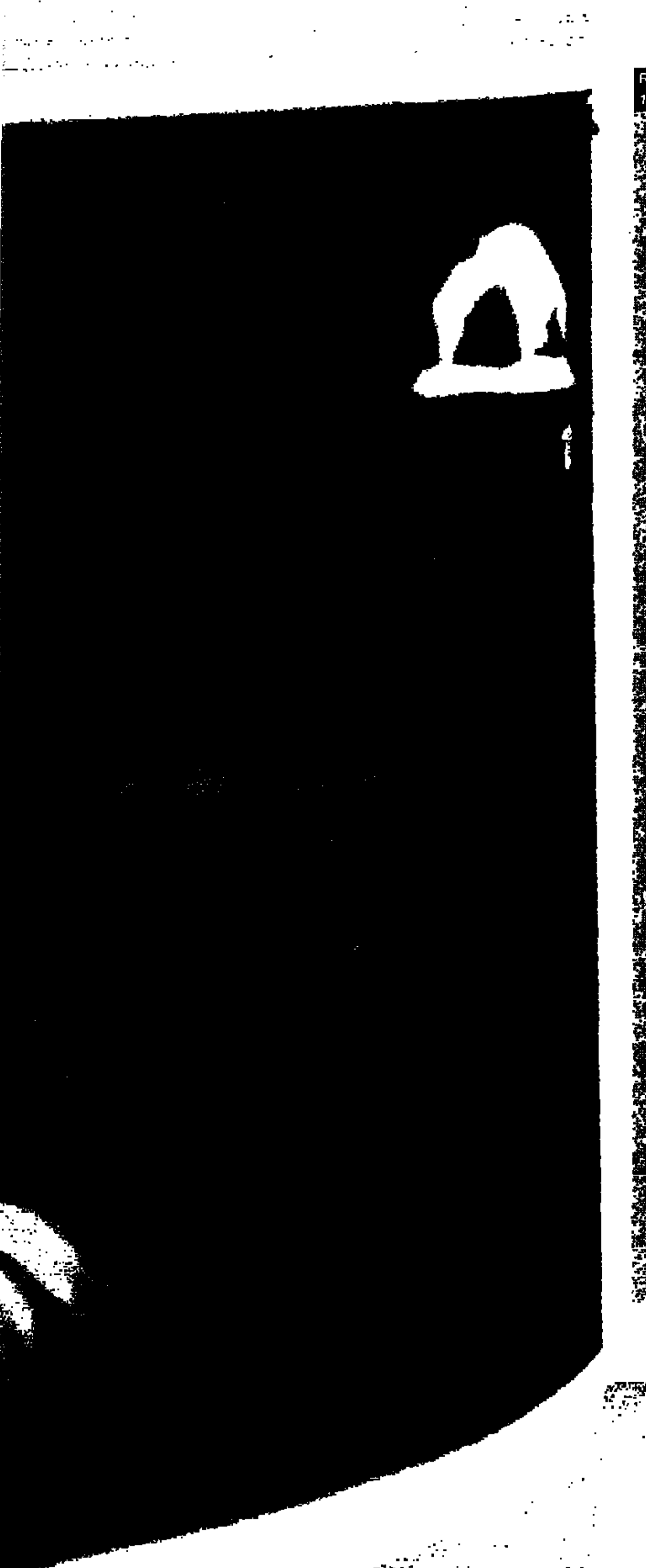
– Sans doute mais il y a eu des analyses, car ces gaz CB, à fort pourcentage de perchlorate d'ammonium, ont stagné dans des endroits clos, des appartements, des fourgons de police. Ils attaquent le foie, les reins, deviennent mortels à haute concentration...

– Les voilà ! hurla un jeune garçon à califourchon sur la branche d'un platane.

Une clameur, venue du bas de Saint-Michel, roula et s'enfla avec démesure ; on y percevait des chants, des slogans, sans toutefois en saisir le sens. Le flot arriva à la croisée du boulevard Saint-Germain ; on entendit : « De Gaulle à l'hospice ! », « Dix ans, ça suffit ! ». Solange Portallier sortit de son sac des jumelles de théâtre pour chercher dans ces milliers de visages celui de son fils. « Je suis certaine qu'il défile, disait-elle à son amie, Mme Jurieu, j'en suis certaine... » Devant le front du cortège, une gamine de onze ans, à queue de cheval et corsage à petits carreaux, éblouie, souriait ; après elle, au premier rang, coude à coude, sous une banderole *Etudiants, enseignants, travailleurs solidaires* et devant dix-huit drapeaux rouges, chacun reconnaissait Geismar, Sauvageot et Cohn-Bendit, devenus des emblèmes en



IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon



peu de jours. Les ovations partaient des balcons, des arbres, des toits et du plus profond de la foule des badauds ; cette masse donnait à tous un étrange sentiment de puissance.

– Il est pas mal, le long jeune homme en pull blanc à col roulé, disait Mme Jurieu à Mme Portallier.

– Monique ! je t'en prie...

Elle braqua tout de même ses jumelles sur le leader de l'UNEF.

– Oui, tu as raison...

Lorsque les premiers rangs passèrent à leur hauteur en hurlant une *Internationale* pleine de couacs, elles furent poussées, emmenées par les badauds qui avançaient et se confondaient à la manifestation ; elles suivirent sur deux ou trois cents mètres. Monique Jurieu était très excitée mais veillait à le cacher. Perspicace, son amie que la foule pressait contre elle demanda :

– Ça ne va pas ? Tu as le feu aux joues !

– La chaleur...

– Berlin ! Rome ! Varsovie ! Paris ! criaient des jeunes qui brandissaient leur banderole : *Les lycéens du XVIe arrondissement pour une réforme démocratique de l'enseignement.* Venaient des hommes-sandwiches qui exhibaient leurs pancartes : *13 mai 58-13 mai 68 ; bon anniversaire mon général !* et entonnaient en chœur : *Dix ans, ça suffit !* Six rangs derrière avançaient les chefs des syndicats sous un énorme *CGT* en lettres rouges sur fond jaune. Georges Séguy inaugurait son poste de dirigeant, en sueur, bouffi, écarlate, dans son costume d'alpaga aux plis de pantalon impeccables, entouré par des fidèles qui savaient que la grève générale était mal suivie. Ensuite, la CFDT plus discrète avec son *Pour un-même combat.* Et les communistes ; le secrétaire général qui épongeait son crâne luisant, Waldeck Rochet, tellement persuadé deux mois plus tôt qu'il ne se passerait rien avant la rentrée de septembre ; un Roland Leroy échevelé et un Marchais boudeur l'encadraient. Après eux, on remarquait les députés de la Fédération des gauches, l'interrogatif François Mitterrand, Charles Hernu et sa barbiche en collier aux côtés de Guy Mollet. Mendès France se tenait à l'écart des appareils et parmi les jeunes. Il y avait aussi des professeurs, des chercheurs du CNRS, des acteurs...

Mme Portallier et Mme Jurieu réussirent à se tirer de la multitude quand les cloches de la Sorbonne se mirent à sonner. Avant de s'échapper à contre-courant en rasant les immeubles de la rue de Vaugirard, elles eurent encore le temps de voir des étudiants, sur la coupole, qui déployaient des drapeaux rouges et noirs mélangés. Elles manquèrent la suite, trop éreintées. Des groupes casqués sortaient de l'université pour se mêler au cortège en portant un mannequin de CRS pendu à une potence. Des gros bras de la CGT, qui arboraient à la boutonnière le fil rouge du service d'ordre, interdirent le passage :

– Mais c'est pas une procession !

– Les cocos à Moscou !

PORTALLIER et Théodora, dans la foule lente et résolue, avaient assisté à l'incident ; ils laissèrent Marco et Rodrigue poursuivre leur marche vers le Lion de Belfort pour se frayer un chemin à coups d'épaules. *C'était le moment* d'entrer à la Sorbonne.

– Je vais peut-être retrouver mon Solex, disait Théo sans y croire.

– Ça m'étonnerait qu'on ne te l'aie pas fauché...

– Tiens, il était garé là...

– On en trouvera un autre.

Une pancarte sur la façade prévenait les passants de la rue : « Cette université est ouverte à tout le monde, étudiants, travailleurs ». Plusieurs centaines de manifestants rodaient dans la cour principale et s'émerveillaient d'y être. Un musicien à lunettes, la pipe aux dents, frappait du jazz sur un piano au pied des escaliers de la chapelle, et le Victor Hugo de pierre, mélancolique sur son socle, avait autour du col un foulard rouge qui le rajeunissait. Portallier et Théo se tenaient par la main, radieux de découvrir cette Sorbonne dont on les avait éloignés à Nanterre, alors ils visitaient, mais comme on prend possession d'une maison convoitée. Des graffitis bombés à la peinture, des affiches au feutre à la façon des dazibaos couvraient la totalité des surfaces disponibles avec des *mots d'ordre qui ne devaient* plus rien à la stricte politique : *Soyez réalistes, demandez l'impossible ; Jouissez sans entraves !* Dans un hall dallé, une nymphe en marbre avait un bras entortillé d'une bande Velpeau et un sparadrap sur le front. Ils passèrent le nez à la porte d'un amphi plein et bruissant ; on y réclamait la démission du préfet de police et du ministre de l'intérieur. Sous les portiques, aux croisements des couloirs et des salles, des réunions sans forme s'improvisaient où l'on parlait avec vivacité de n'importe quoi ; on se coupait la parole, on se querellait :

– Il nous faut un programme précis, sinon on va nous traiter de rigolos !

– A bas les règlements !

– Marchons sur l'ORTF !

– Non ! Allons aux portes des usines !

– Nous voilà chez nous, dit Théo en tirant Portallier dans l'escalier C. Sur le premier palier, des lettres majuscules et pas encore sèches commandaient : *Prenez vos désirs pour des réalités !*

(à suivre)

Rue d'Ulm
12 mai

DES JOURS AUX NUITS

LUNDI 13 MAI

■ Dans la matinée, la Sorbonne rouverte est occupée par les étudiants, qui décident, en assemblée générale, que « *l'université de Paris est déclarée université autonome, populaire et ouverte en permanence, jour et nuit, à tous les travailleurs* ». Un plan d'occupation est dressé. Les salles sont réparties entre les différents comités. L'assemblée générale (AG) nomme et révoque le comité d'occupation. Pendant plus d'un mois – jusqu'à son évacuation sans heurts, le 16 juin –, l'agitation étudiante, mais également un lieu de visite incontournable pour les badauds.

■ Le mot d'ordre de grève générale lancé par les syndicats est relativement bien suivi, spécialement dans certaines villes de province (Toulouse, Grenoble, Nancy), ainsi que dans l'ouest de la France. A Paris, les transports fonctionnent à 50 %, les perturbations principales intervenant sur les lignes de banlieue. Le trafic aérien est fortement touché par la grève des contrôleurs aériens. Le courrier n'est pas distribué dans les grandes villes. Par contre, dans l'industrie, les grévistes sont moins nombreux.

■ A 16 heures, à Paris, le cortège des syndicats quitte la place de la République pour gagner la place Denfert-Rochereau, sur la rive gauche. Les étudiants qui le rejoignent sont partis, eux, de la gare de l'Est. En tête, leurs *leaders* – Alain Geismar, Jacques Sauvageot et Daniel Cohn-Bendit, que les cégétistes ont tenté d'écarter – précèdent les syndicalistes, Georges Séguy (CGT) et Eugène Descamps (CFDT). Puis viennent les hommes politiques (François Mitterrand, Guy Mollet, Michel Rocard, Georges Marchais, Waldeck Rochet, Pierre Mendès France). D'imposantes délégations ouvrières avancent par rangs de vingt à trente hommes qui se tiennent par la main. Les militants de la Jeunesse communiste révolutionnaire sont formés en carré. Les militants de la Fédération des étudiants révolutionnaires, organisation qui a pourtant refusé de participer à la [illegible] des barricades, défilent coiffés de casques de motocycliste. Au nombre d'un million selon les organisateurs, de 200 000 selon la police (171 000 pour [illegible]), les manifestants se dispersent au terme de cinq heures d'un défilé paisible à travers Paris, entre deux haies de curieux qui applaudissent. Tous les participants ne sont pas satisfaits : 4 000 à 5 000 d'entre eux – dont certains criant : [illegible] – terminent la journée sur le Champ-de-Mars avec Daniel Cohn-Bendit, qui se rend ensuite à la Mutualité, où le PSU tient meeting.

■ En province, d'importants cortèges défilent également à Marseille (50 000 personnes), Toulouse (40 000), Lyon (35 000), Nantes, Rennes, Limoges, Caen, etc.

[illegible]

■ Américains et Vietnamiens tiennent, à l'hôtel Majestic, avenue Kléber, la première séance plénière des pourparlers de paix de Paris, au niveau des chefs de délégation. Dans sa déclaration liminaire, M. Xuan Thuy demande l'arrêt inconditionnel des bombardements du Nord-Vietnam.

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Yves Rocton
Le syndicaliste insoumis

Michel Braudeau

A soixante ans, Yves Rocton entame sa retraite *dans une petite ferme* des Deux-Sèvres, entre L'Absie et Fenioux, achetée il y a plus de vingt ans pour pas cher et retapée au fil des ans avec son épouse. Pendant les événements de Mai 68, tous deux ont dû se séparer et Mme Rocton se cacher. Ils étaient bombardés de coups de fil menaçants et considérés comme de dangereux personnages, « *y compris par nos amis de gauche* ». C'est fou ce que la campagne la plus paisible peut abriter comme visionnaires politiques de haut vol.

En mai 68, la première usine à être occupée fut celle de Sud-Aviation à Bouguenais, près de Nantes. Yves Rocton y était entré à dix-huit ans, comme tourneur. C'était une usine où la CGT était majoritaire. Les jeunes convictions communistes d'Yves Rocton étaient déjà ébranlées par les événements de Hongrie et par ses vingt-quatre mois passés en Algérie. « *Quand on sait après que le parti avait voté pour les pouvoirs spéciaux à Guy Mollet, ce qu'on ne savait pas avant, ça met de l'ambiance.* » A son retour, au congrès de l'union départementale CGT, il dépose une motion toute simple : « Retour du contingent ». « *Bagarre de chiens, j'étais seul pour, tout le monde contre, pas gentil, comme les staliniens mais je savais ce que c'était, j'en étais. A partir de ce moment-là a commencé un processus d'exclusion.* »

En 1953 et 1955, il y a eu des grèves très dures à Nantes, toute une génération n'est plus dans les cordes. Le parti écarte ceux qui ne sont pas dans la ligne en ordonnant des grèves tournantes, un seul atelier pour une usine de 3 000 ouvriers par exemple. « *Les grévistes se font massacrer. La politique d'oppression de l'appareil stalinien, c'était de découper les gars en rondelles de saucisson. Cinq minutes de grève par jour avant la débauche, des conneries. Ça se terminait en général par des lock-out parce que les gars en avaient marre et ça cassait tout. Assez tôt j'ai fait partie du Comité de liaison et d'action pour la démocratie ouvrière (Clado), le regroupement des anars avec Alexandre Hébert et les trotskistes.* »

Au moment de la grève des mineurs en 1963, Yves Rocton propose une résolution de solidarité, contre l'avis de la CGT. Il est momentanément majoritaire sur ce point. De même peu après, avec les traminots de Nantes en grève. En 1964, il est exclu du syndicat avec six autres, dont cinq trotskistes. Il n'a pas envie d'entrer à la CFDT parce qu'il n'est pas d'accord avec la doctrine sociale de l'Eglise. Reste Force ouvrière. « *Là, j'ai remonté le syndicat. J'étais le premier trotskiste. Il y avait déjà Hébert, à la tête de l'union départementale. A partir de 1976, on a été majoritaires. Mais, avant 68, on allait être confrontés au cinquième plan quinquennal, qui prévoyait 15 000 licenciements dans l'aéronautique, Rochefort en tête et ensuite Nantes. Nous, on était pour une grève générale, contre l'avis de la CGT et de la CFDT. Il a fallu les événements étudiants et le 13 mai pour qu'on y arrive.* »

Les étudiants nantais sont assez agités depuis février par le retrait d'une subvention à l'UNEF décidée sur proposition du préfet. Le 13 mai, les cortèges étudiants et ouvriers se rejoignent sur la place de la Duchesse-Anne et obtiennent du préfet la libération des camarades emprisonnés plus tôt, lors d'échauffourées, et le rétablissement de la subvention, qu'ils verseront du reste au comité de grève des ouvriers.

Le 14, la grève totale est votée à main levée, l'usine de Bouguenais est occupée. Comme le dit courtoisement Yves Rocton : « *On garde la direction avec nous.* » De fait, le directeur, M. Duvochel, sera le premier patron séquestré. Il le sera jusqu'au 29 mai après-midi, malgré les pressions de la CGT, qui désapprouve. En direct sur Europe 1, Georges Séguy dit qu'il va faire le nécessaire. En vain. Un émissaire de l'union des cadres de la CGT est envoyé de Paris en avion pour négocier la libération de M. Duvochel et n'y parvient pas. « *Contrairement à ce que souhaitait le préfet, Duvochel n'a pas porté plainte, il comprenait un peu les choses, à sa manière.* » La CGT et la CFDT locales protestent contre l'occupation. Les femmes essaient de faire rentrer leurs maris à la maison. « *Ils se planquaient derrière moi : "Dis que je suis pas là", et restaient. Le PDG de Sud-Aviation, Maurice Papon, était déjà parti. Pendant quarante-huit heures, on a eu la trouille, on ne savait pas si on n'allait pas rester tout seuls. Le lendemain, à Paris, la Sécu nous a suivis. Et puis Renault a embrayé, l'appareil du Parti communiste a reculé.* »

Avec Renault, c'est le signal clair et lisible pour un embrasement général. Yves Rocton se défend d'être un boutefeu, il ne fait que sentir le mécontentement des travailleurs : « *On ne déclenche pas, on aide. On organise la grève ensuite, pour associer tout le monde, ne pas couper les grévistes des têtes du syndicat. On dit : les meneurs, les meneurs ! Il y a des gars qui ont les idées claires, mais si les gens ne sont pas prêts, bonjour l'Alfred !* » Les autres usines de Nantes sont occupées, elles aussi, mais pas de la même façon, on laisse une poignée de grévistes autour du piquet et on renvoie les autres chez eux. Les appareils bureaucratiques des syndicats craignent l'occupation de masse comme à Bouguenais, parce qu'elle leur échappe. « *A un moment il y a eu dualité de pouvoir en France. Qui dirigeait ? Le général de Gaulle ? Plutôt les dirigeants syndicaux. Mais ils n'ont pas voulu le "processus révolutionnaire", encore que ce mot-là...* »

Les mots d'ordre libertaires de 68, Yves Rocton les balaie d'un revers de main. « *"Faites l'amour pas la guerre", quelle foutaise ! Les soldats n'ont pas attendu pour faire les deux. L'autogestion ? Très négatif, ça atomise la société. Ce qu'il y a eu de valable en 68, c'est 69, l'échec du référendum sur la régionalisation et le Sénat corporatiste.* » Les bienfaits de Grenelle, il n'y croit guère. En ce qui concerne Sud-Aviation, l'entreprise a été sauvée, les emplois précaires ont été embauchés. D'une manière générale, le mouvement a fait gagner un peu d'aisance aux travailleurs pendant dix ans. Mais quand on évoque la part de rêve que comportait Mai 68, il parle d'illusions. « *"Interdit d'interdire", c'est marrant, mais ça ne veut rien dire. C'est comme le mot de Rimbaud qui a été repris, "Changer la vie", pas d'accord. Moi, je ne veux pas changer la vie, je veux transformer le monde.* »

Il se dit trotskiste, lambertiste, et continuera à lutter pour l'indépendance des syndicats par rapport aux partis politiques. « *A une époque, les staliniens ont trahi les ouvriers au nom de la nation. Aujourd'hui, je défends la nation contre les staliniens, qui sont pour la région. C'est drôle, une vie.* »


D.R.

En mai 68, la première usine à être occupée fut celle de Sud-Aviation, à Nantes. Yves Rocton y était entré à dix-huit ans, comme tourneur. « Pendant quarante-huit heures, on ne savait pas si on n'allait pas rester tout seuls. Le lendemain, à Paris, la Sécu nous a suivis. Et puis Renault a embrayé... »

PAROLES

« François Mitterrand n'est pas un allié, mais il peut simplement, à la rigueur, nous servir. Ce qui m'a fait plaisir, cet après-midi, c'est d'être en tête du défilé où les crapules staliniennes étaient dans le fourgon de queue. »

Daniel Cohn-Bendit, au meeting PSU à la Mutualité

« Nous avons assisté cet après-midi à un réflexe de bonne santé du pays. »

François Mitterrand, au meeting des Jeunesses radicales

Ne dites plus : Monsieur le pédagogue. Dites : crève salope !
La société est une plante carnivore
Cours, cours, camarade, le vieux monde est derrière toi.
Soyez réalistes : demandez l'impossible
Le rêve est réalité
L'ennui est contre-révolutionnaire
Papa pue
Si ton père est gaulliste, deviens orphelin
L'imagination prend le pouvoir

Graffitis de la Sorbonne occupée

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Urgence pour l'Indonésie

EN Indonésie, Amien Rais, l'opposant le plus en vue au président Suharto, a clairement posé le problème : l'armée, qui contrôle la situation, devra choisir, au bout du compte, entre les intérêts d'une famille et l'intérêt national. Le président Suharto – c'est une *évidence*, déjà énoncée, ici même, au début de la crise indonésienne – doit partir. Le plus tôt sera le mieux. Plus l'agonie du régime se prolonge, plus la population en fera les frais. Les forces de sécurité tirent déjà sur les étudiants, ajoutant de nouvelles victimes dans l'histoire ensanglantée de ce pays de deux cents millions d'habitants.

Les forces armées se résigneront-elles à faciliter une transition vers un régime qui bénéficierait des soutiens nécessaires pour faire face à la plus grave crise économique de l'archipel en plus de trente ans de régime Suharto ? Les étudiants ne sont plus les seuls à réclamer le départ du doyen des autocrates de la région. Les ouvriers licenciés et ceux dont le pouvoir d'achat est durement affecté par une forte inflation commencent, eux aussi, à s'agiter. L'économie ne peut que se dégrader encore pendant de longs mois, avant d'éventuellement amorcer un redressement.

Une opposition politique, que le régime n'a pas tolérée pendant trois décennies, montre également le bout du nez. Même dans les couloirs du pouvoir, à l'exception de l'entourage du président, l'ambiance est au découragement. Beaucoup souhaitent que le blocage actuel se résolve sans effusion supplémentaire de sang. Les étudiants sont, après tout, les enfants de la nomenclature. Quant à l'intérêt des milieux d'affaires, il est de voir l'Indonésie gouvernée par une équipe crédible. Voilà encore une dizaine de jours, la perspective de changements politiques rapides en Indonésie paraissait exclue. Depuis, l'opposition au régime s'est suffisamment cristallisée pour qu'elle prenne corps. On voit mal comment les manifestations se calmeraient dans les semaines à venir si de profonds changements politiques n'interviennent pas. En revanche, on peut redouter, dans la nervosité ambiante, des explosions de violence si le *statu quo* n'est pas remis en cause.

L'armée aura-t-elle le courage de rompre avec un régime désormais dans l'impasse, définitivement discrédité par l'entêtement du président Suharto. Il faut évidemment le souhaiter, ne serait-ce que pour éviter un bain de sang. Constitutionnellement responsable du maintien de l'ordre, elle aura de plus en plus de mal à éviter des bavures et à contenir un mécontentement qui se généralise rapidement. Le temps presse pour créer les conditions d'une transition démocratique, permettant de rassembler le pays et d'y associer les éléments les plus qualifiés de l'administration.

Hélas, l'histoire récente de l'Indonésie rendrait plutôt pessimiste. Pour certains, ce pays incarnait une sorte de despotisme éclairé s'épanouissant dans les *« valeurs asiatiques »* d'ordre et de discipline. Cette image est en miettes et preuve est faite que ce modèle est illusoire. Ce qui reste du régime en tirera-t-il d'urgence la conséquence ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Paris, capitale de l'Espagne de 1968

MAI 68 en Espagne ? C'était il y a trente ans, *une éternité pour les* rythmes de la Péninsule. Et lorsque l'Espagne d'aujourd'hui, démocratie exemplaire et bon élève de l'Europe, se penche sur son passé, c'est à la fois avec un peu d'embarras et la saine satisfaction du long chemin parcouru. Mais d'abord quel passé ? En 1968, la grande chape grise du franquisme montrait quelque fatigue, l'amorce de certaines fissures, mais elle couvrait encore tout le pays avec efficacité. Assez en tout cas pour que les échos des barricades de Paris et des « happenings » des campus américains ne parviennent qu'assourdis, à la grande majorité, dans un pays en résidence idéologique surveillée, qui fêtait son succès au festival de l'Eurovision avec une chanson intitulée *La, la, la*. Les apparences, *ironiquement*, se voulaient presque sauves. L'écrivain Manuel Vazquez Montalban se souvient : *« Le gouvernement franquiste eut même le toupet de s'associer, cette année-là, à la célébration mondiale de l'année des droits de l'homme, alors même qu'il ne reconnaissait pas le statut de prisonnier politique et que la torture était une pratique habituelle de la Brigade politico-sociale et de la Guardia civil. »*

MAI 68

SIGNAL SYMBOLIQUE

« Le monde se consumait, mais l'Espagne, elle, découvrait la société de consommation », explique, dans une rétrospective, le quotidien catalan *La Vanguardia*. Tandis que les slogans fleurissent sur les murs de Paris, le tout-Madrid féminin se presse au salon du meuble, inauguré par Doña Carmen Polo, le femme du « caudillo » Franco, pour découvrir avec envie, les robots domestiques, devenus depuis longtemps le lot quotidien des autres femmes européennes. C'est l'époque des débuts de la haute technologie et de son symbole local, la Seat 124, la nouvelle voiture de la classe moyenne ; ceux de la grande diffusion de la télévision, avec des séries aussi « subversives » que « La Famille Martinez ».

« Nous étions collés devant l'écran, hallucinés, désespérés à la moindre petite avarie. Nous regardions tout, n'éteignant que lorsque retentissait l'hymne national et apparaissait la photo souriante du Caudillo », écrit Antonio Muñoz Molina, dans *El Pais*. Et de conclure : *« Il faudra encore beaucoup d'années pour que nous nous rendions compte, que, sans nous en être aperçus, nous aussi, nous avions vécu en mai 68. »*

Est-ce à dire qu'il ne s'est rien passé en Espagne ? Bien sûr que non. Seulement, entre la majorité d'un pays encore très en retard, avec un bon taux d'analphabétisme, et les élites, pour beaucoup établies à l'étranger, il y a presque un abîme. Le seul point de rencontre, le creuset où bouillonnent déjà les ferments de l'avenir, c'est l'Université.

Elle aussi est réservée à trop peu d'élus. Elle n'en sera pas moins, à Madrid et Barcelone surtout, le théâtre de « prises de parole » et de manifestations. Pourquoi protestent-ils, ces jeunes Espagnols ? A cause du franquisme, qui donne une note plus grave qu'ailleurs aux manifestations. *« Le départ de De Gaulle nous semblait, toutes proportions gardées, le signal symbolique de ce que même Franco pouvait partir »*, dit l'historien Antonio Elorza.

« UNE EXPLOSION DE VIE »

« Nous étions tous de gauche, tous proches du communisme, sans même savoir ce que c'était vraiment et ce qui se passait à l'Est, parce que c'était la seule opposition organisée à la dictature », ajoute le peintre Fernando Verdugo. Et le philosophe Fernando Savater – à l'époque privé de passeport et sortant de prison – de constater : *« Dans le fond, étant en retard, nous réclamions simplement la démocratie. Ce contre quoi les autres protestaient à Paris, car ils la trouvaient déjà usée. »*

« Nous vivions tous à l'heure de Paris », raconte Xavier Batalla, éditorialiste de *La Vanguardia*, à l'époque en plein service militaire. *« 1968 a été le point culminant de l'influence culturelle et politique française chez nous. J'attendais la fin de la semaine pour lire les journaux français que m'envoyait ma famille et j'avais l'impression, tant il m'était familier, que l'éditeur Maspero habitait au coin de la rue Paseo de Gracia à Barcelone. A l'université catalane, il y avait une foule de groupuscules qui s'appelaient tous "Cohn-Bendit" ou "Régis Debray". Enfin, la nuit, on jouait à la résistance, en écoutant la radio en cachette, comme vous à l'époque de "Ici Londres", sauf que nous écoutions le programme pour l'Espagne de RFI à 2 heures du matin. »*

« Notre mai 68 a été aussi spontané et ludique qu'en France : c'était une explosion de vie. On pensait que, même pour nous en Espagne, tout était possible, On buvait, on discutait de sexe, des films de Godard et des "25 points de Pékin". Mon mari écrivait des chansons révolutionnaires qu'il chantait à la guitare. En un mot, Madrid était une succursale de Paris ; seulement, la presse officielle ne parlait pas de ce que nous faisions », se souvient la romancière Lourdes Ortiz qui, en 68, terminait sa thèse à l'université Complutense de Madrid.

TRANSITION

Et le régime dans tout cela ? *« Il a été surpris*, constate Antonio Elorza. *Si vous prenez en compte que Rousseau était encore interdit en Espagne en 1962, vous verrez qu'en 1966, par exemple, à la veille de 1968, beaucoup de choses avaient changé : la loi sur la presse de Fraga avait ouvert une voie ; on commençait à éditer des livres, à monter des salles de cinéma d'art et d'essai ; moi-même, j'étais en train de traduire* L'Homme unidimensionnel *de Marcuse. Ce n'était déjà plus un régime fasciste, mais un régime autoritaire, aux limites pas très fixées. »*

C'est l'époque où Lourdes et son mari charriaient, en provenance de Paris, de pleins coffres de voitures d'œuvres marxistes et se colletaient avec la police des frontières, qui ignorait que *« désormais c'était permis »*. Une époque intermédiaire pendant laquelle Fernando Savater recevait régulièrement la revue des situationnistes, mais camouflée sous une fausse couverture intitulée *Revue des planctons marins*. Quant à Antonio Elorza, il raconte, en riant, que *« à la frontière, rentrant de "notre Mecque idéologique de Paris", on m'a saisi le guide Michelin, dont la couverture était rouge, tandis que le douanier m'a laissé un livre de Rosa Luxemburg, pensant que c'était une aristocrate prussienne. »*

Ce timide « printemps espagnol » s'achèvera en 1969 avec une forte répression dans les universités et la loi d'exception au Pays basque où l'ETA avait commencé sa longue série d'assassinats. Qu'en reste-t-il ? Une génération qui a forgé la transition vers la démocratie, quelques années plus tard, et *« surtout un superbe souvenir*, dit Lourdes Ortiz, *car il ne faut pas mentir en réécrivant l'Histoire : en dépit de tous nos efforts et de nos débats révolutionnaires, Franco est mort gentiment dans son lit »*.

Marie-Claude Decamps

Les gens *par Kerleroux*

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le gang des tractions avant a encore sévi

GRANDE effervescence ce matin devant la succursale NS du Crédit lyonnais, 36, avenue de Neuilly. Des gamins, des passants racontaient, discutaient et expliquaient aux curieux, à grand renfort de gestes, ce qu'ils avaient vu – ou ce qu'ils auraient pu voir – quelques minutes auparavant : quatre bandits avaient enlevé la camionnette chargée d'effectuer, comme chaque matin, la distribution des fonds aux agences de la banque.

Peu avant 9 heures le véhicule, une Juvaquatre noire toute neuve qui avait quitté le siège central du boulevard des Italiens pour effectuer comme chaque jour la tournée matinale, arrivait devant la devanture verte aux lettres d'or. Contrairement à l'habitude, la grille était encore fermée. Pour signaler sa présence le chauffeur klaxonna, mais avant que les employés aient eu le temps d'ouvrir les portes, une traction avant Citroën immatriculée 6291 R. P. 1 arrivait derrière le fourgon.

Quatre hommes étaient à l'intérieur. L'un d'eux, petit, brun, paraissant âgé d'une quarantaine d'années et vêtu d'un imperméable bleu sous lequel il dissimulait une mitraillette, descendit aussitôt, et, sous la menace de son arme, contraignit à descendre le chauffeur et le convoyeur de la Juvaquatre. A leur place il fit monter deux de ses complices et la voiture démarra aussitôt, suivie de la traction avant. Le montant du vol n'a pu encore être évalué, les fonds étant contenus dans des sacs plombés dont seuls les directeurs d'agence et le caissier du siège central connaissent le contenu.

(14 mai 1948.)

L'automobile allemande en surpuissance

Suite de la première page

Ce n'est pas non plus la croissance allemande qui a sorti les constructeurs de la crise : en 1997, le marché automobile a stagné (3,8 millions d'immatriculations). Ce qui a permis de faire tourner les usines à plein régime, ce sont les exportations : en 1997, elles ont atteint le niveau record de 3,036 millions de véhicules, soit 26,5 % de plus qu'en 1991. Et cette tendance se poursuit. Les constructeurs ont gagné leur audacieux pari, aidés il est vrai par la relative faiblesse du mark : sortir de la crise par la croissance que l'on va chercher partout où elle se trouve. Dans une industrie où les coûts fixes sont très élevés et les coûts marginaux faibles, l'augmentation des volumes, par une offre plus alléchante et variée et une internationalisation accrue, permet d'amortir les dépenses plus rapidement et donc d'augmenter les marges, de baisser les prix, de conquérir de nouveaux clients... Le cercle vertueux.

Le syndicat IG Metall a adhéré à cette stratégie en acceptant d'importantes concessions. Les négociations ont souvent été houleuses. Ferdinand Piëch chez Volkswagen, Helmut Werner chez Mercedes-Benz ou David Herman chez Opel ont tous menacé de délocaliser la production allemande si les salariés refusaient d'améliorer leur compétitivité. Sans jamais mettre leurs menaces à exécution. De nouvelles usines ont été ouvertes à l'étranger – en 1997, 3,12 millions de véhicules allemands ont été produits hors des frontières – que ce soit pour pénétrer de nouveaux marchés comme le Brésil, l'Inde ou la Chine, ou pour profiter des moindres coûts de production de pays comme l'Espagne ou l'Europe de l'Est. Mais jusqu'ici, aucun site allemand n'a été fermé à leur profit.

Chez tous les constructeurs, l'IG Metall a joué le jeu. Volkswagen a reconduit en octobre 1995, et jusqu'en l'an 2000, l'accord sur la semaine de quatre jours conclu en novembre 1993, accompagné d'une baisse des salaires de 14 % en moyenne, ce qui avait alors permis de sauver 30 000 emplois. Mercedes-Benz s'est engagé en février 1997 à garantir ses 134 000 emplois en Allemagne jusqu'au 31 décembre 2000 contre une certaine modération salariale et une flexibilité accrue. Opel, qui avait conclu un accord similaire en octobre 1995, l'a reconduit en janvier, garantissant ses 45 000 emplois en Allemagne jusqu'en 2002.

Dans ce contexte, les patrons automobiles allemands ont mis leurs entreprises sur les rails de la croissance. Tous sans exception, de Porsche à Volkswagen, ont engagé une course aux volumes. Dans les pays émergents, promis à de belles croissances. Mais aussi sur les trois principaux marchés au monde, saturés et très concurrentiels, que sont l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Pour séduire leurs conducteurs blasés et suréquipés, il leur fallait renouveler et élargir leur offre.

Entre 1997 et 2001, Opel aura lancé 26 nouveaux modèles. Porsche compte mettre un nouveau produit sur le marché par an, et vendre au moins 38 000 voitures, cette année contre 15 000 en 1993. Pour cela, il a divisé presque par deux les prix de ses berlinettes. Mercedes-Benz a décidé d'une révolution : faire du haut de gamme sur tous les segments, de la petite voiture à la grosse berline en passant par les 4 × 4 et les monospaces. Objectif : faire passer les ventes d'à peine 500 000 voitures en 1993 à 1,2 million en l'an 2000.

CERCLE VERTUEUX

Cette logique a probablement une limite, comme l'ont mise en lumière les déboires, à la fin de l'année dernière, de la classe A, la Twingo étoilée, et de la Smart, la voiture urbaine développée avec l'inventeur de la Swatch, Nicolas Hayek : leurs lancements ont été retardés pour des questions de sécurité. A trop vouloir diversifier sa cible, Mercedes risque de brouiller son image d'excellence et de perdre sa clientèle traditionnelle. C'est peut-être une des raisons qui a poussé Jürgen Schrempp, président du directoire de Daimler-Benz, à rentrer en contact avec Chrysler en janvier pour négocier un rapprochement des deux groupes.

Car la multiplication des marques permet de poursuivre cette marche en avant : l'exercice consiste pour chaque marque à élargir au maximum sa clientèle sans pour autant perdre sa spécificité. Le groupe de Wolfsburg, avec Volkswagen, Audi, Seat et Skoda a poussé le système à l'extrême et devrait vendre 5 millions de voitures en l'an 2000, contre à peine 3 millions en 1993. Avec Rolls-Royce, il pourrait toucher la clientèle des très-riches. Cette logique réussit également à BMW, qui a racheté Rover (Rover, Land Rover, Mini et MG) en 1994 et qui envisage de faire revivre les noms de légende – comme Triumph ou Austin Healey – qui lui appartiennent.

Ces politiques de croissance ont un coût, notamment en matière d'internationalisation et de développement de nouveaux modèles. Les investissements de recherche et développement ont bondi de 50 % entre 1990 et 1996 à 13,3 milliards de marks. Mais elles permettent des économies importantes (achats groupés, mise en commun de plates-formes et d'autres composants). Au regard des résultats enregistrés par les différents constructeurs allemands, la balance penche pour l'instant du bon côté. Le cercle vertueux, en tout cas, n'est pas un mirage. Et son existence confirme qu'il existe bien un modèle qui permet de sauvegarder l'emploi et de gagner de l'argent, malgré un coût élevé du travail.

Virginie Malingre

Penser le génocide au Cambodge

par Ben Kiernan

ALORS que le Cambodge *se trouve* peut-être à un nouveau tournant de son histoire au lendemain du décès de Pol Pot, l'interprétation des années du régime des Khmers rouges et du génocide qu'il perpétra suscite quelques passions.

Dans les colonnes du *Monde* (28 avril), Henri Locard s'en est pris, avec une violence qui ne disqualifie que lui, à certaines de mes analyses, ou plus exactement à des analyses qu'il me prête, mais qui ne figurent aucunement dans mon ouvrage *Le génocide au Cambodge 1975-1979. Race, idéologie et pouvoir* (Gallimard) ni, d'ailleurs, dans aucune de mes six études précédentes consacrées aux Khmers rouges.

Avant de parler sur le fond du conflit d'interprétations, qu'on me permette très brièvement de rectifier des allégations ou des erreurs grossières commises par M. Locard. Des erreurs : ainsi le nombre de 15 000 conseillers chinois présents au Cambodge sous Pol Pot est attesté par un membre de la représentation diplomatique maoïste (on en trouvera la source pages 673 et 687 de mon ouvrage).

Pour ce qui concerne le conflit avec le Vietnam, le régime khmer rouge multiplia, en 1977 et 1978, les attaques meurtrières, pénétrant en profondeur dans le delta du Mékong, région vietnamienne qu'il revendiquait (voir pages 425 à 435 et 455 à 458). Au Cambodge même, la minorité vietnamienne ne fut pas seulement expulsée, donc, comme le soutient Henri Locard, *« épargnée »* (sic), mais fit l'objet de massacres dans tout le pays : j'estime à quelque 10 000 le nombre de Vietnamiens de souche qui périrent assassinés (voir pages 360 à 363 et 498 à 500).

Allégations mensongères : pas une seule fois, je ne parle de *« bons »* Khmers rouges, vocabulaire qui n'est pas le mien, pas plus qu'à la différence de mon contradicteur, je ne vois en Pol Pot un *« dirigeant idéaliste sincère »*. De même, à propos de l'utilisation d'une écharpe bleue pour distinguer les déportés originaires de l'Est, afin de mieux ensuite les massacrer, je ne crois pas possible de prendre pour argent comptant une source contradictoire sur laquelle s'appuie M. Locard, mais que le Père François Ponchaud qualifie de *« pro-Khmers rouges »* (dans *Le Point* du 25 avril).

Le système carcéral, dirigé par la *« branche spéciale »*, le Santebal, et que, selon mon contradicteur, j'aurais *« à peine mentionné, comme en passant »*, est, selon ma propre expression, *« le centre nerveux de l'appareil de l'épuration »* (voir chapitres VIII et X ; pour les centres régionaux, voir les pages 228, 252-254, 256-257, 414-416 et 512-514). Il se trouve d'ailleurs que je fus l'un des premiers Occidentaux à étudier le centre de détention de Tuol Sleng, que je comparais, dès 1980, à la Loubianka stalinienne (*New Statesman*, 2 mai 1980). En revanche, pas une seule fois, le lecteur ne trouvera sous ma plume l'expression de « nazisme rouge » ni une équivalence supposée entre Auschwitz et Tuol Sleng. Ce serait contradictoire avec mon intention de penser la spécificité du génocide au Cambodge.

Cette spécificité, je l'expose dans un ouvrage qui dresse, entre autres, le bilan de vingt ans de recherches sur ce génocide. Peut-être Henri Locard savait-il déjà tout, mais les autres lecteurs ont le droit, eux aussi, de savoir. Ils apprendront que le génocide perpétré par la direction khmère rouge fut le fruit d'une politique systématique qui enserrait la population dans des divisions et classements *à la fois* raciaux et idéologiques.

Le peuple, au Cambodge, fut divisé en deux grands groupes, *« le peuple de base »*, le peuple khmer des zones rurales, jugé ethniquement pur, et *« le peuple nouveau »*, urbanisé, au contact des idées occidentales.

Sur cette distinction fondamentale, où n'interviennent pas les catégories sociales (nous sommes loin ici des divisions marxistes-léninistes traditionnelles pour autant qu'on les crédite de quelque consistance sociologique entre paysans, ouvriers et bourgeoisie nationale ou compradore), se greffe une hiérarchie *à la fois* raciale et idéologique. Celle-ci distingue les *« déchus »*, à savoir les citadins et les minorités nationales ; les *« candidats »*, à savoir *« le peuple nouveau »* pris dans les rets du régime après la chute de Phnom Penh en 1975, qui doit se racheter en prouvant qu'il se lave de toute influence extérieure ; les *« pleins droits »*, à savoir le *« peuple de base »* des zones rurales « libéré » dès 1970, moins, bien évidemment, les minorités nationales vivant en milieu rural et qui seront les victimes désignées d'un processus d'éradication (chapitre VII : La purification ethnique : le PCK et les minorités cambodgiennes). Ce que M. Locard a quelque peine à comprendre, c'est que, dans le cas cambodgien, il faut *penser ensemble et* l'entreprise d'établissement d'un pouvoir absolu sur les êtres et les choses (en l'occurrence un mixte de stalinisme mal digéré au cours des années parisiennes de Pol Pot et de maoïsme inspiré par l'expérience du grand bond en avant vantée par Mao Zedong lors de sa rencontre avec Pol Pot en 1965 à Pékin), *et* un projet racial d'épuration ethnique.

Ce qui fut perpétré par la direction khmère rouge fut le fruit d'une politique systématique qui enserrait la population dans des divisions et classements à la fois raciaux et idéologiques

Le Cambodge, de tous les régimes communistes de la région, fut le seul à ne jamais créer formellement de zones administratives pour les minorités nationales, à disperser celles-ci par la force et à interdire la pratique non seulement des religions, mais aussi des langues minoritaires. L'idéologique et l'ethnique, sans cesse, se mêlent, au point que ces registres parfois se confondent : sous Pol Pot, les 250 000 Chams musulmans furent l'objet d'une catégorisation prétendument sociale (comme éléments « petits-bourgeois »), bien que cette communauté présentât une diversification sociale importante (paysans, artisans, pêcheurs, commerçants et ouvriers).

La liquidation des opposants ou des dissidents potentiels, d'origine khmère, se fit, quant à elle, largement au nom d'un slogan aux forts accents d'ethnocide : liquider les Khmers ayant *« un esprit vietnamien dans un corps khmer »*. De sorte que, comme je le montre, épuration ethnique et répression politique se sont conjuguées : les minorités nationales ont connu un taux de mortalité bien supérieur au taux national, et, en même temps, la majorité des victimes du régime étaient d'origine khmère.

Car tel est le problème : pourquoi, au Cambodge et pas ailleurs, advint le génocide jusqu'alors – on me permettra cette sinistre expression – le plus « performant » du siècle, puisqu'il engloutit près d'un quart de la population totale d'un pays en quatre ans ? La réponse qui l'explique par la seule idéologie marxiste-léniniste, poussée à son paroxysme, m'a paru insuffisante : car alors l'idéologie communiste, fortement teintée de xénophobie, qui a connu sous Staline et Mao Zedong un développement théorique et pratique, dans ses moyens policiers et carcéraux, aurait dû conduire en URSS comme en Chine à des massacres, voire à des génocides, à une tout autre échelle que celle qui fut la leur.

Il me semble que l'obsession raciale chez Pol Pot et son groupe, sans équivalent dans aucun autre régime communiste, constitue justement *la* variable qui, se conjuguant avec le *credo* stalino-maoïste, explique le génocide. Pol Pot signait ses articles en France sous le pseudonyme du *« Khmer originel »*, là où d'autres étudiants signaient *« le travailleur khmer »*. A vouloir tout ramener à une hiérarchie des régimes communistes selon leur degré de violence, ne risque-t-on pas, comme hier d'aucuns se refusaient, pour des régimes autres, à distinguer le nazisme génocidaire du fascisme italien, de manquer la spécificité du génocide au Cambodge, et de contribuer ainsi, un peu plus, sinon à son oubli, du moins à sa sous-estimation ?

Ben Kiernan *est professeur d'histoire à l'université de Yale et directeur du Programme international sur le Cambodge.*
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Eric Vigne.

AU COURRIER DU « MONDE »

JEAN MONNET ET LA CULTURE

Au début de son entretien avec Michel Field, dimanche 3 mai, Jacques Chirac a cité Jean Monnet qui aurait dit à propos de l'Europe : *« Si c'était à refaire, j'aurais commencé par la culture. »* Curieusement, il est le second président de la République à évoquer cette phrase à coup sûr apocryphe. François Mitterrand, en effet, lors du transfert des cendres de Jean Monnet au Panthéon, l'avait citée également, le 9 novembre 1988.

On peut s'étonner que deux chefs d'Etat français reprennent à leur compte un propos qui a couru dans l'air, venant d'on ne sait où, mais qui ne résiste pas à l'examen, quant au contexte et quant à l'homme.

Le contexte : la déclaration Schuman du 9 mai 1950, prélude à la construction européenne, a été préparée, travaillée, dans les derniers mois de 1949 et le premier trimestre 1950. On sort du blocus de Berlin. La guerre froide est glacée. Les escarmouches se succèdent en Corée où la guerre va éclater en juin 1950. La guerre du Vietnam se traîne, les gouvernements défilent les uns après les autres, le franc français a été dévalué en 1948 et en 1949, le plan Monnet commence à produire ses fruits, l'Europe se relève des ruines de la guerre... Est-il imaginable, en cette période de crise, qu'un homme aussi réaliste que Jean Monnet, entouré de financiers et d'économistes comme Paul Delouvrier, Marjolin, Uri, Clappier, Hirsch, etc., se mette alors à parler de culture ? Ce n'est tout simplement pas concevable.

Et puis il y a l'homme Monnet. Il aime, certes, comme tout un chacun, la culture, les arts. Mais là n'est pas son domaine. La culture, à cette époque, est une notion beaucoup trop floue, à la limite du poétique, pour que l'on s'y engage pragmatiquement. Et souvenons-nous qu'il aimait à répéter qu'il avait choisi le charbon et l'acier, *pour commencer*, parce que c'était des domaines limités, sans doute, mais concrets et réels. Est-il besoin d'être plus long ? Vouloir faire l'Europe par la culture, pour Jean Monnet, aurait été une totale utopie. Pour avoir travaillé auprès de lui à Luxembourg et à Paris pendant de longues années, je souhaite en témoigner.

Eric Westphal
Paris

PIERRE-HENRI SIMON CONTRE LA TORTURE

Dans son article sur « La torture au cœur de la République » (*Le Monde* daté 26-27 avril), qui vise à célébrer le 40e anniversaire de la parution de *La Question*, d'Henri Alleg, Jean-Pierre Rioux signale que *« des sévices de ce genre avaient été révélés et dénoncés »*, et il cite certains noms : Beuve-Méry, Vidal-Naquet, Mauriac, Capitant. On s'étonne donc de ne voir figurer ni dans le corps de l'article ni dans la bibliographie qui l'accompagne le nom de Pierre-Henri Simon, intellectuel catholique engagé, éminent collaborateur du *Monde* de l'époque et auteur d'un livre percutant, *Contre la torture* (Seuil), fondé sur des témoignages irrécusables et qui, dès 1957, dénonçait pour la première fois avec force devant l'opinion publique ce mal qui sévissait en Algérie et menaçait notre démocratie.

Citant par ailleurs une phrase très juste d'Hubert Beuve-Méry, M. Rioux omet de signaler qu'elle est extraite d'un article par lequel celui-ci défendait justement le collaborateur de son journal contre les assauts des bien-pensants et les soupçons des autorités. A la fin de son article, M. Rioux écrit que *La Question* a *« pris rang dans la chaîne des œuvres indispensables »*. Il eût été judicieux et, surtout, conforme à la vérité historique de rappeler aux lecteurs du *Monde* que l'ouvrage incisif de Pierre-Henri Simon mérite pleinement une place dans cette chaîne, en amont de celui d'Henri Alleg, mais sans rien ôter naturellement à l'immense mérite de ce dernier.

Jacquotte Lucet
Rome

DISPARITIONS

Mgr Michel Moutel

Un évêque de terrain

ARCHEVÊQUE de Tours depuis moins d'un an, Mgr Michel Moutel est mort, à l'âge de soixante ans, lundi 11 mai à Paris, des suites d'une crise cardiaque survenue à la maison de la Compagnie Saint-Sulpice à laquelle il appartenait (*Le Monde* du 12 mai).

Il avait présidé les fêtes de Jeanne d'Arc, vendredi 8 mai à Orléans, et était venu à Paris pour suivre les travaux du conseil permanent de l'épiscopat dont il était membre. Né à Varades (Loire-Atlantique) le 15 février 1938, Michel Moutel avait fait ses études de théologie au grand séminaire de Nantes, chez les sulpiciens d'Issy-les-Moulineaux et à l'Angelicum de Rome. Ordonné prêtre en 1962, il enseigna la dogmatique à Clermont-Ferrand avant de revenir dans son diocèse d'origine pour y diriger le séminaire de Nantes à partir de 1977.

Ce théologien classique, passionné de liturgie, d'histoire, notamment celle des conciles de l'Eglise, est devenu évêque « de terrain » à Nevers (Nièvre) où le pape le nomma en 1988. Dans cette région déchristianisée, il avait su ranimer un certain nombre de réseaux d'Eglise et, malgré sa timidité naturelle, tissé des liens avec les élus et la population locale. En 1993, il avait présidé les obsèques de Pierre Bérégovoy, dont il était proche.

C'est le 22 juillet 1997 que Jean Paul II l'avait promu archevêque de Tours pour succéder à Mgr Jean Honoré, artisan du succès de la visite du pape dans cette ville, quelques mois plus tôt. Mgr Moutel avait commencé à sillonner son nouveau diocèse, qui avait découvert sa modération et sa débordante activité. Au plan national, il avait présidé la commission épiscopale de la liturgie, portant ses efforts sur le baptême et sur la « pastorale » des funérailles. C'est également lui qui pilotait les manifestations prévues dans l'Eglise de France pour le jubilé de l'an 2000.

Henri Tincq

■ **FRANÇOIS CHANTENAY**, ancien directeur du théâtre Fontaine, est mort samedi 9 mai à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu à Paris, à l'âge de cinquante-huit ans. Il avait passé sa vie à l'ombre des scènes, dans les bureaux directoriaux où se décident les programmations. Formé par Pierre Bergé, il avait commencé sa carrière dans les années 70 au théâtre de l'Athénée, que dirigeait alors le PDG de la maison de couture Yves Saint Laurent. Puis il est passé au théâtre Edouard-VII, que sa propriétaire, Jacqueline Cormier, lui a demandé de diriger, à partir de 1984. Adepte d'un théâtre privé haut de gamme, François Chantenay a programmé quelques pièces marquantes – *Mademoiselle Julie*, de Strindberg, avec Isabelle Adjani, *Deburau*, de Sacha Guitry, avec Robert Hirsch, *La Répétition ou l'Amour puni*, de Jean Anouilh, avec Emmanuelle Béart ou *Un mois à la campagne*, de Tourgueniev, avec Isabelle Huppert. En 1995, il a accédé à son rêve : posséder sa propre salle. Son choix se porta sur le théâtre Fontaine, qu'il ne put pas diriger longtemps. Après l'échec de *Descente au plaisir*, la pièce de Jean-Pierre Coffe interprétée par Annie Girardot en 1997, François Chantenay dut vendre le théâtre Fontaine, qui a été racheté début 1998 par Gérard Louvain, Michèle Laroque et Dominique Deschamps.

■ **GUY DEBEYRE**, ancien recteur de l'Académie de Lille de 1955 à 1972, ancien conseiller d'Etat, est mort lundi 11 mai, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Juriste, il n'avait pas seulement été un recteur d'une exceptionnelle longévité, il avait aussi contribué à la naissance du campus universitaire de Villeneuve-d'Ascq et accompagné la région Nord-Pas-de-Calais et la métropole lilloise dans tout le processus de décentralisation. Il avait notamment été cofondateur et président du comité régional d'expansion économique de 1953 à 1979. Adjoint au maire de Lille depuis 1977, il avait jeté des des ponts entre les milieux politiques, économiques et universitaires. Il était le beau-père de Michel Delebarre, maire et président de la communauté urbaine de Dunkerque, nouveau président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Valérie et Bertrand
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Constance,

le 15 avril 1998.

Bertrand et Valérie Frohly-Urban,
Oslo (Norvège).

M. et Mme Jacques BASSIÈRE,
M. et Mme Jacques MANET,
ses grands-parents,
Alain et Françoise,
ses parents,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Manuel,

le 27 avril 1998, à Vincennes.

25, rue Leroyer,
94300 Vincennes.

Mme René PÉRIOU,
Mme Jean PÉRONCEL-HUGOZ,
Mme Lucienne VERLAQUE,
ont la joie d'annoncer la naissance, le 8 mai 1998, à Genève, de leur arrière-petit-fils,

Yohann, Alexandre, Gérard, Ami,

au foyer de **Jérôme et Rozenn Chatelain.**

13, rue Maunoir,
1207 Genève.

Anniversaires de naissance

Anna,

Cela fait vingt ans jour pour jour que tu es née.
Tu as bien grandi depuis, mais dans nos cœurs tu n'as guère changé.
Nous te souhaitons d'avoir encore plus de bonheur que jusqu'ici.
Bon anniversaire, notre petite créature et petite sœur.

Papa,
Mama,
Narc.

– Ce 14 mai 1998,
pour tes dix-huit ans,

Big Antoine,

avec nos vœux les plus affectueux.

L'Angenière,
La Dîme,
Rim Road.

– Bichette, Bichounette,
souhaite un très heureux anniversaire à sa

Maman,

l'amie des chats.

Décès

– Marie-Hélène Arbour-Gitton,
sa fille,
Jean-François Gitton,
son gendre,
Clément et Emmanuelle,
François et Olivier Brackman,
ont la tristesse de faire part du décès de

Renée ARBOUR,
née Brackman,

survenu le 7 mai 1998.

Une cérémonie religieuse aura lieu au cimetière de Saint-Vaast-Dieppedalle (Seine-Maritime), le 15 mai, à 11 h 15.

16, rue de la Butte-aux-Loups,
91410 Roinville-sous-Dourdan.

– Jean Briouze,
son époux,

Jean-Marie, Nicolas Briouze,
Sabine de Jacquelot,
ses enfants,

Le lieutenant-colonel (E.R.) Jacques Menu et Marcelle Menu,
son frère et sa belle-sœur,

Françoise et Etienne Pollet,
Jean-Christophe et Céline Menu,
Catherine Menu,
Geneviève et Pascal Ronsin,
Cécile Menu,
et leurs enfants,
Ses neveux et petits-neveux,

Les familles Briouze, Anne, Luet, Durand, Joseph, Klein, Brochard,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Thérèse BRIOUZE,
née Menu,

survenu à Séry, le 11 mai 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 mai, à 16 h 30, en l'église de Séry-Magneval.

1, rue Saint-Pierre,
60800 Séry.
4, avenue du Château,
92190 Meudon.

– Yves et Anne, Antoine, Olivier et Benjamin Soulier,
Nicolas et Cécile, Emile, Balthazar, Lola et Noé Soulier,
Jean-Pierre, Stéphane, Juliette et Jean-Baptiste Rengeval,
Les familles de Carbonnel et Heckscher,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Rirette CHEVREUX,

survenu le 10 mai 1998, à l'âge de soixante-quinze ans, en son domicile.

Elle a rejoint sa fille chérie,

Claire,

qui nous a quittés le 5 août 1992.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 13 mai, au cimetière de Montmorency.

55, quai des Grands-Augustins,
75006 Paris.

– Les membres du laboratoire de chimie appliquée de l'état solide, à l'ENSCP,
ont la grande tristesse d'informer du décès du

professeur Robert COLLONGUES,

survenu le 10 mai 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 15 mai, en l'église de la Pentecôte de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

On se réunira à l'église à 10 h 30 (rond-point du Docteur-Schweitzer).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Nancy-Préville, à 17 heures.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'institut Gustave-Roussy, rue Camille-Desmoulins, 94800 Villejuif.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie, Paris-6e,
Le directeur de l'UFR de chimie et ses collègues,
Les personnels,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert COLLONGUES,
professeur émérite.

– Le doyen de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille, le corps professoral et l'ensemble des personnels expriment leur grande tristesse ressentie à l'occasion du décès du

recteur Guy DEBEYRE,
doyen honoraire
de la faculté de droit de Lille.

– Les membres du laboratoire de microélectronique *IXL UMR / CNRS*-Enserb-université Bordeaux-I,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Paul DOM,
directeur du laboratoire,
professeur à l'Enserb,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le dimanche 10 mai 1998.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 14 mai, à 10 h 45, en l'église Saint-Louis des Chartrons (rue Notre-Dame), à Bordeaux.

Laboratoire IXL,
université Bordeaux-I
351, cours de la Libération,
33405 Talence Cedex.

– Sa fille Clémence,
Et tous ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Pierre Henri GANEM,
ingénieur de recherche
à la faculté de droit Paris-V,

survenu le 27 avril 1998.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le vendredi 15 mai, à 15 heures, en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 188, rue de Tolbiac, Paris-13e.

– L'Institut juridique du développement et les anciens diplômés du DEA du droit du développement,
L'Institut droit et société et les anciens diplômés du DESS banques et finances,
font part de leur vive émotion et de leur tristesse à l'occasion de la disparition de leur secrétaire général, enseignant et ami,

Pierre Henri GANEM,
ingénieur de recherche,

survenue le 27 avril 1998.

Les obsèques auront lieu le vendredi *15 mai, à 15 heures, en l'église Sainte-*Anne de Maison-Blanche, 188, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

Université René-Descartes,
Faculté de droit,
10, avenue Pierre-Larousse,
92245 Malakoff.

– Le président de l'institut Weizmann des sciences,
Les membres du Comité français,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice GOLDSCHLEGER,
vice-président du Comité français,
membre du Conseil des gouverneurs
et docteur *honoris causa*
de l'institut Weizmann des sciences,

survenu le 12 mai 1998.

Les obsèques auront lieu le 13 mai, à 14 h 45, au cimetière du Montparnasse sud, porte principale, avenue Edgar-Quinet, 75014 Paris.

– M. Elie Desvignes,
M. (†) et Mme Marcel Escabas-Desvignes,
Le docteur et Mme Louis Kremp-Desvignes,
M. Jean-Pierre Desvignes (†),
M. et *Mme Jacques Desvignes-Lecointe,*
Mme Monique Desvignes,
ses enfants,
Ses petits-enfants et leurs conjoints,
Ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jacques Petit-Guillet,
Mme Claude Guillet,
M. Pierre Guillet (†),
ses beaux-enfants, leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André GUILLET,
née Paule Cornaille.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, au cimetière de la Porte-Notre-Dame, à Cambrai.

– Daniel LEBLOND

est décédé le 11 mai 1998.

L'inhumation aura lieu au cimetière de *Douvrend, à Envermeu (Seine-Maritime).*

De la part
De sa femme Doris,
De ses filles Ann et Michèle,
De son petit-fils Antony,
De James,
Des familles Leblond, Adda et Gale.

4, rue des Princes,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Françoise,
son épouse,
Karine, Barbara, Stéphane,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont le chagrin d'informer du décès de

Bruno LETISSE,

survenu à Paris le 7 mai 1998, à l'âge de cinquante et un ans.

Il s'est endormi dans la paix du Christ, entouré de la tendresse des siens.

Le service funèbre aura lieu dans l'intimité, le vendredi 15 mai, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à 10 h 45, et se poursuivra au crématorium du Père-Lachaise, à 12 h 30.

Il sera suivi d'un office religieux en l'église du vieux village de Lognes (Seine-et-Marne), rue de la Mairie, à 16 heures précises, pour un dernier hommage.

« ...Rien ne pourra jamais nous séparer de l'amour que Dieu nous a manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur. »
Epître aux Romains, 8.39

7, impasse de la Fontaine,
77185 Lognes.

– Francisque Kater et Viviane, née Noudelman,
son gendre et sa fille,
Agnès et Sophie Roukline,
ses petites-filles,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Betty NOUDELMAN,
née Kouperman,

dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 mai 1998, à 15 h 30, au cimetière parisien de Pantin, 164, avenue Jean-Jaurès.

– Mme Annie Persuy,
son épouse,
Ses enfants, ses petits-enfants, son arrière-petit-fils,
Ses frères, son beau-frère et ses belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean PERSUY,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique (43A),
ancien président de Saunier-Duval,
vice-président d'honneur
de la Fédération de la mécanique,
ancien maire adjoint du Vésinet,

le 11 mai 1998, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 15 mai, à 10 heures, en l'église Sainte-Pauline, 55, boulevard d'Angleterre, au Vésinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

80, route de Croissy,
78110 Le Vésinet.

– Colette Prost,
Philippe, Hélène, Antoine et Martin Prost,
Françoise et Philippe Pauly,
Simone Caporale,
Sa famille,
Et ses amis,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès, *le 11 mai 1998*, de

Raymond PROST,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur.

Une cérémonie d'adieu sera célébrée le vendredi 15 mai, à 14 h 30, à l'Institut Curie, 25, rue d'Ulm, Paris-5e.

L'incinération et la dispersion des cendres auront lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être adressés à l'Institut Curie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

123, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Marcel Roncayolo,
Marie-Florence et Maurice Salem,
et leurs enfants,
Claude et Jean-Camille Hénin
et leurs enfants,
Philippe et Isabelle Roncayolo
et leurs enfants,
Jean-Christophe et Valérie Roncayolo
et leurs enfants,
Marie Arrighi,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeannie RONCAYOLO,
née Arrighi,

survenu à Paris le 9 mai 1998, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Marseille, dans l'intimité.

61, cours de Vincennes,
75020 Paris.

Sarah,

dix-sept ans, nous a quittés dimanche.

Le proviseur, les professeurs et les élèves de sa classe de première, ainsi que toute la communauté scolaire du lycée Janson-de-Sailly, prennent part à la douleur de ses parents et de sa sœur Olivia.

Les obsèques auront lieu mercredi 13 mai 1998, à 14 h 30, à Notre-Dame de l'Assomption.

Docteur et Mme Camplez,
31, boulevard de Beauséjour,
75016 Paris.

Rectificatif

– Suite à l'avis de décès de

Catherine DARRÉ-JOURDAN,

la cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 mai 1998, à 10 h 45, en l'église de Saint-Germain-en-Laye.

Remerciements

– Vous qui nous avez soutenus par votre amitié, lors du décès, le 5 mai 1998, de

Claude IEHLE,

merci.

Marcelle Iehle et sa famille,
84170 Monteux.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, nous quittait

Olivier HAULPETIT-FOURICHON.

Que ceux qui l'ont connu et aimé gardent son souvenir.

Florence Haulpetit-Fourichon,
sa fille,
Dominique Goiran,
sa petite-fille,
Violaine et Blanche Llaurens,
ses arrière-petites-filles.

– Il y a un an, le 13 mai 1997,

Hicham HAMRA KROUHA

disparaissait tragiquement.

Les mots ne peuvent exprimer le chagrin de sa mère et de ses frères.

« Nous appartenons à Dieu et c'est vers lui que nous retournerons. »

– L'an dernier, le 14 mai 1997,

Geneviève LALLEMAND,
née Marbrier Flouron,

nous quittait.

Pour ses enfants, petits-enfants et amis qui l'ont approchée et aimée, elle reste constamment, tendrement dans leur mémoire, et dans l'invisible elle demeure dans leur cœur.

– *Le 13 mai 1986*, année de Tchernobyl,
s'éteignait en exil, à l'âge de quatre-vingt-douze ans,

Dina Nicolaïevna IBRAHIMOFF,
née Yacovleff.

Elle est allée rejoindre son époux,

Ibrahim Moustaphovitch IBRAHIMOFF,
ancien rédacteur du *Drapeau de la Russie*,
ancien commissaire du peuple
à l'éducation de la République socialiste soviétique autonome des Tatars,
ancien représentant de l'URSS
en Turquie,

condamné à mort par contumace en 1928, lors de la liquidation du gouvernement tatar et des élus du peuple de Crimée, pour déviation nationaliste et trahison, décédé le 7 août 1941, en exil.

Tatars ou Russes, chrétiens ou musulmans, ceux *qui l'ont connu* s'uniront de cœur et d'esprit, à ses proches et descendants.

– Le 14 mai 1978, sur les flancs du Breithorn, tombait

Patrick ROCHARD.

– Il y a dix ans,

Marcel VIGNY

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont connu à Annecy, Blois, Angoulême, Caen ou Paris se souviendront de l'homme d'action et de convictions, comme de l'humaniste qui n'a jamais failli à l'éthique sociale du militant culturel et qui portait la tolérance au niveau des valeurs les plus chères.

Jeanne Vigny,
4, rue Albert-Besnard,
74000 Annecy.
Arlette Lepage,
41330 Villefrancœur.
Paul et Annette Vigny,
4, rue d'Arras,
75005 Paris.
Auriane Vigny,
24, rue des Liserons,
34070 Montpellier.

Commémorations

– La cérémonie annuelle à la

Mémoire des étudiants résistants

se déroulera le jeudi 14 mai 1998, à 18 heures, devant le monument qui leur est dédié, jardin du Luxembourg, entrée place Paul-Claudel (Odéon), avant la fontaine Médicis.

La Flamme

– Michel Bastok, secrétaire général,
René Tenias, conseiller technique du Comité contre les exterminations,
communiquent :

Le 15 mai 1998 : ouverture officielle, à 8 heures, du dernier tronçon permettant de gagner Le Touquet par l'autoroute A16 et de poursuivre vers Londres par Eurotunnel. Sur proposition de Léonce Deprez, député du Pas-de-Calais, la banderole de 60 m de hauteur et l'hélicoptère Jet Ranger d'ABC aux couleurs de l'itinérante Flamme de Dachau contre les exterminations, peints par Colette Azoulay, survoleront l'autoroute du Nord depuis Beauvais jusqu'au Touquet, comme symbole de la volonté de faire de cette autoroute A16 un lien entre les peuples d'Europe et un facteur de paix. Le président du comité de cette flamme est Marc Boissière.

Contact presse :
Comité contre les exterminations,
2, avenue d'Iéna, 75116 Paris.
Tél. : 01-47-20-00-36.

Communications diverses

Maison de l'hébreu : dix cours individuels, pour pratiquer la Bible et parler l'israélien. Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22.

RESTRUCTURATION A l'issue de négociations médiatisées et dramatisées, Paris et la Commission européenne sont parvenus à un accord sur la contrepartie des aides accordées au Crédit lyonnais (*Le Monde* du 8 mai). ● L'AVENIR de la banque publique, de ses salariés et dans une certaine mesure du secteur bancaire français va maintenant dépendre de la façon dont va être menée une privatisation rapide à laquelle s'est engagé le gouvernement. ● L'OPÉRATION devrait être lancée avant octobre 1999. ● LES POUVOIRS PUBLICS restent coincés entre d'un côté, les exigences de « *transparence* » de Bruxelles et la nécessité de vendre la banque le plus cher possible pour réduire la facture finale du sauvetage et, de l'autre, les effets de la cession sur le secteur bancaire français. ● LES ANALYSTES estiment que le Lyonnais serait vendu plus cher à un établissement étranger.

La privatisation du Lyonnais sera déterminante pour l'ensemble du secteur

Les banques étrangères, qui disposent, dans l'ensemble, de moyens financiers supérieurs à leurs homologues françaises, sont les mieux placées pour prendre le contrôle de l'établissement public

LES NÉGOCIATIONS entre la France et la Commission européenne sur le dossier Crédit lyonnais ont enfin permis de trouver un accord sur les grandes lignes du dernier plan de sauvetage de la banque publique. Elle est assurée de survivre en conservant ses deux grands pôles stratégiques : les activités de banque à réseau en France coexisteront toujours avec des activités de grande clientèle (grandes entreprises, investisseurs institutionnels, fortunes privées) à l'international. Elle sait aussi qu'elle sera privatisée au plus tard en octobre 1999.

Restent à déterminer les modalités de cette privatisation. Elles seront très importantes, pas seulement pour le Crédit lyonnais et ses salariés, mais pour toute le secteur bancaire français dans un contexte de restructuration européenne. Après une opposition difficile avec la Commission de Bruxelles, Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, a obtenu de pouvoir les choisir seul, en s'engageant à mener une procédure « *transparente, ouverte et non discriminatoire* ».

« *Il est difficile d'expliquer au contribuable qu'il a renfloué le Crédit lyonnais pour le compte d'une banque étrangère* », estime un politique.

Les deux objectifs risquent de se révéler contradictoires. Pour maintenir la banque en France, il lui faut à tout prix éviter une mise aux enchères par le biais d'une procédure de gré à gré, avec cahier des charges, comme celle qui a été retenue pour le CIC. Il y aurait alors de fortes chances que les banques étrangères, plus riches et mieux valorisées en Bourse que leurs consœurs françaises, mettent davantage d'argent sur la table. Dans une étude que vient de publier la banque américaine JP Morgan, Susan Sternglass Noble, spécialiste du secteur bancaire, estime en outre qu'en termes financiers, l'achat du Crédit lyonnais présente davantage d'intérêt pour une banque étrangère que pour une banque française. « *Il n'est guère possible de réduire la taille du Crédit lyonnais en France, compte tenu des rigidités sociales* », souligne-t-elle, mais il est possible de poursuivre les restructurations internationales. L'analyste est donc convaincue que les banques étrangères paieront plus cher que les banques françaises. Elle avance deux estimations : pour elle, le Crédit lyonnais serait cédé à une banque française sur la base de 52,8 milliards de francs et à un acteur étranger pour 64,6 milliards.

Pour savourer la satisfaction d'être « le » ministre qui aura réglé le dossier Crédit lyonnais, M. Strauss-Kahn doit réussir cette privatisation. Or il a deux soucis en tête. Il doit vendre le Crédit lyonnais le plus cher possible : « *C'est essentiel, car l'Etat n'a pas encore payé la note du Crédit lyonnais : les pertes n'ont été qu'identifiées et s'accumulent dans la "mauvaise banque" (le Consortium de réalisation et l'établissement public de financement et de réalisation qui le finance)* », relève un expert.

GRÉ À GRÉ OU OPV ?

Il aura aussi envie de ne pas laisser le Crédit lyonnais passer sous contrôle étranger. Pour éviter cette situation, la Société générale estime qu'une autre solution est possible : l'Etat pourrait, comme lorsqu'il souhaite aider à la création d'un « champion » national en matière industrielle, décider d'apporter le Crédit lyonnais à une banque française. Les deux établissements fusionneraient, l'Etat se retrouvant avec une participation dans le nouvel ensemble. « *Il n'aurait plus ensuite qu'à céder ces titres sur le marché. Il pourrait garder pendant un temps une partie de sa participation pour profiter de la création de valeur que permettrait la fusion, comme le ferait un actionnaire privé* », plaide un banquier d'affaires. Une telle option risque toutefois d'être vue d'un *mauvais œil par Bruxelles*. Elle obligerait aussi Bercy à donner le coup d'envoi de la restructuration du secteur bancaire privé français, avec des conséquences sociales difficiles. Jusqu'à présent, comme l'a montré le dossier CIC, le ministre n'a guère envie de le faire.

Tout semble donc l'orienter vers la troisième voie : l'offre publique de vente. M[me] Sternglass estime à 70 % la probabilité qu'elle soit retenue. Cette méthode de privatisation a déjà été utilisée pour la Société générale ou pour la BNP il y a quelques années. Elle consiste à céder l'entreprise sur le marché en plaçant les titres auprès d'un très large nombre d'actionnaires, souvent après avoir constitué un noyau d'actionnaires stables. Une solution qui a le soutien de Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais. Celui-ci a menacé de démissionner si on lui imposait une privatisation de gré à gré. Depuis de longs mois, il milite pour une privatisation sur le marché, une étape qui permettrait ensuite aux dirigeants du Lyonnais de choisir un allié, avec ou sans fusion, et non de se le voir imposer par un processus d'enchères. « *Cela reviendrait toutefois ni plus ni moins à créer les AGF du secteur bancaire* », dénonce un banquier français. L'assureur, privatisé sans avoir la taille critique, est tombé moins de deux ans plus tard, dans l'escarcelle du groupe allemand Allianz. La question est surtout de savoir *si cette voie rapportera autant* à l'Etat qu'une vente de gré à gré. M. Peyrelevade l'affirme, surtout si la vente de gré à gré avait dû être menée dans l'urgence. Les analystes financiers sont plus sceptiques, même si la taille de l'opération – plus de 50 milliards de francs – rend la vente de gré à gré plus difficile que celle du CIC. Mais vendre l'action Crédit lyonnais à un large public ne sera pas non plus simple. Après avoir réglé la question des deux créances privilégiées que l'Etat détient sur la banque, la clause qui lui permet de toucher un dividende prioritaire et le taux d'intérêt reversé pour le financement de la « mauvaise banque », il faudra dans un premier temps constituer un noyau d'actionnaires stables – Allianz s'est dit prêt à en faire partie, la Deutsche Bank, qui a été repoussée aussi, les autres candidats ne se bousculent pas – et augmenter le capital de la banque. M. Peyrelevade devra ensuite convaincre que le redressement de la banque est durable.

Face à la difficulté de l'opération, Bercy entend utiliser tout le sursis que lui a accordé Bruxelles pour arrêter sa position pour trouver un compromis entre « *l'intérêt patrimonial de l'Etat, celui de l'entreprise et celui des salariés* ».

Sophie Fay

Nomura et l'Industrial Bank of Japan se rapprocheraient

Selon la presse japonaise, et notamment le quotidien des affaires *Nihon Keizai* dans son édition du mercredi 13 mai, Nomura, la première maison de titres nipponne, et l'Industrial Bank of Japan, un des plus grands établissements financiers japonais devaient annoncer mercredi 13 mai en fin de journée un rapprochement. Il s'agirait notamment de la mise en commun par les deux groupes et par l'intermédiaire de filiales spécialisés de leurs activités en matière de gestion d'actifs et de produits dérivés. Il s'agirait de la première véritable réponse apportée par des établissements financiers japonais à l'ouverture à la concurrence de la place de Tokyo connue sous le nom de « big bang ». Très présents dans les activités de marché, Nomura (aussi affecté par plusieurs scandales) et l'Industrial Bank of Japan sont directement menacés par la concurrence croissante des banques étrangères dans les domaines de l'épargne et de la gestion d'actifs.

La Générale de banque et Fortis forment la première banque belge

BRUXELLES
de notre correspondant

La naissance fut difficile, « *aux forceps* », note même le quotidien économique belge *L'Echo*, mais les parents semblent aujourd'hui se réjouir, sans arrière-pensée, de la naissance, annoncée pour fin juin, du premier groupe financier de Belgique, issu de la fusion de la Générale de banque avec le groupe de bancassurance belgo-néerlandais Fortis-AG.

Le groupe ainsi constitué se situera, par la taille, dans les dix premières banques européennes et occupera la quatrième place au Benelux, derrière ABN-Amro, Rabobank et ING, trois groupes néerlandais. Avec 5 912 milliards de francs belges (945 milliards de francs français) de total de bilan, 1 100 agences en Belgique et plusieurs implantations à l'étranger (Banque parisienne de crédit, General Belgian Bank Hongkong), la Générale de banque a dégagé en 1997 un bénéfice de 17,1 milliards de francs belges. Elle emploie 27 200 personnes.

Fortis, le groupe dirigé par le flamand Maurice Lippens, est né au début des années 90 de la fusion d'AG, le premier assureur belge, avec Amev, le troisième assureur néerlandais. En 1993, Fortis entrait dans le capital de la Caisse générale d'épargne et de retraite (CGER), dans le cadre de la privatisation de cette institution belge. Fortis détient 74,9 % du capital de la CGER depuis 1997. Dans le secteur bancaire, Fortis est également présent aux Pays-Bas avec VSB-MeersPierson. la CGER a un total de bilan de 2 807 milliards de francs belges et un bénéfice de 7,9 millards de francs belges, et emploie 8 900 personnes.

La fusion Générale-Fortis avait été ardemment souhaitée par la Société générale de Belgique, son principal actionnaire avec 30 % du capital. Cette opération était le point-clé de la stratégie de son PDG, Gérard Mestrallet, qui a annoncé récemment (*Le Monde* du 9 avril) son intention de prendre le contrôle de 100 % du capital de la Société générale de Belgique. Celle-ci devrait être annoncée au plus tard début juillet, lorsque la fusion Générale-Fortis sera entrée dans les faits. Il fallait pour cela vaincre les réticences de Fred Chaffart, président du comité de direction de la Générale, un flamand têtu qui n'avait jamais caché sa préférence pour un « cavalier seul » de sa banque, dont les positions et l'expérience dans le crédit aux PME et la gestion de fortune suffisaient à garantir, à son avis, l'avenir dans le grand bouleversement financier consécutif à l'arrivée de l'euro.

RANCŒURS

A cela s'ajoutaient des rancœurs accumulées contre son compatriote Maurice Lippens à l'occasion de divergences à propos de diverses acquisitions en Belgique. A la grande colère de Gérard Mestrallet, Fred Chaffart avait organisé la résistance de sa banque à la fusion autour du comité de direction : il avait voté contre la fusion, le 29 avril, alors que les administrateurs indépendants s'abstenaient, exigeant de plus amples informations sur le projet industriel de Fortis. Des négociations serrées se sont déroulées au cours des deux dernières semaines, portant notamment sur la préservation de l'autonomie de la Générale et la position de Fred Chaffart dans le nouveau groupe.

« *Nous sommes parvenus à un compromis bien belge* », confiait au *Monde* Fred Chaffart. « *Je reste président du comité de direction et Herman Verwilst, administrateur délégué de Fortis, devient président du conseil d'administration. Ce dernier sera également membre du comité de direction, chargé de l'intégration des deux institutions.* » La Générale a aussi reçu l'assurance qu'elle serait le pilier bancaire du nouveau groupe, en Belgique et aux Pays-Bas. Fred Chaffart ne cache pas cependant qu'à soixante-deux ans il aurait préféré « *se retirer, ayant accompli sa tâche* ».

Les sollicitations insistantes de « *tout l'establishment politique et économique belge* » l'ont cependant amené à prolonger sa présence à la tête de sa banque, où il est, estime-t-il, « *le symbole de la belgitude* » de l'aînée des « sept sœurs » qui firent, jadis, la gloire du monde de la finance d'outre-Quiévrain. Cependant, constate *Le Soir*, au repas de la finance belge, ce sont aujourd'hui « *Français et Néerlandais qui président le banquet* ». En dix ans, depuis la prise de contrôle de la Société générale de Belgique par Suez, les voisins du Nord et du Sud n'ont cessé de renforcer leurs positions dans le royaume, comme l'ont montré récemment la prise de contrôle de la Banque Bruxelles-Lambert par le néerlandais ING et la toute récente absorption de l'assureur Royale belge par AXA.

Luc Rosenzweig

Bruxelles s'en prend au Crédit agricole, à la SNCF et aux télécommunications

APRÈS le bras de fer public avec le gouvernement français au sujet du soutien accordé au Crédit lyonnais, la Commission européenne s'en prend de nouveau à la France. Elle vient d'ouvrir presque simultanément des procédures concernant des aides au Crédit agricole, les réductions de tarifs appliquées par la SNCF et la réglementation en matière de télécommunications.

La procédure contre le Crédit agricole fait suite à une plainte déposée en... 1992 par l'Association française des banques et les Banques populaires. Elles dénonçaient le monopole dont bénéficie la banque verte sur la centralisation des dépôts des notaires dans les communes de moins de 30 000 habitants. Ces dépôts représentaient en 1997 20 milliards de francs. Le ministère de l'économie a réagi en annonçant mardi 12 mai qu'il envisageait « *une évolution du régime des dépôts des notaires* ».

Concernant la SNCF, la Commission estime que les réductions « familles nombreuses », réservées aux Français, sont contraires aux articles 48 et 52 du traité abolissant toute discrimination fondée sur la nationalité et la liberté d'établissement des ressortissants de l'Union européenne.

Enfin, en matière de télécommunications, des procédures pour infraction sont engagées contre cinq pays membres, dont la France, qui n'ont pas correctement mis en œuvre la directive européenne. Selon la loi française, tout octroi de licence prévoit une contribution à la recherche et à la formation à hauteur de 5 % des investissements réalisés par les opérateurs, condition qui va au-delà de ce qui est prévu dans la directive, selon la Commission. Paris a aussitôt réagi, mardi 12 mai, en annonçant qu'il demandera une révision de la directive dès le prochain Conseil européen sur les télécommunications, prévu pour le 19 mai. Outre la France, les pays mis en cause par la Commission sont l'Autriche, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg.

Microsoft marque un point dans son combat avec la justice américaine

MICROSOFT risque de connaître, jeudi 14 mai, une journée difficile. Les autorités judiciaires de treize États américains ont laissé entendre qu'elles engageront des poursuites anti-trust contre le groupe dirigé par Bill Gates, accusé d'abuser de sa position dominante dans les logiciels d'exploitation pour les ordinateurs personnels – ils équipent 90 % des machines installées – pour s'imposer dans d'autres domaines, notamment l'accès à internet. Au niveau fédéral, le département de la justice pourrait faire de même le même jour, pour les mêmes motifs. L'objectif, dans les deux cas, est de bloquer l'envoi aux fabricants de PC de la nouvelle version du système d'exploitation de Microsoft, Windows 98, prévu le 15 mai.

Dans l'immédiat, Microsoft peut se consoler d'avoir marqué un petit point symbolique. Statuant à sa demande, une cour d'appel de Washington a donné raison au groupe, mardi 12 mai, en affirmant qu'il n'était pas possible d'étendre à Windows 98 les mesures décidées, fin 1997, à l'encontre de l'actuelle version de ce produit, Windows 95, par le juge Thomas Jackson de Washington. Ce dernier, début décembre 1997, a ordonné à Microsoft de ne plus lier la vente de son logiciel d'accès à internet, Explorer, à celle de Windows 95. Le juge Jackson a exigé du groupe qu'il fournisse aux fabricants de PC qui le souhaitent une version de Windows 95 dans laquelle n'apparaît pas l'icône représentant Explorer. *« C'est une bonne nouvelle pour les consommateurs. On reconnaît le droit aux fabricants de logiciels d'intégrer de nouvelles fonctions dans leurs produits »*, s'est félicité Microsoft.

Parallèlement, mardi, le constructeur informatique américain Sun a engagé une nouvelle action en justice contre Microsoft. Sun a demandé à un tribunal de San Jose (Californie) d'imposer à la firme de Bill Gates que chaque copie de Windows 98 incorpore une version du langage de programmation Java, dont il est l'inventeur, qui soit conforme à ses propres spécifications et non une version modifiée par Microsoft. Sun accuse depuis des mois Microsoft d'utiliser abusivement le nom de Java, alors que le groupe chercherait, selon lui, à détourner le langage en l'agrémentant de spécificités ne fonctionnant qu'avec Windows. Les programmes écrits en Java sont en principe capables de fonctionner avec tous les ordinateurs, quel que soit leur système d'exploitation. Un juge californien a ordonné, le 25 mars, à Microsoft de cesser d'utiliser le logo revendiquant la compatibilité de ses logiciels avec Java.

Philippe Le Cœur

General Electric et Snecma étudient un nouveau moteur d'avion

Ce programme, d'un montant de 9 milliards de francs, bénéficiera d'aides publiques. Les deux constructeurs veulent reprendre l'initiative face à leurs concurrents Pratt & Whitney et Rolls-Royce

Partenaires depuis vingt-cinq ans, le français Snecma et l'américain General Electric vont insuffler une nouvelle dynamique à leur alliance. Ils lancent les études pour la mise au point d'un nouveau moteur, destiné aux avions de 100 et 200 places. Ce programme, qui pourrait s'élever à 1,5 milliard de dollars (9 milliards de francs), bénéficiera d'une partie des aides publiques françaises à l'aéronautique, a assuré le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, qui a traversé l'Atlantique pour soutenir ce projet. En prenant cette décision, General Electric et Snecma répondent à leur grand concurrent américain, Pratt & Whitney, qui déjà a pris ses dispositions pour se renforcer sur ce même marché en fort développement. Les deux alliés se sont ressoudés après avoir perdu, en raison de leurs dissensions, le marché du nouvel Airbus A-340 allongé, au profit de leur autre grand concurrent, Rolls-Royce.

CINCINNATI
de notre envoyé spécial

Le succès de leur moteur commun, le CFM-56, qui, avec plus de 16 000 exemplaires vendus, constitue un record de l'histoire aéronautique, ne grise pas l'américain General Electric (GE) et le français Snecma. Ils ont décidé de lancer les études de recherche et de développement pour la conception d'un nouveau moteur pour les avions de 100 et 200 places qui donnerait à leur alliance, vieille de vingt-cinq ans, une nouvelle impulsion.

Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, est venu jusqu'au siège de la division aéronautique de General Electric, à Cincinnati, pour apporter le soutien du gouvernement français à ce programme qui pourrait représenter un investissement de plus de 1,5 milliard de dollars (9 milliards de francs). *« L'Américain Pratt & Whitney dominait le marché des moteurs dans les années 70. General Electric et Snecma ont pris le relais avec le CFM-56. Voici l'heure de la troisième manche »*, a affirmé le ministre à James McNerney, PDG de GE Aircraft Engines.

Les deux motoristes français et américain partagent l'analyse du ministre. Ils dominent pourtant insolemment le marché mondial. En 1997, leur entreprise conjointe CFMI s'est arrogée 59 % des parts de marché. Compte tenu des moteurs qu'ils développent séparément, Snecma et GE ont raflé, à eux deux, 72 % des commandes fermes de moteurs pour les avions de plus de 100 places, laissant loin derrière Rolls-Royce (12 %), Pratt & Whitney (7 %) ainsi que leur société conjointe IAE (9 %). Cette année, plus d'un millier de moteurs CFM devraient sortir des chaînes de Snecma et GE. En chiffre d'affaires, cette suprématie est moins marquée, le CFM étant vendu moins cher à l'unité que les plus gros moteurs qui équipent les Boeing 777 ou 747 et les Airbus A-330. Mais les profits dégagés sur ces petits moteurs, en position de monopole sur tous les Boeing 737, ont de quoi faire pâlir leurs concurrents.

SUPRÉMATIE MENACÉE

Cette suprématie est pourtant menacée. Le grand rival américain de GE, Pratt & Whitney (P&W), filiale du groupe United Technology, a annoncé, fin février, son intention de développer un nouveau moteur qui devrait être prêt en l'an 2000. Il utiliserait une nouvelle technologie de réducteur de vitesse. Le P&W 6000 pourrait équiper les futurs avions de 100 places (projets Airbus, Boeing et sino-européen). Le modèle P&W 8000 équiperait, lui, les moyen-courriers existants. Pratt & Whitney veut profiter de la forte croissance de cette catégorie d'appareils portés par la bataille que se livrent la famille A-320 d'Airbus et la nouvelle génération de 737 de Boeing. En 1997, près de 70 % des ventes d'avions dans le monde ont concerné ces avions moyen-courriers. Pratt & Whitney est déçu des médiocres performances de la société commune IAE, formée avec Rolls-Royce et trois industriels japonais. Elle ne détient que 38 % du marché de la motorisation de l'Airbus A-320.

General Electric et Snecma prennent cette menace au sérieux. *« Nous devons investir dans plusieurs segments technologiques pour être prêts à lancer notre nouveau moteur si la menace de Pratt & Whitney se confirme »*, explique Gérard Laviec, PDG de CFM. *« Ne nous laissons pas surprendre comme Pratt & Whitney dans les années 70, en étant trop sûrs de nos forces »*, a-t-il ajouté. Déjà, les dissensions qui étaient apparues il y a deux ans entre General Electric et Snecma pour la fabrication du moteur destiné à équiper le nouvel Airbus A-340 allongé ont coûté aux deux partenaires la perte de ce marché, tombé dans l'escarcelle de Rolls-Royce. Ils constatent avec amertume, aujourd'hui, qu'en moins d'un an, Airbus a vendu 120 exemplaires de ce nouveau long-courrier, qui empiète sur la chasse gardée du 747 de Boeing.

M. Gayssot a promis à ses interlocuteurs qu'une partie du budget français de la recherche publique dans l'aéronautique, qui s'élève à 680 millions de francs en 1998, sera allouée à Snecma pour financer les développements du nouveau moteur, dès 1999. Ce programme bénéficiera, dans un second temps, du mécanisme des avances remboursables. M. Gayssot s'est également félicité que l'alliance franco-américaine soit repartie sur de bons rails. *« Les Français n'ont pas noué beaucoup d'alliances industrielles transatlantiques. Il faut veiller à préserver et renforcer celles dont nous disposons »*, a estimé le ministre communiste des transports. Côté américain, les programmes de recherche de la NASA devraient également permettre à General Electric de réaliser des avancées dans le domaine de la résistance des matériaux à hautes températures et de l'aérodynamique.

Christophe Jakubyszyn

Le motoriste français achète deux entreprises

Le groupe public Snecma, qui avait annoncé en décembre 1997 son intention d'acheter à la firme britannique TI Group l'ensemble de ses activités systèmes d'atterrissage, est parvenu, mardi 12 mai, à un accord. Snecma prendra le contrôle total de Messier-Dowty International, dont il avait déjà 50 %, ainsi que du réseau de réparation *Dowty Aerospace Aviation Service*. Il deviendra ainsi le numéro un mondial des systèmes d'atterrissage. Le montant final de l'opération, évaluée en décembre à 207,5 millions de livres (plus de 2 milliards de francs), n'a pas été précisé. L'accord entrera en vigueur fin juin, après l'obtention des approbations réglementaires requises, indique la Snecma.

Le gouvernement réforme le statut des chercheurs et le régime des stock-options

LE GOUVERNEMENT s'est livré à un vibrant plaidoyer en faveur de la création et de l'entreprise, à l'occasion des assises de l'innovation, qui se sont tenues mardi 12 mai à la Cité des Sciences, porte de La Villette à Paris. *« Notre économie dispose d'un fort potentiel en matière d'innovation. Encore faut-il que nous cultivions le goût du risque et le désir d'entreprendre »*, rappelait Lionel Jospin dans son discours de clôture. Auparavant, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, avait vivement incité les chercheurs à se transformer en créateurs d'entreprise. *« Gagner de l'argent, ce n'est pas honteux, c'est servir son pays »*, affirmait-il.

EXEMPLE AMÉRICAIN

L'exemple américain était dans toutes les têtes. Alors que l'ensemble de l'Europe accuse un retard flagrant dans tous les secteurs de la haute technologie – *« Il n'y a plus qu'un groupe européen classé parmi les vingt-cinq premiers informaticiens mondiaux »*, rappelait Domminique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie –, les Etats-Unis ont su créer en quelques années des centaines d'entreprises et des millions d'emplois dans ces nouveaux domaines. Insistant sur la nécessité d'être *« présent dans ces secteurs »*, le premier ministre reconnaissait que l'organisation de la recherche française *« n'est plus adaptée à une économie mondialisée dans laquelle le marché a pris une part déterminante »*.

Un projet de loi sera déposé, d'ici à la fin de l'année, visant à réformer le statut des chercheurs et leur permettre de mieux valoriser leurs travaux. Pour faciliter la coopération entre le privé et le public, des réseaux thématiques seront mis en place, en premier lieu dans les domaines jugés prioritaires comme les technologies de l'information, les biotechnologies, les matériaux ou l'électronique. Ils recevront 1 milliard de francs sur trois ans, *« en plus des moyens existants »*.

Rappelant les diverses dispositions prises ces derniers mois en faveur du capital-risque, le gouvernement souhaite aller plus loin dans le soutien à la création d'entreprise. A l'avenir, les salariés qui démissionnent pour créer leur entreprise devraient être couverts par l'assurance-chômage.

Mais c'est surtout sur les stocks-options que le gouvernement veut avancer. *« Nous devons savoir récompenser la prise de risque pour ceux qui font le choix d'entreprendre »*, a expliqué le premier ministre. Dans ce cadre, les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, qui accordent un statut fiscal et social allégé sur les actions détenues par les dirigeants, jusqu'alors réservées aux créateurs d'entreprise de moins de sept ans, seront élargis aux entreprises de moins de quinze ans.

Au-delà, le gouvernement entend réformer le système des stocks-options (*Le Monde* du 13 mai), *« souvent détourné de son objectif initial »*, selon M. Jospin. Ce système, ouvert en général aux dirigeants et à un petit nombre de cadres dans les entreprises, permet d'offrir des primes d'intéressement très avantageuses, par le biais de souscription d'actions à prix réduits. Depuis 1997, le gouvernement d'Alain Juppé a renforcé la fiscalité sur les options et les a soumis à cotisations sociales au moment de leur vente, si celles-ci sont cédées dans les cinq ans qui suivent leur attribution. Ce dispositif ne convient ni aux cercles patronaux ni à la Sécurité sociale. Les uns se plaignent de sa lourdeur et de sa rigidité, les entreprises contraignant leurs cadres à attendre cinq ans pour ne pas avoir à payer de charges sociales. La Sécurité sociale, de son côté, n'encaisse que peu de cotisations. Dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale de 1999, le gouvernement veut entreprendre *« une refonte du traitement juridique et social de ces options, qui garantisse une plus grande transparence en évitant les abus »*, afin de redonner à ce système sa vocation initiale.

Martine Orange

« Cherchez, trouvez, valorisez ! »

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

« Il ne s'agit pas de se tromper de métier. Mais un chercheur est coupable vis-à-vis de lui-même et de son laboratoire quand il ne se soucie pas de la valorisation de ses travaux. » Le message, délivré par un directeur d'unité de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) aux deux cent cinquante participants aux Rencontres régionales de l'innovation de Strasbourg – l'une des neuf réunions organisées en province, fin avril, pour préparer les Assises nationales – a été modulé sur tous les tons. *« Cherchez, trouvez, c'est votre première mission ; valorisez, c'est votre seconde mission ! »*, a renchéri un directeur scientifique du CNRS.

L'auditoire – chercheurs, universitaires, cliniciens, industriels et financiers – était disposé à entendre ce discours. Poussé à l'extrême – *« l'activité de valorisation devrait être prise en compte dans l'évaluation et la promotion des chercheurs »* – il pourrait pourtant heurter les tenants de « l'indépendance » de la recherche fondamentale. Ceux-là mêmes qui dénoncent la forte coloration *« libérale »* du rapport Guillaume, dont s'inspire la politique du gouvernement en matière d'innovation.

Plus que d'autres, le secteur de la santé et des biotechnologies suscite de vives attentes sociales, tout en étant l'objet d'importants enjeux commerciaux. Dans ce domaine, où des avancées considérables ont été réalisées ces dernières années dans les biomatériaux, l'imagerie médicale et l'étude du génome, la France fait figure de Petit Poucet face aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne. Elle ne part pourtant pas de rien : les équipes de l'Inserm sont engagées dans des partenariats avec plus de deux cents entreprises, l'organisme gère un portefeuille de onze cents projets de valorisation, et il a déposé en 1997 une cinquantaine de nouvelles demandes de brevets, dans le secteur du médicament et du réactif. Le CNRS n'est pas en reste : cinq des dix-huit laboratoires qu'il a constitués avec des entreprises relèvent des sciences de la vie.

Cependant les blocages demeurent. Juridiques, d'abord, les agents de la recherche publique ne pouvant, pas davantage que les autres fonctionnaires, créer ou administrer une entreprise. Ce frein réglementaire conduit à des situations ubuesques : *« Si je m'en tenais aux textes, je serais tenu de traduire en conseil de discipline des enseignants-chercheurs qui ont pris part, de près ou de loin, à la création d'une entreprise. »*, rapporte un président d'université.

Blocages financiers, ensuite : *« Le problème est crucial dans le domaine des biotechnologies, qui exige de longues années de développement avant la mise sur le marché d'un nouveau produit. Il y faut donc, au-delà de fonds d'amorçage, un soutien sur le long terme »*, souligne un dirigeant d'une société de thérapie génique.

Les mesures annoncées par le gouvernement devraient contribuer à faire sauter ces verrous. Mais le problème est aussi culturel. *« L'innovation passe par un changement d'état d'esprit, aussi bien de la part des chercheurs que des industriels*, sont convaincus plusieurs intervenants. *Des stratégies nationales sont nécessaires, mais il faut aussi que se créent des réseaux, et les régions sont le bon échelon de proximité. »*

Pierre Le Hir

Grève très suivie à la SNCF

COMME PRÉVU, le trafic ferroviaire était très fortement perturbé mercredi par l'appel à la grève lancé par cinq fédérations syndicales (*CGT, CFDT, Sud-Rail, FO, CFTC*) (*Le Monde* du mercredi 13 mai). Celles-ci estiment que la reprise du trafic de la SNCF devrait conduire l'entreprise à accroître les effectifs et accorder des augmentations salariales plus conséquentes que prévu. Bernard Thibault, leader de la CGT cheminots et probable successeur de Louis Viannet à la tête de la CGT, a estimé mercredi sur Europe 1 que la SNCF ne peut pas se comporter, *« alors qu'il y a une hausse des trafics et des recettes »*, comme quand il y avait *« une baisse des trafics et des recettes »*. Il a ajouté que sa confédération *« ne souhaite pas que la Coupe du monde de football soit perturbée par des conflits sociaux »*.

A la SNCF, les perturbations devraient durer jusqu'au jeudi 14 mai à 8 heures. Il n'est pas totalement exclu que, localement, certaines organisations appellent à la poursuite du mouvement même si la direction juge cette hypothèse *« possible mais peu probable »*. Mercredi, le trafic n'était normal que sur les lignes Eurostar (Paris-Londres) et sur le TGV Paris-Lausanne-Zurich. Deux trains sur trois étaient prévus sur Thalys (Paris-Bruxelles-Cologne et Amsterdam) et sur les TGV Paris-Lille et TGV Paris-Lyon, un train sur trois devait circuler sur les autres lignes TGV et les lignes classiques.

Le trafic était également très perturbé sur les lignes régionales. Quasiment aucun train ne circulait au départ de Toulouse et le trafic était extrêmement réduit en Bretagne. Ailleurs, entre 25 % et 50 % du trafic étaient assurés. C'est en particulier le cas en Ile-de-France, tant sur les trains de banlieue que sur le RER.

Les clients peuvent se renseigner plus précisément par Minitel 3615 SNCF, sur le 08-36-67-68-69 (1,49 F/mn) ou auprès des numéros régionaux. Pour le trafic Ile-de-France, au 01-53-90-10-10.

F. Le.

Total renforce ses capa[…]
dans les pays riverains

هكذا من الأصل

Total renforce ses capacités de distribution dans les pays riverains de la Méditerranée

Stratégie. En cinq ans, le pétrolier a consacré 2 milliards de francs à la création de stations-service et de dépôts au sud de l'Europe. Un marché en forte croissance, qui connaît parfois des déconvenues

IZMIR
de notre envoyé spécial

Jeudi 30 avril, le *White-Sea*, un pétrolier italien de 30 000 tonnes, long de 170 mètres, s'amarre le long de la jetée que vient d'achever Total à Aliaga sur la côte turque, non loin d'Izmir. Le tanker s'apprête à décharger sa cargaison provenant d'une raffinerie grecque. Ce bateau est le premier à alimenter le dépôt pour essence et gazole que le groupe français a construit dans une zone côtière jusqu'alors spécialisée dans le démantèlement de vieux navires.

Au milieu d'épaves noircies, calcinées, et de carcasses à moitié découpées, la présence des cuves de stockage neuves du pétrolier français, peintes en beige et vert pour *« respecter le paysage »* et se fondre dans les collines environnantes, apparaît pour le moins insolite. D'autant qu'alentour, tout le site est abîmé par les diverses unités du complexe industriel du raffineur national, Tüpras.

La route menant à cette nouvelle installation est encombrée par une file ininterrompue d'une centaine de camions-citernes qui patienteront plusieurs heures, voire une journée, avant de se ravitailler chez Tüpras. Au-delà de ce bouchon, la situation est fluide. Les poids lourds appartenant au réseau Total attendent au maximum une demi-heure avant d'avoir accès aux pompes de chargement. Selon les responsables, la cadence devrait être maintenue lorsque le site, à pleine capacité, accueillera 500 camions par jour. Inexistant en Turquie au début de la décennie, le distributeur français compte aujourd'hui 350 stations-service à son enseigne et détient 6,5 % du marché national.

Simultanément, le groupe s'est doté de trois dépôts, le dernier étant celui d'Aliaga, qui s'ajoute aux deux d'Istanbul. *« Nous nous développons à partir de nos points logistiques pour garantir l'alimentation du réseau en permanence, ce que ne font pas tous nos concurrents »*, explique Benoît Luc, responsable de Total dans ce pays.

« Notre expérience africaine nous a habitués à être dans des déserts, dans des zones inaccessibles et pour cela nous accordons une place prépondérante à la logistique », reconnaît Michel Bénézit, directeur de Total Outre-Mer. Cette zone comprend 45 pays, essentiellement sur le continent noir, où Total se situe au deuxième rang, avec 7 millions de tonnes de produits vendus par an, entre l'anglo-néerlandais Shell (8 millions) et l'américain Mobil (6 millions), loin devant le français Elf (2 millions).

Cette stratégie s'est étendue au Bassin méditerranéen, un marché qui connaît une forte croissance. Entre 1993 et 1997, le groupe a investi dans cette zone 2 milliards de francs, dont un quart dans la création de dépôts. Total a augmenté de 16 % le nombre de ses stations-service, désormais au nombre de 1089 réparties dans 6 pays (Espagne, Portugal, Maroc, Tunisie, Liban et Turquie). Pour les cinq ans à venir, un budget analogue est prévu avec l'entrée de nouveaux pays, comme l'Egypte depuis le début de l'année.

LE « CHAMPIGNON TURC »

L'évolution n'est pas analogue dans toutes les contrées. *« Il s'agit de marchés très compartimentés. Nous connaissons des difficultés dans certains pays, mais enregistrons de bonnes surprises dans d'autres, et cela varie selon les années »*, constate M. Bénézit. La meilleure illustration est la Turquie. Si ce pays a contribué fortement aux bénéfices de la zone en 1997, l'exercice actuel s'avère plus périlleux. Les prix des carburants et du gaz sont bloqués par le gouvernement, depuis le mois de décembre 1997, et la libéralisation prévue pour le mois de mai a été repoussée de deux mois.

Dans ces conditions, avec une inflation galopante proche de 100 % et des taux d'intérêt de 150 %, les marges fondent à vue d'œil. *« La gestion s'apparente à la pratique du surf »*, raconte le patron de Total Outre-Mer. *« Le crédit se pratique à la demi-journée »*, confirme M. Luc. Il est donc essentiel pour une compagnie pétrolière de maîtriser le plus possible l'ensemble de sa filière allant de son approvisionnement à la distribution. Dans cette perspective, les dirigeants affirment *« ne pas être indifférents au sort de Petrol Ofisi »*, qui doit être privatisé mais n'a pas encore pris de décision. Les compagnies intéressées déposeront le 18 mai leur offre de reprise pour cette firme de distribution, forte d'un réseau de 4 000 enseignes.

UN SYSTÈME AUTORÉGULÉ

A chaque pays sa particularité. À côté du *« champignon turc »*, se côtoient la rigidité tunisienne et l'expansion espagnole. En Tunisie, le marché étant entièrement encadré par l'Etat, Total comme ses concurrents Shell, Mobil et Elf *« courbent le dos et attendent des jours meilleurs »*, selon son responsable, Olivier Deroyant. L'embellie viendrait d'une hypothétique libéralisation qui n'est pas à l'ordre du jour.

En Espagne, où il manque 3 000 stations-service et où s'ouvre chaque jour un nouveau point de distribution, le groupe français est un petit distributeur, avec 2,1 % du marché. Sa stratégie est de se concentrer dans le triangle Barcelone-Madrid-Murcie, autour du dépôt de Valence créé l'an dernier. Grâce à cette installation qui le dispense de passer par les bacs de stockage de la compagnie nationale CLH, Gérard Tresanini, chargé de ce pays, affirme être *« le seul à pouvoir mettre sur le marché des produits spécifiques »* comme de l'essence aux nouvelles normes européennes, ce que ne feront pas les concurrents avant l'an 2000.

« La Méditerranée grandit plus vite que la moyenne des autres zones », relève Michel Bénézit, qui n'entend pas pour autant accélérer le rythme de développement. Le système se régule tout seul, car chaque filiale se doit d'assurer elle-même le financement de ses investissements. Ainsi la Turquie, qui avait ouvert une centaine de stations-service en un an et demi, devrait en ajouter à peine 25 à son réseau cette année, en raison de la dégradation de la situation. Ses projets ont été revus à la baisse, à moins d'un renversement de tendance.

Dominique Gallois

Contrebande irakienne

La contrebande pétrolière irakienne génère un manque à gagner d'1 milliard de dollars (6 milliards de francs) pour le gouvernement turc, selon les estimations de Total. Chaque année, 2,5 millions de tonnes de gazole sont importées clandestinement, ce qui représente 25 % du marché global et, en volume, plus que les importations légales de produits pétroliers. Le trafic se fait par l'intermédiaire de camions équipés de réservoirs spéciaux qui se rendent en Irak dans le cadre de l'accord « pétrole contre nourriture » signé avec les Nations unies.

A l'aller, ces véhicules transportent du matériel agricole et des vivres. Au retour, ils reviennent avec du gazole et revendent ces produits très soufrés et explosifs aux gérants de stations-service ou aux agriculteurs. Malgré l'ampleur du trafic, le gouvernement hésite sur l'attitude à adopter, sachant que cette activité illicite aide financièrement la zone kurde à l'est du pays.

L'usine de Pessac veut exporter ses euros dans toute l'Europe

Une compétitivité à améliorer

BORDEAUX
de notre correspondante

Les premiers euros sont sortis, lundi 11 mai, de l'établissement monétaire de Pessac, dans la banlieue de Bordeaux, seule usine en France à produire des pièces de monnaie. Ce « moment historique » est aussi stratégique pour l'usine de Pessac, qui veut devenir *« l'un des opérateurs les plus performants au monde »*. L'établissement – qui dépend de la Monnaie de Paris – devra produire 7,6 milliards d'euros avant 2002 (*Le Monde* daté 26-27 octobre 1997), pour ensuite profiter de cette expérience et exporter.

Rien n'est laissé au hasard pour atteindre cet objectif.

La fabrication des premiers euros avant tous les autres instituts monétaires européens *« montre les capacités industrielles de la France en la matière,* [et] *est une référence très positive pour l'avenir »*, a déclaré le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, en déplacement pour l'occasion.

L'usine de Pessac espère rapidement conquérir de nouveaux marchés européens et augmenter ses ventes à l'étranger : 500 millions de pièces prévues contre 250 millions cette année à destination de 35 pays. La production annuelle devrait augmenter avec les mêmes capacités et les mêmes effectifs (environ 400 personnes). Face aux pays aujourd'hui plus compétitifs tels l'Angleterre ou les Pays-Bas, *« nous devons gagner 10 % de compétitivité jusqu'en 2001*, explique Emmanuel Constans, directeur des monnaies et médailles. *C'est un virage nouveau pour l'établissement »*.

LE PLAN « MONNAIE 2000 »

Ces nouvelles ambitions sont nées en 1996, couchées dans un plan d'entreprise baptisé *« monnaie 2000 »*. Il recouvre un programme d'investissements de 80 millions de francs sur deux ans : modernisation des machines pour multiplier par trois la productivité, création d'un centre d'autoproduction d'électricité pour réduire les frais généraux, système de conditionnement de pièces en rouleaux.

Depuis juin 1997, l'établissement girondin est le troisième institut monétaire européen à posséder la norme ISO 9002, afin *« d'améliorer la relation client-fournisseur »*, précise Emmanuel Constans. La semaine des 35 heures va bientôt concerner tout le personnel, les programmes de formation ont été renforcés, la partie métallurgique du travail a été sous-traitée. Les pièces en francs (d'une valeur de 10 milliards) seront récupérées en 2002 puis recyclées afin de couvrir la moitié de la valeur métal des euros, soit un gain de 600 à 900 millions de francs.

Les ouvriers s'inquiètent malgré tout de leur avenir. Le ministre de l'économie et des finances s'est voulu rassurant : *« Pas d'inquiétude à avoir. »* Aucun licenciement n'est envisagé et la fonderie, fermée depuis 1997, pourrait rouvrir. Reste une inconnue : savoir si, après la vague massive de production des euros entrant en circulation dans trois ans et demi, l'usine saura s'adapter à une compétition difficile sur des débits plus restreints.

Claudia Courtois

Un guide pour mieux négocier des fusions-acquisitions

BIBLIOGRAPHIE

CERTAINS livres tombent à point nommé. Alors que viennent d'être annoncés le rachat de Chrysler par Daimler-Benz et l'offre de reprise de Rolls-Royce par Volkswagen, *Pratique des négociations dans les rapprochements d'entreprises* est un ouvrage qu'il est judicieux de posséder dans son entreprise. Jean-Marc Loncle et Jean-Yves Trochon, les deux auteurs, sont des experts en la matière.

Le premier, après une expérience de huit ans chez Thomson-CSF, est devenu directeur juridique adjoint de SAUR, filiale du groupe Bouygues, où il est chargé des montages des grands projets internationaux. Son coauteur est chef de service à la direction centrale juridique du même groupe de BTP, après plusieurs années passées dans le groupe Lagardère.

Leur livre se focalise sur le moment précis des négociations lors de rapprochements d'entreprises, *« un sujet largement inexploré, le code civil français s'intéressant fort peu à cette phase »*, précise, en préface de l'ouvrage, Eric Loquin, doyen honoraire de la faculté de droit de Dijon.

L'ouvrage se veut pragmatique. *« Les entreprises, dans notre pays, ont un mode de négociation "à la française" »*, précise M. Trochon, *« or, compte tenu de l'origine des fusions ou joint-ventures actuelles, les négociations sont principalement calquées sur des normes anglo-saxonnes »*. Celles-ci, empiriquement constituées dans les dix dernières années, sont détaillées dans le livre.

Les chapitres décortiquent les différentes phases de la négociation – *« initiation puis conduite des pourparlers »*, *« structuration des accords définitifs »* – et souligne les obligations de conduite que les parties doivent accepter : en matière d'éthique, de confidentialité...

L'ouvrage, dont la présentation est particulièrement claire, est destiné au cercle élargi *« des acteurs de l'entreprise qui travaillent sur les dossiers de fusions-acquisitions »*, c'est-à-dire non seulement les services juridiques mais également financiers ou marketing. Le cercle Montesquieu, association de directeurs juridiques regroupant une vingtaine de sociétés, a apprécié l'utilité de l'ouvrage. Il vient de recevoir le *« prix 1998 »* de l'Association, récompensant *« un ouvrage de référence de droit des affaires »*.

Laure Belot

★ ***Pratique des négociations dans les rapprochements d'entreprises,*** **de Jean-Marc Loncle et Jean-Yves Trochon, Edition Formation Entreprise (EFE), 322 pages, 450 francs.**

هكذا من الأصل

Le CFPJ étudie un rapprochement avec l'École de journalisme de Lille

En proie à des difficultés financières, la première école française de formation au journalisme procède à son dépôt de bilan, avant d'étudier la transformation de son statut et un éventuel partenariat avec d'autres écoles

« IL FAUT QU'ON SOLDE le passé et le passif » : cette antienne, prononcée par Francis Laffon, journaliste à *L'Alsace*, représentant de la CFDT et à ce titre actuel président du conseil d'administration du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), sous-tend la décision prise à l'unanimité, mardi 12 mai, par les administrateurs du Centre de déposer le bilan. Les magistrats du tribunal de grande instance de Paris devraient examiner cette demande, vendredi 15 mai, et nommer un administrateur judiciaire pour le CFPJ. Celui-ci pourrait être Me Hubert Laffont, spécialiste des affaires de presse, déjà nommé mandataire *ad hoc* il y a deux ans et chargé à ce titre de réaménager le passif de l'école.

Ce dépôt de bilan est surtout *« technique »*, affirment en chœur Francis Laffon et Dominique Cordelle, directeur général du CFPJ depuis un an. Il devrait permettre son redémarrage sur de nouvelles bases juridiques et financières, sans empêcher *« la scolarité des étudiants et l'organisation du prochain concours d'entrée »*, ni *« l'activité du Centre,* [qui] *se poursuit normalement »*.

La plus importante école de formation initiale et permanente des journalistes, fondée en 1946 par le résistant Philippe Viannay, qui fut notamment l'un des patrons du *France-Soir* d'après-guerre, connaissait des difficultés financières graves depuis le milieu des années 90. Des investissements, jugés depuis *« hors de raison »*, et un déménagement trop coûteux avaient déséquilibré le chiffre d'affaires d'une maison qui ne dispose pas de fonds propres. La mise en cause de l'ancienne direction avait abouti au départ de son directeur général, Yves Agnès.

IMPACT NÉGATIF

En prenant des mesures de redressement sévères – vente de locaux, réduction de la masse salariale, renégociation de contrats –, les nouveaux responsables du Centre ont réussi à rendre positif le compte d'exploitation 1997 (1 million de francs de bénéfice, pour un chiffre d'affaires de 56,2 millions) et tablent sur une nouvelle amélioration en 1998. Mais un retard de paiement de loyer et le remboursement d'une dette de 22 millions de francs en deux ans rendaient impératifs le dépôt de bilan et un rééchelonnement des créances.

Certains administrateurs s'inquiètent de l'impact négatif que pourrait avoir cette procédure sur l'image du CFPJ, alors que les inscriptions au concours d'entrée battent leur plein ; d'autres justifient le choix de cette date par le fait que *« les esprits y sont maintenant psychologiquement prêts »*. Parmi les cinquante-sept salariés permanents du CFPJ (qui emploie en outre 400 vacataires) auxquels avait été annoncé ce *« probable »* dépôt de bilan lors d'un comité d'entreprise réuni la semaine dernière, on évoque une *« forme de soulagement »*. La pilule est amère : les salariés du Centre ayant accepté, après la suppression d'une trentaine de postes, une baisse de salaire de 3 %, un gel des augmentations indiciaires en plus de l'application de la loi Robien.

Pour autant, une page semble tournée de l'histoire du CFPJ. Car, sous la pression financière, le conseil d'administration a décidé d'engager *« la deuxième phase du redressement »* du CFPJ, avec la modification de son statut juridique. Le Centre de formation des journalistes (CFJ), qui regroupe deux promotions de 45 élèves chacune et gère des filières à l'étranger), conserverait son statut associatif et continuerait à être financé par la taxe d'apprentissage.

Le Centre de perfectionnement (CPJ, dédié à la formation continue et qui accueille, avec sa filière CPJ-Entreprises, 4 000 stagiaires par an) serait quant à lui transformé en société anonyme, *« ouverte à des capitaux extérieurs »*, et nécessitant une dizaine de millions de francs d'investissement. Des éditeurs y seraient prêts, mais seul le groupe France Télévision a fait des déclarations concrètes. *« Ils attendaient d'abord le dépôt de bilan »*, signale l'un d'entre eux.

Le CFPJ devrait surtout se rapprocher de l'une des autres écoles-phares de la profession, l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (ESJ), entérinant ainsi l'un des axes du rapport remis récemment par Claude Sales, ancien PDG de *Télérama*, à la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann (*Le Monde* du 2 décembre 1997). Un mandat a été confié à Dominique Cordelle, à propos de ce partenariat pouvant aboutir à la création d'un nouveau pôle *« à vocation européenne »*, baptisé Ecole française de journalisme (EFJ). D'autres écoles, comme l'Institut pratique de journalisme de Paris (IPJ), pourraient s'y associer.

Le ministère, qui a déjà œuvré auprès du gouvernement pour appliquer au CFPJ un moratoire concernant ses dettes fiscales et sociales, a salué *« les mesures d'assainissement courageuses prises au cours des deux dernières années »*, le *« savoir-faire des équipes »* du Centre et l'*« attachement »* des journalistes formés. Mais une *« mesure de soutien décidée par le gouvernement ne pouvait à elle seule apporter une réponse suffisante »*. Décidée à *« vérifier la volonté de chacun de s'impliquer activement dans ce processus »* (éditeurs et syndicats de journalistes, directions et anciens élèves), Catherine Trautmann veut donc *« réunir dans les plus brefs délais l'ensemble des parties concernées »*.

Yves-Marie Labé

Huit filières reconnues

Huit écoles de journalisme sont actuellement reconnues par la profession, via la convention collective des journalistes.

● **Ecoles privées :** l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (ESJ), le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes de Paris (CFPJ) et l'Institut pratique de journalisme de Paris (IPJ). Toutes trois sont accessibles par concours après le DEUG.

● **Ecoles publiques :** le Centre universitaire d'enseignement du journalisme de Strasbourg (CUEJ), le Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (Celsa, qui dépend de Paris IV), l'Ecole de journalisme et de communication de Marseille. Ces trois écoles accueillent sur concours des titulaires de DEUG, BTS ou DUT. Les IUT de Tours et de Bordeaux recrutent après le baccalauréat.

● **Formations diverses :** plusieurs écoles, à Paris, Toulouse ou Nice attendent d'être reconnues, et de nombreuses formations au journalisme et à la communication existent à l'université et dans des instituts d'études politiques.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE :** A la suite du rachat de *L'Événement du jeudi* par le groupe Lagardère (*Le Monde* du 13 mai), Bernard Mainfroy, directeur général adjoint d'Hachette Filipacchi Médias, prend la présidence de l'hebdomadaire en remplacement de Thierry Verret. Par ailleurs, les salariés devaient se réunir en assemblée générale, mercredi 13 mai, après avoir été reçus par les nouveaux propriétaires.

■ **Hachette Distribution Services (HDS) prend le contrôle d'Extrapole**, distributeur de presse à Paris et en région parisienne. Cette société apporte 350 millions de francs de chiffre d'affaires aux 17,7 milliards de francs réalisés par HDS en 1997.

■ **TÉLÉVISION : TF 1 et la RAI** ont signé un protocole d'accord en vue du lancement d'une plate-forme de télévision numérique en Italie. Selon Patrick Le Lay, PDG de TF 1, lors de l'assemblée générale des actionnaires de la chaîne, mardi 12 mai, ce projet devrait se concrétiser, en juin, par la prise de participation de TF 1 et/ou de TPS dans une société commune avec le service public italien.

■ **PUBLICITÉ : Young & Rubicam a introduit 25 % de son capital à la** Bourse de New York, mardi 12 mai. Le titre du groupe publicitaire, classé au cinquième rang mondial, a augmenté de 12 % dès la première séance. Le projet s'inscrit dans le cadre des accords passés entre la RAI et Telecom Italia.

■ **40 % du capital d'Aegis, holding de l'agence internationale de conseil média Carat**, ont changé de mains. Les fonds de pension Warburg Pincus et Electra ainsi que la famille Gross ont cédé 348,2 millions d'actions, valorisées à 281,8 millions de livres sterling, soit environ 2,8 milliards de francs. – (*AFP*.)

A la veille de sa fusion, Havas a procédé au tiers des cessions envisagées

Les trois pôles communication du groupe Vivendi

GROUPE VIVENDI

TELECOMMUNICATIONS	EDITIONS MEDIAS	MULTIMEDIA IMAGE
• CEGETEL (44 %)	• HAVAS	• CANAL PLUS (34 %)
• SFR (STÉ FRANÇAISE DE RADIOTÉLÉPHONE)	• FILIALES DE L'EX-CEP COMMUNICATION	• CANAL PLUS DA (25 %)
• TDR	• AVENIR	• HAVAS IMAGES (CGV)
• TRANSTEL	• COMAREG	• HAVAS OVERSEAS
• CG SAT	• HAVAS ADVERTISING	• UGC
• COGERI		• STUDIOS DE BABELSBERG

La participation d'Havas dans Audiofina, holding du groupe CLT-UFA, restera détenue en direct par Vivendi.

L'ABSORPTION de Havas par la Compagnie générale des eaux se concrétise. Plusieurs assemblées générales d'Havas doivent entériner ce processus, jeudi 14 mai, avant d'obtenir, le lendemain, le feu vert des assemblées générales du second groupe privé français qui sera très officiellement rebaptisé Vivendi.

Techniquement, la fusion semble *in fine* séduisante pour les petits actionnaires qui avaient initialement demandé à la Générale des eaux de lancer une OPA sur Havas (*Le Monde* du 11 mars 1998). En vain : la cour d'appel a affirmé, dans un arrêt contraire à l'orthodoxie du Conseil des marchés financiers (CMF), qu'il pouvait y avoir action de concert sans pour autant contrôle d'une société. Toutefois, pour s'attirer les grâces des actionnaires, le groupe de Jean-Marie Messier a proposé des conditions de fusion plus intéressantes qu'une OPA. Havas poursuit également son grand nettoyage. La cascade de cessions d'actifs qualifiés de *« non stratégiques »* et annoncée voici plus d'un an par Jean-Marie Messier, président de Vivendi, suit son cours. L'objectif a toujours été clair : recentrer Havas sur Canal Plus, l'édition et les applications multimédia tout en dégageant 6 milliards de francs. Soit plus de 10 % du nouvel Havas, qui sera détenu à 100 % par Vivendi et affichera 51,7 milliards de chiffre d'affaires pour 1997. Selon la direction de Havas, près d'un tiers des cessions prévues sont déjà réalisées.

Les participations dans les régies publicitaires Médiavision, Métrobus, France Vision et Promometro ont été récupérées par Publicis. Eric Licoys, président d'Havas, a cédé *Le Point* pour 120 millions à François Pinault et vendu la régie IP à CLT-UFA pour 860 millions. Tout récemment, le groupe Gault et Millau, qui été repris par la société Damefa. Le sort exact du pôle publicitaire semble encore sujet à des hésitations, même si Havas s'engage à rester à 15 % dans sa filiale Havas Advertising une fois qu'elle sera liée à un partenaire anglo-saxon. Reçu le 30 avril au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Jean-Marie Messier n'a pas caché aux neuf sages son intention de se séparer de ses deux chaînes locales, TLT à Toulouse et TLM à Lyon, au nom de *« la neutralité politique »* mais sans doute aussi parce que leur rentabilité reste à prouver.

La cession de l'Office d'Annonces (ODA), qui a fait l'objet d'un accord de cession à long terme avec France Télécom, sur la base de 2,5 milliards pour une vente prévue entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2003, devrait être accélérée et pourrait, sans toutefois que France Télécom ne le confirme, être bouclée fin juin. Le pôle voyages du groupe est aussi toujours en passe d'être cédé.

Certaines filiales d'Havas ont fait l'objet d'une reprise par les salariés. C'est le cas de Peaktime, une société de média-planning aujourd'hui entre les mains de trois dirigeants (André Van Hecke, Thierry Tacheny et Philippe Court qui détiennent 60 %), deux investisseurs (la Compagnie Lebon et le groupe belge Koceram, à 20 %) et Havas qui conserve 20 %. Selon son président André Van Hecke, *« cette solution permet à l'entreprise de poursuivre ses importants investissements (160 millions de francs au total) et d'envisager un équilibre financier fin 1999 »*.

ITI Télé Images, la société de production de Simone Harari, compte aussi reprendre son indépendance, grâce à la mise en place d'un rachat de l'entreprise par sa direction. Dans une logique assez similaire, MK2, le groupe cinématographique présidé par Marin Karmitz, exercera un droit de préemption sur les 23 % détenus par Havas dans son capital.

De plus, les Jeux Nathan devraient être vendus avant l'été. Deux repreneurs sérieux sont sur les rangs. Selon Bertrand Eveno, PDG de Nathan, Larousse et Le Robert, les Jeux Nathan, présents dans trois secteurs très différents, le puzzle, les jeux électroniques et les jeux éducatifs, ont perdu l'an dernier 40 millions de francs, en raison notamment d'importantes pertes exceptionnelles. Par ailleurs, il compte rapprocher Larousse, Nathan et Le Robert en une entité unique, *« peut-être par un système de location-gérance puisque l'hypothèse d'une fusion pure et simple est contrariée par le fait que ces maisons d'édition ont des exercices fiscaux décalés »*, affirme-t-il.

Le groupe risque de sortir exsangue de cette cure d'amaigrissement et choqué par les départs forcés de certains de ses dirigeants

Pour M. Eveno, il ne s'agit que d'*« une opération technique »* qui n'aura *« pas d'incidence »* en terme d'emplois.

Le nouvel actionnaire d'Havas s'est clairement attaché à couper toutes les branches jugées insuffisamment rentables. D'un strict point de vue financier, une telle stratégie a de quoi susciter l'enthousiasme des boursiers. Mais, cette politique de coupes claires dans un secteur aussi sensible que la communication pourrait se retourner contre Vivendi. Le groupe Havas risque de sortir exsangue de cette cure d'amaigrissement et choqué par les départs forcés de certains de ses dirigeants. Depuis un an, le groupe n'a quasiment pas mené d'offensive d'expansion, hormis le lancement de *Micro Hebdo*, le rachat du *Quotidien du médecin* et l'acquisition de La Découverte et de Syros.

A l'exception de l'accord conclu avec AOL, Cegetel, Bertelsmann et Canal Plus, le nouvel Havas reste muet au niveau international : le groupe français n'est candidat à aucune acquisition d'importance, dans la presse ou l'édition, qu'il s'agisse d'IPC ou de Simon Schuster.

Restent ses projets avec Bertelsmann. Si l'idée d'une fusion entre Canal Plus et CLT-UFA a fait long feu, l'hypothèse de développements internationaux en commun entre Havas et le groupe allemand, notamment dans l'édition, serait toujours à l'étude. Mais fin mars, Bertelsmann est devenu, seul, le premier éditeur américain en rachetant Random House.

Nicole Vulser



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **COURTAULDS : le groupe chimique américain PPG a** affirmé, mardi 12 mai, être en discussion avec le britannique Courtaulds pour une éventuelle offre d'achat qui viendrait supplanter celle déjà annoncée le mois dernier par le groupe chimique néerlando-suédois Akzo Nobel.

● **NISSAN : le président de Nissan Diesel Motors, filiale du** groupe spécialisé dans les véhicules utilitaires, a confirmé être en négociation avec Daimler pour une alliance dans le secteur des poids lourds. Fuji Heavy pourrait intégrer cette alliance. Selon les journaux japonais du lundi 11 mai, Daimler pourrait prendre 33,4 % du capital de Nissan Motors.

● **PACKARD BELL NEC : le fabricant d'ordinateurs personnels** va supprimer 400 emplois (5 % des effectifs) et fermer deux unités de production aux Etats-Unis.

● **L'AMY : le fabricant français de montures de lunettes** envisage de fusionner avec ses concurrents l'allemand Metzler et l'autrichien Optimaxx. L'ensemble ainsi formé pèserait environ 1 milliard de francs.

SERVICES

● **DEUTSCHE TELEKOM :** la compagnie allemande va passer dans ses comptes 1998 des provisions de 3,5 à 4,5 milliards de marks (12 à 15 milliards de francs) pour se couvrir des conséquences découlant d'une décision de l'Autorité de régulation contre la hausse de ses tarifs pour la télévision par câble.

● **ROYAL CARIBBEAN CRUISES : les paquebots** du numéro un mondial de la croisière vont se doter de turbines à gaz et à vapeur qui permettront de réduire de 80 à 98 % les émissions polluantes, le bruit et les vibrations produits par les moteurs diesels actuellement utilisés.

FINANCES

● **GÉNÉRALE DE BANQUE-FORTIS : les deux établissements bancaires** ont annoncé leur fusion. *(lire p. 19)*

● **AXA : la filiale australienne de l'assureur français,** National Mutual, abandonne son projet de fusion avec Lend Lease, qui devait donner naissance à un des tout premiers groupes financiers d'Australie.

● **CAISSES D'ÉPARGNE : le ministère de l'économie** a décidé de prolonger jusqu'en mars 1999 le mandat des dirigeants du CENCEP, l'organe central du groupe Caisses d'épargne, qui arrivait à échéance en juin, reportant leur renouvellement à l'issue de la réforme du groupe.

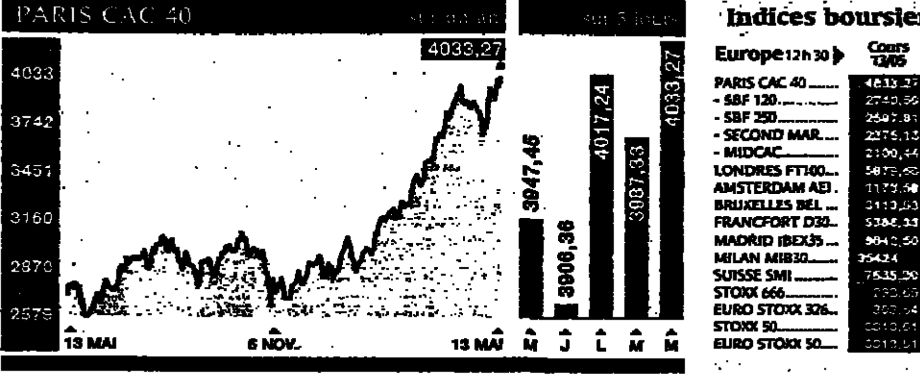
RÉSULTATS

■ **FUJI FILM : le numéro un japonais du film photographique** a dégagé lors de l'exercice échu fin mars un bénéfice consolidé avant impôts et éléments extraordinaires de 162,4 milliards de yens (7,4 milliards de francs), en hausse de 1 %. Son bénéfice net atteint 88,8 milliards de yens (+ 4 %).

■ **NORTEL MATRA CELLULAR : la filiale du canadien** Nortel (83 %) et du français Matra, spécialisée dans les équipements pour les réseaux de téléphonie mobile, a dégagé, en 1997, 365 millions de francs de bénéfices et un chiffre d'affaires de 5,6 milliards de francs (+ 65 %).

■ **FUJITSU : le groupe informatique japonais** ne devrait pas tenir sa prévision d'un résultat net consolidé de 10 milliards de yens (environ 450 millions de francs) pour l'exercice achevé fin mars, affirme, mercredi 13 mai, le quotidien *Nihon Keizai Shimbun*. En début d'année, Fujitsu espérait dégager un bénéfice de 46 milliards de yens (environ 2 milliards de francs).

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 12/05	Var.% 11/05	Var.% 31/12
CRED.FON.FRAN...	[illegible]	+10,13	+25,85
FIVES-LILLE	459	+9,02	+25,40
PUBLICIS #	778	+5,58	+58,45
SKIS ROSSIGNO	129,10	+4,53	+20,20
PLASTIC OMN.(	553	+4,35	+8,89
ELF AQUITAINE	825	+4,03	+17,85
LAGARDERE	246,50	+4	+23,88
DASSAULT SYST	237	+3,80	+29,15
BIC	423,90	+3,38	−0,09
SIDEL	476,70	+3,83	+19,47

Baisses	Cours 12/05	Var.% 11/05	Var.% 31/12
EIFFAGE	392	−6,51	+75,83
LEGRAND	1636	−4,88	+34,77
CAP GEMINI	737	−4,29	+58,13
SEFIMEG CA	394	−3,95	+69,68
VALEO	556	−3,64	+35,96
ESSILOR INTL	2157	−3,58	+24,45
CEGID (LY)	1241	−3,24	+108,97
AIR LIQUIDE	1131	−3,16	+20,06
SOCIETE GENER	1046	−3,16	+64,14
WORMS & CIE	405	−3,11	−8,98

Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 13/05	Var.% 12/05	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	4033,27	1,15	34,49
- SBF 120	2740,56	0,86	33,58
- SBF 250	2597,81	0,78	33,57
- SECOND MAR.	2275,13	−0,17	31,21
- MIDCAC	2100,44	0,02	32,23
LONDRES FT100	[illegible]	0,38	16,44
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,59	28,45
BRUXELLES BEL	[illegible]	1,10	28,74
FRANCFORT D30	5386,33	1,88	26,75
MADRID IBEX35	[illegible]	0,03	35,66
MILAN MIB30	35424	0,71	42,03
SUISSE SMI	7535,30	0,10	21,86
STOXX 666	[illegible]	0,85	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,82	—
STOXX 50	[illegible]	0,85	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,89	—

Monde	Cours 12/05	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	9161,77	0,77	15,85
- SP 500	1115,79	0,85	14,98
- NASDAQ	1850,16	0,65	18,48
BUENOS-AIRES M.	563,48	0,46	−0,58
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,08	30,38
MEXICO BOLSA	[illegible]	−0,33	−7,54
SANTIAGO IPSA	74,32	−0,72	−10
SAO PAULO BOU.	10903	−0,73	6,92
TORONTO FSE I.	[illegible]	−0,04	15,20
ASIE 10h15	13/05	12/05	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−3,51	0,62
HONGKONG H.	9469,20	−3,78	−11,89
SÉOUL	[illegible]	1,75	−1,04
SINGAPOUR ST.	1509	−8,50	−14,44
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−0,47	6,01
TOKYO NIKKEI	15343,81	0,14	0,56

PARIS SBF 250 3 mois — 2597.81 (2597, 2491, 2386, 2280, 2174, 2068; 13 FÉV., 26 MARS, 13 MAI)

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9161.77 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145; 13 FÉV., 26 MARS, 12 MAI)

LONDRES FT100 3 mois — 5979.60 (6199, 5901, 5803, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115; 13 FÉV., 26 MARS, 13 MAI)

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5386.33 (5279, 4955, 4631, 4307, 3983, 3659, 3335; 13 FÉV., 26 MARS, 13 MAI)

TOKYO Nikkei 3 mois — 15343.81 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620; 13 FÉV., 26 MARS, 13 MAI)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE de Paris se retrouvait à de nouveaux sommets mercredi 13 mai, quarante-huit heures après avoir franchi le cap des 4 000 points. En hausse à l'ouverture, l'indice CAC 40 a vite atteint un nouveau pic à 4 036,37 points. Vers 12 h 30, cet indice progressait de 0,99 % à 4 026,74 points. Le principal indicateur de la place avait terminé lundi sur le niveau record de 4 017,24 points. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait à 5 milliards de francs. La crise asiatique et la publication en début d'après-midi des prix de gros et des ventes au détail américains étaient pour l'instant ignorées par le marché. Des intervenants n'excluaient cependant pas que les gains de la cote se réduisent d'ici la publication des indicateurs américains, ces derniers pouvant permettre d'y voir plus clair sur les intentions de la Réserve fédérale en matière de taux.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 13 mai en hausse de 0,14 %. L'indice Nikkei a gagné 21,33 points à 15 343,81, pour s'inscrire à son meilleur niveau du jour après un plus bas de 15 162,89 points en séance. L'annonce d'un projet d'alliance entre deux géants de la finance japonaise, Nomura Securities et l'Industrial Bank of Japan, a permis au marché d'effacer ses pertes pour finir en légère hausse en dépit d'un climat toujours morose.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York avait terminé la séance du mardi 12 mai en hausse de 70,25 points, soit 0,77 %, à 9 161,77 points, soutenu par la nette détente des taux d'intérêt à long terme. L'indice composite du Nasdaq avait, pour sa part, progressé de 0,65 %.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en hausse, mercredi 13 mai. Après *quelques minutes de transactions* sur le système de cotations électroniques, l'indice DAX gagnait 0,83 %, à 5 353,23 points. Les actions allemandes étaient soutenues par la détente des taux d'intérêt à long terme : le rendement de l'emprunt à dix ans s'inscrivait à 5,01 %.

LONDRES

LA BOURSE de Londres avait terminé la séance du mardi 12 mai en nette baisse, affectée par des prises de bénéfice dans un marché rendu nerveux par les incertitudes monétaires au Royaume-Uni, mais aussi aux Etats-Unis et en Allemagne. L'indice Footsie des cent principales valeurs avait perdu 71,6 points, à 5 956,7 points, soit une contraction de 1,18 %.

Valeur du jour : SGS-Thomson augmente son capital

L'ANNONCE du lancement d'une augmentation de capital couplée à une cession d'action par le fabricant franco-italien de composants électroniques SGS-Thomson (*Le Monde* du 13 mai) a été fraîchement accueillie, mardi 12 mai, à la Bourse de Paris. En une séance, le titre a perdu 6 %, à 498 francs, dans un volume étoffé de 343 000 pièces, nettement supérieur à la moyenne quotidienne des transactions observée au cours des dernières séances. Cette baisse n'a toutefois rien d'alarmant et de nombreux analystes n'y voient qu'accident de parcours. Le titre affiche toujours une progression de 33,7 % depuis le début de l'année et gagne encore 57,34 % sur son niveau atteint le 19 décembre 1997.

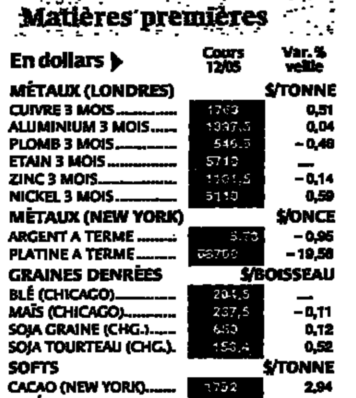
SGS-Thomson — en francs à Paris — 498 (600, 550, 500, 450, 400, 350, 300; 28/11, 9/1, 20/2, 3/4, 12/5; 1997)

Au total, ce seront 19 millions d'actions, dont 3 millions proviendront de l'augmentation de capital, qui seront proposées à la vente. L'offre de vente et de souscription devrait être close au début du mois et de juin et SGS-Thomson, qui est déjà coté à Paris et à New York, demandera parallèlement sa cotation à la bourse italienne. La société envisage en outre d'émettre des obligations convertibles en actions à l'échéance 2008, correspondant à environ 4 millions d'actions ordinaires. Ces obligations convertibles seraient cotées à New York et Paris.

C'est la troisième fois que le fabricant franco-italien recourt à des offres de vente et de souscription d'actions pour financer son développement. Le groupe avait réalisé une opération semblable portant sur 21 millions d'actions en décembre 1994, et sur 18 millions d'actions en octobre 1995. L'opération annoncée mardi était préparée de longue date : lancée une première fois à l'automne dernier, elle avait été suspendue du fait de la crise boursière asiatique.

Actuellement, le fabricant de puces est détenu à égalité par des actionnaires publics italien (IRI et Comitati SIR) et français (France Télécom et CEA Industrie) pour un total de 69 % et 30 % détenu par le public. A l'issue de l'opération, la part des actionnaires de référence devrait descendre à 55 %, l'égalité étant toujours préservée et le flottant devrait donc passer de 30 % à 45 %.

SGS-Thomson est aujourd'hui classé au dixième rang mondial des fabricants de semiconducteurs par le cabinet Dataquest. *« Même si les prévisions sectorielles restent faibles, SGS-Thomson fera mieux que ses concurrents en raison de son portefeuille de produits et la répartition géographique de la demande »*, estime Gilbert Ferrand, de CDC Bourse, cité par Bloomberg. D'autant que le retour de la croissance en Europe devrait également les aider, ajoute l'analyste de CDC Bourse.



Matières premières

En dollars	Cours 12/05	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1763	0,51
ALUMINIUM 3 MOIS	1337,5	0,04
PLOMB 3 MOIS	546,5	−0,48
ETAIN 3 MOIS	5710	—
ZINC 3 MOIS	[illegible]	−0,14
NICKEL 3 MOIS	5110	0,59
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,53	−0,95
PLATINE A TERME	[illegible]	−19,58
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	204,5	—
MAÏS (CHICAGO)	237,5	−0,11
SOJA GRAINE (CHG.)	650	0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	153,4	0,52
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1752	2,94
CAFÉ (LONDRES)	2010	0,12
SUCRE BLANC (PARIS)	267	0,52

Pétrole

En dollars	Cours 12/05	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	15,22	−0,13
LIGHT SWEET CRUDE	15,23	−0,13

Or

En francs	Cours 12/05	Var% 11/05
OR FIN KILO BARRE	57500	—
OR FIN LINGOT	58000	−0,60
ONCE D'OR LONDRES	295,55	+0,16
PIÈCE FRANCE 20 F	329	−0,30
PIÈCE SUISSE 20 F	332	−0,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F	328	+0,31
PIÈCE 20 DOLLARS US	2705	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	1450	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2130	−1,82

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert était stable, mercredi matin 13 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7770 deutschemark et 5,9570 francs. La veille, le dollar avait été soutenu par le redressement du marché obligataire américain. Les opérateurs restaient prudents avant la publication, aux Etats-Unis, des indices de ventes au détail et des prix à la production au mois d'avril et avant la réunion, jeudi, du conseil de la Bundesbank. Les analystes parient en majorité sur un statu quo sur les taux directeurs allemands.

● **Yen :** la monnaie japonaise s'inscrivait en recul, mercredi matin, *face au dollar*, à 133,90 yens. Elle était pénalisée par l'annonce de statistiques confirmant la stagnation de l'économie, par le regain de tensions en Asie du Sud-Est et par les craintes d'une dévaluation de la monnaie chinoise.

Cours de change

13/05 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,95	6,60	9,69	4,02	2,98	4,46	0,34	3,35	—
DM	1,78	1,97	2,91	1,20	0,89	0,13	0,99	....	0,30
LIRE	1756,25	1943,19	2872,84	1184,22	874,94	1308,88	—	986,11	294,05
YEN	134,18	148,44	219,50	90,47	66,85	—	7,64	75,33	22,47
FLORIN	2,01	2,22	3,28	1,35	—	1,50	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,64	2,43	—	0,74	1,11	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,68	—	0,41	0,30	0,46	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	—	1,48	0,61	0,45	0,67	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,11	1,64	0,67	0,50	0,75	0,08	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 12/05	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,33	3,47	5,08	5,64
ALLEMAGNE	3,39	3,58	5,04	5,62
GDE-BRETAG.	7	7,34	5,90	5,74
ITALIE	5,19	4,92	5,26	5,79
JAPON	0,45	0,38	1,59	—
ÉTATS-UNIS	5,39	5,13	5,76	6,02
SUISSE	1,32	1,56	3,18	4,16
PAYS-BAS	3,30	3,57	5,08	5,62

Matif

Cours 12h30	Volume 13/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	44130	103,08	102,88
Pibor 3 mois JUIN 98	5268	96,34	96,35

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 12/05	Achat 12/05	Vente 12/05
ALLEMAGNE (100)	335,24	322	348
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,88	16,78
CANADA	4,15	3,82	4,42
DANEMARK (100)	87,83	82	92
ESPAGNE (100)	3,94	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	5,94	5,62	6,22
FINLANDE (100)	110,01	104	115
GDE-BRETAGNE	9,69	9,28	10,13
GRÈCE (100)	1,93	1,78	2,25
IRLANDE	8,44	8,03	8,87
ITALIE (1000)	3,40	3,12	3,62
JAPON (100)	4,45	4,28	4,63
NORVÈGE (100)	80,52	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,55	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,90	3,60
SUÈDE (100)	78,18	72	82
SUISSE (100)	401,50	388	412

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en hausse, mercredi 13 mai. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 21 centièmes, à 103,07 points.

Dans leur rapport publié la veille, les six grands instituts de conjoncture allemands ont annoncé une hausse d'un demi-point des taux à 3 mois outre-Rhin avant la fin de l'année. Les experts estiment que *« dans les pays à taux bas, les taux vont légèrement augmenter tandis que les banques centrales des pays à taux élevés vont encore réduire sensiblement leurs taux dans le cours de cette année »*:

● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance du mardi 12 mai en forte hausse, soutenues par le bon déroulement de l'adjudication de titres à 3 ans. Le rendement de l'emprunt à 30 ans était revenu à 5,98 % en clôture.

ÉCONOMIE

Croissance révisée en baisse outre-Rhin

LA CROISSANCE du produit intérieur brut (PIB) de l'Allemagne s'établira à + 2,6 % en 1998, selon les prévisions publiées mardi 12 mai par les six grands instituts de conjoncture du pays. Fin octobre 1997, ces derniers tablaient sur une progression du PIB de 2,8 %. *« La crise dans le Sud-Est asiatique et ses conséquences ont rendu l'environnement international moins favorable »*, estiment les experts, soulignant par ailleurs que *« la reprise en Allemagne reste portée en grande partie par les exportations »* et *« reçoit en particulier des impulsions de l'expansion en Europe »*.

■ **EUROPE : les pays d'Europe du Centre et de l'Est candidats** à l'adhésion à l'Union européenne doivent se préparer à un soutien moins important de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) dans les prochaines années, a suggéré, mardi 12 mai à Kiev, le président par intérim de cette institution, l'Américain Charles Frank.

■ **FRANCE : le ministre de l'emploi et de la solidarité,** Martine Aubry, a affirmé, mardi 12 mai à l'Assemblée nationale, que si le gouvernement Jospin *« n'avait pas pris une série de mesures »*, le déficit de la Sécurité sociale *« serait le double »* du chiffre prévisionnel de 12,9 milliards de francs annoncé pour 1998.

■ **Les dépenses d'aide sociale** dévolues aux départements ont plus que doublé depuis 1984, indique une étude de l'Observatoire de l'action sociale publiée mardi 12 mai à Paris. En 1984, la dépense annuelle nette s'élevait à 38 milliards de francs. En 1997, elle a atteint 78,5 milliards de francs.

■ **La production française d'acier brut** a augmenté de 3,5 % en avril par rapport au même mois de 1997, à 1 782 000 tonnes, a annoncé, mardi 12 mai, la Fédération française de l'acier.

■ **ESPAGNE : l'Espagne a retrouvé** *« un climat de confiance dans l'avenir »* et est en train de *« gagner la bataille de l'emploi »*, a affirmé, mardi 12 mai, le chef du gouvernement José Maria Aznar, lors de son discours sur l'état de la Nation devant le Congrès des députés.

■ **Le gouvernement conservateur** *« camoufle les déficits »* publics et ne fait rien pour lutter contre le chômage, a affirmé, mardi 12 mai, le nouveau chef de l'opposition socialiste Josep Borrell.

■ **ISRAËL : le gouvernement** a adopté, mardi 12 mai, un plan de lutte contre le chômage prévoyant des investissements de 280 millions de dollars (1,7 milliard de francs) dans les infrastructures nationales.

■ **ÉTATS-UNIS : l'activité manufacturière** dans le sud des Etats-Unis a fortement baissé en avril, l'indice de la Réserve fédérale d'Atlanta (Géorgie) s'établissant à 19,9 points contre 29,5 points en mars.

■ **JAPON : l'excédent de la balance courante** a progressé de 43,8 % en mars, par rapport à son niveau du même mois de 1997, pour atteindre 1 496 milliards de yens (66 milliards de francs), a annoncé mercredi 13 mai le ministère des finances (MoF).

■ **PATRIMOINE : les ménages** *« à forte capacité d'investissement »*, susceptibles d'investir plus d'un million de dollars, vont voir leur patrimoine progresser de 10 % par an d'ici l'an 2000, selon une étude de l'institution financière américaine Merrill Lynch et du français Gemini Consulting.

NOMINATIONS

■ **MONTBLANC FRANCE : Philippe Picquard** succède à Christian Keufer en qualité de directeur général de l'entreprise.

■ **ARROW COMPUTER : Alain Barde** devient directeur général de la société.

■ **VALEO : François Castaing,** conseiller et ancien dirigeant de Chrysler, va faire son entrée au conseil d'administration de l'équipementier.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 13 MAI

Liquidation : 22 mai
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,05 %
CAC 40 : 4029,17

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1035	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Renault (T.P.)	2720	[illegible]	+ 2,57	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3050	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1278	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	995	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1662	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
AGF	377,50	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Air Liquide	1131	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Alcatel Alsthom	1223	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Altran Techno. #	1181	[illegible]	− 2,70	[illegible]
Atos CA	1118	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Axa	687	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Bail Investis	900	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Bazar Hot. Ville	761	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Bertrand Faure	500	[illegible]	− 1,90	[illegible]
BIC	438,90	[illegible]	+ 2,98	[illegible]
BIS	634	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
B.N.P.	546	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Bollore Techno.	1153	[illegible]	+ 3,55	[illegible]
Bongrain	3003	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Bouygues	997	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Bouygues Offs.	290	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Bull#	88,85	[illegible]	—	[illegible]
Canal +	1122	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Cap Gemini	757	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Carbone Lorraine	2565	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Carrefour	3400	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Casino Guichard	407	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Casino Guich.ADP	288	[illegible]	—	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1022	[illegible]	− 0,19	[illegible]
C.C.F.	508	[illegible]	− 1,77	[illegible]
Cegid (Ly)	1281	[illegible]	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun	42,15	[illegible]	+ 3,32	[illegible]
CGIP	2985	[illegible]	+ 1	[illegible]
Chargeurs	425	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Christian Dalloz	717	[illegible]	+ 2,78	[illegible]
Christian Dior	829	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Ciments Francais	381,50	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Cipe France (Ly) #	205,10	[illegible]	+ 2,87	[illegible]
Clarins	580	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Club Mediterranee	602	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Coflexip	886	[illegible]	− 2,03	[illegible]
Colas	1156	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Comptoir Entrep.	17,55	[illegible]	− 2,27	[illegible]
Comptoirs Mod.	3080	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
CPR	513	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Cred.Fon.France	118,40	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Credit Lyonnais CI	611	[illegible]	− 2,29	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	450	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Damart	3882	[illegible]	—	[illegible]
Danone	1388	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Dassault-Aviation	1754	[illegible]	− 1,65	[illegible]
Dassault Electro	710	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Dassault Systemes	237	[illegible]	− 0,46	[illegible]
De Dietrich	427	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Deveaux(Ly)#	850	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	69,80	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Dexia France	726	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	181,90	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Dynaction	210,50	[illegible]	—	[illegible]
Eaux (Cie des)	1215	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Ecia	1719	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Eiffage	502	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Elf Aquitaine	825	[illegible]	+ 3,75	[illegible]
Eramet	302	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Eridania Beghin	1356	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Essilor Intl	2450	[illegible]	+ 2,48	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2107	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Esso	600	[illegible]	− 1	[illegible]
Eurafrance	3202	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Euro Disney	9,20	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Europe 1	1565	[illegible]	+ 5,43	[illegible]
Eurotunnel	5,60	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Fimalac SA	700	[illegible]	—	[illegible]
Finextel	130	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Fives-Lille	459	[illegible]	+ 3,48	[illegible]
France Telecom	322,70	[illegible]	+ 2,78	[illegible]
Fromageries Bel	5060	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Galeries Lafayette	5900	[illegible]	− 2,37	[illegible]
GAN	173,30	[illegible]	− 0,46	[illegible]
GASCOGNE	555	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	468,70	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Gaz et Eaux	3300	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Geophysique	1030	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
G.F.C	655	[illegible]	—	[illegible]
GrandVision	251	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Groupe Andre S.A.	745	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Groupe GTM	538	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	167,50	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Guilbert	1080	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Guyenne Gascogne	1930	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1600	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Havas	579	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Havas Advertising	● 1168	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Imetal	790	[illegible]	+ 3,16	[illegible]
Immeubl.France	497	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Infogrames Enter.	331,90	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Ingenico	169,20	[illegible]	+ 3,30	[illegible]
Interbail	142	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Intertechnique	1673	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
ISIS	825	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Jean Lefebvre	460	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	1134	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Labinal	2200	[illegible]	− 2,09	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Telefonica #	268	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Toshiba #	26,60	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Unilever #	458,70	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
United Technol. #	574	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Volkswagen A.G #	4671	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Western Deep #	168,40	[illegible]	− 4,98	[illegible]
Yamanouchi #	141,50	[illegible]	− 1,55	[illegible]
Zambia Copper	13	[illegible]	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 13 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
OAT TMB 87/99 CA#	99,99	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,98	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,80	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,35	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	114,50	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	108,79	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	498,80	[illegible]
Fiat Ord.	26,75	[illegible]
Gold Fields South	84	[illegible]
Kubota Corp.	15	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 13 MAI

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 13 MAI

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 13 MAI

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 mai

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

SCIENCES Le chêne pédonculé et le chêne sessile présentent les meilleures qualités pour la confection des tonneaux, tant pour leurs aptitudes physiques que pour les composants aromatiques qu'ils dégagent. ● SEULS les grands châteaux – 3 % à 4 % de la production mondiale – se permettent d'élever leur vin dans de coûteuses barriques en bois, les autres se contentant de cuves d'inox ou de plastique. ● LES CHIMISTES ont prouvé que ces barriques étaient de véritables poumons, permettant un apport régulier et mesuré en oxygène, indispensable à la maturation et à la stabilisation du vin. ● LES TONNELIERS profitent aujourd'hui de ces recherches pour rationaliser la fabrication de leur produit. Ils connaissent très exactement la durée de chauffe des douelles qui constituent les fûts ainsi que les arômes qu'elles apporteront selon la température.

La science met son nez dans le bois des tonneaux de vin

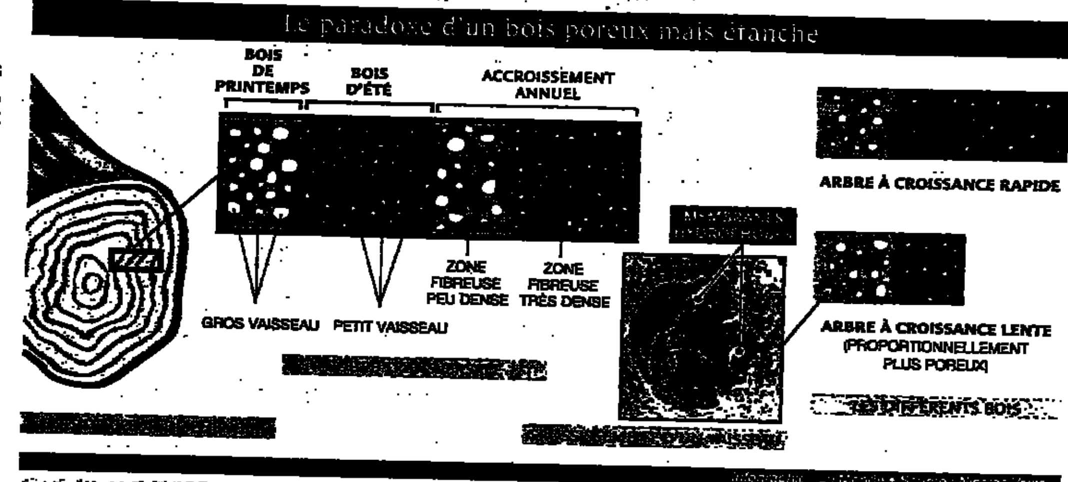
Après de nombreuses analyses, notamment chimiques, les œnologues ont pu déterminer pourquoi le bois de chêne était le meilleur matériau pour conférer arômes et saveurs aux grands crus. Les tonneliers profitent aujourd'hui de ces recherches pour rationaliser leur production

SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX (Gironde)
de notre envoyé spécial

Méticuleusement rangées en piles carrées de deux mètres de hauteur, des milliers de planchettes sèchent au vent. A perte de vue, les teintes claires du bois vert alternent avec les gris de ces merrains que les champignons ont envahis. « *Les voleurs ne le savent pas,* sourit Nicolas Vivas, *mais chacune de ces piles vaut 30 000 francs...* » A Saint-Caprais-de-Bordeaux, la zone de stockage du bois de la tonnellerie Demptos s'étend sur plusieurs milliers de mètres carrés. Trois ans de réserves !

La fortune de la tonnellerie, fondée en 1825, est au grand air. Ici, le tonneau de 225 litres – la barrique bordelaise – se vend jusqu'à 3 000 francs pièce. A ce prix, l'objet, héritage d'une longue tradition artisanale, est réservé aux crus les plus prestigieux. Seulement 3 % à 4 % des vins du monde entier sont élevés en barrique. Les autres prennent corps dans des cuves d'inox ou de plastique. Pour les grands châteaux, le fût ne représente pas un luxe mais une nécessité, car il est le siège d'une subtile alchimie donnant saveurs et arômes à la boisson de Bacchus.

L'équation est simple : pas de bon vin sans bon tonneau. La science ne pouvait manquer de fourrer son nez là-dedans. Elle y a même été conviée, afin de rationaliser et d'optimiser la production de futaille. La tonnellerie Demptos, rachetée en 1989 par le groupe François Frères (aujourd'hui leader mondial de la spécialité), s'est dotée depuis huit ans d'un département de recherche et développement, que dirige Nicolas Vivas.



Les échanges gazeux au sein de la barrique se font par les vaisseaux du bois. Ceux-ci contiennent des petites « feuilles de papier » hydrophobes, les thylles, qui régulent les échanges liquides dans l'arbre. Ce sont ces thylles qui empêchent le vin de sortir du tonneau. Celui-ci est donc à la fois poreux et étanche.

COCO, GIROFLE OU VANILLE

Cet œnologue de formation a ainsi pu soutenir en 1997 une thèse sur la qualité du chêne français et sur les mécanismes d'oxydoréduction des vins rouges au cours de leur passage en tonneau. Parallèlement à son activité chez Demptos, il est chargé de recherche à la faculté d'œnologie de l'université Bordeaux-II.

Pas de bon vin sans bonne barrique, mais pas de bonne barrique sans bon bois. Depuis la découverte de l'aptitude qu'ont certains bois, une fois chauffés, de pouvoir être pliés sans rompre, les tonneliers n'ont cessé de sélectionner les essences en fonction de leurs propriétés physiques, mais aussi chimiques. « *Dans sa constitution, le bois doit contenir des composés aromatiques ou phénoliques qui ne confèrent pas de défaut notoire au vin,* explique Nicolas Vivas. *Le châtaignier, par exemple, apporte des composés très amers. Depuis cinquante ans, les tonneliers n'utilisent plus que le chêne, et principalement deux espèces, le sessile et le pédonculé. Ces bois donnent des arômes de noix de coco, de clou de girofle, de vanille, et semblent être les mieux adaptés pour s'harmoniser au caractère fruité du vin.* »

La difficulté consiste à marier les qualités du bois à celles du vin, à laisser « parler » ce dernier sans l'étouffer. C'est notamment par la deuxième chauffe, effectuée après le montage du fût, que le tonnelier peut faire ressortir certains arômes. Une chauffe moyenne se caractérise par une légère odeur vanillée. Quelques degrés de plus donnent des notes vanillées marquées, des touches de noix de coco et d'épices. La chauffe forte confère des arômes fumés, torréfiés, parfois même minéraux.

Jusqu'à présent, l'artisan menait les chauffes au brasero en se fiant à ses propres repères, couleur du bois chauffé et chaleur, estimée en collant le dos de la main ou l'intérieur de l'avant-bras sur la barrique. Pour rationaliser ce savoir-faire et obtenir des critères objectifs, Demptos a tout d'abord essayé de définir les couleurs observées grâce à des crayons optiques. Sans résultat probant. Nicolas Vivas s'est donc rabattu sur la température. Un patch thermique, collé sur le tonneau, a été mis au point et breveté.

OXYDATION MÉNAGÉE

Quand une première marque passe du blanc au noir, le tonnelier peut cintrer en étant sûr que les douelles ne casseront pas. La planchette coûtant entre 60 et 120 francs pièce, l'économie réalisée n'est pas négligeable. Puis la deuxième chauffe commence. Les marques indiquant les différents paliers s'allument les unes après les autres, jusqu'à la température souhaitée. Une fois le vin entonné, l'alchimie commence. La science, là aussi, vole au secours du maître de chai pour expliquer les complexes réactions qui ont lieu dans les entrailles de la barrique.

Le secret d'un grand cru tient dans une formule : l'oxydation ménagée. Un bon tonneau est un paradoxe : étanche – il ne fuit pas – mais poreux – il laisse passer les gaz. C'est un véritable poumon : empruntant les vaisseaux du bois, les gaz de fermentation comme le gaz carbonique en sortent, tandis que l'oxygène y pénètre lentement et modifie en profondeur la composition du vin. Pendant les seize à dix-huit mois qu'un grand cru passe dans son berceau de bois, le vin s'éclaircit et se stabilise grâce à l'apport en oxygène : les acides tartriques précipitent, les tanins les plus agressifs s'assouplissent et les anthocyanes (responsables de la couleur) se fixent.

Le choix du bois est donc crucial pour que le vin ne respire ni trop ni trop peu. Les essences à grain serré, correspondant à des arbres à croissance très lente – moins d'un millimètre de diamètre par an –, sont les plus recherchées. Les chênes de l'Allier, et notamment ceux de la célèbre forêt de Tronçais, s'arrachent aux ventes d'automne à des prix frôlant les 3 000 francs le mètre cube. Les tonneliers ne veulent que le meilleur, le premier tiers de l'arbre, sans nœud, sans défaut. Ils achètent 8 % des chênes abattus chaque année, mais ce peu-là représente environ 15 % des recettes de l'Office national des forêts...

Pierre Barthélémy

De l'arbre à la barrique

Le chemin est long de la forêt à la cave. Les arbres sélectionnés ont de cent cinquante à deux cents ans. Après l'abattage, les grumes (gros segments de troncs) sont stockées pendant près d'un an, puis fendues – et non sciées – dans le sens de la fibre, afin de garantir l'étanchéité du bois. Après de nombreuses refentes, les grumes deviennent billons, quartiers, doublons et enfin merrains. Ces merrains, qui ressemblent à des planchettes, sont stockés à l'extérieur pendant deux ans. Au cours de cette période improprement appelée « séchage », le soleil, le vent et la pluie attendrissent le bois, le lessivent et permettent son invasion par le mycélium de petits champignons qui libèrent des enzymes dégradant certains composés amers du bois. Les merrains sont ensuite poncés, retaillés. Ils deviennent alors des douelles, qui composeront la barrique. A la fin du processus, seulement 3 % du bois initial a été utilisé.

Les marges de l'Univers secouées par une débauche de violence

DES FLASHES d'une rare violence illuminent actuellement les marges de l'Univers. D'où proviennent-ils ? D'une guerre spatiale galactique entre deux civilisations hyperdéveloppées ? Non. L'origine de ces phénomènes, bien que toujours inexpliquée, est plus naturelle. Elle concerne la disparition brutale, à 12 milliards d'années-lumière de la Terre – une année-lumière correspond à quelque 9 500 milliards de kilomètres –, d'énormes quantités de matière révélée par des torrents de rayonnement gamma qui « *dépassent l'imagination* ».

Pour Shrinivas Kulkarni, chercheur au Caltech (Californie), GRB 971214 – c'est le nom du monstre – « *a relâché une énergie des centaines de milliers de fois supérieure à celle conduisant à la mort de certaines étoiles qui se transforment en supernovae, le phénomène le plus énergétique connu dans l'univers* ». « *Pendant une ou deux secondes,* renchérit George Djorgovski, également du Caltech, *ce flash a été aussi lumineux que le reste de tout l'Univers.* »

BOUFFÉES DANS LA GRANDE OURSE

Pas étonnant que GRB 971214 intrigue, même si ce n'est pas la première source gamma observée à ce jour. Depuis leur découverte inattendue – et soigneusement gardée secrète dans les années 60 – par les satellites américains Vela de détection des essais nucléaires, plus de trois mille à quatre mille sursauts gamma ont été détectés par les satellites astronomiques français Sigma et américains Einstein et Compton. Ils sont partout et donc, contrairement à ce que l'on avait cru, ils ne sont pas d'origine galactique. S'ils l'étaient, la Voie lactée – le disque de notre galaxie vue par la tranche – en hébergerait un grand nombre.

Ce qui est plus surprenant, c'est la puissance inégalée des bouffées de GRB 971214 repérées là-bas, très loin dans la constellation de la Grande Ourse, par le petit satellite italo-néerlandais BeppoSAX, plus précis que ses illustres prédécesseurs. Trop souvent les satellites n'ont fait qu'enregistrer les flashes de ces sursauts, compte tenu de la brièveté de leur vie (quelques millisecondes à quelques dizaines de secondes). Les astronomes étaient alors comme un photographe voulant saisir un éclair sur sa pellicule. Ils pointaient leur objectif dans un coin du ciel, et c'est à côté que l'événement avait lieu. Difficile donc de mesurer avec précision les coordonnées de ce phénomène.

Le 14 décembre 1997, la chance a tourné. GRB 971214 s'est trouvé dans le champ de BeppoSAX. « *Aussitôt,* raconte Pierre Mandrou, du Centre d'étude spatiale des rayonnements (CNRS) à Toulouse, *l'information a été diffusée sur Internet pour que les astronomes les mieux placés pointent leur télescope, dans l'espoir de trouver une contrepartie optique à ce mystérieux objet.* » Si l'émission de rayons gamma, témoin de la violence du phénomène, est extrêmement brève, celle, plus secondaire, des émissions de rayons X et de lumière visible produites à cette occasion peut durer de quelques heures à plusieurs jours.

C'est ainsi qu'une équipe mixte Columbia University/Darthmouth College, travaillant à l'Observatoire de Kitt Peak (Arizona), a photographié dans la région indiquée une galaxie faible dont elle n'a pu mesurer la distance. Mieux équipée, une équipe du Caltech a pu confirmer la découverte grâce à un des télescopes géants de 10 m du Keck à Hawaï, ce qu'a également fait le télescope spatial Hubble. Résultat : GRB 971214 est situé à 12 milliards d'années-lumière de la Terre. Aux confins de l'Univers. Mais ce n'est qu'aujourd'hui, cinq mois après la découverte de BeppoSAX, que toutes ces équipes ont pu, tous calculs faits, publier la nouvelle (*Nature* du 7 mai).

FAUTE DE SAVOIR...

Cette observation, comme celle faite le 28 février 1997 avec le même satellite BeppoSAX sur un autre sursaut associé à une galaxie dans la lointaine constellation d'Orion, est de toute première importance pour l'étude des sources de rayonnements gamma. Reste la question essentielle : quels mécanismes sont à l'origine de ces débauches d'énergie, de ces phénomènes les plus violents de l'Univers ? « *Depuis quinze ans qu'on se pose la question,* confesse Pierre Mandrou, *on navigue toujours aux frontières de la physique.* » Fusion de deux étoiles en fin de vie comme les étoiles à neutrons ? Possible, mais juste en énergie. Absorption d'une étoile massive par un trou noir ? Fusion de deux trous noirs ? Pourquoi pas ? Même les cordes cosmiques, objets mythiques gavés d'énergie et chers aux théoriciens, ont été évoquées.

« *Les scénarios ne sont-ils pas les bons ? La physique à laquelle on fait appel n'est-elle pas la bonne ?* », s'interroge Pierre Mandrou. Peut-être. Faute de savoir, il faut accumuler les données, observer et observer sans cesse, et trouver, demain peut-être, grâce à BeppoSAX ou à ses successeurs – l'européen Integral, lancé en 2001, et les américains Hete-II (1999) et Glast (2005) –, « *un phénomène d'une violence plus extraordinaire encore...* ».

Jean-François Augereau

La Sécurité sociale ausculte les ordonnances des rugbymen de Brive

Le club est soupçonné de surprescriptions médicamenteuses

Le Cercle athlétique de Brive-Corrèze fait l'objet d'une enquête administrative pour des surprescriptions médicamenteuses découvertes par le centre départemental de sécurité sociale. Selon les premières informations il ne s'agirait pas d'une affaire de dopage classique, le ministère de la Jeunesse et des sports affirmant ne pas être officiellement informé mercredi 13 mai des faits.

TOUT EST PARTI d'une information confidentielle publiée dans la rubrique « Rumeurs » de la *Lettre de l'Expansion* du lundi 11 mai. Le court texte indiquait : *« Sur la foi d'actes médicaux jugés quelque peu « douteux », les services de la Sécurité sociale envisagerait de procéder à une enquête pour déterminer si l'équipe de Brive ne serait pas justiciable d'une procédure pour « dopage collectif ». »* L'affaire, qui implique un des clubs les plus prestigieux du championnat national (lauréat du challenge du Manoir 1996, vice-champion de France 1965, 72, 75, 96, vainqueur de la coupe d'Europe 1997), est reprise, mercredi 13 mai, par le quotidien *Sud-Ouest* selon lequel : *« L'enquête porterait sur un abus de prescription médicementeuse sans que cela implique des produits dopants. »*

A Tulle (Corrèze), le centre de Sécurité sociale dont dépend le Cercle atlétique de Brive-Corrèze (CAB), a confirmé mercredi au *Monde* qu'il avait constaté, à la faveur de demandes de remboursement, *« l'utilisation importante de médicaments en dehors des indications thérapeutiques de mises sur le marché »* de même qu'un recours systématique à différents types d'analyses. Selon le docteur Jean-Pierre Coudène, médecin dudit centre, les produits concernés sont des vitamines et des vaso-actifs, autrement dit des *« béquilles chimiques »* qui ne présentent aucun caractère dopant. Il affirme que cette affaire relève du *« droit commun de la Sécurité sociale »* et que son action se situe dans la logique de la chasse aux abus menée depuis plusieurs années.

Si certains joueurs du CAB se sont fait prendre, ce n'est pas parce que le club est actuellement dans le collimateur des autorités sanitaires et sportives, explique le docteur Coudène, mais bien plutôt parce que les sportifs – comme les personnes agées – sont des « spécialistes » de la surconsommation médicamenteuse. Il semblerait donc, et *Sud-Ouest* le laisse entendre, que les ordonnances du docteur Hervé Stoïcheff, médecin du sport et biologiste attaché aux hôpitaux et à l'université de Bordeaux (Gironde), chargé de suivi médical des hommes du CAB depuis trois ans, soient regardées de près par les services de la Sécurité sociale.

Contacté, mercredi, par *Le Monde*, le docteur Stoïcheff, qui a affirmé ne pas être au courant de l'« affaire », a levé le voile sur sa pratique : *« Je reçois les joueurs quand il sont fatigués, en surcharge de travail. Je demande un bilan sanguin et, après analyse, je leur prescrit des minéraux, du fer, du magnésium, des acides aminés et des veino-toniques. Il n'y a là rien de dopant là-dedans et si je prescrit beaucoup, c'est que le sportif de haut-niveau n'est pas un patient comme les autres. Sa forme et sa santé passe avant tout. »* Un tel discours fait du docteur Stoïcheff l'héritier spirituel du défunt docteur Serge Bellocq, adepte controversé des « rééquilibrages » en tous genres, bien connu des champions cyclistes, dont il d'ailleurs repris le cabinet bordelais.

Cette nouvelle « affaire » n'améliore pas l'image d'un club qui a souvent défrayé la chronique et se flatte, par l'intermédiaire, de son président, l'animateur de télévision Patrick Sébastien, d'empêcher le monde du rugby de tourner en rond. Voilà pourquoi, interrogé par *Le Monde*, mercredi, le président délégué du CAB, Jean-Jacques Madrias s'est déclaré *« scandalisé et prêt à porter plainte en diffamation »*, rappelant que l'équipe a subi plus d'une vingtaine de contrôles anti-dopages négatifs au cours de la saison 1997-1998.

Récit du service Sports

Sur les tatamis européens, David Douillet applique la stratégie de l'absence

POUR BEAUCOUP, ces championnats d'Europe de judo constituent le rendez-vous de l'année 1998. Pas de championnats du monde à l'horizon, une échéance olympique encore lointaine : c'est à Oviedo, capitale des Asturies (Espagne), de jeudi 14 mai à dimanche 17 mai, que l'élite continentale va jouer sa saison. David Douillet ne sera pas là. Ni blessé ni même indisposé, le Français compte passer ces quelques jours à travailler sa forme au moyen de sorties à vélo, à participer à l'enregistrement de plusieurs émissions et à s'occuper de ses trois enfants, dont le dernier est âgé de quelques mois. *« Je n'ai pas eu beaucoup de week-ends à leur consacrer ces derniers temps, alors j'en profite »*, confie le champion olympique.

Depuis quatre ans maintenant, David Douillet a mis les championnats d'Europe entre parenthèses. A Gdansk (Pologne), en 1994, il s'y était imposé pour la première fois, après avoir frôlé le titre à trois reprises (médaillé de bronze en 1991 et 1992, médaillé d'argent en 1993). Cette première couronne européenne semblait en appeler d'autres, tant la supériorité du bonhomme sur sa catégorie de poids était évidente. Pourtant, depuis lors, les chemins du meilleur judoka de sa génération et de l'Europe ne se sont plus croisés.

En 1995, une blessure au dos l'oblige à faire l'impasse sur le rendez-vous continental. Un an plus tard, à deux mois des Jeux olympiques d'Atlanta, une déchirure musculaire à l'abdomen le contraint à la prudence. L'an dernier, ce sont les séquelles de l'accident de moto dont il a été victime à l'automne précédent qui le conduisent à renoncer. Mais, cette année, nul pépin de santé n'est venu accabler celui qui entre-temps a remporté quatre titres de champion du monde et un titre olympique.

SUR LES DOIGTS DES DEUX MAINS

« Je fais l'impasse parce que j'ai bossé comme un dingue pour récupérer de mon accident de moto et être là aux championnats du monde de Paris (NDLR, en octobre 1997), explique l'intéressé. *J'avais besoin d'une vraie coupure et de vivre une saison cool pour recharger mes batteries en vue d'échéances futures. Je n'exclus pas de revenir un jour aux championnats d'Europe. Mais il est clair que ce n'est pas essentiel pour moi. »*

A 29 ans, David Douillet est un cas. Ses apparitions en compétitions individuelles ces dernières années se comptent sur les doigts des deux mains. En 1997, un galop d'essai aux Jeux méditerranéens avait constitué sa seule sortie avant le Mondial de Paris. L'homme connaît sa force, sait se préparer comme personne en vue d'une échéance. Son objectif de la saison étant constitué par la Coupe du monde par équipes, qui aura lieu en septembre à Minsk (Biélorussie), il ne ressent nul besoin d'occuper le terrain.

Après six mois de « congé sabbatique », il a repris l'entraînement début avril et se contente actuellement de deux ou trois séances de préparation physique et d'un entraînement de judo par semaine. *« Il se fait plaisir, vient retrouver les copains, et quand il en a assez, qu'il estime avoir assez sué, il remet son costume et repart,* raconte Marc Alexandre, l'ancien champion olympique, qui entraîne désormais l'équipe de France. *Moins on le voit en compétition, moins ses adversaires en savent sur lui et mieux cela vaut. »*

David Douillet a méthodiquement organisé la dernière partie de sa carrière en se fixant un grand rendez-vous par an : la Coupe du monde par équipes cette année, les championnats du monde l'an prochain et les Jeux olympiques de l'an 2000.

Entre chacune de ces échéances, il ne laissera que peu d'occasions à ses rivaux de se servir de leurs magnétoscopes dans l'espoir de trouver la faille. Il se ne gênera pas en revanche pour étudier scrupuleusement les enregistrements vidéo que rapportera d'Oviedo l'encadrement de l'équipe de France. Histoire de transformer une absence en atout supplémentaire.

Gilles Van Kote

De nouvelles catégories de poids

Trois titres : tel est l'objectif fixé par Fabien Canu, le directeur technique national du judo français, à ses troupes à l'occasion des championnats d'Europe d'Oviedo (Espagne). Un objectif modeste si l'on se réfère aux neuf médailles – *dont quatre d'or* – des derniers championnats du monde, qui avaient lieu à Paris, mais finalement pas si timoré que cela si l'on prend comme référence les championnats d'Europe 1997, d'où l'équipe de France avait rapporté dix médailles dont une seule d'or. Ces championnats d'Europe présentent deux particularités : ils verront l'entrée en vigueur au niveau international des nouvelles catégories de poids instituées le 1er janvier – moins de 48, 52, 57, 63, 70, 78, plus de 78 kilos et toutes catégories chez les femmes, moins de 60, 66, 73, 81, 90, 100, plus de 100 kilos et toutes catégories chez les hommes. Et ils seront peut-être les derniers à se disputer selon la formule actuelle. La France a récemment déposé une proposition auprès de l'Union européenne de judo (UEJ) afin que, dans chaque catégorie, la compétition se déroule sur une journée, ainsi que cela se fait partout ailleurs, et non plus sur deux jours, comme c'est le cas depuis une dizaine d'années.

L'Association internationale des joueurs professionnels fait la fête à Jean-Marc Bosman

LILLE
de notre correspondant

Après plus de deux ans d'efforts, l'Association internationale des footballeurs professionnels (AIFP) a réussi à organiser un match de gala en l'honneur de Jean-Marc Bosman. Cet ancien professionnel belge est à l'origine d'un arrêt de la Cour de justice européenne qui porte désormais son nom. Ce jugement interdit aux clubs des pays de l'Union européenne de contingenter le nombre de joueurs ressortissant de l'Union et leur impose le versement d'une indemnité de transfert pour les joueurs en fin de contrat. Il a été rendu en 1995 après cinq ans de procédures entamées par l'attaquant du Standard de Liège auquel il avait été refusé d'aller jouer en deuxième division à Dunkerque.

Bosman a aujourd'hui trente-quatre ans et a refait sa vie. L'AIFP, qui estime avoir contacté une dette d'honneur à son égard, voulait depuis plusieurs années organiser un match à son profit. Programmé il y a deux ans à Barcelone, le match a finalement eu lieu mardi soir 12 mai, dans la banlieue de Lille, au stade de Villeneuve-d'Ascq, où évolue habituellement l'équipe de Wasquehal. Annoncé dans les joueurs engagés, Eric Cantona a finalement été retenu au Mexique par le tournage d'un film. Il y eut néanmoins du beau monde avec Michel Preud'homme, le gardien de Benfica, l'Argentin Basualdo, le Roumain Georghe Hagi, le Belge Vicenzo Scifo ou le Colombien Albeiro Usuriaga.

Cette partie, jouée en trois tiers-temps conclus sur le score de 3-1 en faveur des « anciens », s'est déroulée devant environ 5 000 spectateurs. Discret héros du jour, Bosman boitait bas après avoir joué deux tiers-temps : *« Ce match restera longtemps gravé dans ma mémoire. On en parlait depuis si longtemps qu'il fallait qu'il se fasse ou qu'on n'en parle plus. »* Et sans amertume : *« J'attends une décision de la cour d'appel pour statuer sur mon préjudice, mais j'ai entamé une nouvelle vie. Ce pourrait bien être dans le privé et pas du tout dans le football. »*

Les joueurs belges, qui étaient les plus nombreux sur la pelouse, lui ont rendu hommage. Particulièrement Michel Preud'homme, le gardien de Benfica : *« Le système belge était le plus terrible d'Europe. Maintenant, grâce à Bosman, les meilleurs joueurs auront la possibilité de jouer à leur niveau, dans les meilleurs clubs, et avec les meilleurs salaires. Ce n'est que justice. »*

Pierre Cherruau

L'ailier vedette de l'Asvel, Alain Digbeu, attend son transfert en NBA

Il pourrait rejoindre les Hawks d'Atlanta

VILLEURBANNE
de notre envoyé spécial

Il shoote dans toutes les positions, il enchaîne les passes décisives, chipe des ballons à ses adversaires, les punit d'un dunk élégant. Il est partout et pourtant il est ailleurs : si son corps bondit encore sur les parquets français et européens, son esprit n'y est plus. Alain Digbeu, ailier de l'Asvel Lyon-Villeurbanne, attend un rôle dans la superproduction américaine qu'est le basket de NBA. Il l'attend depuis un an, depuis que la franchise des Atlanta Hawks l'a officiellement recruté... tout en le laissant à la disposition de l'Asvel pour un laps de temps encore indéterminé. *« Ses droits NBA appartiennent aux Atlanta Hawks, il est potentiellement dans leur effectif,* précise Eric Beugnot, le manager général de l'Asvel. *Il lui reste deux années de contrat chez nous, mais nous sommes à la merci d'un appel intempestif. »*

BASKET

Pour voir son rêve de *« jouer avec les meilleurs basketteurs du monde »* se matérialiser, Alain Digbeu travaille. Pour son bien et celui de l'Asvel : *« Plus il progresse pour notre bonheur, plus il se rapproche du niveau NBA »*, constate Eric Beugnot, qui aimerait conserver son surdoué encore une saison, pour disputer l'Euroligue. Alain Digbeu était un *« chien fou »*, lorsque Greg Beugnot, l'entraîneur villeurbannais, l'avait fait débuter en ProA, il y a six ans. Venant d'un club banlieusard (Vénissieux-Parilly) et affichant son goût pour le basket de rue, l'adolescent avait été estampillé *« joueur de playground »*, autant dire inadapté à la « vraie » compétition de haut niveau. Sous les feux de l'Astroballe, la salle de basket de Villeurbanne, il révéla son sens inné du spectacle, mais s'oubliait parfois en défense, faisant ainsi enrager son coach.

A vingt-deux ans, Alain Digbeu *continue de régaler ses supporteurs* de ses exploits athlétiques, mais il ne s'attire plus les regards incandescents de Greg Beugnot. Aussi explosif en défense qu'en attaque, l'ailier est devenu une pièce maîtresse de l'Asvel. Mardi 12 mai, face au CSP-Limoges, en demi-finale aller du championnat de France, il a une nouvelle fois démontré qu'il pouvait tout autant peser sur un match que des joueurs aguerris comme Delaney Rudd ou Jim Bilba. En seconde mi-temps, quand l'Asvel commença à tanguer, Digbeu a su relancer la « machine à gagner » villeurbannaise. Grâce à quelques interventions spectaculaires, il a su allumer l'Astroballe et éteindre les ambitions de Limoges, battu lors de cette première manche (63-55).

Tout en continuant à étoffer son jeu sur le secteur défensif – *« Les Américains sous-estiment toujours les Européens au niveau de la défense »* –, Alain Digbeu prépare le prochain camp d'entraînement d'Atlanta, programmé l'été prochain : *« Je compte bien leur montrer un autre visage*, dit-il. *Quand j'y suis allé l'année dernière, je relevais d'une tendinite. Ils ont vu le faux Alain Digbeu. »* Il n'était alors qu'un bon joueur de championnat. En France, il est aujourd'hui le meilleur aux yeux des spécialistes, qui lui ont décerné le titre de *« most valuable player »* (MVP) de la saison 1997-1998.

Ce titre honorifique suffira-t-il à accélérer l'avènement du rêve américain d'Alain Digbeu ? Eric Beugnot n'en est pas sûr : *« Le scout d'Atlanta qui est venu cette année n'a pas été catégorique. Nous, on compte Alain Digbeu dans notre effectif de l'an prochain ». « Du point de vue physique et technique, il est prêt pour aller jouer en NBA,* ajoute Delaney Rudd, le meneur américain de Villeurbanne. *Il ne lui manque plus que le mental.*

On ne va pas en NBA en se disant : "Si ça ne marche pas ce n'est pas grave, je rentrerai en France" ». Alain Digbeu, lui, ne se pose pas toutes ces questions : *« Je dois m'attendre à cirer le banc des remplaçants si je vais à Atlanta dès l'an prochain. Mais je n'aurai pas dit mon dernier mot. »*

Eric Collier

Centième victoire pour Laurent Jalabert

EN DOMINANT LA PREMIÈRE ÉTAPE DU TOUR D'ASTURIE, un contre-la-montre de 7,5 km à Gijon, Laurent Jalabert a remporté, mardi 12 mai, la centième victoire de sa carrière. Le Français, auteur d'une rentrée discrète dimanche 10 mai après deux semaines de récupération, a devancé l'Espagnol Abraham Olano de 17 secondes. Agé de vingt-neuf ans, numéro un mondial, Laurent Jalabert avait inscrit sa première victoire en 1989, à l'issue de la première étape du Tour d'Armorique à Landerneau. Il a connu sa plus belle année en 1995 avec vingt-deux victoires dont le Paris - Nice (une victoire d'étape), Milan - San Remo, la Flèche wallone, une étape du Tour de France, le Tour d'Espagne (cinq victoires d'étape), le Tour de Catalogne (deux victoires d'étape). Il a conservé son titre sur le Paris - Nice en 1996 et 1997. Cette année-là, il était devenu champion du monde du contre-la-montre à Saint-Sébastien (Espagne). Sur les quatre victoires obtenues depuis le début de l'année 1998, deux (6e étape du Tour du Pays basque et 1re étape du Tour des Asturies) ont été acquises dans cette discipline. Laurent Jalabert est le deuxième coureur en exercice au nombre de victoires, l'Italien Mario Cippolini en comptant 104. Le record est détenu par Eddy Merckx (333).

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Marion Jones a réalisé** la deuxième meilleure performance mondiale sur 100 m (10 s 71), mardi 12 mai, lors de la réunion de Chengdu (Chine). L'Américaine estime qu'elle peut améliorer le record du monde de la discipline qui est détenu par sa compatriote Florence Griffith-Joyner (10 s 41) depuis 1988. Elle a affirmé que son deuxième objectif était de gagner cinq médailles aux Jeux olympiques de Sydney en l'an 2000 : 100 m, 200 m, relais 4 x 100 et 4 x 400 m et en saut en longueur, où elle excelle également.

■ **BASKET-BALL : les Los Angeles Lakers ont rejoint Utah Jazz** en finale de la Conférence ouest de la NBA en battant Seattle (110-95), mardi 12 mai, à Seattle. Les Lakers ont remporté leur série par quatre victoires à une, comme les Utah Jazz, qui ont dominé San Antonio (87-77), mardi, dans leur salle de Salt Lake City.

■ **FOOTBALL : plus de 20 000 personnes ont assisté à l'inauguration du stade Geoffroy-Guichard** de Saint-Etienne, transformé pour accueillir des rencontres de la Coupe du monde de football, mardi 12 mai. Deux matches amicaux ont été disputés, suivis par un spectacle. Quatre-vingt-dix-huit millions de francs ont été dépensés pour la restructuration des tribunes et la rénovation de la pelouse.

■ **VOILE : Dominique Wavre et Michèle Paret ont pris la tête de la Transat Lorient - Saint-Barthélemy,** mardi 12 mai, à moins de 500 milles de l'arrivée. Le couple franco-suisse, sur *Carrefour Prévention*, est talonné par Marc Guessard et Bruno Jourdren (*Nitendo 64*). Florence Arthaud et Jean Le Cam (*Guy Cotten Chatawak*) occupent la quatrième place à 24 milles. L'arrivée est prévue entre jeudi et vendredi.

هكذا من الإصل

Iznik, village turc

Trois fois capitale, trois fois siège de concile, l'antique Nicée vit tranquillement aujourd'hui de ses oliveraies

NOUS ÉTIONS récemment à Brousse (*Le Monde* du 7 mai). On visite peu cette métropole anatolienne pleine de monuments, de feuillages et d'eaux. *« On va encore moins à Nicée, cette illustre cité qui n'est qu'à une cinquantaine de kilomètres de Brousse et à deux cents kilomètres de Constantinople »*, regrettait déjà en 1920 le byzantinologue Gustave Schlumberger. Il ajoutait dans ses *Récits de Byzance* : *« Il est vrai que la merveilleuse capitale des Laskaris et des Paléologues, qui vit la splendeur de leur cour au treizième siècle, n'est plus, hélas !, sous le nom déformé d'Iznik qu'une misérable petite ville turque. »*

Rafraîchie par le lac sauvage Ascanius, assise bien à l'aise au piémont de collines tapissées d'oliviers, cyprès et noyers, Iznik est aujourd'hui une grosse bourgade agraire de 17 000 âmes, avec ses encombrements de tracteurs les jours de marché et ses ruraux écoutant yeux mi-clos au café les exhortations coraniques de Fethullah Hodja, prédicateur vedette national qui distribue des *« prix de tolérance »* et a été reçu par *« son frère le pape »*.

Le pape, justement, Hodja ou pas, se sentirait en pays de connaissance à Iznik – pardon : Nicée –, car si à Brousse, ci-devant Prusa, on a effacé avec acribie les souvenirs chrétiens encore visibles dans les années 1900, ce n'est pas le cas à Iznik. Indifférence, indulgence ou découragement devant de colossaux vestiges, peu importe, le résultat est que les formidables murailles byzantines, où voisinent brique rouge et marbre blanc, sont toujours là, croulantes mais très évidentes dans un paysage d'humbles maisonnettes et de potagers familiaux. Autour de la porte de Stamboul, de nos jours rendez-vous des camionneurs et mécaniciens, demeure presque intact le triple rempart de blocs cyclopéens, laissé par l'Antiquité chrétienne.

Le deuxième concile de Nicée, sous Charlemagne, permit à 377 prélats de condamner l'iconoclasme, donnant ainsi du travail pour les siècles des siècles aux fabricants d'images pieuses

Ces murailles firent échec à deux reprises à la cavalerie arabe. Les Turcs les franchirent la première fois en rupture d'un engagement diplomatique, la seconde fois après un siège de deux ans terminé par la reddition des habitants affamés. On était en 1331. Depuis lors, Iznik est turque, turquissime, dans un décor qui, lui, n'a jamais réussi à le devenir complètement, tant ici le passé non musulman persiste et signe, donc.

Entre-temps, ainsi que le reconstitue une peinture militaro-romantique de Lesur, montrée à Versailles depuis la récente réouverture de la salle des croisades, les Francs en 1097 reprirent un moment Nicée. De 1204 à 1261, lorsque ces chrétiens d'Europe enlevèrent Byzance aux chrétiens d'Orient, les *basileus* vinrent à Nicée établir leur empire en exil. Déjà rodée comme capitale au temps du royaume païen de Bithynie, puis de la sultanie d'Iconium-Konieh, Nicée, après les Byzantins, brilla ultimement sur le théâtre politique : au quatorzième siècle, elle abrita *« la première Assemblée ottomane »*.

Si Nicée-Iznik est elle aussi restée gravée dans la conscience chrétienne, c'est parce que la cité d'Asie aux cent tours et aux trente kilomètres de remparts fut, entre 325 et 787, le siège de trois conciles chrétiens, dont deux furent oecuméniques et mémorables. Le credo – *« Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur du Ciel et de la Terre, etc. »* – fut approuvé là, lors du concile initial, par quelque trois cents évêques. Ce texte figure jusqu'à nous sous l'appellation « Symbole de Nicée » dans nombre de livres de messe. Le deuxième concile nicéen, sous Charlemagne, permit à 377 prélats du pourtour méditerranéen de condamner l'iconoclasme, donnant ainsi du travail pour les siècles des siècles aux confectionneurs d'icônes et autres images pieuses.

Nicée, sous l'islam, cessa, comme il convient, de reproduire les traits divins ou humains, mais elle n'en retrouva pas moins une vocation artistique lorsque les Turcs, après 1500, déportèrent de Tabriz vers Iznik les faïenciers et céramistes de cette cité persane. Ottomanisés, ils donnèrent à leur patrie d'adoption forcée une gloire verte et bleue, éternellement fraîche. Les menus objets usuels de faïence si agréables à l'œil et au toucher, vendus à présent en Turquie aux touristes pour des sommes modiques, imitent les artistes iznikois de jadis, dont le travail fit et fait encore le bonheur de maints patios, minarets et hammams.

Iznik actuelle ne se soucie pas trop, à vrai dire, de ces éclatantes périodes passées. Elle mène une existence paisible et dévote autour de sa place centrale. Un lieu qui n'a jamais cessé d'être organisé en fonction de la masse grisâtre d'Aya-Sofya. La basilique, qui accueillit en grande pompe pontificale et impériale le concile de 787, fut par la suite transformée en mosquée, puis ruinée lors d'un séisme. Elle est maintenant l'ornement démesuré, incongru et sublime d'un simple village turc.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Livres** : *Un jardin parmi les flammes*, roman historique orientalisant de Manuelle Roche, Ramsay, 1998, 330 p., 109 F.
Signalons chez Sindbad-Actes Sud une nouvelle collection, la « Bibliothèque turque », dirigée par le turcologue Stéphane Yérasimos.
● **Mode** : le foulard « Iznik » en soie blanc et bleu reprend des motifs de faïences nicéennes cinq fois centenaires du Musée des beaux-arts de Lyon. 90 × 90 cm, 495 F. D'autres textiles « ottomanisants » figurent au catalogue de vente par correspondance des Musées de France, 60505 Chantilly.
● **Transport** : il est conseillé pour se rendre d'Istanbul à Iznik de prendre l'un des bacs (*feribot*) reliant les côtes européenne et asiatique de la Turquie. Renseignements au bureau touristique de l'aéroport Atatürk, à Istanbul.



DESSIN NICOLAS VIAL

Chambre avec vue sur mer

Oh les beaux jours ! Le soleil enfin là. Envie de voir la mer. De respirer l'iode à pleins poumons. D'ouvrir ses volets sur l'eau. De réserver une chambre qui regarde l'océan. Plusieurs pistes, avec l'embarras du choix. Un hôtel de la plage ? Un manoir ancré sur la dune à la pointe de la Bretagne ? Une maison de pêcheur sur le quai ? Une chaumière accrochée au rocher ? Un palace sur la Riviera ? S'y installer le temps d'un week-end. Juste avant l'arrivée des vacanciers. Le rivage à soi. Ou presque. A Roscoff, on prend le bateau pour l'île de Batz. Quinze minutes de traversée. Un départ toutes les heures. La maison et son potager est située à côté de l'église, à cinq minutes du débarcadère. Marie-Pierre et Jean ont soigné la décoration blanc et bleu des chambres *« vue sur mer »* (280 F pour deux, avec copieux petits déjeuners).
L'adresse et son commentaire figurent dans l'édition 1998 du *Guide national des chambres d'hôtes prestige et gîtes de charme* (éditions Gîtes de France, 120 F) répertoriant 633 étapes dans toutes les régions. A chacun de dénicher l'escale adéquate. Une sélection plus large est fournie dans l'édition départementale annuelle des gîtes ruraux (à commander par le 3615 GÎTES DE FRANCE ou au 01-49-70-75-75).
Créé en 1993, à l'initiative de la Bretagne, le label « Les pieds dans l'eau » concerne, en 1998, 49 hôtels-restaurants implantés sur l'ensemble du littoral métropolitain (Manche, Atlantique, Méditerranée), y compris en Corse et à la Réunion. De confort inégal (deux à quatre étoiles), leur critère commun est l'accès direct à la mer. Ni route ni parking ne doivent séparer la bâtisse du rivage. Hors saison, des formules « tout compris » sont à l'affiche dans chacune des enseignes. Il s'agit des « week-ends saveurs », deux nuits avec petits déjeuners et repas de produits de la mer (pour deux, selon le confort, de 950 F à 2 500 F). Dans le même esprit, les « Semaines pieds dans l'eau » reviennent, en chambre double avec petits déjeuners, de 3 000 F à 7 400 F (toujours pour deux), au Grand Large à Granville, à l'Alexandra à Saint-Malo, à La Baie des Trépassés à Plogoff, à l'Arc sur le bassin d'Arcachon ou encore à La Calanque à Cavalaire. Brochure envoyée sur demande (tél. : 02-99-31-28-35) ou disponible dans les offices de tourisme.
Au printemps, les quinze îles du Ponant baignées par la Manche ou l'Atlantique se couvrent de fleurs. Effluves d'ajoncs d'or, œillets de poète, santoline ou bruyère se mêlent sur la lande au parfum du goémon. De Chausey à Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix, Belle-Ile, Houat, Hoedic, de l'île aux Moines à l'île d'Yeu ou l'île d'Aix, on choisit un établissement familial, d'une dizaine de chambres (pour la plupart), au confort modeste, une ou deux étoiles, servant une cuisine goûteuse : fruits de mer, homard, bar, rouget ou araignée (c'est la pleine saison) juste sortis de l'eau. Regroupés sous le label Ilotels (brochure gratuite sur demande, tél. : 02-97-56-52-57), ces demeures de pleine mer se dévoilent, photos à l'appui, dans une mini-brochure qui donnent les clés pour un accès rapide. Le menu « tout poisson » est à 120 F, et les chambres se louent de 200 à 500 F. A noter qu'au mois de juin les forfaits de trois nuits en demi-pension, en tête à tête, impliquent la gratuité de la quatrième nuit, notamment au Bellevue à Bréhat (autour de 1 200 F par personne en chambre double). Un long week-end que l'on apprécie au San Francisco sur l'île aux Moines. L'ancienne abbaye de sœurs franciscaines, ancrée dans les courants du golfe du Morbihan, fait face à l'un des plus beaux panoramas marins de notre littoral.

Florence Evin

PARTIR

■ **CONCERTS À L'ABBAYE.** Les Rencontres musicales de La Prée, à 13 km d'Issoudun, entre Bourges et Châteauroux, ont lieu du 20 au 24 mai. Cette abbaye fondée en 1141 par saint Bernard appartient aujourd'hui à l'association des Petits Frères des pauvres, dont le fondateur, Armand Marquiset, élève de la pianiste Nadia Boulanger, créa une seconde association destinée à venir en aide aux artistes et qui organise ces « rencontres » avec des musiciens. Prix des places : 60 F ; déjeuners et dîners à l'abbaye après les concerts : 80 F.
★ **Abbaye de La Prée, réservations au tél. : 02-54-03-44-44.**

■ **CHAUMIÈRES NORMANDES.** Sur une cinquantaine de kilomètres, la route qui va du parc de Brotonne, en Seine-Maritime, à Sainte-Opportune-la-Mare, dans l'Eure, relie nombre de chaumières normandes à toit de chaume et colombages. Un itinéraire balisé, à découvrir avec le dépliant « Vivez la Seine sur la Route des chaumières ». On fera halte au château de Brécourt (à partir de 390 F la nuit en chambre double), qui sert, le vendredi soir (sur réservation en semaine), un menu signé par des cuisiniers du XVIIIe siècle. On se rendra au château de Sassetot-le-Mauconduit, à 15 km de Fécamp, qui en 1875 accueillit Elisabeth, impératrice d'Autriche. Prix impériaux (chambre Sissi, 950 F, suite Elisabeth, 1 900 F). Un parcours santé de 2 km conduit à la plage.
★ **Comités départementaux du tourisme de l'Eure (tél. : 02-32-31-51-51) et de Seine-Maritime (tél. : 02-35-12-10-10).**

■ **SUR LES TRACES D'AALTO.** A l'occasion du centième anniversaire de la naissance d'Alvar Aalto (*Le Monde* Voyages, 7 mars), Norvista propose un circuit de huit jours au départ d'Helsinki, qui permet de découvrir les réalisations majeures de ce grand architecte finlandais. Outre la capitale, on visitera Turku, Seinäjoki et Jyväskylä (Musée de l'architecture). Départs les 20 juin, 11 juillet et 8 août : 10 670 F par personne (25 participants minimum) en pension complète, de Paris.
★ **Dans les agences de voyages. Renseignements au tél. : 01-49-24-05-97.**

■ **LA ROUTE ACADIENNE.** Avec la complicité des Amitiés acadiennes, l'association Arts et Vie propose, du 11 au 26 août, le Canada des Provinces maritimes, berceau des Acadiens. L'occasion de découvrir, outre Québec et Montréal, les paysages du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard. Temps fort : la fête nationale acadienne, le 15 août, à Caraquet, et son « Grand Tintamarre ». En prime, une croisière dans le golfe du Saint-Laurent, pour observer (si la chance est au rendez-vous) les baleines. Forfait de Paris : 16 500 F par personne en chambre double et demi-pension avec circuit en car.
★ **Arts et Vie, 251, rue de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : 01-40-43-20-21. Bureaux à Grenoble, Lyon, Marseille et Nice.**

Temps orageux

JEUDI 14 MAI. Un anticyclone est centré sur la Scandinavie et le champ de pressions sur le pays est relativement élevé. Toutefois l'air chaud accumulé au cours des derniers jours favorise les développements instables. La journée sera généralement bien ensoleillée mais l'après-midi le temps deviendra lourd et orageux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil sera bien présent mais des foyers orageux pourront se développer, en particulier sur l'est Bretagne et les pays de Loire. Les températures seront comprises entre 22 et 28 degrés.

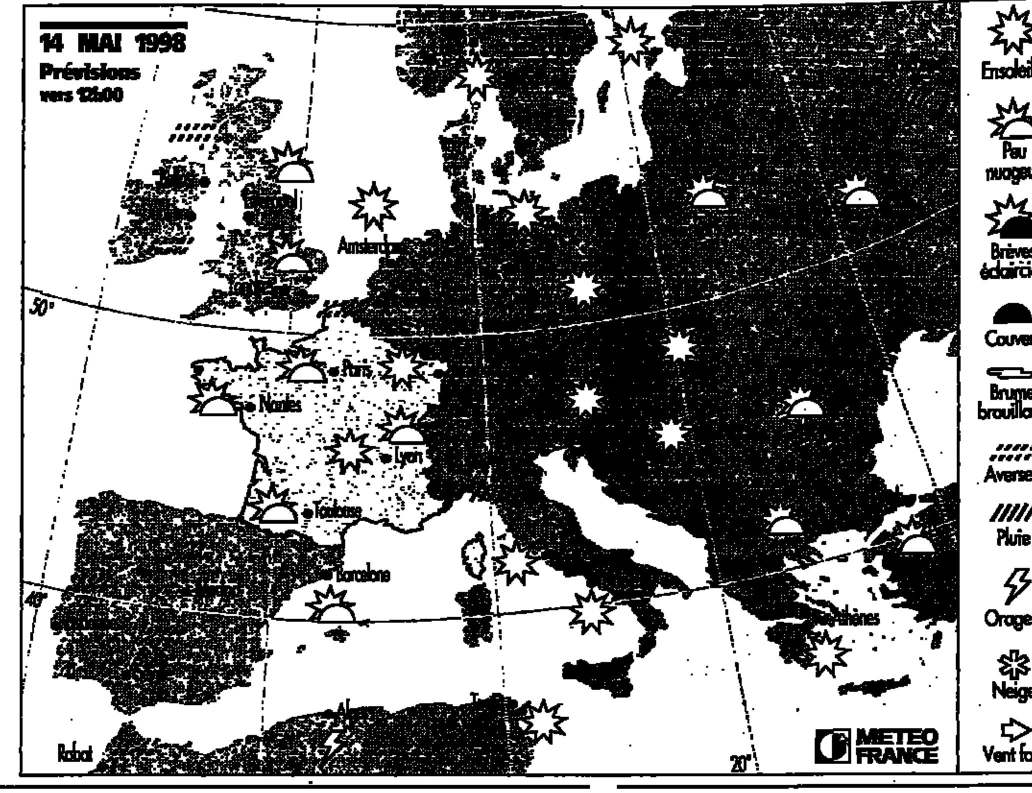
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Journée assez bien ensoleillée. Néanmoins des orages isolés éclateront dans l'après-midi et la soirée. Les températures seront comprises entre 24 et 29 degrés.

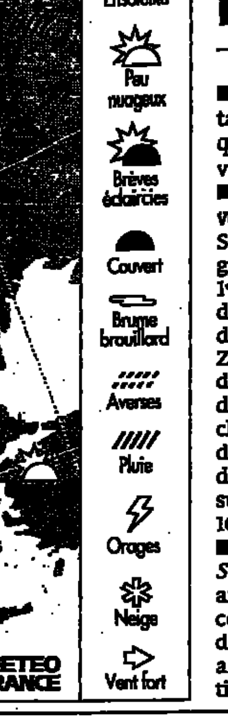
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Malgré une belle présence du soleil des nuages élevés circuleront en cours de journée. Quelques ondées se déclencheront l'après-midi et celles-ci prendront parfois un caractère orageux. Les températures atteindront 27 à 29 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La journée sera généralement bien ensoleillée. L'après-midi des orages éclateront par places. Ils seront parfois forts, en particulier sur les régions le plus au nord. Les températures atteindront 25 à 29 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La matinée sera bien ensoleillée, l'après-midi les passages nuageux seront plus nombreux et quelques orages éclateront. Sur le Limousin et l'Auvergne les orages pourront être forts. Les températures resteront très élevées, voisines de 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur ces régions le soleil brillera toute la journée. Les températures seront comprises entre 25 et 28 degrés.





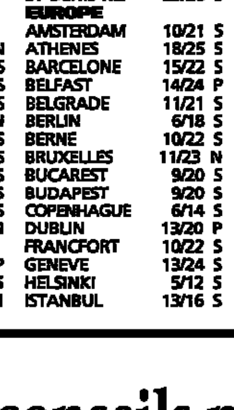
LE CARNET DU VOYAGEUR

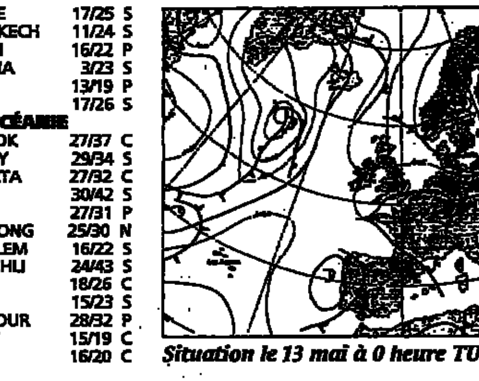
■ **ITALIE.** Les pompistes ont entamé mercredi 13 mai une grève qui devrait se poursuivre jusqu'à vendredi 15 mai. – *(Reuters)*

■ **CHINE.** A l'occasion de l'ouverture du vol Air France Paris-Shanghaï sans escale, le voyagiste Orients propose jusqu'au 1er juin un forfait pour un séjour d'une semaine incluant billet d'avion et cinq nuits à l'hôtel Zhao An, un 3 étoiles du quartier de la gare (5 300 F, en chambre double, avec petits déjeuners, chambre individuelle supplément de 800 F). Départ lundi, retour le dimanche suivant. Réservation au 01-40-51-10-40.

■ **HOTEL.** L'édition 1998 du *Small Luxury Hotels of the World*, annuaire de 250 établissements comptant parmi les plus beaux du monde, est disponible (5 livres anglaises pour frais d'expédition). Tél. : 00-44-1372-375-116.

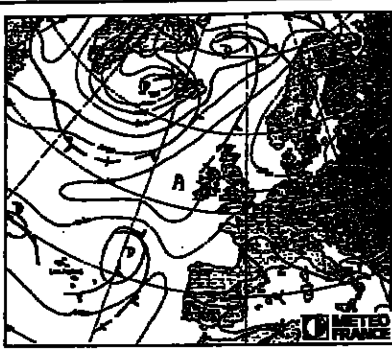
PRÉVISIONS POUR LE 14 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.



				PAPEETE	26/31 S	KIEV	6/15 N	VENISE	16/22 S	LE CAIRE	17/25 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	13/20 P	VIENNE	9/21 S	MARRAKECH	11/24 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	15/25 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/22 P
				EUROPE		LONDRES	13/22 S	BRASILIA	17/29 N	PRETORIA	3/23 S
				AMSTERDAM	10/21 S	LUXEMBOURG	11/22 S	BUENOS AIR.	13/17 C	RABAT	13/19 P
FRANCE métropole		NANCY	15/23 N	ATHENES	18/25 S	MADRID	7/22 P	CARACAS	26/33 N	TUNIS	17/26 S
AJACCIO	13/23 S	NANTES	13/24 S	BARCELONE	15/22 S	MILAN	14/26 P	CHICAGO	14/29 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/22 N	NICE	17/22 S	BELFAST	14/24 P	MOSCOU	4/11 P	LIMA	19/25 S	BANGKOK	27/37 C
BORDEAUX	14/28 S	PARIS	16/25 S	BELGRADE	11/21 S	MUNICH	7/20 S	LOS ANGELES	13/17 N	BOMBAY	29/34 S
BOURGES	12/25 N	PAU	11/25 N	BERLIN	6/18 S	NAPLES	18/27 S	MEXICO	17/28 S	DJAKARTA	27/32 C
BREST	10/19 S	PERPIGNAN	13/24 S	BERNE	10/22 S	OSLO	8/20 S	MONTREAL	12/29 S	DUBAI	30/42 S
CAEN	16/22 S	RENNES	14/25 S	BRUXELLES	11/23 N	PALMA DE M.	13/21 P	NEW YORK	10/19 S	HANOI	27/31 P
CHERBOURG	12/22 S	ST-ETIENNE	13/27 S	BUCAREST	9/20 S	PRAGUE	5/18 S	SAN FRANCIS.	11/15 N	HONGKONG	25/30 N
CLERMONT-F.	13/27 S	STRASBOURG	16/23 S	BUDAPEST	9/20 S	ROME	15/25 S	SANTIAGO/CHI	4/18 S	JERUSALEM	16/22 S
DIJON	12/24 N	TOULOUSE	12/26 S	COPENHAGUE	6/14 S	SEVILLE	12/23 P	TORONTO	16/28 N	NEW DEHLI	24/43 S
GRENOBLE	15/28 S	TOURS	14/24 N	DUBLIN	13/20 P	SOFIA	10/19 S	WASHINGTON	11/22 S	PEKIN	18/26 C
LILLE	16/23 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	10/22 S	ST-PETERSB.	3/11 S	**AFRIQUE**		SEOUL	15/23 S
LIMOGES	16/23 S	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	13/24 S	STOCKHOLM	5/17 S	ALGER	12/20 P	SINGAPOUR	28/32 P
LYON	16/28 S	FORT-DE-FR.	25/31 S	HELSINKI	5/12 S	TENERIFE	13/17 N	DAKAR	20/25 S	SYDNEY	15/19 C
MARSEILLE	15/26 S	NOUMEA	22/26 N	ISTANBUL	13/16 S	VARSOVIE	4/16 N	KINSHASA	21/31 S	TOKYO	16/20 C


Situation le 13 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 15 mai à 0 heure TU

JARDINAGE

Quelques conseils pour mettre un peu de couleur sur balcons et fenêtres

IL EST TEMPS de s'occuper des balcons et rebords de fenêtre. Les plus pressés des jardiniers planteront des géraniums-lierres... qui ne sont pas des *Gerania*, mais des *Pelargonia*... même s'ils appartiennent à la famille des géraniacées.

La confusion entre les deux genres est si ancienne qu'il faut peut-être renoncer à la voir disparaître ; il n'empêche qu'il vaut mieux être informés : les *Pelargonia* sont des plantes dont la croissance est continuelle sous les climats qui ne connaissent pas la gelée – leurs formes « sauvages » se trouvent autour du Cap, en Afrique du Sud. Ils forment de petits arbrisseaux ou retombent en cascade quand les *Gerania* sont des plantes vivaces, pour la plupart résistantes au gel, dont les parties aériennes disparaissent presque toujours à la mauvaise saison, pour renaître avec vigueur le printemps venu.

Ces deux plantes ont en commun d'avoir des feuilles découpées, généralement douces au toucher et de fleurir d'abondance – à quelques exceptions près. Les fleurs du pélargonium ont de deux à sept étamines fertiles, celles du géranium, dix, et leurs fruits ressemblent à un bec de grue, un oiseau qui en grec se nomme *geranos*.

Le vrai géranium est une plante qui devrait figurer dans tous les jardins, pour peu que le sol en soit humide l'été, bien drainé l'hiver. Il y forme des coussins d'un feuillage vert tonique et sa floraison – de mai à juillet – remonte en septembre si les touffes de la plupart des variétés sont rasées après la première vague de fleurs. Planté parmis des rosiers, dans une *mixed border* – la traduction française de ce mot anglais étant plate-bande mélangée, on comprend pourquoi on ne l'utilise pas –, pour garnir un talus, les géraniums vivaces sont une aubaine... qu'il faut parfois combattre car ils se ressèment d'abondance... jusque dans les allées de gravillons.

DE BELLES JARDINIÈRES

Leur place n'est pas dans une jardinière, encore que le géranium macrorhizum puisse s'y plaire. Son avantage ? Il est persistant et son feuillage prend une belle coloration cuivrée l'hiver venu. On pourra aussi essayer le géranium « Chocolate candy » dont les feuilles violet très foncé sont d'autant plus décoratives qu'elles sont surmontées de jolies fleurs rose soutenu.

Mais que planter dans des jardinières ? Tout dépend de leur orientation. En plein soleil – au sud, au sud-ouest ou à l'ouest – il faut impérativement sélectionner des plantes résistant à la chaleur – pélargoniums (géraniums, donc...), tabacs, pétunias, sauges, surfinias, liseron de Mauritanie, pourpiers, gazanias –, mais ne jamais oublier que pendant les canicules, ces pots devront être abreuvés une à deux fois par jour – de préférence tôt le matin ou tard le soir, le mieux étant la nuit venue, de façon que les plantes profitent au mieux de l'eau.

A l'ombre, en situation claire, ce choix pourra être élargi aux fuchsias, bégonias tubéreux, aux *Asparagus sprengeri*, aux petits lierres panachés, aux dahlias très nains, aux impatiens.

Pour avoir de beaux rebords de fenêtre, il faut éviter la monochromie et panacher plantes retombantes et dressées en s'arrangeant toujours pour qu'il y ait une plante à fleurs blanches ou à feuillage gris.

Une jardinière ne doit pas paraître, dès le premier jour, avoir été plantée trois mois plus tôt ; chaque plante doit avoir de la place pour croître. Trop nombreuses, elles s'étouffent et les racines ayant tôt fait d'envahir la totalité de la terre, l'épuisent et pompent trop d'eau.

Dans une jardinière de 100 × 25 × 25, il faut se limiter à huit plantes installées en quinconce. Elles auront tôt fait de croître et de boucher les trous.

POUR LE PARFUM DES FEUILLES

A ce sujet, il existe des sortes de grilles arrondies qui servent à guider les branches des plantes retombantes et empêchent qu'elles ne se cisaillent sur le rebord des jardinières – surtout ne pas laisser le petit tuteur en bois qui accompagne chaque plantule dans son godet et installer la plante légèrement à l'horizontale, en enterrant 7 ou 8 centimètres de tige après avoir supprimé les feuilles de la base de façon qu'elle développe davantage de racines. Depuis quelques années, la famille des pélargoniums s'est élargie d'une quantité incroyable de variétés cultivées pour le parfum de leurs feuilles – certains affirment qu'elles éloignent les moustiques, ce que nous n'avons jamais vérifié. Odeur de citron, de pin, de poivre, d'ananas, de menthe, de rose (le fameux *Pelargonium rosa*), feuillages velus, rugueux, profondément découpés ou entiers, petites ou grandes, dressées ou étalées, ces plantes sont vraiment décoratives, solides pour la plupart – celles dont le feuillage est coriace sont résistantes à la sécheresse.

Certaines variétés ont un défaut : elles sont les hôtes privilégiés des aleurodes – un minuscule insecte blanc qui vole en tout sens, dont il est quasi impossible de se débarrasser tant son cycle de reproduction est rapide. Un conseil : faire séjourner une heure (dans un grand seau rempli d'une solution insecticide) toute nouvelle plante à balcon qui abriterait ces bestioles à l'envers de ses feuilles. Nous nous en voulons encore de ne pas avoir ainsi pratiqué, il y a deux ans...

Alain Lompech

Mieux vaut prévenir que guérir

Dans une terre riche, à la fois consistante et meuble de façon qu'elle ne se colmate pas sous l'effet des arrosages, bien nourries – arrosées avec, une fois sur deux, un engrais liquide dilué –, les plantes à balcons sont rarement malades. Heureusement. Quand elles le sont, il est difficile de les traiter. Principales maladies : l'oïdium et la rouille. La première est une sorte de farine blanche qui recouvre les feuilles et atrophie les jeunes pousses. La seconde est une... farine rouille qui attaque les pélargoniums à port dressés et les fait crever.

Les attaquants les plus coriaces sont les aleurodes et les araignées rouges et grises – ces dernières (qui ne sont pas des insectes) décolorent les feuilles qui tombent et les pousses terminales qui sont recouvertes d'une toile très fine. Pas de secret : il faut sortir son pulvérisateur et traiter avant l'apparition des symptômes. Utilisez une spécialité systémique : véhiculée par la sève, elle est résistante à la pluie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98114

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III											■	
IV					■					■		
V			■					■				
VI		■						■				
VII							■				■	
VIII			■						■			
IX				■		■						
X												

HORIZONTALEMENT

I. Partisan de la grande ouverture. – II; Changement de chaîne. Où tout est à refaire. – III. Ses racines sont brésiliennes et libératrices. – IV. Quand les animaux se font de la bile. Bien réparti. Aide au calcul. – V. Un autre. Remuée en tous sens. Subit des pressions de tous côtés. – VI. Descendu pour se protéger. Gamin de Paris. – VII. Peut passer toute sa vie à l'école. Possessif. – VIII. Pronom. Belge et visionnaire. Du chêne pour faire la peau. – IX. Fait souvent le pont. Bon ou mauvais, il passe. – X. Fais de l'effet.

VERTICALEMENT

1. Créatrice d'ennui. – 2. Conviendra très bien à peu de culture. Echelle du Levant. – 3. Epuisée. Dans la gamme. Met fin aux coups. – 4. Si elle ne gratte pas, on peut en faire tout un plat. – 5. Officier ottoman. Traînent leur tristesse avec eux. – 6. Plaisirs quotidiens qui passent par *Le Monde*. – 7. Déchets à évacuer régulièrement. Se jette dans le lac Turkana. – 8. Restes d'or noir. Perdu à la campagne. – 9. Grand mangeur d'oiseaux en Amérique du Sud. Lettres de méfiance. – 10. S'ouvre sur la mer. Moulure en saillie. – 11. Compté à chaque tour. Devra être discret en société. Ignorant bien sympathique. – 12. Calmants bien que souvent barbants.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98113

HORIZONTALEMENT

I. Stradivarius. – II. Heure. Ar. ONU. – III. Antagonistes. – IV. Mu. Tonifia. – V. Pérou. Tee. Ne. – VI. Oseille. Cran. – VII. Cri. Salons. – VIII. Iliens. Senti. – IX. Net. Eole. CIO. – X. Guerrier. Esn.

VERTICALEMENT

1. Shampooing. – 2. Tenues. Leu. – 3. Rut. Récite. – 4. Aratoire. – 5. Dégouliner. – 6. On. Soi. – 7. Vanités. Le. – 8. Arife (faire). Aser. – 9. Siècle. – 10. Iota. Ronce. – 11. Une. Nantis. – 12. Suspension.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1788

LA MEILLEURE ENTAME

Dans une couleur non déclarée avec As Roi, il est conseillé d'attaquer le Roi (ou l'As) quand il n'y a pas une entame plus évidente. Mais les meilleurs principes peuvent connaître des revers quand le hasard vient les démentir.

Nord : ♠ R V 8 5 ♡ 6 5 3 ♢ R 7 ♣ D 10 7 5
Ouest : ♠ A 7 4 3 2 ♡ 9 2 ♢ 9 5 ♣ A R 6 4
Est : ♠ D ♡ V 7 ♢ A D V 6 2 ♣ V 9 8 3 2
Sud : ♠ 10 9 6 ♡ A R D 10 8 4 ♢ 10 8 4 3 ♣ – – –

Ann : N. don. N.-S. vuln.

Ouest Soloway	Nord Rodwell	Est Goldman	Sud Meckst.
–	passe	1 ♢	2 ♡
2 ♠	4 ♡	passe	passe
contre	passe	passe	passe

Quel pouvait être le résultat sur l'entame à Trèfle et sur l'entame à Carreau ?

Bien entendu, Ouest entame le Roi de Trèfle, *comment Meckstroth, en Sud, pouvait-il gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse

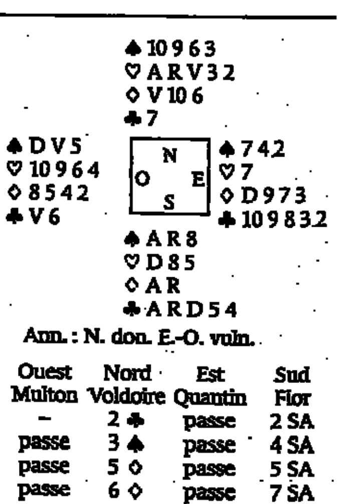
Après avoir coupé l'entame à Trèfle, Meckstroth bat deux fois atout et *joue le 10 de Pique* sur lequel Ouest fournit un petit Pique. Si Sud déduit maintenant que Soloway (qui a promis cinq Piques) n'aurait pas contré sans l'As de Pique, et qu'il ne doit pas avoir la Dame de Pique puisque Est a au moins 11 points d'honneur dans son ouverture, alors il suffisait de *mettre le Roi de Pique* pour ne perdre en tout et pour tout que l'As de Pique et deux Carreaux, et ainsi réussir son contrat !

Mais sur l'entame du 9 de Carreau il aurait perdu... 800 ! La défense aurait fait deux Carreaux, puis l'As de Pique, une coupe à Pique, une coupe à Carreau avec le 9 de Cœur et *une deuxième coupe à Pique !*

Ainsi le résultat entre ces deux entames, celle d'un gros Trèfle et celle à Carreau, aurait créé un écart de 790 + 800 = 1 590 points sans qu'aucune faute grave n'ait été commise.

LA PRESSION DE RACHEL

Cette donne a été distribuée lors de la dernière séance du tournoi Open d'un des Festivals des jeux de l'esprit de Cannes.



Nord : ♠ 10 9 6 3 ♡ A R V 3 2 ♢ V 10 6 ♣ 7
Ouest : ♠ D V 5 ♡ 10 9 6 4 ♢ 8 5 4 2 ♣ V 6
Est : ♠ 7 4 2 ♡ 7 ♢ D 9 7 3 ♣ 10 9 8 3 2
Sud : ♠ A R 8 ♡ D 8 5 ♢ A R ♣ A R D 5 4

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest Multon	Nord Voldoire	Est Quantin	Sud Fior
–	2 ♣	passe	2 SA
passe	3 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♢	passe	5 SA
passe	6 ♢	passe	7 SA

Multon, en Ouest, a entamé le 2 de Carreau pour le 10. Est a fourni le 7 de Carreau et Sud a pris avec l'As. *Comment Fior, en Sud, a-t-il gagné* le GRAND CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Trèfles » avait plusieurs significations et la réponse de « 2 SA » était forcing. La redemande de « 3 Piques » promettait un bicolore 4-5 faible de majeures et Fior a expliqué qu'avec « douze levées sûres, il suffisait que Nord ait le Valet ou la Dame de Pique ou bien qu'un squeeze soit possible pour faire treize levées ».

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

ARTS Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris accueille du 15 mai au 4 octobre une exposition de Christian Boltanski intitulée « Dernières années ». ● LES DIFFÉRENTES INSTALLATIONS temporaires, *Perdus, Lits, Images noires, Portants, Menschlich, Les Registres du Grand Hornu*, comme *La Réserve du musée des enfants*, exposée de manière permanente au Palais de Tokyo, sont des variations sur la mort, la disparition et la perte d'identité. ● L'ARTISTE a expliqué au *Monde* le mode de conception des œuvres, réalisées pour une bonne part avec des objets perdus et non réclamés au service des objets trouvés ou avec des images déjà employées lors d'installations précédentes. ● APRÈS DOUZE ANS sans grande exposition parisienne, « Dernières années » devrait être, pour l'artiste, une étape importante dans la conquête du grand public.

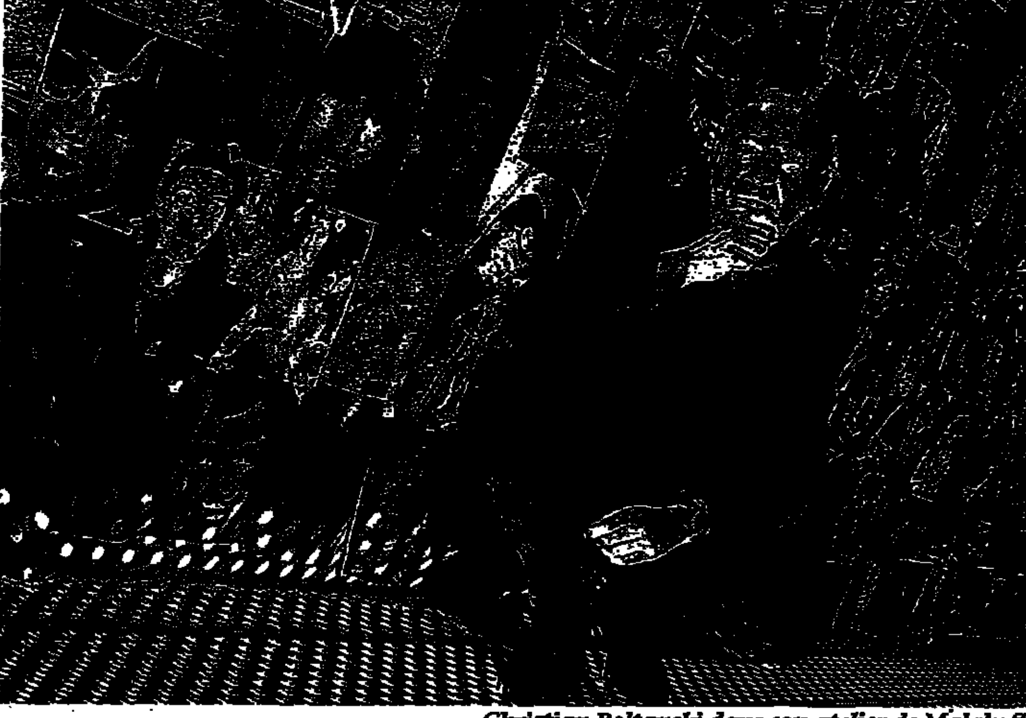
Christian Boltanski, un guide sur les chemins de la mémoire

Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, l'artiste expose ses « Dernières années », parcours composé d'images photographiques et d'objets autour des thèmes de la perte d'identité et de la mort

CHRISTIAN BOLTANSKI, « DERNIÈRES ANNÉES ». Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16ᵉ. Tél. : 01-53-67-40-00. Tous les jours, de 10 heures à 17 h 30. Samedi et dimanche, jusqu'à 18 h 45. Du 15 mai au 4 octobre. Entrée 30 F.
Livre-catalogue (1 140 pages) conçu par Christian Boltanski (coédition Paris-Musées et Gina Kehayoff Verlag), 245 F.

Une visite en avant-première. Quand rien n'est vraiment prêt, quand rien ne va. Les pièces sont en place, mais c'est le moment important de la mise au point des éclairages, du coup de patte qui oriente, nuance, dramatise, adoucit le parcours de l'exposition. Entre deux électriciens, entre deux portes. Christian Boltanski, avec des phrases qui se précipitent, s'assoit sur une marche, répond aux questions par des petites histoires, des récits. Par exemple, si on l'interroge sur son rapport au public, il raconte sa rencontre avec une vieille dame venue prier dans une très belle église de Saint-Jacques-de-Compostelle, où il orchestrait une installation. Il s'est bien gardé de lui dire qu'il était artiste : il était là pour *« commémorer des Suisses morts »*. Il ne mentait pas vraiment. Et la dame accepta l'intrus. Rusé, Boltanski.

Le parcours parisien commence à l'étage des collections, presque vide en ce moment – le musée devant accueillir cet été un choix d'œuvres du Musée national d'art moderne – et continue au sous-sol, du côté des réserves de matériels, autour justement de *La Réserve du musée des enfants*, installation devenue permanente, que Boltanski avait réalisée en 1989 pour « Histoires de musée ». Une pièce aux murs couverts d'étagères où sont entassés des vêtements d'enfants aux couleurs vives, celles, ordinaires, des aires de jeux et des sorties d'école. Une pièce qui colle à la vie pour montrer l'absence, qui nous entraîne vers les pires images de disparition. C'est de ce côté-là que l'artiste préfère parler. Est-ce parce qu'en haut, dans *« le monde du musée, des merveilles, du luxe, du calme et de la volupté »*, des portes sont fermées et que l'on est en train de peindre l'escalier en gris ? Ou bien parce que l'image du musée n'y est plus très claire ? Boltanski aime rendre ambigus les lieux qu'il interprète, qui font partie du cheminement de l'œuvre.


PH. CHANCEL/CONNAISSANCE DES ARTS

Christian Boltanski dans son atelier de Malakoff.

OBJETS TROUVÉS

Non loin de *La Réserve*, il a mis des housses noires sur ce qui, avec les pieds métalliques qui dépassent et les roulettes, fait penser à des meubles, mais quels meubles ? *« Là on ne sait pas trop ce que c'est, ça pourrait être des pièces pas exposées, en attente. J'ai voulu un léger flottement, qu'on ne sache pas trop où on est, faire quelque chose qui se dilue. Générer le malaise. Le parcours n'est pas balisé, les gens peuvent se tromper de porte, ne pas voir. Le thème de mon exposition, c'est la perte, la perte d'identité. Elle finit en queue de poisson, alors que son début est formel, tenu... »*

Perdus est justement le titre de la pièce voisine, où cette fois, dans la pénombre, presque dans le noir, ce sont 6 000 ou 7 000 objets non réclamés aux objets trouvés de la rue des Morillons qui sont rangés sur des étagères, auxquelles on n'accède pas. Un grillage entoure l'installation. *« A Munich, j'ai déjà fait quelque chose avec des objets trouvés, mais l'installation comprenait les bureaux, les employés. Les gens pouvaient circuler dans les rayons et récupérer ce qui était à eux. Ici, les objets n'ont pas été réclamés, il n'ont plus d'histoire. Ils sont morts. Les lieux où j'expose, les gens, m'amènent à jouer l'œuvre d'une manière ou d'une autre, en plus aigu, en plus grave... à l'interpréter autrement. On raconte toujours les mêmes histoires, on fait toujours la même œuvre, on parle toujours des mêmes choses mais de manière différente, selon les lieux. Selon les stades de l'existence. »*

Perdus est une pièce de cette année, comme, en haut, les *Lits*. Lits de souffrance, lits d'hôpitaux, brancards ou cercueils qu'on ne peut pas ne pas associer au mobilier couvert de housses noires, et que Boltanski plonge dans une lumière froide. Eux-mêmes sont éclairés par un tube suspendu comme un appareil à perfusion au-dessus de l'oreiller, des draps, de la couverture que l'on voit en se penchant sur le voile de Plexiglas vissé par-dessus. Insoutenable. *« Ce sont des lits et ça n'en est pas. Ils n'en ont pas le format. C'est une salle de souffrance. Ça renvoie à l'hôpital, à la mort. Mais je ne voulais pas être illustratif. Il n'y a plus de représentation humaine, que le souvenir d'humains, qui circule. C'est plus reposé dans les cimetières. »*

Plus « reposé » aussi du côté des *Images noires*, série de cadres sans images (1996) que Boltanski combine avec ses *Portants* sans véritables attaches, vagues photographies de visages en noir et blanc recouvertes de tissus et éclairées du dedans (1996). Flottement. Incertitude. Ultime illusion. Grand passage, comme une caresse d'adieu, fait de rien, ou presque, comme toute l'œuvre de Boltanski, qui réussit pourtant à nous amener où il veut : faire oublier l'art pour nous toucher plus profondément. Et qu'on ne puisse surtout pas dire qu'il est *« un très bon artiste postconceptuel des années 90. Cela signifierait que l'exposition est complètement ratée »*. Faire une œuvre *« qui doit parler »*, tel est le sens de sa démarche et celui de son exposition, qui commence avec des pièces impressionnantes par leur taille monumentale et leur charge.

TRAVAIL DE RECYCLAGE

La première, à peine éclairée par des spots dont les points se perdent dans les verres recouvrant les quelque 1 500 photos serrées aux murs, a pour titre *Menschlich* (Humain). Elle date de 1994 et a été faite, et refaite, à partir de clichés qui ont déjà fourni la matière de plusieurs œuvres. *« Aujourd'hui, toute mes expositions sont comme cela, une seule œuvre faite de mélanges. Il n'y a pas tellement de sujets en art qui concernent tout le monde. Je mélange les gens avec qui j'ai travaillé : les Suisses, le Club Mickey, les élèves du collège de Lentillères, les criminels. Il n'y a pas d'ordre. On ne sait plus rien d'eux. Ils sont à égalité. Ils ont appartenu à la chose humaine, c'est tout ce qu'on peut en dire. C'est comme les objets, les vêtements qui sont en bas... Le manteau oublié, le visiteur qui se perd, le visage effacé où il ne reste plus rien à quoi se rattacher, que du noir, des trous. C'est terrible à dire, mais c'est vrai. La mémoire, ça se perd vite. Mais j'inclus l'idée que chaque être humain a été unique.*

» Dans mon installation Les Registres du Grand Hornu, *que je présente juste après les êtres humains anonymes, j'évoque le souvenir d'enfants qui ont travaillé en Belgique entre 1910 et 1940. Les boîtes rouillées portent un nom, une trace d'identité. C'est une pièce que j'ai faite dans une mine, à Charleroi, en 1997. Il y avait des gens qui se souvenaient. Ici, c'est sans souvenir. J'ai mis un peu de distance. J'avais d'abord conçu un couloir étroit. Je l'ai élargi pour qu'on respire mieux. Je ne voulais pas que ça soit trop sensationnel, qu'il y ait trop de douleur. »* Le pathétique facile, Christian Boltanski n'en veut pas.

Geneviève Breerette

« Kaddish », un ouvrage précieux

Il est gris, lourd de plus de mille pages. Il est consititué uniquement de photographies en noir et blanc réparties en quatre thèmes : Menschlich (Humain) ; Sachlich (Objectif) ; Ortlich (Local) ; Sterblich (Mortel). Il porte un titre : *Kaddish*, la prière des morts. Boltanski est juif. Ce n'est pas un catalogue. C'est un livre d'artiste, une œuvre en soi. Boltanski, qui l'a conçu, y a rassemblé son fonds d'images, tant et tant de visages doux, veloutés ou tramés, qui se fondent entre eux, se perdent dans la grisaille, forment un tout quand on feuillette l'ouvrage, une seule image. Une seule trace de l'humain. Une invitation, non pas à prier – l'artiste n'est pas croyant – mais, comme son exposition, à penser l'homme, à sa capacité de mémoire et d'oubli. Comme les quatre-vingts panneaux, qui, dans Paris, porteront des portraits extraits de *Menschlich*. Sans dire qu'il s'agit d'une œuvre de Christian Boltanski.

Une lente conquête de la connivence avec le grand public

CELA FAIT douze ans que Christian Boltanski n'a pas orchestré une grande exposition à Paris, depuis celle de la chapelle de la Salpêtrière en 1986, où il présentait ses premières « Leçons de ténèbres », dont il continue aujourd'hui à tirer les conséquences. Depuis, les temps ont changé, sont devenus plus noirs. L'œuvre aussi, plus que jamais hantée par l'idée de la mort. Mort de l'enfance, mort de l'homme, qui passe au travers d'images ordinaires : clichés ratés, photos de famille, photos d'identité, collectées par l'artiste depuis plus de vingt-cinq ans, et qu'il réduit à des jeux d'ombres et de lumières qui ne distinguent plus personne. Boltanski parle aussi de la vanité. Vanité de l'homme, vanité de l'artiste.

« J'ai d'abord cherché à retrouver tout ce qui restait... », disait l'artiste de ses premiers travaux de collectes d'images et d'objets, au lendemain de Mai 68, quand il était pris dans une quête égocentrique de son enfance, de son passé, avant de passer aux autres et de reconstituer des vies d'étrangers, comme lui, qui ne se reconnaissaient pas dans les photos, ou plutôt reconnaissant dans le petit Christian tous les enfants de son âge. L'image-souvenir renvoyait à l'anonymat. Et l'artiste simulant un travail d'enquête anthropologique, de multiplier les *« Inventaires des objets appartenant ou ayant appartenu à... »* : à une vieille dame de Baden-Baden, à un jeune homme d'Oxford, à un habitant de Jérusalem, à une femme de Bois-Colombes ou de New York. Du particulier, Boltanski, déjà œcuménique, allait au général, quittait sa petite famille pour la grande famille humaine, à travers les individus qui la compose et qu'il traite sans ironie. Il n'a jamais d'ironie qu'envers lui-même, le dernier des hommes, et le plus important.

Au milieu des années 70, eut lieu la première grande mutation de son œuvre. Les *Images modèles* accumulées, rangées, mises en vitrines, sous verre, dans des boîtes de fer (qui depuis ont rouillé) allaient être transformées en *Compositions*, images d'images, de jouets : *« Sans doute le répertoire de ma culture enfantine »*, constatait Christian Boltanski, qui faisait voisiner les pierrots lunaires, les marionnettes et les pantins, et jouait à se faire peur. Le jeu merveilleux dura dix ans, jusqu'aux « Leçons de ténèbres » qui en finissait avec l'enfance et la magie des belles images pour tous, bien composées et enchantées. Depuis 1984, l'artiste utilisait systématiquement la lumière pour creuser son petit théâtre où les ombres ne cessaient de gagner du terrain. Les marionnettes qu'il fabriquait avec des bouts de papier, de ficelle, des bouchons, des épingles et des coques de noix, photographiés, agrandis, étaient déjà solidaires des ombres.

Et Boltanski magicien, *deus ex machina*, s'est mis à bricoler des petites danses macabres, en montrant le truc, en mettant à jour le mécanisme de l'illusion. Un petit moteur posé à terre, quelques spots où la flamme vacillante d'une bougie suffisaient à transmuer en visions les masques et petits squelettes de papier. Des visions qu'il fallait aller chercher dans quelque recoin et que les visiteurs des grandes expositions où elles étaient présentées manquaient souvent.

Christian Boltanski jouait la fragilité, et déjà la disparition. C'était l'époque des grands morceaux de bravoure, de la peinture chaotique, des expressionnistes, de Baselitz, de Kiefer. Boltanski, hors jeu, méditait ses premières « Leçons de ténèbres ». Avant de déployer ses « Monuments », Galerie Hussenot, à la Biennale de Venise ou à la chapelle de la Salpêtrière, à Paris, invité du Festival d'Automne.

Un artiste à maturité, qui a, depuis assez peu de temps, l'assurance d'être pris en considération

Dans ses « Monuments », il réutilisait son fonds de photographies constitué dès 1973-1974 : celles d'enfants d'un club Mickey, collectées en 1974 ou celles d'enfants d'un collège, à Lentillères, près de Dijon, qu'il avait rassemblées en demandant aux élèves de lui donner leur photo préférée. Il les avait agrandies pour les exposer sur un grand mur du collège : c'était dans le cadre du 1 % du budget de l'éducation nationale consacré à l'achat d'œuvres d'art. Dans ces « Monuments », les photos étaient dispersées au mur comme des *ex-votos*, placés sur des stèles ou des petits autels montés en empilant quelques vieilles boîtes à biscuits. Boltanski entretenait la religiosité en leur associant des petites lumières, ampoules d'arbres de Noël, ou spots qu'il relie en laissant pendre les fils électriques, comme de méchantes guirlandes. Visages d'enfants aux traits flous, rongés par l'agrandissement et parfois troués par l'abat-jour et le halo de la lampe de bureau pincée au bord de la photo.

Toujours plus dures sont les images que Boltanski a en réserve et qu'il déploie de par le monde dans de grandes installations, avec la maîtrise d'un artiste à maturité, qui a de plus l'assurance désormais d'être pris en considération. Depuis assez peu de temps en fait. Depuis la fin des années 80 seulement, date du voyage de ses « Leçons de ténèbres » en Amérique. Là-bas, elles ont été grandement appréciées. Depuis, l'artiste a beaucoup voyagé. Et on ne le voyait plus beaucoup à Paris, sinon à l'Opéra-Comique où il réinventait *Le Voyage d'hiver*, de Schubert, en 1994 (avec le metteur en scène Hans-Peter Cloos et l'éclairagiste Jean Kalman), ou à la galerie Yvon Lambert où il a été exposé en 1996. On le voyait surtout à travers des manifestations éphémères, en marge des musées et des institutions, dans des églises, des entrepôts, des gares, où il s'agit de toucher des gens qui ne sont pas familiers avec l'art, de créer de nouvelles relations entre l'art et son public. Christian Boltanski, depuis longtemps, cherche à être un artiste grand public. Et il y parvient.

G. B.

A Udine, le cinéma de Hongkong en son plus large éventail

Si l'on connaît bien l'actualité du film dans l'archipel, son riche passé et son avenir incertain méritaient bien un festival

UDINE (Italie)
de notre envoyé spécial

D'où vient cette ferveur, chaque année reconduite, suscitée par le cinéma asiatique ? A quel secret de fabrication doit-il cette vitalité à nulle autre semblable ? Tout le monde se pose depuis quelque temps la question, à l'image de Kent Jones, Thierry Jousse et Pierre Gras qui suggèrent leurs réponses respectives à propos de Tsai Ming-liang, Takeshi Kitano et Wong Kar-wai dans la dernière édition de la revue *Trafic* (nº 25, printemps 1998). On en oublierait presque que la connaissance de ces cinématographies hors Asie est très largement lacunaire, et qu'elle est de surcroît l'apanage de deux groupes distincts, cultivant chacun une vision parcellaire de ce cinéma.

D'une part, les amateurs du cinéma de genre (sabre, kung-fu, mangas, polars...) qui brûlent leur violente passion sur le marché de la vidéo. De l'autre, les cinéphiles professionnels qui, depuis une dizaine d'années, suivent l'émergence d'un cinéma d'auteur (notamment chinois avec King Hu, Anne Hui, Tsui Hark, Stanley Kwan ou Wong Kar-wai à Hongkong, et Hou Hsiao-hsien, Edward Yang, Lin Cheng-sheng, Hsu Hsiao-ming, Tsai Ming-liang à Taïwan) dont seuls quelques représentants commencent à être connus du grand public.

Dans ce contexte, les Rencontres cinématographiques d'Udine ont organisé, du 18 au 24 avril, une rétrospective bienvenue du cinéma de Hongkong (la plus vaste présentée jusqu'à présent en Europe avec une quarantaine de films). Le pari de son programmateur, Derek Elley, consistait à présenter le plus large éventail possible des genres. Pari difficile quand on sait que la production de ce mini-Hollywood extrême-oriental est estimée, depuis cinquante ans, à quelque dix mille films, dont une bonne partie est d'ailleurs perdue (la création de la Cinémathèque de Hongkong ne date que de 1993 !).

Si la manifestation italienne a permis de vérifier qu'on avait bien fait d'éviter jusqu'à présent les comédies sentimentales qui triomphent là-bas, elle a révélé par ailleurs quelques perles rares anciennes. Ainsi *Ah Ying* (1983), séduisant et âpre récit d'éducation signé Allen Fong, membre méconnu de la nouvelle vague hongkongaise, ou *Princess Chang-ping* (1976), superbe et ondoyante stylisation d'opéra cantonais mise en scène par un calibre qu'on n'attendait pas vraiment ici : John Woo lui-même.

L'absence de révélation récente (à l'exception du film de Fruit Chan, *made in Hongkong*, primé à Locarno) pose le problème de la relève du cinéma d'auteur à Hongkong. Et plus généralement de l'avenir d'une industrie cinématographique en pleine récession depuis le début de la décennie. Cet ébranlement est exacerbé par la poussée de Hollywood sur le marché local, la fuite des principaux talents vers l'Amérique, l'écroulement de son traditionnel marché asiatique qui n'est pas compensé par le rattachement à la Chine, et la récente crise financière qui touche le continent. Pendant ce temps, par un curieux anachronisme, on en est encore ici à découvrir au compte-gouttes les riches heures de ce cinéma.

Jacques Mandelbaum



DR

En 1976, John Woo se frotte à l'opéra cantonais avec « Princess Chang-ping ».

HK Vidéo ou les dessous de l'« asiamania »

CRÉÉE EN FÉVRIER 1997, la société HK Vidéo, qui édite une collection de cassettes (Tsui Hark, John Woo, Jackie Chan; Ringo Lam, Takeshi Kitano...) ainsi qu'une revue spécialisée dans le cinéma asiatique et plus particulièrement celui de Hongkong intitulée tout simplement *HK*, constitue une des plus étonnantes réussites des dernières années. Le principal artisan de ce succès se nomme Christophe Ganz. Son histoire commence à Antibes, dans les années 70. C'est là qu'il va connaître, adolescent, à la manière d'un coup de numchaku sur le crâne, sa première passion de cinéma avec Bruce Lee. Cette *« recherche sensationnaliste et émotionnelle du style et du baroque »*, qu'il définit aussi comme une contre-culture au sein de la cinéphilie classique, Christophe Ganz continuera en tout cas de la choyer en montant à Paris au début des années 80.

La création du magazine *Starfix*, puis la réalisation de son premier long métrage, *Crying Freeman* (800 000 entrées en France), cristalliseront cette passion esthético-asiatique, scellant au passage sa collaboration avec le producteur et distributeur Samuel Hadida (Metropolitan Filmexport), en compagnie duquel il prépare actuellement son prochain film. C'est en ce sens que le succès de HK Vidéo, créé au départ comme un département vidéo de Metropolitan Filmexport pour souffler un peu entre les deux films, a surpris Christophe Ganz lui-même. Distribuées dans des boutiques dont la spécialité est le manga, les premières cassettes sont vendues accompagnées d'une brochure d'une soixantaine de pages, en noir et blanc, tirée à 2 000 exemplaires. Mais, à la différence du tout-venant des « films de karaté », la qualité des copies et du sous-titrage, le respect du format de l'image témoignent d'une considération nouvelle pour les œuvres comme pour les spectateurs. Il semble que ceux-ci en aient pris conscience : HK Vidéo a vendu aujourd'hui environ cinquante mille cassettes (meilleures ventes : *The Lovers* et *Zu, les Guerriers de la montagne magique*, de Tsui Hark). Des sociétés lui confient la sortie vidéo des films dont elles possèdent les droits (comme récemment Canal Plus pour Takeshi Kitano), et le fanzine à trois sous s'est transformé en une superbe revue d'une centaine de pages couleur, tirée à 30 000 exemplaires.

L'équipe se compose de cinq dangereux monomaniaques, dont deux correspondants à Hongkong, qui fournissent une somme d'informations inégalée – et souvent passionnante – sur le cinéma asiatique, tous courants confondus, même si Hou Hsiao-hsien n'a pas encore conquis aux yeux de cette rédaction la place éminente qu'il mérite. Ce succès indique que deux types de cinéphilie que rien ne prédisposait à se rencontrer peuvent élire un même objet de prédilection, en l'occurrence les films de John Woo, Tsui Hark ou Takeshi Kitano. Cette convergence est d'ailleurs un juste hommage à ces cinéastes qui sont parvenus à pervertir les *codes d'un cinéma de genre qu'ils illustrent* et transcendent à la fois.

J. M.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	% évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	*Le Dîner de cons*	4	549 225	529	-41 %	3 816 206
2	Taxi	5	280 500	480	-35 %	2 773 110
3	Paparazzi	2	151 167	436	-53 %	521 812
4	Titanic	18	136 351	474	-45 %	19 587 556
5	Code Mercury	2	87 189	296	-58 %	326 176
6	Des hommes d'influence	2	82 745	223	-57 %	304 691
7	Le Loup-Garou de Paris	1	73 566	149	–	73 566
8	The Big Lebowski	3	84 431	135	-43 %	362 486
9	Pluie d'enfer	1	62 035	188	–	62 035
10	L'Homme au masque de fer	6	57 364	292	-57 %	2 081 858

* période du mercredi 6/05 au dimanche 10/05 inclus

La fréquentation chute sérieusement cette semaine par rapport à la même semaine en 1997. Tous les films classés aux dix premières places perdent entre 35 % et 50 % de leurs entrées d'une semaine sur l'autre. Les trois premières places du box-office sont occupées pour la deuxième semaine d'affilée par des films français. *Le Dîner de cons* affiche une très bonne santé et enregistre plus de 500 000 spectateurs pour finir juste en dessous de la barre des 4 millions d'entrées. *Taxi* tient aussi la route avec ses 280 000 passagers et un total de 2,7 millions de spectateurs. *Paparazzi* ne tient pas ses promesses et s'effrite dangereusement avec seulement 151 000 curieux en deuxième semaine. Une déception pour un film qui bénéficie d'une bonne critique et aura du mal à franchir la barre du million de spectateurs en France. Parmi les nouveautés de la semaine, *Le Loup-Garou de Paris* et *Pluie d'enfer* réalisent des scores médiocres, avec respectivement 73 000 et 62 000 spectateurs, augurant d'une carrière très courte et démontrant une fois de plus la lassitude du public pour les sous-produits américains.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : après la sortie de *Saving Private Ryan* au mois de juillet aux Etats-Unis, Steven Spielberg** enchaînera en octobre le tournage de *Memoirs of a Geisha* d'après le roman d'Arthur Golden. Le film suivra, sur un siècle, l'histoire d'une jeune Japonaise vendue par sa famille pour devenir une geisha. Tourné en anglais, il sera interprété par des comédiens japonais. Le réalisateur d'*E.T.* a également en projet un film inspiré de la vie de l'aviateur Charles Lindbergh.

■ **Ron Dyens, directeur du cinéma parisien Paris Ciné**, a décidé de programmer *La Grande Vadrouille* dans son cinéma en diffusion permanente à partir du 3 juin. Son objectif est de mobiliser la profession pour rendre à Gérard Oury et à la France le record d'entrées hexagonal que *Titanic* s'est approprié. Le film de James Cameron totalisera bientôt 20 millions d'entrées alors que *La Grande Vadrouille* détenait auparavant ce record avec 18 millions de spectateurs. Ron Dyens espère lancer une pétition pour mobiliser les troupes et obtenir des soutiens. La mise sur pied d'un jeu-concours est actuellement à l'étude.

■ ***Western*, de Manuel Poirier, avec Sergi Lopez et Sacha Bourdo, est le film en compétition à Cannes** l'an dernier qui a attiré le plus de spectateurs : 315 412 entrées sur Paris-périphérie, devant *L.A. Confidential*, de Curtis Hanson, avec Kim Basinger (247 140), *She's So Lovely*, de Nick Cassavetes, avec Sean Penn et Robin Wright (217 777), *Le Destin*, de Youssef Chahine (155 532), *Assassin(s)*, de Mathieu Kassovitz (128 654), *De beaux lendemains* (81 793), d'Atom Egoyan, et enfin les deux palmes d'or : *L'Anguille*, de Shohei Imamura (63 549) et *Le Goût de la cerise*, d'Abbas Kiarostami (59 356).

LES NOUVEAUX FILMS

SECRETS

■ Chronique rurale et féminine, *Secrets* décrit quelques mois de la vie de trois sœurs. Deux d'entre elles ont obtenu en donation les terres de leur père, la troisième, la plus jeune, avocate à la ville, a été exclue du partage. La situation s'inversera lorque le patriarche, reprochant à ses filles de le délaisser, tentera de faire annuler la cession avec le soutien de la cadette. L'argument juridico-familial du film constitue un pur prétexte à d'interminables scènes dialoguées, laissant s'épanouir la complicité qui lie les deux sœurs, incarnées par Jessica Lange et Michelle Pfeiffer. La progression du récit débouchera, de façon très attendue, sur la mise au jour lourdaude de vérités cachées et la promesse d'une émancipation possible pour celle des deux qui survivra après avoir compris la véritable nature des hommes. En effet, les maris sont brutaux, alcooliques ou inexistants, les amants fuyants, les pères incestueux. *Secrets* fait penser à un ancien sous-genre hollywoodien dont il constituerait une pousse tardive, les *woman's pictures*, destinées essentiellement à un public féminin. Il eût sans doute, pour cette raison, été plus sage de le distribuer dans quelques semaines... au moment de la Coupe du monde de football. *J.-F. R.*

Film américain de Jocelyn Moorhouse, avec Michelle Pfeiffer, Jessica Lange, Jennifer Jacob Leigh, Jason Robards. (1 h 47.)

PASSAGE

■ Parce que sa voiture est en panne, qu'il pleut à verse et qu'il doit, à toute allure, trouver un cadeau pour sa femme, un homme se réfugie dans une gigantesque galerie marchande dont il ne parviendra plus à sortir. Il y multipliera les rencontres insolites et inquiétantes, devra se dépêtrer de situations scabreuses et se verra confisquer ses papiers. Forman, le héros de *Passage*, est banquier. Cette fonction, loin d'être indifférente, constitue sans doute une des clés du film. *Passage* est en effet une fable qui dénonce très clairement les errements d'une société livrée au capitalisme et qui a échangé la coercition policière et idéologique contre une errance sans but et une course à l'argent, tout en conservant de nombreuses séquelles bureaucratiques. On pense évidemment à Kafka et à Fellini. Sans se hisser à de tels sommets, Juraj Herz réussit souvent à faire passer, à travers la course onirique de son personnage, un sentiment de malaise réel en dépit d'effets parfois assez grossiers. *Jean-François Rauger*

Film franco-tchèque de Juraj Herz. Avec Jacek Borkowski, Malgorzata Kzuchowska, Zora Jandova. (1 h 38.)

DÉGRAFÉES, DÉBOUTONNÉES, DÉZIPPÉES

■ *Dégrafées, déboutonnées, dézippées* correspond à ce que l'on appelle dans la presse écrite du publi-rédactionnel. Produit par Hachette-Filipacchi et par Elle Magazine, le film semble avant tout destiné à « vendre » le couturier new-yorkais Isaac Mizrahi, que la caméra suit dans les semaines qui ont précédé la présentation de sa collection automne-hiver 1994. Filmé en noir et blanc, avec quelques coquetteries formelles inutiles, le film de Douglas Keeve parvient pourtant, au bout d'un moment, à faire se maintenir l'attention. C'est que le sujet du film, qui est son personnage central, phagocyte peu à peu toute dimension publicitaire. Isaac Mizrahi est en effet un incroyable bavard mégalomane, brillant et survolté, puisant avec un œil d'aigle ses idées dans l'histoire du cinéma. On peut voir *Dégrafées...* pour redécouvrir cette alchimie particulière qui transforme un personnage attachant en figure de fiction. *J.-F. R.*

Film franco-américain de Douglas Keeve avec Isaac Mizrahi, Linda Evangelista, Naomi Campbell, Cindy Crawford. (1 h 16.)

L'EFFET PAPILLON

■ Le titre est une allusion à la célèbre formule (un battement d'ailes de papillon peut provoquer un raz de marée à l'autre bout du monde) inspirée par la théorie du chaos, selon laquelle un événement insignifiant à un endroit de la planète peut déclencher un cataclysme en un lieu très éloigné. Le battement d'ailes initial de cette comédie est celui d'un avion, qui propulse Luis, garçon sérieux à grosses lunettes d'écaille, d'Espagne en Angleterre où il compte poursuivre ses études. En fait d'études, il y fréquente essentiellement sa tante, fantasque et délurée, qu'il se met en devoir de consoler d'une perte amoureuse. Une mère hystérique, un père en prison, et un voisin fanatique de *Star Trek* complètent le tableau qui, en dépit de quelques moments plaisants, sombre effectivement dans un chaos bavard. *J. M.*

Film espagnol de Fernando Colomo. Avec Maria Barranco, Coque Malla, Rosa Maria Sarda. (1 h 45.)



هكذا من الأصل

Le Centre national de la cinématographie livre un bilan positif du cinéma et de l'audiovisuel

Tous les chiffres sont bons, mais la cassure entre superproductions et « petits films » s'accentue

La production connaît son chiffre le plus élevé depuis 1985, les investissements enregistrent une hausse spectaculaire et la fréquentation connaît son meilleur résultat depuis douze ans (148 millions de spectateurs). Mais la hausse des entrées ne s'est pas répercutée sur la part de marché du film français (stable à 34,5 %), du fait, notamment, du développement des multiplexes, favorisant les films américains.

S'IL RESPECTE la tradition consistant à annoncer les résultats de l'ensemble de l'économie du cinéma et de l'audiovisuel au moment du Festival de Cannes, le directeur général du Centre national du cinéma (CNC), Marc Tessier, ne sacrifie plus au rituel instauré par ses prédécesseurs d'une conférence de presse sur la Croisette. Différence de style, sans doute, mais aussi moindre besoin d'explication des gravures lorsque les résultats sont bons. Comme on le savait déjà – les chiffres à présent réunis le confirment –, les indicateurs sont tous à la hausse. Même si le détail des résultats dessine un paysage plus nuancé, qui peut rendre plus vive la tentation de laisser parler les seules statistiques et leur optimisme.

La production connaît une hausse sensible, avec 125 films d'initiative française, le chiffre le plus élevé depuis 1985. Les investissements enregistrent également une hausse spectaculaire, bondissant de 2,5 à 3,9 milliards. Si on ajoute que le coût médian de la production demeure stable, on pourrait avoir le sentiment d'un développement équilibré répartissant équitablement une manne financière sur un nombre accru de films de différente ampleur. Il n'en est rien. L'analyse des investissements montre au contraire une aggravation de la cassure en deux économies de taille et de nature différentes, avec d'un côté des superproductions, de l'autre un grand nombre de « petits films » (les films « intermédiaires » connaissent, eux, une érosion constante).

Ce phénomène désigne l'une des principales responsabilités des pouvoirs publics, celle de conserver un cadre commun à ce qu'on a pris l'habitude d'appeler « le » cinéma français. Sa structure de financement ne subit guère d'évolution (33 % d'apport producteur, 36 % venus des chaînes, 13 % des soutiens automatique et sélectif, 10 % de partenaires étrangers), le nouvel apport important, celui des chaînes thématiques, n'ayant pas encore commencé de jouer de manière significative. Quant au nombre élevé de premiers films (46), témoin d'un authentique désir de cinéma, il est en partie contredit par la faible quantité de deuxièmes films (13).

Avec 148 millions de spectateurs, la fréquentation connaît son meilleur résultat depuis douze ans. Les salles ont enregistré une recette de 5,14 milliards (alors même que le coût moyen du billet, à 34,73 F, demeure stable). *Le Cinquième Elément* (7,51 millions d'entrées), *Men in Black* (5,6 millions), *La Vérité si je mens* (4,76 millions), *Le Monde perdu* (4,74 millions) se classent en tête d'un box-office où on note également les performances du *Pari* et de *Didier*. Ils permettent le maintien de la part de marché du film français à 34,5 % et confirment le rôle des comédies dans les succès populaires produits en France. Traduisant un niveau constant, le chiffre de 34,5 % de part de marché est moins bon qu'il n'y paraît : depuis quarante ans, les variations de la fréquentation globale ont toujours été dues à la hausse ou à la baisse des films français, les productions américaines restant à peu près stables. La hausse de 8 % de la fréquentation aurait ainsi dû correspondre à une augmentation comparable de la part de marché du film français qui, au contraire, recule de trois points.

Deux causes expliquent ce phénomène : d'une part, une amélioration des performances des films de nationalité tierce, qui s'adjugent 11,7 % du marché, avec un net avantage aux productions britanniques (7,3 %) ; d'autre part, la hausse de la fréquentation est directement liée au développement des multiplexes : l'année a vu naître 185 nouveaux écrans (portant le total à 4 655), dont les quatre cinquièmes dans des multiplexes – le nombre de ces installations atteignant le chiffre de 34 au 31 décembre 1997.

PÉRIL DE L'UNIFORMISATION

Représentant moins de 10 % du nombre total d'écrans, ils génèrent déjà 17,3 % de la fréquentation, et sont un facteur essentiel de sa remontée. Mais, en favorisant les films américains, ils auront contribué à ce que la hausse des entrées n'entraîne pas une évolution comparable de la part de marché française. D'où l'importance des mesures annoncées par le ministère de la culture (*Le Monde* du 7 mai) pour rééquilibrer dans le sens de la diversité des origines nationales et des types de films l'influence des nouveaux équipements.

Le chiffre de la distribution (394 nouveaux titres sur nos écrans en 1997), en légère hausse sur l'année précédente mais confirmant sur 10 ans une tendance à la baisse, souligne le péril de l'uniformisation. Dans cet autre secteur crucial qu'est l'exportation, le bilan annuel du CNC demeure en retard d'un an, et les bons résultats (+12 %) du chiffre d'affaires à l'extérieur sont ceux de 1996. Avec 58 %, l'Europe demeure de très loin le premier client du cinéma français, tandis que le premier vendeur de droits est Canal Plus, leader incontesté de cette activité.

La conjoncture internationale, orientée à la hausse dans tous les grands pays étudiés par le CNC (Etats-Unis, Allemagne, Italie, Espagne, Japon, Australie) devrait permettre de trancher rapidement le débat théorique qui oppose les stratèges du développement du cinéma. Ceux-ci se divisent entre une approche concurrentielle, pour laquelle le réveil des autres cinématographies représente autant de nouveaux rivaux, et une approche intégrée, pour laquelle l'essor du cinéma dans chaque pays tend à profiter à tout le monde, et au cinéma en général.

Jean-Michel Frodon

★ *CNC Info* n° 269. Mai 1998. 74 pages. 30 F.

Sur le petit écran

Parmi les nombreuses informations livrées par le bilan du CNC figure le constat d'une stagnation du marché vidéo, avec un chiffre d'affaires de 3,68 milliards de francs. Elle devrait être de courte durée grâce à l'arrivée du DVD. Le multimédia effectue une percée avec notamment une hausse de 62 % des ventes de CD-ROM. Un Français aura regardé en moyenne 85 heures de films et 265 heures de fictions télé sur son petit écran en 1997. 1 076 films ont été diffusés par les chaînes généralistes, dont 369 films français.

S'il ne règne plus sans partage sur les audiences, le film de cinéma demeure un produit recherché par les téléspectateurs puisqu'il occupe la moitié environ des 15 programmes les plus regardés (sauf sur France 3). Mais la diversité des types d'œuvres montrées continue de se restreindre, l'existence d'Arte et désormais des thématiques servant toujours plus d'alibi aux généralistes, en particulier au service public. *Un Indien dans la ville* sur TF 1 est le film ayant suscité la plus grande affluence : 12,2 millions de téléspectateurs.

Les chiffres de la production

● **Films et investissements :** 163 films agréés, dont 125 d'initiative française et 38 coproductions majoritairement étrangères ont reçu 4,62 milliards d'investissement, dont 3,72 milliards d'origine française et 902 millions d'origine étrangère. Le coût médian d'un film (le budget de celui qui se situe au milieu du classement par ordre de dépenses) s'élève à 18,6 millions et le coût moyen (faussé par le prix du *Cinquième Elément*) à 31,3 millions.
● **L'apport des télévisions :** les 5 chaînes en clair ont contribué à la production de 73 films agréés (542,8 millions de francs). Canal Plus a investi 844,8 millions dans 134 films. TPS a contribué à 6 films, pour 57 millions de francs (l'apport de CanalSatellite est inclus dans celui de Canal Plus, auquel il faut ajouter 63,9 millions investis dans 22 films par Studio Canal Plus).
● **Les autres sources de financement :** les Sofica ont participé à hauteur de 181,5 millions à la production de 48 films. Parmi les 77 coproductions, l'Italie (13 films) a été le premier partenaire, suivie de l'Espagne (12), la Suisse (11) et la Belgique (10). 71 films ont bénéficié de l'une des formes de l'avance sur recettes, pour un montant total de 147 millions.

SORTIR

PARIS

Quatuor Prazak
L'un des trois ou quatre plus grands quatuors à cordes de notre époque retrouve l'un des cinq ou six plus grands pianistes... de notre époque.
Haydn : *Quatuor à cordes n° 77 « l'Empereur »*. Borodine : *Quintette pour piano et cordes*. Franck : *Quintette pour piano et cordes*. Nelson Freire (piano).
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. M° Louvre, Palais-Royal. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F. Le 14, à 12 h 30, œuvres de Franck et Borodine.

Marie-Josèphe Jude, Jean-François Heisser (piano)
Le 25 avril, Marie-Josèphe Jude et Jean-François Heisser sont passés devant monsieur le maire. Il ne manquerait plus qu'ils ne s'entendent pas dans un programme fait pour être joué les yeux dans les yeux.
Schumann : *Variations pour piano posthumes*. Brahms : *Variations sur un thème de Schumann op. 23, Sonate à deux pianos op. 34.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. M° Solferino. Le 14, à 18 h 45. Tél. : 01-40-49-47-17. 80 F.

Danses urbaines à l'Opéra Bastille
On ne dira jamais assez le travail vivant, exemplaire, que met en scène le service culturel de l'Opéra de Paris. Dans le cadre des opérations Jeune Public menées par Agnès de Jacquelot, José Montalvo donnera son *Petit Coin de Paradis*, irrésistible appel à la danse et à l'humour, et Dominique Rebaud présentera *Voix Yel*, un travail qu'elle a créé, à partir du poème *Voyelles* de Rimbaud, avec des jeunes rappeurs au cours d'une résidence au Théâtre de Suresnes.
Le 15 à 20 heures, le 16, à 15 heures et 20 heures. Amphithéâtre, Opéra Bastille, rue de Lyon, Paris 12e. Tél. : 08-36-69-78-68. A partir de dix ans. 100 F. 35 F pour les moins de treize ans.

Pat Metheny
Sons et lumières avec le Pat Metheny Group. Le guitariste a toujours considéré que la scène devait aussi être un lieu de spectacle, ce que le jazz aborde rarement. Lasers soignés, décor, son impeccable. La musique parfois un peu éthérée de Metheny prend en public un peu de poids, les parties improvisées y gagnent en densité.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. M° Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 192 F à 247 F.

Marc Ducret Trio invite Tim Berne
Le trio du guitariste Marc Ducret aime recevoir d'autres musiciens. Là, ce sera le saxophoniste Tim Berne. En terrain de connaissance, d'amitié et de musique communes.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. M° Robespierre. Les 13 et 14, à 20 h 30, Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

STRASBOURG

Nouvelles à Strasbourg
Pôle Sud, chaque année, complète sa programmation danse annuelle par un festival Nouvelles parfaitement ciblé sur les jeunes talents, les inconnus, et les non-consensuels. La liste est belle. Citons quelques noms : Christian Bourigault, Pascale Houbin, Francesca Lattuada, artiste en résidence dans la ville, Valérie Rivière, Christine Bastin, Pierre Droulers, et d'autres comme le Finlandais Kenneth Kvarnström, ou le Flamand Koen Augustijnen, des Ballets C. de la B.
Du 14 au 20 mai, spectacles à 19, 20 et 21 heures. Pôle Sud, 1, rue de Bourgogne, 67024 Strasbourg. Tél. : 03-88-39-23-40. De 50 F à 90 F. 36 F pour les moins de seize ans.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ceux qui m'aiment prendront le train (sortie vendredi 15 mai)
de Patrice Chéreau (France, 2 h 03).
Dégrafées, déboutonnées, dézippées
de Douglas Keeve (Etats-Unis, 1 h 16).
L'Effet papillon
de Fernando Colomo (France-Espagne, 1 h 45).
Passage
de Juraj Herze (Tchécoslovaquie, 1 h 38).
Primary Colors
de Mike Nichols (Etats-Unis, 2 h 23).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

La Chatte sur un toit brûlant
de Richard Brooks.
Américain, 1958 (1 h 48).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Chœur de Radio-France
Bortnianski : *Chants des chérubins, Ma voix s'adresse au Seigneur*. Tchaïkovski : *Liturgie de saint Jean Chrysostome*. Vladislav Tchernouchenko (direction).
Eglise Notre-Dame-du-Travail de Plaisance, 35, rue Guilleminot, Paris 14e. M° Pernéty. le 13, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.
Felice Reggio Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. M° Châtelet. Les 13 et 14, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Ivan Paduart Trio invite Philip Catherine
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. M° Châtelet. Les 13 et 14, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Common, Fabe
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. M° Anvers. Le 13, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 126 F.
Chokebore
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. M° Bastille. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59.
Yann Tiersen, Mendelson
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. M° Place-de-Clichy. Les 12 et 13, à 19 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. De 80 F à 90 F.
Michel Hermon
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. M° Abbesses. Les 13 et 14, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.
The Klezmatics
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. M° Château-d'Eau. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Imaran
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. M° Oberkampf. Les 13 et 14, à 21 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

RÉSERVATIONS

Tricky
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. M° Anvers. Le 25 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 143 F.
Richard Galliano et Michel Portal
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Le 25 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. 190 F.

DERNIERS JOURS

16 mai :
La Baraque
de la Volière Dromesko.
La Baraque, square Stalingrad, 93 Aubervilliers. Du mercredi au samedi, à 20 h 45. Tél. : 01-48-34-67-67. 60 F.
Alexandre-François Desportes
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. M° Trocadéro. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Entrée libre.

EN VUE

■ D'après un sondage, réalisé à l'occasion du « Parlement des enfants », samedi 16 mai, à l'Assemblée nationale, la majorité des Français de 9 à 12 ans, *« connaissent bien la politique »*, mais 83,5 % d'entre eux *« n'aimeraient pas en faire plus tard »*.

■ L'Indien **Mange Lal**, laitier dont la maison a été endommagée, ses murs fissurés, ses vitres cassées, par les trois essais nucléaires effectués, lundi 11 mai, à Pokhran, est fier de son pays capable de produire des armes nucléaires.

■ Un incendie – le troisième en quatorze ans – a été maîtrisé à temps, vendredi 1er mai, à Pardubice en Bohême orientale, dans l'usine « Explosia ».

■ Un élève de terminale de Redwood Valley en Californie doit comparaître devant un conseil de discipline pour avoir apporté en classe du napalm fabriqué sur les conseils d'internet.

■ Un garde communal a été tué, dimanche 10 mai, à Sidi Naâmame en Algérie, en soulevant le cadavre piégé d'un vieillard égorgé dans la nuit par les islamistes.

■ Les belugas, cétacés de mers polaires, qui s'échouent sur les rives du Saint-Laurent sont tellement contaminés par les produits chimiques que les Canadiens traitent leurs carcasses comme des déchets toxiques.

■ Millenium adventure s'apprête à construire, pour éloigner les photographes d'une société rivale, la New Dawn 2000, une palissade de trois mètres de haut sur une colline de l'île de Pitt, dans l'archipel Chatham en Nouvelle-Zélande où, selon la Royal Geographical Society, doit se lever la première aube du nouveau millénaire.

■ Afin de rendre les cérémonies du Parlement *« plus confortables et plus sûres »*, le Lord chancelier, ministre britannique de la justice, sera *« dispensé »* de descendre les marches du trône à reculons devant la reine.

■ Mardi 12 mai, au Centre de transplantation Rabin de Petah Tikva, **Joseph Zilag**, juif de Jérusalem, recevait un rein de **Youssouf Amash**, musulman, demeurant à Jisser al-Zarqa, tandis que **Vicki Zilag**, l'épouse de Joseph, donnait l'un des siens à **Soham Amash**, la femme de Youssouf.

■ Vendredi 8 mai, à Cergy, une veuve indienne s'est précipitée dans le vide pour rejoindre son époux dans la mort. Deux jours plus tôt, au cours d'une dispute, elle avait fait mine de se jeter par la fenêtre devant son mari, srilankais, tombé du quatorzième étage, après avoir glissé en voulant l'imiter par bravade.

Christian Colombani

Un nouveau quotidien en Argentine

« Perfil », lancé par le groupe de presse du même nom au prix d'un investissement d'environ 300 millions de francs, apparaît sur un marché déjà très concentré mais entend être rentable après l'an 2000

LA GUERRE des médias bat son plein à Buenos Aires. Modernisation des maquettes de journaux, alliances, rachats, expansion dans le secteur des télécommunications, de la télévision par câble et par satellite, apparition de puissants holdings étrangers : l'Argentine n'échappe pas à l'ère de la globalisation et à une lutte sans merci sur le marché des moyens de communication. L'enjeu est économique mais parfois aussi politique, à un an des élections présidentielles.

C'est dans ce contexte fort compétitif qu'est apparu dans les kiosques un nouveau quotidien, *Perfil*, édité par le groupe de presse argentin qui porte le même nom. « Perfil *est un pari sur la renaissance de l'Argentine. Ce journal est, avant tout, un message de changement.* » Dans un long éditorial, le directeur Jorge Fontevecchia, âgé de quarante-deux ans, présente ce projet plusieurs fois retardé. Le groupe *Perfil*, qui existe depuis plus de vingt ans, était jusqu'à présent associé aux nombreux magazines publiés en Argentine : une dizaine de titres parmi lesquels l'hebdomadaire *Noticias*, la revue féminine *Luna*, et *Caras*, spécialisé dans les photos consacrées aux personnalités du jet-set.

Le nouveau quotidien, dont la maquette – format tabloïde – rappelle celle d'*El Pais*, met l'accent sur la couleur (photos, illustrations, publicité). Le journal ouvre sur plusieurs pages *« Idées »* contenant des articles d'opinion lesquels



précèdent les rubriques traditionnelles : politique, économie et international. Au total 96 pages en semaine et 128 le week-end auxquelles s'ajoutent de nombreux suppléments. Avec un investissement prévu de l'ordre de 300 millions de francs sur 5 ans, dont une partie a déjà été utilisée dans la mise en marche du projet, *Perfil* est prêt à travailler à perte jusqu'à l'an 2000 mais entend atteindre un tirage de 50 000 exemplaires dès la première année.

DÉFENDRE SON INDÉPENDANCE

M. Fontevecchia définit le groupe *Perfil* comme *« une organisation qui conçoit le journalisme comme une fin en soi et non comme un moyen pour réaliser d'autres objectifs »*. Il évoque son arrestation pendant la dictature militaire (1976-1983), mais aussi *« le triste privilège de concentrer sur lui le plus grand nombre de procès entamés par des fonctionnaires du gouvernement »*.

La revue *Noticias* a perdu le dernier en date contre le président Carlos Menem pour avoir publié un reportage sur l'existence d'un fils naturel du chef de l'Etat. M. Fontevecchia rappelle aussi l'assassinat l'an dernier de Jose-Luis Cabezas, un photographe de *Noticias*, qui a entraîné une forte commotion dans la société argentine et qui n'a toujours pas été élucidé. Pour défendre cette indépendance, *Perfil* indique qu'il s'appuiera sur un ombudsman, chargé de représenter les intérêts des lecteurs et un manuel d'éthique.

Perfil devra se battre sur un marché dominé par *Clarin*, le principal quotidien du pays qui a un tirage de plus d'1 million d'exemplaires le week-end et quelque 650 000 en semaine. Le groupe de presse *Clarin* possède plusieurs revues, une radio, une chaîne de télévision mais aussi des chaînes de télévision par câble et satellite et il est présent sur la marché du téléphone cellulaire. Parmi ses associés figurent Hachette-Filippacchi et le groupe Hersant.

Depuis ces dernières années, *Clarin* fait face à la concurrence d'un puissant holding d'investissement étranger qui, après s'être concentré dans les grandes privatisations des services publics en Argentine, s'est lancé dans la conquête des médias et des télécommunications. Il s'agit de CEI (Citicorp Equity Investment) associé à la compagnie des téléphones *Téléphonica*, qui possède notamment plusieurs maisons d'édition, une radio, une chaîne de télévision et sept canaux de télévision dans l'intérieur du pays.

Christine Legrand

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ
Michel Muller

■ Les trois essais nucléaires indiens constituent une relance, à la face de l'opinion mondiale, de la course aux armements. Il n'est sans doute pas encore possible de mesurer toute la gravité d'un tel acte. Il y a une vingtaine d'années, les opinions publiques mondiales rêvaient d'un an 2000 sans armes nucléaires. Il en subsiste encore des dizaines de milliers à travers le monde, notamment en Russie et aux Etats-Unis. Il est donc urgent d'inverser la logique de la course. Si un bien peut être tiré d'un mal, même le pire, c'est bien dans ce domaine. Puisse le séisme provoqué par l'extrême droite indienne être le point de départ d'un formidable mouvement pacifiste, partout dans le monde, pour débarrasser la planète de ses armes d'autodestruction

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
Norman Birnbaum

■ Les Allemands, y compris de nombreux partisans politiques d'Helmut Kohl, ont violemment critiqué l'accord obtenu à Bruxelles par ce dernier sur une auto-limitation du mandat du président de la Banque centrale européenne. Ils ont tort, et Kohl a raison. Le chauvinisme et l'entêtement qu'ils reprochent à Jacques Chirac sont en réalité une projection de leur propre attitude. Les Allemands semblent partir du principe qu'on peut faire l'unité de l'Europe selon les termes fixés par eux. En parvenant à un accord avec M. Chirac, le chancelier Kohl a rappelé à ses concitoyens qu'ils devaient partager le continent avec d'autres nations. Quel que soit leur vote en septembre, ils auront motif à long terme à féliciter M. Kohl d'avoir pris une décision digne d'un homme d'Etat.

THE ECONOMIST

■ Cela était censé être un moment historique : le lancement solennel de la monnaie unique européenne longtemps attendue, l'euro. Cette décision elle-même n'a pris que 10 minutes. Elle a été éclipsée par 12 heures de discussions hargneuses, essentiellement entre le président Jacques Chirac, le chancelier Helmut Kohl et Wim Kok, le premier ministre danois, à propos de ce qui n'aurait dû être qu'une question secondaire : le choix du président de la nouvelle Banque centrale européenne. Ce n'est pas la première fois que les dirigeants européens se mettent dans l'embarras à propos des nominations les plus importantes. En 1994, ils se sont battus longuement pour désigner le président de la Commission, et ont fini par choisir un candidat dont personne ne voulait au départ. Ils n'ont toujours pas trouvé de patron pour la Banque européenne de reconstruction et de développement, qui n'a plus de chef depuis six mois. L'an prochan, ils devront choisir de nouveau un président pour la Commission. L'Europe a besoin d'un meilleur mode de désignation pour ses responsables au plus haut niveau.

www.bernardlama.com

Bernard Lama a décidé de tenir son propre journal de la Coupe du monde sur le Web

« CONTRAIREMENT à ce qu'on a pu dire, je ne suis pas né en Guyane mais à Saint-Symphorien, près de Tours. (...) J'ai décidé de devenir footballeur en suivant la Coupe du monde de 1970 à la télévision. (...) En 1974, je pars suivre mes premières colonies de vacances. (...) A mon retour je souffre de boulimie. » Bernard Lama, le célèbre footballeur français d'origine guyanaise, aujourd'hui gardien de but de l'équipe anglaise de West Ham, s'est pris de passion pour le Web. Depuis le 14 avril, il possède son propre site, sur lequel il raconte sa vie et sa carrière dans une imposante autobiographie multimédia, mêlant textes, photographies et séquences vidéo. Il met bien sûr en valeur ses meilleurs souvenirs, depuis son premier tournoi international en tant que cadet en 1980 jusqu'à son entrée au PSG en 1992, mais ne passe pas sous silence les moments difficiles, comme sa période de chômage, ou sa suspension l'année dernière pour usage de cannabis.



Cet exercice multimédia, réalisé avec la complicité des concepteurs de Club Internet, n'est que le prélude à une aventure plus ambitieuse. Bernard Lama a décidé de réaliser un journal multimédia en ligne pendant toute la période de la Coupe du monde : *« J'ai envie de partager avec les gens ce moment exceptionnel, en leur montrant ce que je vis, sans intermédiaire. »* Il parlera beaucoup de football bien sûr, mais aussi de ses rencontres, de ses émotions et, pourquoi pas, de littérature et de cinéma.

Cette initiative avait fortement inquiété Aimé Jacquet, le sélectionneur de l'équipe de France, qui a interdit à ses joueurs de passer des contrats d'exclusivité avec les médias pendant la durée de la Coupe. Bernard Lama s'est aussitôt justifié en expliquant que sa présence sur le Web était une démarche strictement personnelle. En outre, il a tenu à rassurer tout le monde sur le contenu de son journal : *« Je ne produirai pas de billet d'humeur les jours de match et ne donnerai aucune information stratégique susceptible de menacer l'équilibre du groupe. »*

En attendant le coup d'envoi, Bernard Lama se fait la main en s'appliquant à enrichir son site au moins une fois par semaine. Il entend montrer que, pour lui, le Web n'est pas une passade et songe déjà à la suite : *« Je voudrais qu'après le Mondial, mon site dépasse très vite le cadre du football et devienne un espace à la fois éducatif et ludique. Par exemple, je pourrais donner aux jeunes Guyanais un véritable point de contact avec l'ensemble d'Internet. »*

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

CANNES 98 SUR LE SITE DU « MONDE »

■ A partir du 13 mai, le site Internet du *Monde* (http://www.lemonde.fr) vit au rythme du festival du film de Cannes. Une rétrospective, des reportages multimédias originaux, des informations actualisées plusieurs fois par jour, et bien sûr l'accès gratuit à tous les articles des envoyés spéciaux du *Monde* permettent aux internautes de suivre le festival jusqu'au palmarès dans la soirée du 24 mai. Mais les films se découvrent d'abord en salle. C'est pourquoi le site Internet du *Monde* inaugure une nouvelle rubrique permanente sur le cinéma. Les cinéphiles y trouveront chaque semaine, les critiques des nouveaux films, et, en permanence, la recherche des horaires, des salles et des films partout en France, ainsi que des dossiers événementiels. Ce nouveau service gratuit complète les autres rubriques thématiques régulières du site : Multimédia, Livres, Sports, Bourse.... Pendant le mois de mai, *Le Monde* en ligne fait également une large place à l'évocation de Mai 68, avec des portraits, chronologies, tribunes, et l'ouverture d'un forum de discussion.

Salade de saison

par Alain Rollat

C'ÉTAIT une soirée d'actualité printanière. Le président de la ligue turque des droits de l'homme s'était fait flinguer à bout portant par des inconnus. La police indonésienne avait commémoré Mai 68 en tirant sur les étudiants de Djakarta. Hillary, venue dire bonjour à sa copine Bernadette, avait trouvé la Corrèze *« magnifique »* et Bernadette avait trouvé Hillary *« sensationnelle »*. L'âme de Paganini, réincarnée dans son violon, avait été aperçue à bord d'un fourgon blindé circulant entre Paris et Strasbourg. Elle n'avait pas pu prendre le TGV à cause de la grève annoncée de la SNCF. Les tribunaux, en revanche, ne chômaient toujours pas. L'ancien suppléant de l'assassinée Yann Piat accusait de *« connivence »* les élus et les voyous du Var. Ce pote de l'ancien vendeur de Ricard Charles Pasqua disait que dans ce département *« on parle de tuer comme on boit du pastis »*. Il le disait aux caméras en buvant du Coca-Cola. La pollution à l'ozone touchait de nouveaux départements. Le niveau 2 d'alerte était atteint dans plusieurs villes. L'expert scientifique de TF 1 était formel : la surveillance de l'air s'était *« considérablement améliorée »*, mais cela devenait *« inquiétant »*. L'équipe de France de football s'était réfugiée sur les hauteurs enneigées de Tignes pour apprendre à jouer au ballon avec des raquettes en guise de crampons. Les stades étant devenus disponibles, la secrétaire générale de la CFDT avait occupé Charlety avec son équipe militante. Quant à la police d'Aulnay-sous-Bois, où il n'y a plus aucun bois depuis longtemps pour cause de déforestation, elle avait mis à l'ombre quatre des jeunes gens interpellés après le lynchage à mort d'un adolescent. L'un des meurtriers présumés était âgé de douze ans. Commentant devant l'Assemblée nationale l'accroissement statistique de la délinquance chez les mineurs, le ministre de l'intérieur avait déploré *« une profonde carence d'éducation »* et *« une perte complète des repères »*. Une enquête de France 2 lui donnait raison : elle montrait comment le responsable du quartier des mineurs à la prison de Loos-lès-Lille, un brave maton moustachu, en était réduit à combler tout seul toutes les carences et toutes les pertes de repères en essayant désespérément de parler un peu, chaque jour, avec des gosses de seize ou dix-sept ans si abandonnés qu'ils ne savent même pas s'exprimer. Le réalisateur du reportage était obligé de traduire ce qu'ils disaient en surimpression à l'écran. C'est donc ce soir-là, très ordinaire, qu'on a appris, en toute logique, que la prochaine guerre nucléaire aura lieu dans les parages où reposent les cendres de Gandhi.

FILMS DE LA SOIRÉE

GUIDE TÉLÉVISION

FILMS DU JOUR

GUIDE TÉLÉVISION

هكذا من الأصل

MERCREDI 13 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 **La Rivière Rouge** ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1948, N., 125 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Chungking Express** ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, 100 min). Ciné Cinémas
20.35 **Ludwig van B.** ■■ Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min). Cinéstar 1
21.05 **Lady Oscar** ■■ Jacques Demy (Angleterre - Japon, 1978, v.o., 125 min). Cinétoile
22.10 **Révolution** ■■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, v.o., 125 min). Ciné Cinémas
22.45 ▶ **Bouge pas, meurs, ressuscite** ■■ Vitali Kanevski (Urss, 1990, N., v.o., 105 min). Arte
22.45 **Le Privé** ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1973, 110 min). TMC
0.50 **Coups de feu sur Broadway** ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1994, v.o., 95 min). Cinéstar 2
1.15 **Autopsie d'un meurtre** ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 160 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Joan Crawford. Gregory Peck. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. 19.30 Cérémonie d'ouverture du 51e Festival de Cannes. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. La fin de la IVe République. Histoire
20.00 Comment ça va ? Anévrisme, une bombe dans la tête. TV 5
20.10 Faits divers. Spécial 50e. Que sont-ils devenus ? RTBF 1
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [1/6] : 1948-1956, le jeune Etat d'Israël. Arte
20.55 Combien ça coûte ? Invité : Pierre Arditi. TF 1
21.00 Envoyé spécial, les années 90. L'univers des miss. Les serviteurs de Dieu. Adieu Babylone. Histoire
21.00 Paris modes. Les créateurs turcs. Paris Première
22.40 Ça se discute. Quelle vie pour les enfants malades ? France 2
23.10 52 sur la Une. Qu'est-ce qu'elle a ma gueule ? TF 1
0.05 Un siècle d'écrivains. Marguerite Duras. France 3
0.10 Le Canal du savoir. Réalité et irréalité de l'image. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Le Raton laveur. La Cinquième
18.30 La Route du diable. Odyssée
18.50 Les Chevaliers. [4/6]. Planète
19.00 Arctique. [7/13]. Le morse et la baleine tueuse. Odyssée
19.30 La Conquête spatiale en Union soviétique. [1/3]. L'homme sans visage. Odyssée
20.00 Le Mulot, animal traqué. Arte
20.00 La Quatrième Force. Planète
20.30 Variations. Ravi Shankar. Mezzo
20.30 Les Grands Compositeurs. Vivaldi. Odyssée
20.35 A Bamako, les femmes sont belles. Planète
20.55 Femmes dans le monde. A la recherche de F. comme Mouna. San Sanee, une nouvelle vie. Téva
20.55 De feuilles et de terre. Architectures traditionnelles au Cameroun. Odyssée
21.40 Les Ailes expérimentales. [5/13]: X comme expérimental. Planète
21.45 Terre brûlée. [5/6]. La guerre aéroportée. Odyssée
21.40 Musica. Maurice Béjart, dialogue (s). Arte
22.00 Pillar of Fire. [1/2]. 1896-1938. Histoire
22.05 L'Ouest américain. [7/8]. Planète
22.40 Maroc ancestral. Odyssée
23.05 Le Septième Jour d'Israël, un kibboutz en Galilée. TSR
23.15 Starlettes, rêve d'un jour. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.30 Tennis. Tournoi messieurs de Rome. Eurosport
20.40 Football. Coupe des coupes. Finale : Chelsea - Stuttgart. France 3

DANSE

21.00 Manon. Ballet. Chorégraphie Kenneth McMillan. Par le Royal Ballet. Muzzik
22.30 Dialogue de l'ombre double. Ballet. Maurice Béjart. Arte

MUSIQUE

19.20 Concertos de Vivaldi nos 1 et 2. Muzzik
21.55 Erykah Badu. Paris Première
23.55 Oregon. Concert. Muzzik

THÉÂTRE

22.35 La Soupière. Pièce. Robert Lamoureux. TV 5

TÉLÉFILMS

20.05 Jeux macabres. Robert A. Ackerman. TSR
20.30 et 22.20 La Traque. Philippe Lefebvre. Festival
20.40 Vacances macabres. Tim Fywell. RTL 9
20.50 Un amour de banquier. Ian Toynton. M 6
21.00 Antoine. Jérôme Foulon. France 2
22.30 Homicide volontaire. ∆ Jerrold Freeman. M 6

SÉRIES

20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Chassé-croisé. Série Club
22.15 Presque parfaite. Eros et Cupidon (v.o.). Canal Jimmy
22.20 Brooklyn South. Fools Russian (v.o.). Série Club
22.45 Spin City. Same Time Next Year (v.o.). Canal Jimmy
23.10 Murder One, l'affaire Banks. Chapitre XIII. Série Club
23.35 Father Ted. Chirpy Burpy Cheap Sheep (v.o.). Canal Jimmy
0.00 New York Police Blues. Souvenirs de jeunesse (v.o.). Canal Jimmy
2.05 Star Trek, la nouvelle génération. Une journée de Data (v.o.). Canal Jimmy
2.15 Absolutely Fabulous. Vacances en Provence (v.o.). Arte

NOTRE CHOIX

● 21.00 France 2
Antoine

Deux jeunes mariés heureux. Les époux viennent d'avoir un garçon, Antoine (Benoît Le Phat Tan). Mais, neuf mois plus tard, tout bascule : leur fils prématuré souffre de lésions neurologiques entraînant de graves troubles moteurs. Diane, la mère (Zabou), connaît alors une période de prostration puis de culpabilité. Gilles, le père (Aurélien Recoing), refuse, lui, de sacrifier sa carrière et quitte finalement le domicile conjugal. Diane livre alors un rude combat pour intégrer son enfant dans un cadre scolaire normal. Autant de problèmes abordés dans cet émouvant téléfilm réalisé par Jérôme Foulon, en 1995, et rediffusé ici en ouverture d'une « Soirée continue » dédiée aux enfants malades. – *Pa. L.*

● 0.05 France 3
« Un siècle d'écrivains »

C'est un portrait sensible de l'écriture de Marguerite Duras. Il est pris en écharpe entre des images tremblées au pull rouge à Neauphle (1957). Pour qui ne sait rien de Duras, le film de Caroline Champetier est un bon conducteur. Pour qui connaît, c'est un aide-mémoire. Pour ceux que la passion égare, n'importe quoi ferait l'affaire : un jugement lumineux sur Proust, les standards *(« Tu me tues, tu me fais du bien »)*, la parole sans hystérie que déclenche Dumayet, le montage *cut*, la voix pressée, au neutre perfectionné, du commentaire. Dans ce « Siècle... », où la réalisatrice se montre à l'image – de dos, de trois quarts, autant qu'elle peut. Il y a deux impasses : sur le rire et sur le politique (malgré trois phrases pour la révolution). Les biographies à venir vont s'engouffrer dans l'ellipse sur la guerre. A suivre. – *E M.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Combien ça coûte ?
23.10 52 sur la Une. Qu'est-ce qu'elle a ma gueule ?

FRANCE 2

17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 La soirée continue. Antoine. Téléfilm. Jérôme Foulon. 22.40 Ça se discute : Quelle vie pour les enfants malades ?
0.45 Journal, Météo.
1.00 Signé Croisette. Spécial Cannes.
1.10 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Consomag.
20.40 Football. Coupe des Coupes. Finale : Chelsea - Stuttgart.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Starlettes, rêve d'un jour.
0.05 Un siècle d'écrivains. Marguerite Duras.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.05
18.30 et 19.55 Nulle part ailleurs.
19.15 Cérémonie d'ouverture du 51e Festival de Cannes.
20.35 Le Journal du Festival.
21.05 Pluies de roses sur Manhattan. Film. Michael Goldenberg.
22.40 Madame Jacques sur la Croisette. Court métrage. Emmanuel Finkiel.
23.15 Black Rainbow ■ Film. Mike Hodges.
0.55 Sleepers ■ Film. Barry Levinson (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi. Le témoin.
19.30 7 1/2. Chômage : les solutions allemandes. Mai 68 : San Francisco.
20.00 Le Mulot, animal traqué.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [1/6] : 1948-1956, le jeune Etat d'Israël.
21.35 Les Cent Photos du siècle. *Mai 68*, photo de Gilles Caron, 1968.
21.45 Musica. Maurice Béjart, dialogue(s). 21.50 Béjart répète le Sacre. 22.20 Conversation Boulez, Béjart. 22.30 Dialogue de l'ombre double.
22.45 ▶ Bouge pas, meurs, ressuscite ■■ Film. Vitali Kanevski (v.o.).
0.30 Un enfant attend ■ Film. John Cassavetes (v.o.).

M 6

19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Ciné 6. Spécial Cannes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Un amour de banquier. Téléfilm. Ian Toynton.
22.30 Homicide volontaire. Téléfilm. ∆ Jerrold Freeman.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Dominique Julia (*Histoire de l'enfance en Occident*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. La Planète Londres [2/2].
23.00 Nuits magnétiques. Le travail [2/2].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par le Quatuor Prazak, Nelson Freire, piano : œuvres de Haydn, Borodine, Franck.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Festival de Bergen 1961.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Elektra*, opéra d'après Sophocle, de R. Strauss. Par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov.
22.50 Les Soirées... (suite).

JEUDI 14 MAI

FILMS DU JOUR

15.00 **Jeremiah Johnson** ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1971, 120 min). Histoire
16.40 **Conan le Barbare** ■■ John Milius (Etats-Unis, 1981, 125 min). Ciné Cinémas
16.50 **Ludwig van B.** ■■ Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min). Cinéstar 1
16.55 **Autopsie d'un meurtre** ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1959, N., 155 min). Cinétoile
17.25 **Le soleil brille pour tout le monde** ■■ John Ford (Etats-Unis, 1953, N., 95 min). Ciné Cinéfil
18.45 **Carrie au bal du diable** ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1976, 105 min). Ciné Cinémas
18.50 **Qiu Ju, une femme chinoise** ■■■ Zhang Yimou (Chine, 1992, 100 min). Cinéstar 1
20.05 **Orfeu Negro** ■■ M. Camus (F, 1959, 100 min). TV 5
20.30 **Le Cid** ■■ Anthony Mann (Espagne - Etats-Unis, 1961, 175 min). Ciné Cinémas
20.35 **A nous deux** ■■ Claude Lelouch (France, 1979, 120 min). Canal Jimmy
20.35 **L'Ombre du passé** ■■ R. Neame (GB, 1962, 100 min). TMC
20.40 **La Planète des singes** ■■ Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1967, 120 min). RTL 9
20.50 **La Femme du boulanger** ■■■ Marcel Pagnol (France, 1938, N., 140 min). France 3
21.00 **La Chinoise** ■■ Jean-Luc Godard (France, 1967, 120 min). Histoire
21.00 **Taxi Driver** ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1975, v.o., 120 min). Paris Première
21.05 **Drowning by Numbers** ■■ Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 120 min). Cinéstar 2
21.10 **Les Chaînes du destin** ■■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1950, N., 100 min). Cinétoile
22.15 **Chungking Express** ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, v.o., 100 min). RTBF 1
22.35 **La Bataille du rail** ■■■ René Clément (France, 1945, N., 110 min). TV 5
23.05 **The Unbelievable Truth** ■■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1990, v.o., 85 min). Cinéstar 2
0.00 **Les Quatre Filles du Docteur March** ■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, v.o., 120 min). Cinétoile
0.10 **Le Coup de grâce** ■■ J. Cayrol (F, 1964, N., 105 min). RTL 9
0.25 **La Discrète** ■■ Christian Vincent (France, 1990, 90 min). Cinéstar 1
1.05 **Benny's Video** ■■ Michael Haneke (Autriche - Suisse, 1992, v.o., 110 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 et 22.10, 23.00, 23.55, 0.30 Soirée thématique : Mai 68 trente ans après. Débat animé par Daniel Cohn-Bendit et Alexandra Gerlach. Invités : Alain Touraine, Michel Onfray, Jean-Pierre Duteil, Marisol Touraine, Barbara Köstler, Wannfried Dettling, Christian Semmler, Jean-Louise Bourlanges, Laurent Guilloteau, Wolfgang Kraushaar. Arte

MAGAZINES

11.00 Arrêt sur images. Filmer les électeurs du Front national. Invités : Guy Konopnicki, Jérôme de Missolz. La Cinquième
13.00 Envoyé spécial. Good Morning Israël. Mannequins : Les dessous du rêve. P-s : Souvenir d'enfer. TV 5
13.40 Parole d'Expert. France 3
16.00 Le Vrai Journal. Canal +
17.00 De l'actualité à l'Histoire. La fin de la IVe République. Histoire
17.00 A bout portant. Jacques Chazot. Paris Première
18.00 Stars en stock. Gina Lollobrigida. James Cagney. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Sabine Azema, Massilia Sound System, Finley Quaye (live). Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Maurice Sartre, Philippe Dagen, Françoise Cachin, Stéphane Guéguan. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.05 Temps présent. Le siècle en image : Exodus. Pitbulls, nés pour tuer ? Argent et islamisme, la filière suisse. TSR
0.55 Envoyé spécial. Gangster rock. Les faussaires de la peinture. P-s : Zozo le héros. France 2
[illegible] Paroles de femmes. Best of. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : La fête cubaine. Génération : La Pro-Chine. Histoire
23.10 Un monde foot. Invités : Stéphane Guivarc'h, Just Fontaine, Daniel Picouli. France 2
23.40 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? La Commune de Paris. Plagiats. La rubrique de Michel Polac. France 3
0.35 Saga-Cités. Fellag. France 3

DOCUMENTAIRES

17.55 Mai 68. [2/3]. Planète
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Le commandant Crabb. La Cinquième
18.05 Les Hommes-oiseaux. Odyssée
19.05 Underground USA. [4/14]. La ferveur du gospel. Cultes occultes. Planète
19.35 La Mémoire des camps. Planète
20.00 Art et gigantisme. Une œuvre à Francfort. Arte
20.25 La Route du diable. Odyssée
20.35 Les Chevaliers. [4/6]. Guillaume le Maréchal, le chevalier parfait. Planète
20.50 Soirée thématique. Mai 68, trente ans après. Arte
20.55 Arctique. [7/13]. Le morse et la baleine tueuse. Odyssée
21.25 La Conquête spatiale en Union soviétique. [1/3]. L'homme sans visage. Odyssée
21.40 La Quatrième Force. Planète
22.20 A Bamako, les femmes sont belles. Planète
22.25 Les Grands Compositeurs. Vivaldi. Odyssée
22.50 De feuilles et de terre. Architectures traditionnelles au Cameroun. Odyssée
23.50 L'Ouest américain. [7/8]. Une terre d'espoir. Planète
23.55 Les Maîtres du regard. Carole Lombard. Paris Première
0.25 Souvenir Cannes 68. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Tournoi messieurs de Rome. Eurosport
15.55 Hockey sur glace. Championnats du monde. Demi-finale. Suisse - Suède. A Zurich. TSR
19.00 et 20.00 Football. Festival espoirs de Toulon. Argentine - Afrique du Sud. France - Angleterre. Eurosport
2.35 Hockey NHL. Saint Louis Blues - Detroit Red Wings. Canal +

MUSIQUE

18.00 Trumpet Kings. Concert enregistré en 1985. Muzzik
21.00 Zarzuela : Agua, Azucarillos y Aguardiente. Mise en scène. Miguel-Ramos Carrio. Muzzik
21.25 Virtuoses : Evelyn Glennie. Mezzo
22.10 Joe Lovano à Montréal 95. Muzzik

TÉLÉFILMS

19.35 Meurtre sur un plateau. Marco Zerla. Festival
20.30 L'Inconnu. Youri. Festival
22.40 Made in America. ∆. Décisions intimes. Nancy Savoca et Cher. TF 1
23.10 Les Frères Karamazov. Marcel Bluwal [2/2]. Festival

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital, La Vie à tout prix. Un cœur tout neuf. RTL 9
20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Mort à la carte (v.o.). The White Elephant (v.o.). 13e Rue
20.35 Les Envahisseurs. La capture. Disney Channel
20.55 Julie Lescaut. O Propagande noire. TF 1
21.30 Code Quantum. Le sauvage. Série Club
21.30 Urgences. Feu follet. TSR
22.00 Kindred, le clan des maudits. Gloire et déchéance d'Eddie Fiori (v.o.). 13e Rue
23.10 Total Security. Looking For Mr Goobah (v.o.). Série Club
0.50 Cracker. ∆ Le Fantôme blanc. Canal +
0.55 Star Trek, la nouvelle génération. Une journée de Data. Canal Jimmy
1.45 Seinfeld. Le Best of de Seinfeld. Canal Jimmy
2.50 Seinfeld. The Final (vonst). En direct des USA. Canal Jimmy

[...]CATION DES SYMBOLES :
[...] dans « Le Monde [...]sion-Radio-Multimédia ».
[...] peut voir.
[...] manquer.
[...] œuvre ou classiques
[...] chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les pro[...]s de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision [...]ion des programmes du câble et du satellite.
[...] genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
[...]écial pour les sourds et les malentendants.

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
∆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

NOTRE CHOIX

● 20 h 40 Arte
« Thema » : Mai 68, trente ans après

Et le combat continue

JEUNES GENS, si vous voulez tout savoir ce que fut mai 68 avant, pendant et après, ici et dans le monde, et jusqu'à aujourd'hui ; moins jeunes, si vous voulez retrouver le goût du bonheur et celui de se battre ; pour vous tous, Arte propose une « Thema » qui, en quatre heures, d'un coup d'un seul, boucle la boucle. C'est le mérite de la soirée conçue par Pierre-André Boutang et Daniel Cohn-Bendit.

Ça commence maintenant, avec les RMistes, les sans-papiers, les sans-foyer, les chômeurs, les Vilvorde, l'occupation de Sciences-Po et de Normale, Juppé et Jospin face à la colère de la rue. Ça continue avec Marguerite Duras, en 1965. Elle interroge un lycéen en révolte. Il s'appelle Romain Goupil, il sera cinéaste. Dans le monde, une brise se lève, qui gonfle. Les Noirs américains se révoltent, Black Panthers. Les « provos » hollandais exigent des vélos blancs pour circuler en ville. Place de la Nation, le premier grand concert de Johnny Hallyday tourne à l'émeute. En Allemagne, Rudi Dutschke jette les bases de la guérilla urbaine. Guevara est mort. Un ouvrier parle. Il refuse *« d'accepter la nécessité de se faire enculer »*.

Mai 68. Les pavés, les barricades, Dany-le-rouge. L'ivresse des mots et du dialogue retrouvés. Y'a de la joie et de la castagne. La grève générale et la CGT qui récupère, bien sûr. Il n'y aura pas de révolution et sur cette frustration naissent le sang et les fleurs.

Le sang. Celui versé par les desperados, Brigades rouges, bande à Baader, Action directe... Celui d'Aldo Moro, de Hans-Martin Schleyer, patron des patrons allemand, de Georges Besse, patron de la régie Renault. Les fleurs. Celles dans les cheveux des 800 000 de Woodstock et de ceux qui vont chercher, hors du militantisme politique, d'autres moyens de changer le monde. La révolution par la communauté, la non-violence, mais aussi par la revendication féministe, homosexuelle, écologiste, humanitaire, le Biafra et les boat people. Depuis, la France et l'Europe ont généré leurs propres boat people, naufragés de la crise. Et le combat continue.

Jacques Buob

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 L'homme qui tombe à pic.
18.20 et 1.05 CD Tubes.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Julie Lescaut. Propagande noire O.
22.40 Made in America. Décisions intimes. Téléfilm ∆. Nancy Savoca et Cher.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise. Spécial Cannes.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'As des privés.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Gangster rock. Les faussaires de la peinture. *Post-scriptum* : Zozo le héros.
23.05 Expression directe. PS.
23.10 Un monde foot.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Signé Croisette.
0.39 La 25e heure : Mourir à trente ans. Film documentaire. Romain Goupil.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Aléas.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Magazine du cheval.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.10 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Femme du boulanger ■■■ Film. Marcel Pagnol.
23.10 Météo, Soir 3.
23.40 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.35 Saga-Cités. Fellag.

CANAL +

14.00 Le Journal du Festival.
14.25 Quadrille. Film. Valérie Lemercier.
16.00 Le Vrai Journal.
16.45 Le Père de la mariée 2. Film. Charles Shyer.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Sabine Azéma, Massilia Sound System, Finley Quaye (live).
20.35 Temps de chien. Film. Jean Marbœuf.
22.20 Flash infos.
22.24 Art. C'est le courage qui compte.
22.25 Les Marches du palais ■ Film. Bernard Dartigues.
0.50 Cracker. Le Fantôme blanc.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.35 Femmes de Fleury : Prière de réinsérer. 15.25 Entretien avec Danielle Hueges, écrivain.
16.00 Les Lumières du music-hall.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Pollution : le drame andalou. Mai 68 : Espagne.
20.00 Art et gigantisme. Une œuvre à Francfort.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Mai 68, trente ans après. 20.45, 21.20, 22.10, 23.00, 23.55, 0.30 Débat. Animé par Daniel Cohn-Bendit et Alexandra Gerlach. 20.50 La Bourse ou la Vie. 21.45 «Sixties», les années 60. 22.30 Mai 68, l'exception française. 23.30 et 0.05 Changer le monde. [1/2]. La violence. [2/2]. La vie.
1.05 Benny's Video ■■ Film. Michael Haneke (v.o.).

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 La femme qui en savait trop. Téléfilm. Paul Lynch.
15.15 Berlin anti-gang.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 Mister Biz.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Y a-t-il un Français dans la salle ? ■ Film. Jean-Pierre Mocky.
22.50 L'Emprise de la peur. Téléfilm ∆. Fred Olen Ray.
0.30 Nick Mancuso. Alerte à la bombe.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Musique à prendre ou méthodes à désapprendre [4/5].
20.30 Agora. Bernardo Carvalho (*Les Ivrognes et les Somnambules*).
21.00 Lieux de mémoire. La croisière noire.
22.10 For intérieur. Brigitte Aubert.
23.00 Nuits magnétiques. La ville sous la ville.

FRANCE-MUSIQUE

18.35 Scène ouverte.
19.35 Prélude.
20.00 Concert. La tournée en Espagne. Par l'Orchestre national de France, dir. Pinchas Steinberg. Œuvres de Berlioz, Prokofiev, R. Strauss, Bizet.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Cohen, Minjard.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Monet et Manet. Œuvres de Chabrier, Chausson, Debussy, Wagner, Liszt, Bartok, Honegger.
22.35 Les Soirées... (suite).

هكذا من الإهمل

Le Monde

JEUDI 14 MAI 1998

La vraie Jeanne

par Pierre Georges

JEANNE D'ARC avait l'oeil vif et perçant d'un bleu azur, le cheveu blond et la joue ronde. Elle était vêtue d'une simple robe de sage paysanne lorraine et en gardait la pose puisque sous la bergère, déjà, perçait la sainte.

Ne plaisantons point avec ces choses-là. *Il se pourrait fort bien* que l'on ait retrouvé l'authentique, le seul portrait de Jeanne jeune, peu avant que l'Anglais ne lui fasse subir le sort que l'on sait. *Dans une chapelle des bois*, Notre-Dame de Bermont, à proximité de Domrémy, des ouvriers *procédant, il y a un an, à des tra*vaux de réfection ont découvert une fresque masquée par un enduit de chaux.

La chose fut tenue secrète. Le *temps de découvrir soigneuse*ment la peinture, une fresque ocre, représentant la bergère en honorable compagnie, celle de Saint Thiaut de Provins et de tenter de la dater. Ce serait fait. La peinture remonterait bien à la première moitié du XVe siècle et n'aurait dû sa conservation qu'à une providentielle (?) épidémie de peste qui, au siècle suivant, fit qu'on passa les murs de la chapelle à la chaux.

La fresque serait d'époque donc et parfaitement contemporaine de la Pucelle, née en 1412 et morte au bûcher en 1431. *Bien plus, elle au*rait été peinte durant la vie, ou immédiatement après la mort de la sainte patronne des Français. Reste donc à établir si cela est bien Jehanne, notre Jehanne à nous, enfin telle qu'elle était vraiment.

Aucune femme, aucune sainte, *aucune star d'aujourd'hui* ne fut jamais aussi représentée qu'a pû l'être Jeanne d'Arc. A genoux dans la campagne. A cheval en son fier équipage. En armure. Au sacre du roi à Reims. A Orléans. Boutant l'Anglois et l'hérétique hors de France. A son procès face à l'infâme Cauchon. Au bûcher enfin. *Jeanne dans tous ses états* donc et partout présente. Pas une église de France, pas une chapelle, pas une maison ou une ville honorable qui n'eut sa Jeanne, en médaille, en peinture, en livre saint, en statue de procession, en images pieuses, Jeanne coiffée à la Jeanne, comme le cinéma l'aima, ou Jeanne échevelée comme les romantiques la firent.

Jeanne était, est encore partout en France, puisqu'elle était la *France, bien avant que le 1er mai*, le Front national n'annexe la Jeanne d'or équestre de la place des Pyramides, comme bien de famille et protectrice des parades douteuses. *Mais le plus* grand paradoxe reste cette incertitude sur le vraie visage de la femme la plus représentée du pays. Œuvres de mémoire, d'imagination, ou de révérence, aucune de ses représentations, aucun de ses portraits ne fut jamais estimé comme d'époque, comme authentique, comme peint sur le vif.

On imagine donc bien l'ampleur possible de la découverte. La vraie Jeanne enfin, telle qu'elle était vraiment. Entre 16 et 19 ans. Entre sa « mission divine » et le bûcher. L'emplacement de la chapelle, à *quelques* centaines de mètres de sa maison natale et en un endroit où elle priait chaque samedi selon *les livres d'époque, tout cela et la* sagessedes hommes d'Eglise qui ont soigneusement tu et analysé la découverte avant que de l'annoncer, plaident plutôt pour l'authenticité. *Auquel cas il conviendrait au* plus vite de diffuser une représentation photographiée de la fresque *avant que les foules pèlerines n'in*vestissent ces lieux inspirés, chers à Péguy.

Le rapport sur la contamination des transports nucléaires constate un « manque de rigueur » technique d'EDF

L'étude remise à Lionel Jospin souligne les insuffisances du contrôle de l'Etat

LE DIRECTEUR de la *sûreté nu*cléaire, André-Claude Lacoste, a remis, mercredi 13 mai, au premier ministre Lionel Jospin le rapport que celui-ci lui avait demandé le 7 mai sur la contamination radioactive de certains convois de combustibles usés issus des centrales d'EDF. En 1997, 35 % de ces convois ferroviaires vers l'usine de retraitement de la Cogema de la Hague (Manche) présentaient des taches de contamination avec un niveau maximal de 8 000 becquerels/cm² alors que le seuil réglementaire est de 4 Bq/cm².

Dans ce rapport de dix pages, M. Lacoste rappelle en préambule que, d'un point de vue sanitaire, *« ces contaminations n'ont pas eu de conséquences »*. Il ressort des premières investigations que la contamination est due *« à un manque de rigueur, tant technique qu'organisationnelle, de la part de l'organisateur des convois, EDF »*. Chaque année, environ 200 conteneurs de combustibles irradiés quittent les centrales d'EDF pour le terminal ferroviaire de Valognes (Manche), d'où ils sont transportés par camions à la Hague. *« Le contrôle effectué au départ par EDF ne garantit pas l'absence totale de contamination externe des convois »*, indique M. Lacoste. Il semble qu'elle survienne au moment du chargement du combustible dans les « châteaux » d'acier qui les abritent.

Le rapport insiste aussi sur *« l'insuffisance du contrôle exercé depuis plusieurs années au nom de l'Etat »*. Jusqu'en juin 1997, date à laquelle la DSIN a été chargée du contrôle des transports nucléaires, ces convois étaient contrôlés par le ministère des transports, avec l'appui technique de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Mais les *contrôles étaient réalisés sur dos*sier, à partir des rapports et des mesures fournis par les exploitants.

Or la contamination était connue de longue date. *« Cogema indique avoir prévenu EDF de la contamination des transports dès 1988. Un groupe de travail avait été constitué en 1992 (...) »* L'IPSN était informé. Ce qui a manqué : *« une autorité tapant sur la table »*. Aussi, M. Lacoste suggère-t-il d'améliorer les mesures de contrôle, de décontaminer les terminaux ferroviaires, d'effectuer, parallèlement aux exploitants, des vérifications supplémentaires, de renforcer les inspections chez tous ceux qui utilisent et qui fabriquent les fameux châteaux.

« Ceci n'est qu'une étape », indique-t-on dans l'entourage du ministre de l'environnement, Dominique Voynet. Une opinion partagée par d'autres experts proches du gouvernement qui insistent sur la nécessité de créer *« un automatisme de la transparence »* et rappellent *sur ce point* qu'un rapport, qui sera remis à la fin du mois de juin, a été demandé au député PS de Meurthe-et-Moselle, Jean-Yves Le Déaut.

Hervé Morin

Le Rafale français perd le marché des Emirats arabes unis

LES EMIRATS ARABES UNIS (EAU) ont décidé d'acheter 80 avions de combat F-16 Block 60 aux Etats-Unis. C'est ce qu'ont an*noncé, mardi 12 mai, le vice-pré*sident américain Al Gore et le prince héritier d'Abou Dhabi, cheikh Khalifa bin Zayid Al Nahyan. Le Rafale français était en compétition avec le F-16 produit par Lockheed Martin qui ne sera pas prêt avant 2005. Représentant l'équivalent *de 40 à 50 milliards de francs*, cette vente, ont expliqué Al Gore et le prince héritier, *« permettra aux Emirats arabes unis d'acquérir une défense crédible et efficace »*.

La signature officielle du contrat n'interviendra pas avant plusieurs mois. Pour plusieurs raisons : les *Emirats devront notamment contri*buer au financement du développement du F-16 Block 60 et le Congrès doit encore avaliser l'accord qui suppose la fourniture à Abou Dhabi d'armements de la dernière technologie.

Les EAU insistent en effet pour *obtenir que leur soient livrés*, pour armer leurs F-16, des missiles air-air Amraam et des missiles de croisière SLAM, voire des missiles anti-[illegible] HARM. De même, ils veulent avoir la garantie des Etats-Unis que leurs appareils seront rendus aptes à l'emploi des missiles de croisière *Hakim IV dont les Emirats fi*nancent la mise au point chez leur constructeur d'origine, le groupe britannique GEC Marconi.

TECHNOLOGIE DERNIER CRI

Dans le but de convaincre leurs interlocuteurs américains, ils ont *fait valoir que les Français auraient* été prêts à fournir, pour équiper le Rafale, des armements de Matra, c'est-à-dire des missiles air-air MICA et des missiles de croisière, dérivés du Scalp EG, qui constituent le dernier cri de la technologie militaire.

La livraison aux EAU de telles armes ultra-perfectionnées ne manquera pas d'avoir, dans la région, des répercussions géopolitiques importantes. Tout donne à croire par exemple que deux clients potentiels ne resteront pas inactifs. L'Etat d'Israël demandera à recevoir ce type d'armes et l'Arabie saoudite, qui envisage l'achat d'une centaine d'avions de combat modernes, voudra, elle aussi, bé[illegible] fin de la technologie en matière de missiles.

Aux EAU, Dassault et ses associés, comme Thomson-CSF, la Snecma et Matra, ont déployé beaucoup d'énergie commerciale pour donner au Rafale sa première chance à l'exportation. L'échec du Rafale – un programme de 202 milliards de francs pour 294 exemplaires – laisse seuls, devant leurs responsabilités, les industriels et leurs deux clients actuels : la marine nationale, qui doit embarquer fin 1999 ou début 2000 sa première flottille d'avions sur le *Charles-de-Gaulle*, et l'armée de l'air française, qui prévoit d'aligner son premier escadron en 2005.

Outre la défaite qu'elle représente pour le Rafale, qui n'est pas véritablement surprenante (*Le Monde* du 18 mars 1997), la commande de 80 F-16 américains marque un tournant aux Emirats, dont l'armée de l'air était équipée jusqu'à présent à 100 % d'avions de combat (des Mirage 2000 pour des missions air-air et air-sol) et d'hélicoptères français.

Jacques Isnard

Tirage du [illegible] 13 mai : 499 541 exemplaires

هكذا من الأصل

Tous les films du festival

Le Monde

Le cinéma français dans le monde

F E S T I V A L



ANDRÉ RAU/SYGMA

Lars von Trier, l'idiot en chef

UNE ÉQUIPE D'EXCEPTIONS

Il n'existe pas de « dreamteam » du cinéma européen : ceux qui devraient en faire partie, au premier rang desquels Lars von Trier, Nanni Moretti et Théo Angelopoulos (ou Ken Loach, également en compétition cette année), sont des individualités trop singulières pour s'inscrire dans une équipe. Le cinéma, comme les autres arts, a connu des écoles, des mouvements et des vagues,



SIPA

rien à l'échelle d'un continent dont les meilleurs artistes demeurent irréductibles à toute généralité. C'est un souci pour la construction du cinéma européen, auquel ne reste pour se définir que son opposition à Hollywood. C'est une chance pour le cinéma et pour ses spectateurs, puisque de chacune de ces « exceptions



SIPA

artistiques » (et non pas culturelles) que sont les grands auteurs d'aujourd'hui naissent des œuvres originales, imprévisibles. C'est parce qu'elles sont créées par des francs-tireurs, de la famille des têtes de lard, qu'elles ont une telle force. Lars von Trier, Moretti, Angelopoulos : souvent isolés ou attaqués dans leur propre pays, ces cinéastes sont aussi les habitants d'un continent doté d'une minuscule et éphémère capitale, un morceau de Croisette à Cannes où, depuis longtemps, on leur rend les honneurs qui leur sont dus.

Trois films de Lars von Trier : ci-dessus, « Breaking the Waves » et « Europa ». Ci-dessous, « Idiots », qui est présenté à Cannes.





D.R.

Il règne sur un petit Hollywood nordique, protégé de la réalité et de ses diverses phobies par de multiples barrières. Voyage dans l'absurdie du cinéaste danois

LARS VON TRIER est un névrosé. Le diagnostic a été établi avec autorité depuis qu'en 1996, sur la route, quelque part en Allemagne, il fut incapable de poursuivre son voyage vers Cannes où on l'attendait pour célébrer le triomphe de son film *Breaking the Waves*. Mais l'inventaire de ses folies masque le plus important. Lars von Trier est un excellent homme d'affaires, un organisateur avisé, un rassembleur hors pair. L'inspirateur de Zentropa Productions, petit Hollywood nordique installé dans un ancien camp militaire, à Hvidovre, en banlieue de Copenhague. De tristes baraques, toutes identiques, sont disposées comme des ruches. Ici sont rassemblées la plupart des maisons de production danoises.

Le cinéaste a changé. Il est à l'opposé du givré en kilt et Doc Martens qui arpentait il n'y a pas si longtemps les festivals. Il y a du Howard Hughes chez lui. Du milliardaire, il possède deux traits : le goût de l'entreprise et celui des espaces clos, inaccessibles, où il peut assumer toutes ses phobies. Autour d'un texte fondateur, Dogma 95, manifeste cinématographique des temps modernes, Lars von Trier a bâti une secte de cinéphiles. Trois autres cinéastes forment le premier cercle des initiés : Soren Kragh Jacobsen, Kristian Levring et Thomas Vinterberg, corédacteur de la charte, dont le deuxième film, *Fête de famille*, est présenté en compétition cette année à Cannes.

L'énoncé de Dogma 95 a beau être chrétien, et ses dix commandements (interdiction de tourner en noir et blanc, de tourner en studio, de séparer le son des images, d'utiliser des trucages et des filtres...) ordonnés autour d'un vœu de chasteté, il s'agit d'une idée imparable de marketing. La construction idéale d'un projet de cinéma, compréhensible pour tous, applicable par le premier venu, ordonnancé selon une mystique New Age prête à séduire celui qui a oublié ce qu'un art poétique signifie. « *Nous ne dépendons pas de Lars*, assure Thomas Vinterberg, *mais nous devons être très fiers de lui. Dogma permet de créer une fraternité, et Lars est un frère. Nous avons l'ambition de voir d'autres réalisateurs nous rejoindre.* ». Et comme toute secte désireuse de se faire reconnaître,

Auteur du manifeste cinématographique Dogma 95, Lars von Trier a bâti une secte de cinéphiles. Et, comme toute secte, Dogma recrute : des courriers ont même été adressés à... Ingmar Bergman et Stanley Kubrick

Dogma recrute : des courriers ont été adressés à sept réalisateurs, dont Ingmar Bergman et Stanley Kubrick, leur signifiant de rejoindre la fraternité et de se soumettre à ces tables de la loi de l'art cinématographique.

Dogma punit également. Avec une sévérité qui reste à mesurer. « *J'ai péché*, avoue Thomas Vinterberg, *j'ai violé l'un des commandements de Dogma dans mon dernier film, et je vais devoir m'expliquer.* » Zentropa n'est pas pour rien un ancien camp militaire, et on imagine facilement, dans une de ses ruches, une salle de torture destinée aux réalisateurs hérétiques. « *Lars est très rationnel*, raconte Viebeke Windelov, la productrice de *Breaking the Waves* et des *Idiots*, le nouveau film du réalisateur présenté en compétition à Cannes. *Il ne demandera jamais plus que ce dont il a besoin. Son image provocatrice est une manière de créer une barrière autour de lui. Si son talent de metteur en scène est immense, il possède un sens du marketing hors du commun. Il s'intéresse autant à la sortie de ses films qu'à leur réalisation. Dogma n'est pas une idée marketing au départ, nous n'avons jamais pensé qu'elle prendrait de la sorte, mais il faut croire que Lars a toujours un temps d'avance.* »

Lars von Trier souffre de la maladie propre à tous les monarques absolus : la paranoïa. Le réalisateur danois a peur de tout : de voler en avion, de prendre le train, d'être agressé par un cygne en naviguant sur son kayak, d'être circoncis. « *C'est impossible, j'ai trop peur de l'opération. Vous n'êtes même pas né que l'on vous installe déjà sur un divan. Etonnez-vous après qu'il y ait autant de psychanalystes juifs. J'ai cru longtemps que j'étais juif, je pensais l'être par mon père, mais ce n'était pas le bon.* » Il a surtout peur de mourir. « *Il se concentre tant pour contrôler son corps*, explique Viebeke Windelov, *qu'il risque d'en mourir. Dans* Breaking the Waves, *il y a une scène où Bess affirme que ses prières sont responsables de l'accident de son mari puisqu'elle tenait tant à ce qu'il revienne. Lars est obsédé par la mort : tomber malade est une de ses terreurs. Sa peur de voyager est encore sa phobie la moins grave.* » Dans le journal de tournage des *Idiots*, Lars von Trier écrit : « *J'ai... j'ai pratiquement cessé de disséquer ma merde. Le seul ennui, c'est que j'ai commencé à m'inquiéter de tumeurs sur mes bourses, mais je suis en train d'abandonner ça aussi. Ce sont des moments assez pénibles. Et maintenant je suis en train de... verser de l'eau dans la baignoire en plastique pour la petite Agnès qui revient de Bakken et Bente est en train de devenir énorme.* »

Pour se rendre à Cannes cette année, Lars von Trier prendra tranquillement sa voiture. Il mettra son kayak sur le toit, pour profiter du moindre cours d'eau sur le chemin, en espérant qu'il ne rencontrera pas de cygne belliqueux. « *Il fera un effort sur lui-même pour venir et donner quelques entretiens*, assure Christel Hammer, chargée de ses relations publiques depuis le début de sa carrière. *Il roulera très lentement, pendant une bonne semaine, mais je crois que ça se passera mieux que la dernière fois où il était en Ecosse, et envoyait des e-mail au ministre danois des affaires étrangères pour lui parler des nouveaux appâts, paraît-il formidables, qu'il avait trouvés à mettre au bout de son hameçon.* » Dans la galaxie Lars Von Trier, Christel Hammer occupe peut-être le rôle le plus absurde. Son travail consiste à prendre les appels de journalistes et à leur expliquer pourquoi Von Trier se tait.

POUR la projection d'*Element of Crime*, à Cannes en 1985, elle avait conseillé à son client de monter les marches en smoking. Elle l'a vu se pointer en blouson de cuir, tête rasée, surmontée d'une casquette tournée à l'envers. C'est elle aussi qui est chargée de le protéger de la presse danoise, avide de fouiller dans les méandres de son second mariage, et qui a eu la surprise de l'entendre annoncer à la presse suédoise tous les détails de sa nouvelle union. Le cinéaste n'avait pas soupçonné que les journalistes danois lisaient la presse suédoise. Lars von Trier est un idiot. Ce que son dernier film, le bien nommé *Les Idiots*, ne manque pas de souligner. « *Dans mon film, l'idiotie désigne tout ce qui est étrange. Les idiots sont une bande de jeunes, réunis dans une villa pour s'entraîner à rester idiot et explorer les valeurs cachées de l'idiotie.* » Comme Flaubert avant lui, Lars von Trier décline avec un sérieux admirable les différentes façons de se comporter en crétin.

Coupé de la réalité, prisonnier des barrières qu'il s'est construites autour de lui, Lars von Trier s'est depuis longtemps transformé en personnage de fiction. On ne vient pas rencontrer le réalisateur danois. Au mieux, on patiente dans une chambre d'hôtel en attendant un coup de téléphone qui peut ne jamais venir. « *Il a bonne mémoire*, assure Christel Hammer, *il prend parfois un an pour répondre mais il finit toujours par honorer ses engagements.* »

Chacun dans son entourage, dans cette immense entité groupée autour de Zentropa, a une anecdote à raconter sur Lars von Trier. « *Quand nous tournions à l'hôpital*, raconte Eric Kress, le chef-opérateur de *The Kingdom*, *il fallait absolument ne toucher à rien. C'est comme ça qu'on s'est retrouvés dans une scène avec des emballages de crème glacée qui traînaient par terre. Lars en a profité pour faire un long discours à toute l'équipe sur la nécessité de bien filmer les emballages de glace. Autre détail : les acteurs ne devaient pas savoir si je les filmais ou non, et il m'était interdit de les rencontrer. J'ignorais même ce qu'ils allaient faire dans leur scène.* »

« *Je n'organise rien* », avoue Carsten Holst, l'assistant du cinéaste danois. Ce que laisse apparaître brillamment le désordre effarant de sa voiture. On a déjà vu poubelle mieux rangée. « *Lars est persuadé de mon talent inné pour foutre le bordel, et il m'a choisi pour cette raison. Mais c'est son sens de l'humour qui me frappe. Quand la chanteuse Björk est venue lui rendre visite avec son assitant, Lars m'a demandé de faire la vaisselle pour lui montrer à quoi sert un assistant.* » L'acteur Jens Albinus, lui, se souvient du casting des *Idiots*. « *On s'est retrouvés à faire des improvisations à vingt-cinq. Je n'ai rien compris à ce qui se passait, et j'ai même dit au directeur du casting de m'oublier. Et puis Lars m'a rappelé. On a parlé des différentes manières de faire un nœud et de grimper aux arbres. Puis il m'a annoncé que j'avais le rôle. J'interprète le roi des cons, l'idiot en chef.* » Lars von Trier est devenu une sorte de Keyzer Söze, le gangster mythique de *Usual Suspects*, de Bryan Singer, symbole absolu du mal, dont tout le monde a entendu parler mais que personne n'a côtoyé. Lars von Trier avait déjà réalisé, avec *Element of Crime*, son *Usual Suspects* à lui. Un inspecteur marchait sur les pas d'un tueur de petites filles auquel il finissait par s'identifier, sauf que l'existence de ce criminel devenait de plus en plus improbable au fil de son enquête.

ELEMENT OF CRIME était le premier film autobiographique de son réalisateur. Il prévenait à l'avance de l'inutilité de toute rencontre avec le cinéaste. Et il avait raison. Lars von Trier vit dans une maison à la campagne avec sa femme, ses enfants et ses chiens. Qui donc aurait envie de rencontrer un Danois moyen scotché à son F 3 et propriétaire d'une bande de bouledogues prêts à bouffer le premier venu ? Lars von Trier est catholique pratiquant, écoute Abba et Elton John, aime les affiches Dubonnet et les films russes des années 30, Jules Verne et les romans à l'eau de rose, Bergman et Don Camillo, l'une des influences majeures de *Breaking the Waves*. Dans le journal de tournage des *Idiots*, il parle aussi de sa préférence pour les engrais liquides contre les engrais écologiques.

Il est catholique pratiquant, écoute Abba et Elton John, aime les affiches Dubonnet et les films russes des années 30, Jules Verne et les romans à l'eau de rose, Bergman et Don Camillo



RENAUD MONTFOURNY/SATELLITE

« Je me suis promis d'être à Cannes cette année »...

On pourrait avancer que Lars von Trier n'existe pas. Pas pour le commun des mortels en tout cas. « *Le réalisateur ne doit pas être crédité* », assène le dixième commandement de Dogma 95. Pourtant, il lui arrive de se confier. C'est à la cantine des studios Zentropa, entre une table en formica et un baby-foot non réglementaire – les balles sont en plastique au lieu du liège nécessaire et interdisent donc le moindre contrôle de la part des joueurs – que Lars von Trier s'est ouvert, devant un plat de charcuterie à l'allure douteuse. Il y a sans doute des endroits plus séduisants. Lui-même aurait disposé les choses différemment, dans un endroit qui sied mieux à sa majesté...

Le baptême de ses deux enfants étant prévu le lendemain, l'homme était gagné ce jour-là par une mystique de bon aloi où il a été question d'hérésie – « *les principes de Dogma sont là pour être appliqués et transgressés aussi. Mais j'imagine que c'est comme les lumières le jour de shabbat, vous les allumez, mais dans un coin de votre tête, vous savez que c'est interdit* » –, de communauté – « *lorsque vous faites partie d'une communauté, vous jouez un rôle. J'ai choisi celui du rabbin.* » – et de guérison mentale – « *je me suis promis d'être à Cannes cette année. Je suis mieux équipé mentalement pour m'y rendre.* » A moins que le cerveau de Lars von Trier ressemble vraiment trop à son baby-foot : plat vers les côtés, incurvé au milieu, ce qui reste le meilleur moyen de ne jamais faire avancer la balle.

Samuel Blumenfeld

Nanni Moretti et le

Théo Angelopoulos sur la rive

هكذا من الأصل

en chef

Nanni Moretti et le nouveau printemps du cinéma italien

ROME
de notre envoyé spécial

« MON film s'appelle Aprile (« Avril ») parce qu'il est construit autour de deux événements, de nature et d'ampleur très différentes mais qui se sont produits au même moment, au mois d'avril 1996 : un de ces événements est public, il s'agit de la première victoire de la gauche aux élections, l'autre est privé, la naissance de mon premier enfant, Pietro.* » Nanni Moretti déteste donner des interviews, il le fait sentir aux privilégiés auxquels il accorde un peu de son temps. N'importe, son film est une merveille drôle et noire, déroutante, impudique et mélancolique, et aussi d'une grande acuité politique. Il sera temps d'y revenir en détail lors de sa présentation à Cannes et de sa sortie dans les salles françaises. Mais le huitième long métrage de l'auteur de *Palombella Rossa* offre aussi l'opportunité de s'interroger à nouveau sur l'état du cinéma italien. Parce que le signataire d'*Aprile* est sans conteste le plus grand metteur en scène vivant de son pays ; et parce que son film traite aussi des déboires et espoirs de cette cinématographie qui fut naguère la plus féconde d'Europe.

Aprile s'ouvre par le souvenir amer de la victoire de Berlusconi, allié aux néofascistes et à la Ligue du Nord en mars 1994. Pour tenter d'empêcher cela, Moretti avait participé à un film collectif, *L'Unique Pays au monde*, ensemble de courts métrages dénonçant les risques de la victoire de *Sua Emittenza*. « *Ce film n'a été projeté que dans quelques salles, aux rares spectateurs qui les fréquentaient, et n'a guère eu d'impact*, reconnaît aujourd'hui Moretti. *Après les élections, les neuf réalisateurs se sont dispersés. Personnellement, je n'aime pas travailler en groupe, mais la situation m'avait semblé suffisamment exceptionnelle pour justifier ce rapprochement, qui n'a jamais été destiné à durer.* » On se souvient que son premier film s'intitulait *Je suis un autarcique* (1976), on sait qu'il a depuis patiemment bâti les moyens de son indépendance, à l'enseigne de la Sacher, tarte au chocolat devenue l'oriflamme d'un gourmand de cinéma et de liberté.

La Sacher, société de production, de distribution et d'exploitation (une salle à Rome, le Nuovo Sacher) « *est une entreprise économiquement viable, dont le seul souci s'appelle... Moretti : comme cinéaste, je suis parfois trop lent ou hésitant, et cela perturbe le bon fonctionnement de la société* ». La Sacher a permis à Moretti de produire quelques-uns des plus intéressants jeunes réalisateurs italiens (Mazzacuratti, Luchetti, Calopresti). Elle lui a offert un cadre sans lequel il n'est pas certain qu'*Aprile* aurait pu se faire, compte-tenu de ses conditions inhabituelles d'élaboration.

« *J'avais tourné des petites scènes sans bien savoir à quoi elles serviraient, des scènes concernant des événements politiques, comme la manifestation "invisible" du 25 avril en mémoire de la Libération du fascisme ou l'arrivée des réfugiés albanais, et d'autres privées, notamment autour de mon fils. Je tournais ces plans sans savoir s'ils serviraient, et à quoi. Arrive un moment où je commence à imaginer une construction narrative qui pourrait réunir tout cela, je commence à écrire un projet, une ligne directrice. Mais il n'y aura jamais de scénario au sens classique, ou plutôt le scénario n'existera qu'une fois le tournage et le montage achevés. Pour produire un film dans de telles conditions, il est indispensable de posséder sa propre maison de production.* »



Nanni Moretti et son fils dans « Aprile ».

Le réalisateur de « Journal intime » commente le réveil politique et culturel de son pays

Amusé (il ne s'était jamais rêvé en cinéaste commercial), Moretti convient qu'il n'a rencontré aucune difficulté pour trouver des partenaires financiers en France (le distributeur Bac Films, Canal Plus et Arte) et en Italie (la RAI) : « *Le succès de* Journal intime, *surtout à l'étranger – mais il a bien marché aussi en Italie –, m'a permis de trouver des interlocuteurs qui m'ont fait confiance sans que j'aie à expliquer mon projet. Pour l'instant, j'ai cette chance.* » La « chance » persiste puisque *Aprile*, qui a toutes les qualités pour rééditer de par le monde le succès de son prédécesseur, est déjà une réussite commerciale en Italie, où il a attiré 500 000 spectateurs. Moretti n'a compté que sur ses propres forces pour parvenir à ce résultat. Mais, et lui-même est le premier à en convenir, les conditions d'existence du cinéma en Italie ont commencé de changer, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Prodi, c'est-à-dire du ministre de la culture Walter Veltroni. Malgré l'épuisant bras de fer contre Berlusconi à propos de la loi sur l'audiovisuel, M. Veltroni affiche un bilan favorable, sur le terrain des chiffres comme sur celui des lois. Côté chiffres, la hausse de la fréquentation globale (+15 %, soit près de 100 millions d'entrées) comme de la part de marché du cinéma italien (27 %), l'augmentation de la production comme l'ouverture de 528 nouveaux écrans en 1997 justifient la mine réjouie du ministre. Côté lois, le ministre aligne le succès de sa politique patrimoniale, avec l'adoption de cent films par autant de municipalités, la réforme de l'Ecole de cinéma et celle de la Biennale de Venise (donc de la Mostra) et la décision d'ouvrir les salles durant l'été, ce qui devrait faire bondir les chiffres de fréquentation.

Surtout, le 29 avril a été votée la loi tant attendue sur les obligations d'investissements des chaînes de télévision dans la production : 20 % de la redevance perçue par la RAI et 10 % des recettes publicitaires des diffuseurs privés devront lui être consacrés, dont 40 % pour le film de cinéma. Walter Veltroni annonce que cette mesure, complétée par une protection pour les indépendants, devrait dégager 700 milliards de lires (environ 2,5 milliards de francs), c'est-à-dire multiplier par trois le volume d'investissement, et ajoute : « *Une telle augmentation est capable de modifier en profondeur une cinématographie. Après la guerre entre cinéma et télévision, qui a été perdue par le cinéma, nous entrons dans une nouvelle ère. Nous allons cesser de tout acheter aux Américains, et sortir de la situation de type colonial où nous étions.* » Tous les professionnels saluent l'événement.

Mais, au-delà des chiffres et des lois, quelque chose de plus impalpable, mais de peut-être plus important encore, a effectivement changé en Italie : « *Le cinéma est redevenu à la mode* », dit Walter Veltroni. « *Il peut sembler naturel qu'un ministre de la culture aime le cinéma*, commente Nanni Moretti, *en fait, ici, c'est une première.* » Et il a naturellement raison d'ajouter : « *Le principal n'est pas dans les réglementations, mais dans l'apparition de bons films, et dans le retour d'une relation de confiance entre le public et les productions nationales.* »

Le cinéma est redevenu une sorte de cause nationale

Pour les « bons films », le ministre assure que, outre le quatuor cannois (Moretti, Benigni, Calopresti, Martone), il n'y a plus de souci à se faire : et d'aligner les noms des Taviani, de Bellochio, de Francesca Archibughi, de Daniele Luchetti, de Dario Argento « *et de nombreux jeunes que vous ne connaissez pas* » et qui viennent tous de terminer un film. Quant à la « confiance », il semble que le cinéma italien soit redevenu une manière de cause nationale. On l'a vu avec le tollé soulevé par les réserves émises par *Le Monde* (du 9 janvier) à propos du film de Roberto Benigni *La vità è bella*, chez les gens de cinéma, mais aussi dans l'intelligentsia et la classe politique. La présentation du film à Cannes (dans une version remaniée) permettra de se faire son avis, mais le mouvement d'opinion suscité par cette « affaire » témoigne d'un fait capital : le cinéma, méprisé durant ces sombres années – près de vingt – passées dans l'ombre d'un Berlusconi, est peut-être (re)devenu un enjeu collectif au pays de Rossellini et de Fellini. Ce serait une excellente nouvelle.

Jean-Michel Frodon

Théo Angelopoulos sur la rive gauche de l'éternité

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

IL dit que le film n'est pas consacré à la mort. Dans cette maison de bois au fond du jardin plein d'enfants, de parents et d'amis, on le croit, malgré le scénario. Scénario dévoré durant le trajet vers cet ancien village de pêcheurs à 20 km au nord d'Athènes : non seulement Théo Angelopoulos est un des très rares cinéastes qui n'ont jamais raté un film, mais ses scénarios – tournés ou pas – sont tous formidables à lire. *L'Eternité et un jour*, c'est le titre de son onzième long métrage. Le cadre du récit : la dernière journée d'un homme déjà âgé avant d'entrer à l'hôpital pour, il le sait, n'en plus ressortir. En chemin, il prend à bord de sa voiture un gamin que la police pourchasse.

Il dit que son film n'est pas voué à la mort. On le croit parce qu'il a l'air gai. Rien à voir avec cette image amère laissée à Cannes au soir d'un palmarès, bref mouvement de colère sous l'effet de l'injustice (oui, *Le Regard d'Ulysse* est un bien meilleur film qu'*Underground*), de l'épuisement, de la maladie – maladresse enregistrée par trop de caméras. Angelopoulos sourit, content de son film, content d'avoir changé de manière, dit-il, comme s'il s'agissait de jouer un bon tour : « *Les amateurs de mes films vont être surpris. J'ai évité les figures de style que je maîtrise désormais facilement, il ne faut pas se laisser enfermer. Je n'avais pas prémédité de faire un film différent, plus proche de l'intime que de l'épique, mais je me suis aperçu que je le construisais différemment : par blocs. Scène, scène, scène. Chacune a une autonomie, et influe sur le reste mais à distance, pas immédiatement. J'ai enlevé les liaisons, pour ne plus m'approcher doucement des choses mais davantage buter dedans.* »

Il dit que le film n'est pas sur la mort, mais deux disparus hantent scénario et mise en scène. Deux amis chers, Gian-Maria Volonte et Marcello Mastroianni. Volonte devait tenir l'un des principaux rôles du *Regard d'Ulysse* (le personnage joué par Erland Josephson), il est mort pendant le tournage, en pleine Bosnie à feu et à sang. « *La veille de sa mort, on avait repris cet interminable voyage, on était partis de Split pour Mostar, Gian-Maria était surexcité sans raison apparente, il chantait, il pleurait. Il était seul au fond du bus et il chantait* La Marseillaise. *Le soir à l'hôtel, il semblait un homme du XIXe siècle, un Fabrice Del Dongo vieilli. Il était plongé dans ses pensées. Puis il m'a dit : " C'est la rive gauche. " Sa mort imminente le ramenait à ce lieu où se sont fomentées les révolutions politiques et artistiques – du moins est-ce mon interprétation, on peut comprendre " la rive gauche " de cent autres manières... Il m'a dit : " C'est la rive gauche ", et il est mort. J'étais avec lui à ce moment.* » Le film est né là.



Achileas Skevis et Bruno Ganz dans « L'Éternité et un jour ».

SOLITUDE GRIS-BLEU

Pour le rôle principal, Angelopoulos pense inévitablement à Mastroianni, son acteur déjà dans *L'Apiculteur* et *Le Pas suspendu de la cigogne*, son ami depuis bien plus longtemps. Il le sait déjà un peu trop âgé pour le rôle, il ignore combien à ce moment la maladie a marqué l'apparence du comédien – ce qu'il découvre à l'occasion d'un colloque sur Fellini, où ils se retrouvent. Le cinéaste est bouleversé : « *Je ne pouvais pas lui cacher mon projet même si je voyais bien que, physiquement, il était impossible qu'il joue le film. Il m'a dit : " Si tu veux de moi, je suis prêt à le faire ", qu'est-ce qu'on répond à Marcello Mastroianni qui vous dit cela ? Les amis, la production, tout le monde me disait que c'était absurde mais je ne pouvais pas accepter leur verdict.* » Angelopoulos se résoudra à chercher d'autres solutions, offrira le rôle à Jean-Louis Trintignant puis à Michel Piccoli ; ni l'un ni l'autre n'est libre. Désemparé, il traîne dans Paris, un jour apprend que Bruno Ganz s'y trouve pour une pièce de théâtre, découvre dans le comédien de Wenders et de Tanner « *exactement mon personnage, là, tel qu'il était le premier soir à son hôtel : les vêtements, la barbe, nous n'avons rien changé* ». Le cinéaste s'envole pour Milan, où Mastroianni donne, au théâtre, l'une de ses ultimes représentations. « *Je l'ai vu en scène, j'ai vu son incroyable courage. Il s'appuyait sur les meubles pour tenir debout. Ensuite, quand je lui ai dit que Ganz jouerait le rôle, il m'a répondu : " L'important est que tu fasses le film. " Il est monté dans un taxi, sous la pluie, il a baissé la vitre et m'a salué avec la main, et puis il est parti.* » La scène, jouée par Bruno Ganz, est dans le film.

A ces deux fantômes tutélaires, Théo Angelopoulos ajoute le nom d'un troisième parrain, bien vivant, le scénariste (de Rosi, De Sica, Fellini, Tarkovski...) Tonino Guerra : « *Tonino est comme mon père, il me soigne quand je vais mal, il me dispute quand je fais des bêtises. J'étais allé lui parler, dans le petit village près de Rimini où il réside, des trois histoires entre lesquelles j'hésitais alors. Son conseil : fais-en une seule histoire. Le soir même je lui proposais un récit tressant ensemble mes trois idées, le lendemain matin j'avais imaginé une tout autre combinaison... Nous avons continué de travailler, comme on travaille avec Tonino : on se promène, on va au café, on parle, pas toujours du film. en trois jours ça commence à prendre une forme. Rentré à Athènes, j'ai écrit le scénario avec une facilité que je n'avais jamais connue.* »

Après, c'est une manière de routine, les producteurs complices (le Français Eric Heumann, l'Italien Giorgio Silvagni) prêts à reprendre du service dès que le maestro est prêt, le tournage qui s'interrompt parce qu'il fait en février un temps de juin (la Grèce d'Angelopoulos est à jamais pluvieuse et froide), on attendra six mois, les interminables rails de travelling et les dispositifs de tournage homériques... Le film. Il ne parle pas de la mort. Entre le vieil homme qui allait mourir et l'enfant sans papier, entre la solitude gris-bleu d'aujourd'hui et un été de jadis éclairé par la beauté d'Isabelle Renaud, entre chronique des terreurs contemporaines et légendes de la renaissance de la Grèce, mémoire de la naissance de sa langue moderne, *L'Eternité et un jour* parle de la liberté, de la force des mots et de la douleur d'être partout étranger, parle d'amour et de cinéma.

J.-M. F.

Primeurs de France sur la Croisette

EXEMPLAIRE HUPPERT

ANDRÉ RAU/SYGMA

Tout arrive à Cannes, même l'imprévu le plus imprévisible : ainsi de la présence d'Isabelle Huppert au programme du Festival. Les organisateurs l'avaient choisie pour présenter les soirées d'ouverture et de clôture. Quoi de plus judicieux ? Et voilà que, venu du diable vauvert, Benoît Jacquot parvient à terminer un film qu'on disait loin de son terme – on le dit déjà superbe sans que nul, officiellement, ne l'ait vu. Vedette de cette *Ecole de la chair* inspirée de Mishima, l'actrice pourrait se trouver en position, à l'heure du palmarès, de se remettre à elle-même un prix d'interprétation féminine... Le hasard, si c'en est un, aura du moins fait qu'on verra souvent sur la Croisette une actrice... exemplaire. Qu'est-ce, au-delà de l'évidence du talent et du charme, qu'un(e) comédien(ne) exemplaire ? Celui ou celle qui, en plus de ses rôles, de la reconnaissance et des prix qu'ils lui valent, porte avec lui quelque chose de plus vaste, dont il n'est pas le ou la seul(e) bénéficiaire. Par le choix des cinéastes avec lesquels elle travaille et des rôles qu'elle interprète, Isabelle Huppert incarne aussi une exigence qui allie la fidélité (à Chabrol surtout – elle et lui se sont énormément donné –, à Godard, à Jacquot qu'elle retrouve dix-huit ans après *Les Ailes de la colombe*) et le goût de l'innovation. Elle incarne aussi comme bien peu de ses confrères et consœurs une curiosité pour les « ailleurs » – géographiques mais aussi stylistiques – lorsqu'elle tourne aux Etats-Unis avec Cimino ou Hal Hartley, en Italie avec les Taviani, en Allemagne avec Schroeter, en Russie avec Minaiev – et lorsqu'elle joue *Orlando* sur les planches du Théâtre de l'Odéon, *Marie Stuart* sur celles du National Theater à Londres. Il y a là davantage qu'une grande carrière loin d'être achevée : la recherche de quelque chose, et une manière de courage. « Anti-star », disait-on d'elle lorsque *Le Juge et l'Assassin*, *La Dentellière* et *Violette Nozière* l'amenaient dans la lumière, timide. Du coup on a pris l'habitude de la formule. Anti-star ? Oui, au sens où elle ne joua jamais les inhumaines, les créatures d'exception, hors d'atteinte. Et cela l'a sauvée, quand le cinéma auquel elle appartient corps et âme se nourrit davantage de réel que de mythologie. Mais non, si le mot star évoque ceux qui représentent absolument, c'est-à-dire avec quelque chose d'absolu, une idée : Isabelle Huppert incarne l'intelligence du cinéma.

Douze films de jeunes réalisateurs sont en compétition à Cannes : un phénomène sans égal dans le monde, qui témoigne du renouvellement du cinéma d'auteur

CONTRAIREMENT à la venue du printemps, le phénomène se remarque à vue d'œil : il y a cette année à Cannes une riche floraison d'œuvres réalisées par de jeunes cinéastes français, qui y présentent, toutes sections confondues, leur premier ou deuxième long métrage. Douze films (dont sept premiers longs métrages) entrent dans cette catégorie, soit le double de l'an passé. Il s'agit de *La Vie rêvée des anges* d'Erick Zonca (compétition officielle) ; de *A Vendre* de Lætitia Masson, *Dis-moi que je rêve* de Claude Mourieras et *Louise* de Siegfried (Un certain regard) ; de *L'Arrière-pays* de Jacques Nolot, *Cantique de la racaille* de Vincent Ravalec, *Chacun pour soi* de Bruno Bontzolakis, *Disparus* de Gilles Bourdos, *Laisse un peu d'amour* de Zaïda Ghorab-Volta, *Les Corps ouverts* de Sébastien Lifshitz (Cinéma en France) ; et de *Sitcom* de François Ozon et *Seul contre tous* de Gaspard Noé (Semaine de la critique).

D'une telle abondance, on ne déduira pas une soudaine inflation de cette catégorie d'œuvres en France : le phénomène (soutenu depuis les années 60 par un système d'aide spécifique des pouvoirs publics) y est à peu près constant depuis le début de la décennie, premiers et deuxièmes films réunis (respectivement 46 et 13 en 1997) constituant chaque année environ la moitié de la production nationale. Des prix (dont le prestigieux Jean Vigo, qui vient d'être attribué à Mourieras et Lifshitz), et des festivals (Premiers Plans d'Angers), de plus en plus nombreux et remarqués, confirment, sur le plan artistique, l'importance conférée par le milieu du cinéma à ce phénomène sans égal de par le monde. Une situation dont il y aurait lieu de se réjouir si deux constatations ne jetaient une ombre au tableau.

FRAGILITÉ

D'abord, la chute constante du nombre des deuxièmes films, qui atteste de la sélection croissante opérée en tout début de parcours ainsi que de la fragilité de ces œuvres sur le marché (parmi une quarantaine de premiers films sortis en salle en 1996 et 1997, seule une quinzaine a attiré plus de cent mille spectateurs). Ensuite le côté généralement chien des statistiques en la matière, qui caressent *Didier* dans le sens du poil (2,8 millions d'entrées) et mordent au *Dobermann* de Jan Kounen (770 000 entrées) – alors que, pour prendre un contre-exemple extrême, le superbe *Drancy Avenir* d'Arnaud des Pallières a enregistré 1 400 entrées... Les chiffres aboient mais les œuvres passent, pour autant qu'on leur laisse le temps d'exister. La pléthore cannoise traduit-elle une embellie artistique du jeune cinéma français ? Difficile de le dire avant la fin des festivités, quand bien même on pourrait s'estimer satisfait de voir simplement égalée la qualité des films de l'an passé (*Sinon oui* de Claire Simon, *La Vie de Jésus* de Bruno Dumont, *J'ai horreur de l'amour* de Laurence Ferreira Barbosa...).

Le nombre de jeunes cinéastes conviés sur la Croisette témoigne, en tout cas, de l'incontestable renouvellement du cinéma d'auteur, à côté d'œuvres qui partent plus délibérément à la conquête du public comme *La Femme défendue* de Philippe Harel ou *Assassin(s)* de Mathieu Kassovitz, présentes elles aussi à Cannes en 1997, mais qui n'ont pas vraiment atteint leur cible. Cette diversité esthétique se double également d'une plus grande variété dans les filières d'accès à la carrière cinématographique. L'itinéraire des heureux élus de la présente sélection en témoigne : Lætitia Masson et François Ozon ont passé par la voie royale de la Femis, et Bruno Bontzolakis par celle de l'ESEC. Erick Zonca et Vincent Ravalec se sont formés par l'assistanat à la réalisation. Claude Mourieras vient de la vidéo-danse. Quant à Jacques Nolot, vétéran du groupe, acteur chez Vecchiali et Téchiné, scénariste de ce dernier, il prouve aux jouvenceaux qui lui tiennent compagnie qu'il n'y a pas d'âge pour être un « jeune auteur ».

Remarquons enfin qu'un grand nombre d'entre eux, quel que soit leur cheminement, se sont déjà signalés par la réalisation de plusieurs courts métrages (c'est le cas notamment d'Ozon, de Bontzolakis, de Zonca ou de Bourdos) : longtemps menacés d'obsolescence, ceux-ci sont redevenus un important moyen d'accès au long métrage. En revanche, cette année esquive le sempiternel problème des réalisations venues de la télévision et aspirant à un label cinéma que décerne Cannes : malgré la nouvelle réglementation suscitée par l'« affaire *Marius et Jeannette* » en 1997, les sélectionneurs ont préféré choisir des réalisations dont le statut cinématographique était sans ambiguïté.

Au risque du diagnostic à chaud, on peut essayer de circonscrire quelque tendance majeure de ce que ce jeune cinéma compte de plus ambitieux (en demandant, pour schématiser, la famille Desplechin plutôt que la famille Besson). S'agit-il, selon le constat émis par Pierre-Henri Deleau lors de la conférence de presse de Cinémas en France, de la capacité de ce cinéma à offrir désormais une *« radioscopie de la société française et des difficultés qu'il y a à y vivre aujourd'hui »* ? Tout semble a priori lui donner raison, du cinéma de Xavier Beauvois et Manuel Poirier à celui de Karim Dridi et Malik Chibane, en passant par l'appel des cinquante-neuf à la désobéissance civique. Un rapide survol des synopsis des films cannois confirme la tendance : le chômage, la galère des petits boulots, la précarisation, le désarroi identitaire et sentimental, l'intolérance au quotidien, y composent un paysage omniprésent.

TRANSFORMER LE MONDE

Encore peut-on se demander si cet engouement pour le lien retrouvé au réel et l'engagement de ce cinéma, qui tranche effectivement avec la relative vacuité des années 80, n'est pas quelque peu surestimé. Le phénomène n'est pas réellement nouveau et ne se caractérise pas davantage par une puissance comparable à celle de films comme *Adieu Philippine* de Jacques Rozier, *Muriel* d'Alain Resnais, *Le Père Noël a les yeux bleus* de Jean Eustache, *Le Petit Soldat* de Jean-Luc Godard et, de Vigo à Pialat, la liste serait plus longue qu'on ne l'imagine. Davantage qu'au « contenu » (social) ou qu'au « style » (réaliste) des films du jeune cinéma français, il convient donc de le juger à ses pratiques de mise en scène et à leur capacité non seulement à parler du monde, mais encore à le transformer.

Cette capacité s'est à peu près dissoute, dans l'histoire du cinéma, quelque part entre la mort d'Eisenstein et la conversion de Rossellini à la télévision. En ce sens, l'absence de référence des jeunes auteurs français des années 90 à la nouvelle vague, qu'on interprète généralement comme une rupture avec des pères trop écrasants, pourrait se comprendre selon un autre type de généalogie : face à l'épuisement de la puissance du cinéma dans l'Histoire, les jeunes cinéastes des années 60 et ceux des années 90 sont frères. Ils cherchent ensemble, désormais dans l'histoire du cinéma lui-même, la revitalisation de leur art. Signés par les cadets, trois des films parmi les plus beaux et les plus intrigants du cinéma français ne disaient pas autre chose : *Mauvais Sang* de Léos Carax, *La Sentinelle* d'Arnaud Desplechin et *Irma Vep* d'Olivier Assayas.

Jacques Mandelbaum

★ Vient de paraître : *Le Jeune Cinéma français*, ouvrage collectif coordonné par Michel Marie, Nathan Université, collection 128.



D.R.

« La vie rêvée des anges », d'Erick Zonca.

Ne pendez pas Haut et Court

HAUT ET COURT présente... cinq films dans les différentes sections du Festival (*The Hole* du Taïwanais Tsaï Ming-liang en compétition, *Tokyo Eyes*, du Français Jean-Pierre Limosin, et *Love Is The Devil* de l'Anglais John Maybury à Un certain regard, *Last Night*, du Canadien Don McKellar et *La Vie sur Terre* du Mauritanien Abderrahmane Sissako à la Quinzaine des réalisateurs). La société de production et de distribution Haut et Court affiche une présence sur la Croisette d'une ampleur inattendue pour ce « petit commerce de cinéma » créé en 1991. Heureuse résultante de la passion et de la chance, mais aussi du pragmatisme de sa fondatrice, la jeune productrice indépendante Carole Scotta.

Tout aura commencé lors de sa troisième année d'études commerciales, qui se déroule en Arizona, où elle se familiarise avec le cinéma indépendant américain. De retour en France, elle effectue un stage au service d'action culturelle du CNC, devient l'assistante de Jacques Rozier, puis réalise un court métrage qu'elle vend à Canal Plus. C'est en partie grâce à cet argent qu'elle monte Haut et Court, avec un capital de 75 000 francs. La société se consacre initialement à la production de courts métrages, puis se signale en 1993 par la distribution d'une série de cinq longs métrages indépendants américains, sous le titre « Inédits d'Amérique », qui révèle notamment en France John Jost. Une quinzaine d'autre titres suivront, parmi lesquels *Calendar* d'Atom Egoyan (1993), *The Kingdom* de Lars Van Trier (1994), *Irma Vep* d'Olivier Assayas (1996). Au programme de ses activités de distributeur pour les mois à venir figurent notamment deux des cinq films sélectionnés cette année à Cannes. *Tokyo Eyes*, qui marque, après dix années consacrées au documentaire et à la télévision, le retour à la fiction cinématographique de Jean-Pierre Limosin après *L'Autre Nuit* (1988). Et *Love Is The Devil* de John Maybury, cinéaste expérimental anglais, collaborateur du défunt Derek Jarman, qui fait ici ses premiers pas en évoquant le personnage de Francis Bacon.

COLLECTION

Côté production, Haut et Court s'est véritablement lancé dans l'arène du long métrage avec le film d'Alain Berliner, *Ma vie en rose*. Sélectionné par la Quinzaine des réalisateurs en 1997, le film a attiré plus de 200 000 spectateurs en France et a été vendu dans trente-trois pays. La société, sous l'impulsion de Carole Scotta et de Caroline Benjo, vient également de boucler, en association avec Arte, son projet le plus ambitieux à ce jour, intitulé « 2 000 vu par ». Il s'agit d'une collection de dix films commandés à des cinéastes du monde entier avec pour seul cahier des charges une durée de soixante minutes et la prise en compte – directement ou allusivement – du 31 décembre 1999 à minuit, heure d'entrée symbolique dans le troisième millénaire. Trois des films de la série, qui seront diffusés sur Arte à partir du moins d'octobre, sont à Cannes cette année, *The Hole* de Tsaï Ming-Liang, *Last Night* de Don MacKellar et *La Vie sur Terre* de Abderrahmane Sissako.

D.R.

« The Hole », de Tsaï Ming-liang.

Initiateur du projet, Haut et Court a participé à leur coût de production pour 49 % du premier (budget global : 5 millions de francs), 10 % du deuxième (budget global : 11 millions) et entièrement pour le troisième (budget global : 2,6 millions). Selon Carole Scotta, *« le plus intéressant dans cet exercice a été de voir comment la contrainte thématique de départ a été plus ou moins contournée par chaque cinéaste. Et aussi comment l'impératif télévisuel de la durée lié au principe de la collection leur a finalement servi de terrain d'expérimentation »*. Encore ne s'y sont-ils pas tous prêtés d'aussi bonne grâce. Ainsi l'auteur de *La Rivière*, Tsaï Ming-liang, a-t-il décidé en cours d'écriture de tourner d'abord une version longue pour le cinéma (celle qu'on verra à Cannes) à partir de laquelle il a « déduit » la version courte. C'est également le cas pour Don McKellar, scénariste réputé au Canada, qui signe ici sa première réalisation, la participation financière canadienne à ce film, majoritaire, ayant naturellement débouché sur la conception d'une version longue destinée aux salles.

Don McKellar et Tsaï Ming-Liang sont les deux seuls auteurs de la collection à s'être rencontrés, à Taïpeh, et leur film ont en commun de broder sur le thème imposé à la manière d'une chronique d'une fin du monde annoncée. Abderramahne Sissako qui, comme cinéaste africain aurait pourtant quelque raison de partager le pessimisme de ses confrères, a souhaité dépeindre tout au contraire, entre documentaire et fiction et sous la forme d'un journal, l'avènement d'une ère nouvelle pour l'humanité. Une décision elle aussi prise en cours de route, alors qu'une forme de récit plus classique avait été initalement prévue.

Chacun de ces films, réalisés par de véritables auteurs, a donc nécessité de la part des jeunes productrices, entre les impératifs artistiques et les contraintes de la collection, du savoir-faire et de la souplesse. Selon Caroline Benjo, *« ces prises de risque parfois expérimentales, ces paris de cinéma, n'ont été possible que dans le cadre du soutien offert par Arte. D'où le paradoxe de la situation actuelle : sans la télévision, je doute qu'on puisse produire des films semblables aujourd'hui. Et comme les autres chaînes ne jouent absolument pas le jeu de la promotion d'un cinéma qui sorte des formules toutes faites, la situation est plutôt inquiétante »*.

J. M.

هكذا من الأصل

LE HASARD ET LA NÉCESSITÉ

La bonne santé des studios hollywoodiens fonctionne selon un jeu d'alternance parfaitement agencé, où chacun des participants traverserait une période de crise intense et de restructuration, avant de se relever brillamment. Sony Pictures Entertainment, anciennement Columbia Pictures, et Universal se situent aujourd'hui aux deux extrémités de la courbe. L'arrivée de John Calley, l'un des plus brillants producteurs de sa génération, correspond à un nouvel âge d'or pour Sony qui depuis accumule les succès. En revanche, Universal n'arrive pas à se sortir de l'ornière. La présence importante de ces deux studios à Cannes cette année, où sont présentées trois de leurs productions en sélection officielle (*Las Vegas Parano* et *Blues Brothers 2000* pour Universal, *Godzilla* pour Sony), traduit une uniformisation des films produits par les majors américaines, qui en deviennent presque interchangeables. Dans cette foire gigantesque, la place du cinéma indépendant ou dit d'auteur est ridicule. Les films se montent avec des bouts de ficelle, incognito, en attendant que l'Europe vienne les découvrir. Comme celui de Ken Yunome, inspiré de Sade et de Bataille, et qui s'est retrouvé en compétition à Cannes presque par canular...

Le « monstre » Sony attaque sur tous les fronts

LOS ANGELES
correspondance

FINIE l'époque où les studios Sony, à savoir Columbia et Tri-Star Pictures, étaient la risée de Hollywood, avec des histoires de valses de cadres supérieurs, de gabegie en tout genre, la dépréciation et les échecs au box-office qui rongeaient le studio depuis son rachat en 1989 par le géant de l'électronique japonais. Si Matsushita a jeté l'éponge et revendu MCA-Universal, Sony a tenu bon, repris près du quart des parts de marché cinéma en 1997, et décroché la première place au box-office, grâce aux succès de *Men in Black*, *Air Force One*, *Le Mariage de mon meilleur ami*, *Jerry Maguire*, *Le Cinquième Elément*, *Anaconda*... En dépassant la barre du milliard de dollars de recettes en salles annuel (pour le territoire américain), Sony a enlevé un record détenu exclusivement par Disney.

Sur le lot de Culver City – un des plus beaux de la ville car redécoré dans l'élégant style Art-déco des grandes années hollywoodiennes –, on prépare dans le plus grand secret « l'événement *Godzilla* ». Le moral des 2 500 employés est revenu. 1997 était l'année Sony ; depuis, *Titanic* et la Fox se sont emparés du début de 1998, mais le mois de mai s'annonce comme celui du monstre, dont on ne sait rien sinon cette menace publicitaire : *« Size does matter »* (« La taille, ça compte »).

L'artisan de la relance spectaculaire de Sony Pictures Entertainment (SPE), qui représente 8 % du chiffre d'affaires de Sony Corp., c'est son PDG, John Calley, débauché en 1996 de United Artists, la branche moribonde de la MGM qu'il venait de redresser avec succès, après avoir pris un long congé sabbatique d'une douzaine d'années ! *« C'est parce qu'il est avant tout un cinéaste »*, explique Amy Pascal, présidente de Columbia Pictures, qui détaille ainsi les axes prioritaires de production du studio : *« Nous nous concentrons sur trois catégories de films : quelques films événements par an, comme* Godzilla *et* Zorro, *et bientôt* Drôles de dames *[tiré de la série télévisée sur des femmes détectives avec Farrah Fawcett], le deuxième* Men in Black. *Ensuite, les films avec des stars, et enfin les focus-films. »* Ces derniers sont les films qui ciblent le public des moins de 25 ans, par exemple *Souviens-toi l'été dernier*, thriller pour adolescents à la *Scream*, avec des jeunes vedettes de séries télévisées connues.


D.R.
Le slogan publicitaire de « Godzilla » : « Size does matter » (« La taille, ça compte »)...

Le studio hollywoodien voit grand et international, et s'apprête à frapper fort avec la sortie de « Godzilla »

Le studio promet une trentaine de films par an, à quoi s'ajoutent les titres distribués par Sony Classics, la branche « art et essai » du studio. Pour accompagner l'arrivée de *Zorro* avec Antonio Banderas cet été, *Madeline*, un film pour enfants, *Dance with Me*, une histoire d'amour avec salsa, et plus tard Michelle Pfeiffer dans *Deep End of the Ocean*, *Eight Millimeter*, un thriller réalisé par Joel Schumacher avec Nicholas Cage et Joaquin Phoenix, *Stuart Little*, où des humains adoptent une souris et l'élèvent comme un fils, *Jumanji 2*...

Pour relancer ses activités, Sony a dû remédier agressivement à son absence sur le front juteux du « merchandising », un domaine où excellent Universal et Warner, et Calley demande impérativement à ses directions de prendre en compte le potentiel des retombées commerciales avant de choisir un film. *Godzilla*, déjà surnommé la « franchise qui tue », avec la quantité « monstrueuse » de produits dérivés (jouets, produits d'alimentation, T-shirts...) qui vont accompagner sa sortie mondiale, en est l'exemple même. *« C'est irrationnel de ne pas intégrer ces films à franchise dans notre programme »*, déclarait John Calley au *Los Angeles Times*. Le boss ne boude pas non plus le recyclage, avec des suites en série (*sequels*). *« Nous pouvons continuer à tourner des Zorro tant que ça marche »*, a-t-il affirmé à l'hebdomadaire *Time*. Et des *Godzilla* : les deux suivants sont déjà en chantier. Sony vient de signer un contrat de trois ans avec le duo Dean Devlin et Roland Emmerich (scénaristes, réalisateurs et producteurs), à qui l'on doit *Independence Day*. On dit même que si Calley persiste à attaquer aussi la franchise James Bond (ce que MGM tente d'empêcher, arguant que l'espion britannique est leur propriété privée), c'est à ces maîtres du film à grand spectacle qu'il en confierait la réalisation.

Récemment, on a pu observer un changement des relations entre Hollywood et Tokyo. Pour rassurer la communauté hollywoodienne, les patrons japonais avaient insisté, à l'époque de l'acquisition, sur leur politique de *non-intervention*. *Or, depuis 1995*, coïncidant avec l'arrivée à la présidence de Sony Corporation de Nobuyuki Idei, un patron plus occidental qui parle couramment l'anglais et le français, on assiste à un resserrage en provenance de la capitale nippone. En 1996 déjà, Masayuki Nozoe, venu du secteur électronique de Sony USA, fut le premier cadre japonais nommé au sein de l'équipe directrice du studio. Celui-ci soutenait récemment que la numérisation rendra la production du contenu (les films et les programmes télévisés, ou *software*) plus cruciale que celle du *hardware* (le secteur traditionnel de Sony).

« LOCALISATION GLOBALE »

En février, SPE a annoncé que désormais la stratégie internationale du studio serait dictée par Tokyo, et non plus depuis Los Angeles, précipitant la démission de Jeff Sagansky, dont ce secteur était une des attributions. Cette reprise en main japonaise signale une politique internationale plus ambitieuse et agressive, baptisée « localisation globale », consistant à passer des alliances commerciales sur les marchés locaux. C'est un secteur que Sony avait notoirement délaissé, ce qui représentait un réel handicap face à ses rivaux comme News Corp., Disney ou Warner. Le studio de Culver City vient d'annoncer un investissement dans la production cinématographique allemande, qui pourrait être suivi d'accords identiques en Chine, à Hongkong, au Brésil, en France, s'ajoutant à la joint-venture avec Canal Plus en Grande-Bretagne, où Sony prévoit de travailler avec des talents locaux comme le réalisateur Mike Figgis.

Un des points faibles du studio est toujours son absence de distribution télévisée, bien que Sony vienne de prendre une participation dans la chaîne en langue espagnole Telemundo, tout en développant la Pan-Asian Channel en Asie. Mais la réglementation de la Federal Communication Commission (FCC) restreint les investissements audio-visuels des sociétés étrangères sur le territoire américain. Pourtant, tout paraît aller si bien qu'une question s'impose : le géant japonais chercherait-il à vendre un studio si bien requinqué ? Officiellement, Sony dément.

Claudine Mulard

Do Yunome ?

A l'origine, c'était un canular d'étudiant, une bonne blague de potache comme on n'ose plus en faire une fois passé l'âge de la puberté : envoyer la cassette de son film, tourné avec une poignée de copains, aux sélectionneurs du Festival de Cannes, en le signant du nom Ken Yunome (prononcez : *You know me*, « vous me connaissez »), grossière manière d'afficher qu'il s'agit d'un pseudonyme, de suggérer qu'un grand nom de la réalisation a tenu la caméra. Il sera pourtant inutile de mettre un détective sur la piste du mystérieux Ken Yunome, de faire appel à une batterie d'informateurs qui n'ont d'ailleurs jamais entendu ce nom, et encore moins celui de sa compagnie de production, Bearhand films. Ken Yunome a pignon sur rue, quelque part dans le West Village à New York.

Il n'a rien du grand X mystérieux, ou d'un David Lynch qui aurait décidé de recommencer à zéro en s'affublant d'un pseudonyme de foire. Ken Yunome n'est pas le Ajar du cinéma, il a vingt-cinq ans, un passeport japonais et des parents assez fortunés pour avoir financé ce caprice de leur rejeton : réaliser un long métrage de près de trois heures. Sa connaissance de l'anglais est au mieux approximative, et il ne s'était jamais interrogé sur l'étrange signification de son nom. Il avait envoyé une cassette d'*Island, Alicia* au Festival de Cannes par désœuvrement, dit-il, après avoir trouvé par hasard l'adresse du Festival, sans attendre la moindre réponse. Mais la réponse est venue : sélection dans la très officielle section Un certain regard.

« J'avais prévu de retourner définitivement chez moi au Japon au mois de mai, explique Ken Yunome. *Cannes a foutu en l'air mes plans. Nous nous étions dit avec mon producteur qu'on montrerait le film aux copains et puis voilà. D'ailleurs, nos copains n'ont pas compris qu'on ait pu tourner un film pareil. Le film est inspiré d'écrivains qui m'ont marqué, et de plusieurs épisodes de ma vie privée dont je préfère ne pas parler. On a tourné* Island, Alicia *durant le mois de septembre 1996, mais on s'est rendu compte avec mon producteur qu'on n'avait plus d'argent pour assurer la postproduction. Le temps de faire des économies et d'acheter notre matériel, nous avons enfin pu achever le film. Nous avons appelé notre maison de production Bearhand Film, car nous faisons tout de nos mains. Maintenant que le film est à Cannes, vous croyez qu'il peut intéresser quelqu'un ? »*

HISTOIRE D'AMOUR ET DE MORT

Réponse sur la Croisette, à partir du 16 mai. Les festivaliers pourront à leur tour juger un film que les sélectionneurs du Festival ont choisi « à l'aveugle », sans rien savoir de plus que ce que leur montrait cette cassette expédiée comme une bouteille à la mer. Ils pourront découvrir ce film comme sorti du néant, et dont la puissance de réalisation impressionne. Les plus radicaux parti pris de mise en scène y sont mobilisés – et immobilisés – au service d'une étrange histoire d'amour à huis clos, de fantasme et de mort. Ce récit d'une double liaison éperdue dans une maison en bois de Staten Island se déroule sous le signe de Sade et de Kawabata, de Cocteau et de Blanchot, de Georges Bataille surtout, explicitement cité à de nombreuses reprises.

Pour l'ambivalence des images, les glissements de l'humour à l'horreur, du document à la fantasmagorie, pour la force (instinctive, vraiment ?) des plans-séquences, ce film qui, dès qu'on le regarde, n'a plus rien d'un canular, ne devrait pas passer inaperçu.

S.Bd

Universal joue aux chaises musicales

LOS ANGELES
correspondance

QUE se passe-t-il dans la « Tour noire » (la *Black Tower* est le surnom donné à Hollywood au siège social des studios Universal, un gratte-ciel strict couvert de vitres noires) ? En avril, on a assisté à des licenciements en série de cadres supérieurs. En l'espace de dix jours, l'ancien avocat criminel Howard Weitzman, vice-président, a été remercié, puis Marc Platt, président de la production, a connu le même sort, enfin les deux chefs du marketing, Buffy Shutt et Kathy Jones, ont été invités à prendre la porte. On murmure qu'Edgar Bronfman Jr., PDG de Seagram, fabricant canadien de boissons (whisky, Tropicana...), est mécontent des performances du secteur films du studio qu'il a acquis il y a trois ans et serait directement responsable de ces mouvements de personnel. Qui sera sa prochaine victime ? Frank Biondi, Ron Meyer et Casey Silver sont pour l'instant confirmés à leurs postes. Rien de pire en effet pour paralyser un studio que les rumeurs d'instabilité au sein de son équipe dirigeante.

Depuis les succès de *Menteur, menteur*, avec Jim Carrey, et du *Monde perdu*, de Steven Spielberg, qui datent déjà un peu, la production cinéma du studio a connu de piètres scores au box-office, terminant l'année 1997 avec 10 % de parts de marché. Plus récemment, *Mercury Rising* (avec Bruce Willis) et *Primary Colors* (malgré John Travolta) n'ont pas obtenu les résultats espérés. Avec seulement 35 millions de dollars de recettes plus d'un mois après sa sortie, le film de Mike Nichols, dont le budget est estimé à 45 millions, est loin de récupérer sa mise. *Les prévisions d'été sont alarmantes*, avec tout juste deux films sur la ligne de départ, un thriller de Steven Soderbergh, *Out of Sight*, et une comédie de David Zucker, *BASEketball*. Au loin, l'automne paraît un peu plus prometteur grâce à *Meet Joe Black*, avec Brad Pitt, *Patch Adams*, avec Robin Williams, et la suite de *Babe*.

Dans ce contexte, les rumeurs vont bon train. A la mi-avril, le bruit d'une éventuelle fusion d'Universal avec DreamWorks, la société de production de Steven Spielberg, Jeffrey Katzenberg et David Geffen, a chahuté l'action Seagram au point d'en interrompre la cotation à Wall Street. Les parties concernées démentent formellement. La logique de cette fusion serait d'alimenter Universal en films, car le départ de Spielberg et de ses productions a entraîné un défaut d'approvisionnement pour le studio. Fin avril, parce qu'Edgar Bronfman a été repéré à Londres, les médias ont flairé qu'il envisageait à nouveau le rachat de la firme musicale EMI. Le secteur musique du studio est celui qui connaît une des plus fortes croissances, et pareille alliance permettrait à Universal de cumuler sa position avantageuse sur le marché de la musique américain (12 %) avec la forte présence d'EMI sur le marché international (17 %).

PAS DE STRATÉGIE CLAIRE

Depuis qu'il a déboursé 5,7 milliards de dollars pour racheter MCA-Universal au japonais Matsushita et mis fin au long règne stable de Lew Wasserman (et de son dauphin Sid Sheinberg) sur Universal, Bronfman a cherché à secouer la culture d'entreprise rigide du studio – encourageant même le port de jeans aux réunions de cadres –, mais sans définir clairement de stratégie. Il a promis des économies et des marges bénéficiaires en hausse aux actionnaires de Seagram, qui surveillent les premiers pas de Bronfman Jr. à Hollywood. En patron cette fois, car on sait qu'Edgar a tâté du cinéma et écrit, sous le pseudonyme de Sam Roman, des chansons, dont l'une, *Whenever There Is Love*, du film *Daylight*, avec Sylvester Stallone, a même été nommée aux Oscars l'an dernier.

Bronfman a déjà étonné Hollywood en remettant le quasi-contrôle du secteur télévision (notoirement léthargique) à Barry Diller, le dynamique fondateur du réseau Fox qui s'était lancé dans le télé-achat. Envisage-t-il de donner une plus importante responsabilité à ce dernier ? Ou cherche-t-il à l'extérieur un sauveur susceptible de relancer efficacement la production ? Ou bien l'héritier de Seagram s'apprête-t-il à accorder la priorité aux secteurs les plus rentables, comme celui des parcs, dont les recettes doivent tripler en trois ans, et de la musique, aux dépens du département cinéma ?

Dans la « Tour noire », on se refuse à tout commentaire *« parce que nos cadres sont trop occupés à préparer Cannes »*. Il est vrai qu'en présence de John Travolta, Emma Thompson et Kathy Bates, Universal ouvre le festival (hors compétition) avec *Primary Colors*, le film de Mike Nichols, puis présente en compétition *Las Vegas Parano*, avec Johnny Depp et Benicio Del Toro, réalisé par Terry Gilliam. Et aussi, en séances spéciales, *Blues Brother 2000*, de John Landis, et une copie restaurée de *La Soif du mal*, d'Orson Welles, produit par Universal en 1958, avec Charlton Heston et Janet Leigh, qui sont attendus sur la Croisette.

Cl. M.


FRANÇOIS DUHAMEL/UNIVERSAL
John Travolta dans « Primary Colors », de Mike Nichols.

هكذا من الأصل

fronts

CANNES 98

programme

Le jury

Sous la présidence de Martin Scorsese, réalisateur : les actrices Chiara Mastroianni (France), Lena Olin (Suède), Wynona Ryder (Etats-Unis), Sigourney Weaver (Etats-Unis), l'écrivain Zoé Valdes (Cuba), le chanteur MC Solaar (France), les réalisateurs Alain Corneau (France), Michael Winterbottom (Grande-Bretagne) et Chen Kaige (Chine).

SÉLECTION OFFICIELLE

COMPÉTITION

Ouverture : PRIMARY COLORS, de Mike Nichols : le 13, à 14 h 15 et 23 h 30.
CEUX QUI M'AIMENT PRENDRONT LE TRAIN, de Patrice Chéreau : le 14, à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
LA VENDEDORA DE ROSAS, de Victor Gaviria : le 14, à 11 h 15 et 22 h 30.
MY NAME IS JOE, de Ken Loach : le 15, à 8 h 30, 14 h et 19 h.
DANCE ME TO MY SONG, de Rolf de Heer : le 15, à 16 h 30.
FEAR AND LOATHING IN LAS VEGAS, de Terry Gilliam : le 15, à 11 h 15 et 21 h 45.
LA CLASSE DE NEIGE, de Claude Miller : le 16, à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
THE HOLE, de Tsai Ming-liang : le 16, à 11 h 15 et 22 h 30.
LA VITA E BELLA, de Roberto Benigni : le 17, à 8 h 30, 14 h et 19 h 45.
LA VIE RÊVÉE DES ANGES, de Erick Zonca : le 17, à 11 h 15 et 22 h 30.
APRILE, de Nanni Moretti : le 18, à 8 h 30, 14 h et 19 h 15.
FÊTE DE FAMILLE, de Thomas Vinterberg : le 18, à 11 h 15 et 21 h 30.
THE GENERAL, de John Boorman : le 19, à 8 h 30, 14 h 15 et 19 h 45.
HENRY FOOL, de Hal Hartley : le 19, à 11 h 15 et 22 h 45.
LES IDIOTS, de Lars von Trier : le 20, à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
CLAIRE DOLAN, de Lodge Kerrigan : le 20, à 16 h 45.
FLOWERS OF SHANGHAI, de Hou Hsiao-hsien : le 20, à 11 h 15 et 22 h 30.
ILLUMINATA, de John Turturro : le 21, à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
KHROUSTALIOV, MA VOITURE !, d'Alexeï Guerman : le 21, à 11 h et 22 h 30.
L'ECOLE DE LA CHAIR, de Benoît Jacquot : le 22, à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
VELVET GOLDMINE, de Todd Haynes : le 22, à 11 h 15 et 22 h 30.
L'ETERNITÉ ET UN JOUR, de Théo Angelopoulos : le 23, à 8 h 30, 14 h et 19 h 45.
CŒUR ALLUMÉ, de Hector Babenco : le 23, à 11 h 30 et 22 h 30.
Clôture : GODZILLA, de Roland Emmerich : le 24, à 19 h 15 et 23 h 30.
★ *Tous les films sont projetés au Grand Théâtre Lumière.*

SÉANCES SPÉCIALES

(hors compétition) :
DARK CITY, de Alex Proyas (Australie) : le 15, à 00 h 30.
BLUES BROTHERS 2000, de John Landis : le 16, à 16 h 30.
KANZO SENSEI, de Shohei Imamura : le 17, à 16 h 45.
GOODBYELOVER, de Roland Joffé : le 18, à 00 h.
INQUIÉTUDE, de Manoel de Oliveira : le 19, à 17 h.
THE MIGHTY, de Peter Chelsom : le 21, à 16 h 45.
TANGO, de Carlos Saura : le 22, à 16 h 45.
★ *Tous les films sont projetés au Grand Théâtre Lumière.*

UN CERTAIN REGARD

Ouverture : LULU ON THE BRIDGE, de Paul Auster : le 14, à 14 h 30 et 22 h 30 (A).
PASSION, de György Feher : le 14, à 17 h (A).
LA MÉTHODE ZÉRO, de Jake Kasdan : le 15, à 11 h et 17 h (A).
LITTLE TONY, d'Alex Van Warmerdam : le 15, à 14 h 30 et 22 h 30 (A).
TOKYO EYES, de Jean-Pierre Limosin : le 16, à 11 h et 17 h (A).
TEATRO DI GUERRA, de Mario Martone : le 16, à 14 h 30 et 22 h 30 (A).
ISLAND, ALICIA, de Ken Yunome : le 16, à 10 h 30 (B).
DIVINE, d'Arturo Ripstein : le 17, à 11 h et 17 h 30 (A).
A VENDRE, de Laetitia Masson : le 17, à 14 h 30 et 22 h 30 (A).
LARMAR OCH GÖR SIG TILL, d'Ingmar Bergman : le 17, à 20 h (B).
ALL THE LITTLE ANIMALS, de Jeremy Thomas : le 18, à 11 h et 17 h 15 (A).
FLEUVE D'OR, de Paulo Rocha : le 18, à 14 h 30 (A).
DIS-MOI QUE JE RÊVE, de Claude Mouriéras : le 18, à 22 h 30 (A).
LA POMME, de Samira Makhmalbaf : le 19, à 11 h et 17 h 15 (A).
THE MAN WHO COULDN'T..., de Paul Arden et LOVE IS THE DEVIL, de John Maybury : le 19, à 14 h 30 et 22 h (A).
THE IMPOSTORS, de Stanley Tucci : le 19, à 20 h 15 (A).
LE POUVOIR DE LA PROVINCE DU KANG-WON, de Hong Sangsoo : le 20, à 11 h et 17 h 15 (A).
UN SOIR APRÈS LA GUERRE, de Rithy Panh : le 20, à 14 h 30 et 22 h 30 (A).
TUEUR À GAGES, de Darejan Omirbaev : le 21, à 11 h et 17 h (A).
UN 32 AOÛT SUR TERRE, de Denis Villeneuve : le 21, à 14 h 30 (A).
THE APOSTLE, de Robert Duvall : le 21, à 22 h (A).
PLATZE IN STADTEN, d'Angela Schanelec : le 22, à 11 h et 17 h (A).
LES MUTANTS, de Teresa Villaverde : le 22, à 22 h 30 (A).
THE SHOE, de Laila Pakalnina : le 22, à 11 h 30 (B).
DAUN DI ATAS BANTAL, de Garin Nugroho : le 23, à 11 h (A).
Clôture : LOUISE (TAKE 2), de Siegfried : le 23, à 15 h et 22 h 30 (A).
★ *Les lettres qui suivent les heures de projection correspondent aux salles suivantes* :
A : Théâtre Claude-Debussy.
B : Auditorium A. André-Bazin.
★ Programme fourni par le Festival de Cannes, sous réserve de modifications.

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE

TORRENTE, EL BRAZO TONTO DE LA LEY, de Santiago Segura : le 14 à 11 h 30 (A), 19 h 30 (B), 22 h (A) ; le 15 à 8 h 30 (C), 15 h (C), 17 h 30 (C) ; le 16 à 11 h (D), 16 h 30 (E), 20 h 30 (F).
CHRISTMAS IN AUGUST, de Hur Jin-ho : le 15 à 11 h 30 (A), 19 h 30 (B), 22 h (A) ; le 16 à 8 h 30 (C), 15 h (C), 17 h 30 (C) ; le 17 à 11 h (D), 16 h 30 (E), 20 h 30 (F).
SEUL CONTRE TOUS, de Gaspard Noé : le 16 à 11 h 30 (A), 19 h 30 (B), 22 h (A) ; le 17 à 8 h 30 (C), 15 h (C), 17 h 30 (C) ; le 18 à 11 h (D), 16 h 30 (E), 20 h 30 (F).
POSTEL (THE BED), de Oskar Reif : le 17 à 11 h 30 (A), 19 h 30 (B), 22 h (A) ; le 18 à 8 h 30 (C), 15 h (C), 17 h 30 (C) ; le 19 à 11 h (D), 16 h 30 (E), 20 h 30 (F).
DE POOLSE BRUID (THE POLISH BRIDE), de Karim Traïdia : le 18 à 11 h 30 (A), 19 h 30 (B), 22 h (A) ; le 19 à 8 h 30 (C), 15 h (C), 17 h 30 (C) ; le 20 à 11 h (D), 16 h 30 (E), 20 h 30 (F).
SITCOM, de François Ozon : le 19 à 11 h 30 (A), 19 h 30 (B), 22 h (A) ; le 20 à 8 h 30 (C), 15 h (C), 17 h 30 (C) ; le 21 à 11 h (D), 16 h 30 (E), 20 h 30 (F).
MEMORY AND DESIRE, de Niki Caro : le 20 à 11 h 30 (A), 19 h 30 (B), 22 h (A) ; le 21 à 8 h 30 (C), 15 h (C), 17 h 30 (C) ; le 22 à 11 h (D), 16 h 30 (E), 20 h 30 (F).
★ *Les lettres qui suivent les heures de projection correspondent aux salles suivantes* :
A : Arcades II (77, rue Félix-Faure).
B : Arcades I (77, rue Félix-Faure).
C : Espace Miramar (35, rue Pasteur).
D : Espace Mérimée (Immeuble La Licorne, avenue Francis-Tonner).
E : Studio 13 (23, avenue du Docteur-Picaud).
F : Valbonne (salle des fêtes).

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Ouverture : LA PAROLA AMORA ESISTE, de Mimmo Calopresti : le 14, à 14 h 30 et 21 h 30 ; le 15, à 9 h.
L'HOMME QUI RIT, de Paul Leni (séance spéciale) : le 14, à 17 h.
HAPPINESS, de Todd Solondz : le 15, à 11 h 15 et 19 h 30 ; le 16, à 9 h.
SPRING IN MY HOMETOWN, de Kwangmo Lee : le 15, à 14 h 30 et 22 h 15 ; le 17, à 9 h.
HEAD ON, d'Ana Kokkinos : le 16, à 11 h 15 et 19 h 30 ; le 18, à 9 h.
LE NAIN ROUGE, d'Yvan Le Moine : le 16, à 14 h 30 et 22 h ; le 19, à 9 h.
HIGH ART, de Lisa Cholodenko : le 17, à 11 h 15 et 19 h 30 ; le 20, à 9 h.
REQUIEM, d'Alain Tanner : le 17, à 14 h 30 et 22 h ; le 21, à 9 h.
LAST NIGHT, de Don MacKellar : le 18, à 11 h 30 et 19 h 30 ; le 22, à 9 h.
THE STRINGER, de Paul Pawslikowski : le 18, à 14 h 30 et 22 h ; le 22, à 11 h 15.
BABY FACE, de Jack Blum : le 19, à 11 h 15 et 19 h 30 ; le 22, à 14 h 30.
SLAM, de Marc Levin : le 19, à 14 h 30 et 22 h ; le 22, à 17 h.
OF FREAKS AND MEN, d'Alexeï Balabanov : le 20, à 11 h 15 et 19 h 30 ; le 22, à 19 h 30.
WEST BEYROUTH, de Ziad Doueiri : le 20, à 14 h 30 et 22 h ; le 22, à 22 h.
LA VIE SUR TERRE, d'Abderrahmane Sissako : le 21, à 11 h 15 et 19 h 30 ; le 23, à 9 h.
SLUMS OF BEVERLY HILLS, de Tamara Jenkins : le 21, à 14 h 30 et 21 h 30 ; le 23, à 11 h 15.
★ *Tous les films sont projetés Salle Jacques-Doniol-Valcroze (Noga-Hilton).*

CINÉMAS EN FRANCE

CANTIQUE DE LA RACAILLE, de Vincent Ravalec : le 15 à 17 h (B) ; le 16 à 11 h 30 et 21 h 30 (A) ; le 22 à 21 h 30 (A) ; le 23 à 14 h 30 (B).
DISPARUS, de Gilles Bourdos : le 16 à 17 h (B) ; le 17 à 11 h 30 et 21 h 30 (A) ; le 21 à 17 h (B) ; le 23 à 21 h 30 (A).
L'ARRIÈRE-PAYS, de Jacques Nolot : le 17 à 17 h (B) ; le 18 à 11 h 30 et 21 h 30 (A) ; le 22 à 11 h 30 (A) ; le 23 à 17 h (B).
ÉLECTRONS STATIQUES, de Jean-Marc Moutout : le 17 à 17 h (B) ; le 18 à 21 h 30 (A).
LAISSE UN PEU D'AMOUR, de Zaïda Ghorab-Volta : le 18 à 17 h (B) ; le 19 à 11 h 30 et 21 h 30 (A) ; le 23 à 19 h 30 (B) ; le 24 à 17 h (B).
BLUE BLEUE, de Chad Chenouga : le 18 à 17 h (B) ; le 19 à 21 h 30 (A).
LES CORPS OUVERTS, de Sébastien Lifshitz : le 19 à 17 h (B) ; le 20 à 11 h 30 et 21 h 30 (A) ; le 24 à 11 h 30 (A) ; le 24 à 9 h (B).
LES PINCES À LINGE, de Joël Brisse : le 19 à 17 h (B) ; le 20 à 21 h 30 (A).
LE BLEU DU CIEL, de Christian Dor : le 19 à 17 h (B) ; le 20 à 21 h 30 (A)
CHACUN POUR SOI, de Bruno Bontzolakis : le 20 à 16 h 45 (B) ; le 21 à 11 h 30 et 21 h 30 (A) ; le 23 à 11 h 30 (A) ; le 24 à 11 h 15 (B).
À TABLE !, d'Idit Cebula : le 20 à 16 h 45 (B) ; le 21 à 21 h 30 (A).
★ *Les lettres qui suivent les heures de projection correspondent aux salles suivantes* :
(A) Arcades (77, rue Félix-Faure).
(B) Salle Jacques-Doniol-Valcroze (Noga-Hilton).

« Le Monde » à Cannes

● **Cannes 98 sur Internet.** Pour la troisième année, *Le Monde* propose une couverture en direct du Festival de Cannes en ligne, en français et en anglais. Le site propose tous les articles parus dans *Le Monde* sur le Festival, des reportages originaux assortis de photos et de vidéos, de nombreux liens avec d'autres sites Internet sur le cinéma, des rencontres avec des professionnels du cinéma depuis le Blue Bar.
● **Adresse du site :**
http://www.lemonde.fr
● **Résidence Gray d'Albion,**
Appartement 5111,
64, rue d'Antibes, 06400 Cannes.
Tél. : 04-93-68-13-08/13-09/15/95

HOMMAGES

1898-1998 :
QUATORZE JUILLET (1933), de René Clair : le 14, à 11 h 30.
LES AMANTS CRUCIFIÉS (1954), de Kenji Mizoguchi : le 16, à 22 h.
LE CUIRASSÉ POTEMKINE (1925), de Sergeï Mikhaïlovich Eisenstein : le 17, à 14 h 45.
THE MIRACLE OF MORGAN'S CREEK (1944), de Preston Sturges : le 22, à 22 h.
Hommages aux producteurs
Hommage à Roger Corman :
LA CIBLE (1968), de Peter Bogdanovich : le 14, à 14 h 45.
BERTHA BOXCAR (1972), de Martin Scorsese : le 14, à 17 h.
THE INTRUDER (1961), de Roger Corman : le 14, à 19 h 30.
LA COURSE À LA MORT DE L'AN 2000 (1975), de Paul Bartel : le 14, à 22 h.
LE MASQUE DE LA MORT ROUGE (1964), de Roger Corman : le 14, à 00 h.
Hommage à Claude Berri :
L'AMANT (1991), de Jean-Jacques Annaud : le 15, à 11 h.
TESS (1979), de Roman Polanski : le 15, à 15 h.
VALMONT (1989), de Milos Forman : le 15, à 18 h 45.
LE CINÉMA DE PAPA (1970), de Claude Berri : le 15, à 22 h.
Hommage à Andres Vicente Gomez :
LE SINGE FOU (1988), de Fernando Trueba : le 16, à 14 h 30.
EL DORADO (1988), de Carlos Saura : le 16, à 16 h 30.
PERDITA DURANGO (1997), de Alex De La Iglesia : le 16, à 19 h 30.
Hommage à Mike Medavoy :
PHILADELPHIA (1993), de Jonathan Demme : le 17, à 17 h.
DUO À TROIS (1988), de Ron Shelton : le 17, à 19 h 30.
TERMINATOR (1984), de James Cameron : le 17, à 22 h.
Hommage à Eric Fellner et Tim Bevan :
UN MONDE À PART (1988), de Chris Menges : le 18, à 17 h.
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (1985), de Stephen Frears : le 18, à 19 h 30.
SID AND NANCY (1986), d'Alex Cox : le 18, à 22 h.
Hommage à Adriano De Micheli et Pio Angeletti :
LES NOUVEAUX MONSTRES (1978), de Monicelli, Risi, Scola : le 19, à 17 h.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (1974), d'Ettore Scola : le 19, à 19 h 30.
CHER PAPA (1979), de Dino Risi : le 19, à 22 h.
Hommage à Maurice Bernart :
THÉRÈSE (1986), d'Alain Cavalier : le 20, à 17 h.
SÉRIE NOIRE (1979), d'Alain Corneau : le 20, à 19 h 30.
À LA CAMPAGNE (1995), de Manuel Poirier : le 20, à 22 h.
Hommage à Roger Frappier :
JÉSUS DE MONTRÉAL (1989), de Denys Arcand : le 21, à 17 h.
UN 32 AOÛT SUR TERRE (1998), de Denis Villeneuve : le 21, à 19 h 30.
UN ZOO DANS LA NUIT (1986), de Jean-Claude Lauzon : le 21, à 22 h.
Hommage à Hsu Feng :
FIVE GIRLS AND A ROPE (1991), de Yep Hung-Wei : le 23, à 17 h.
ADIEU MA CONCUBINE (1993), de Chen Kaige : le 23, à 19 h 30.
RED OUST (1990), de Yim Ho : le 23, à 22 h 30.
Séance spéciale :
LA SOIF DU MAL (1958), d'Orson Welles : le 22, à 19 h 30.
★ *Tous les films sont projetés Salle des Ambassadeurs.*



هكذا من الأصل



G. PIERRE/SIPA

Anna Karina et Jean-Paul Belmondo dans « Pierrot le Fou », de Jean-Luc Godard.

LES ACTEURS FRANÇAIS LES PLUS CONNUS



SIPA PRESS

Gérard Depardieu.



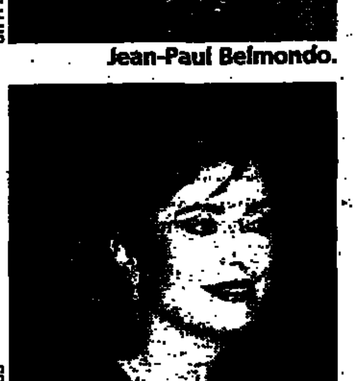
SIPA PRESS

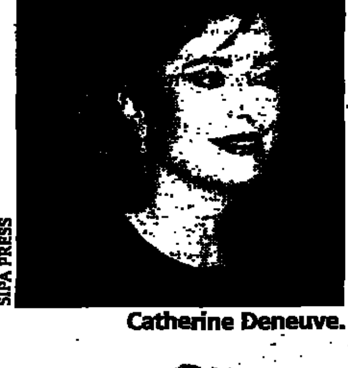
Alain Delon.



SIPA PRESS

Jean-Paul Belmondo.





SIPA PRESS

Catherine Deneuve.



SIPA PRESS

Christophe Lambert.



SIPA PRESS

Sophie Marceau.

79 % des spectateurs européens interrogés pour l'enquête *d'Unifrance connaissent* Gérard Depardieu, 71 % Alain Delon, 70 % Jean-Paul Belmondo, 69 % Catherine Deneuve, 61 % Christophe Lambert. Viennent ensuite Sophie Marceau (42 %), Jeanne Moreau (41 %), Isabelle Adjani (39 %) et Juliette Binoche (38 %).

DÉDOUBLEMENT

A l'occasion de ses cinquante *ans, Unifrance, l'organisme* chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger, a commandé un sondage sur l'image de celui-ci dans onze grandes villes européennes. *Le Monde* en publie les principaux résultats. Ils *témoignent – comme* les reportages demandés à nos correspondants dans le monde entier – d'un rôle encore important comme alternative à l'hégémonie hollywoodienne. Ils montrent également une certaine usure : les vedettes françaises citées à Francfort comme à Athènes, à Oslo comme à Barcelone avaient toutes une longue carrière derrière elles quand Leonardo Di Caprio ou Brad Pitt ont débuté. Le cinéma français connaît en réalité un effet de dédoublement, entre une présence « culturelle » forte mais datant pour l'essentiel de la nouvelle vague et la tentative – dont Luc Besson serait la figure exemplaire – d'une présence plus massive, au risque d'une moindre originalité. Alors que le cinéma entre dans une nouvelle phase de son histoire, il apparaît nécessaire sinon de réconcilier ces deux aspects, au moins de les défendre simultanément, pour maintenir une alternative à l'uniformisation des récits et des images.

Comment la France se projette dans le monde

A la niche, le cinéma français ! A la niche, mais pas couché. La « *niche* », dans le jargon des professionnels, c'est le « créneau » alternatif, la « case » singulière, le chemin de traverse par opposition à l'autoroute reliant les « gros » films au « grand » public. Celui-ci est désormais mondial, ceux-là, on sait d'où ils viennent : pas même des Etats-Unis, mais d'un moule de plus en plus rigide auquel on a donné le nom d'un quartier de Los Angeles. Du cinéma hollywoodien, on en peut fabriquer en Floride, à New York, à Londres... et même, occasionnellement, à Paris ou à Munich. A côté de cette superpuissance, dans le paysage imaginaire du cinéma mondial, le cinéma français, c'est « l'autre ».

On retrouve cette image dans le sondage réalisé pour Unifrance, malgré l'étonnante percée britannique dans l'imaginaire européen, même si on sait qu'elle n'est due qu'à une petite poignée de films à succès. Cet organisme, qui réunit professionnels du cinéma et représentants de l'Etat pour soutenir l'exportation des films français, fête cette année son cinquantenaire : un demi-siècle au service d'une « cause » qui dépasse la seule volonté de vendre à l'étranger un certain type de produits. C'est d'une véritable « passion française » qu'il s'agit, dont on chercherait vainement l'équivalent chez nos voisins, et qui vient de loin. Pour profiter d'un tentant mais judicieux calembour, les Lumière, les frères inventeurs du cinéma, sont en effet les ultimes porte-étendards des Lumières, ce grand mouvement d'idées par lequel la France a prétendu (et partiellement réussi à) éclairer le monde.

Toute l'histoire du siècle fit que ce rôle aura été dévolu à d'autres, les Américains justement. Ce n'est pas un hasard si, parmi les démocraties industrialisées, la France a insisté pour faire entendre sa différence. A cet égard, il y a beaucoup en commun entre une figure nationale comme le général de Gaulle et le comportement du cinéma français. Rien de fortuit d'ailleurs – Chabrol le relevait déjà il y a vingt ans, non sans ironie – dans le synchronisme de la naissance de la Vᵉ République et de la nouvelle vague...

Y aurait-il quelque chose en commun entre le général de Gaulle et le comportement du cinéma français ?

Parmi les résultats du sondage, l'un des plus notables est la relation forte établie entre l'envie d'aller voir des films français et l'image de la France. L'étude porte sur l'Europe, mais nos correspondants rappellent dans les pages qui suivent combien fut massif l'effet de la reprise des essais nucléaires sur les amateurs de films français d'Asie et d'Océanie. Les films sont un élément majeur de « projection » d'une idée de la France dans le monde. La nouvelle vague, toujours elle, a par exemple porté une image et une idée de la France (inventive, irrespectueuse, à la fois sérieuse et rieuse) avec une incroyable force : le globe-trotter cinéphile s'émerveille toujours, aujourd'hui, de rencontrer des amis des antipodes ne parlant pas une broque de la langue de Molière, mais citant Godard et Truffaut comme des dieux familiers de leurs lointains panthéons.

Ces panthéons sont les plus prestigieuses des niches. La question est à présent, sans y renoncer, d'en sortir, grâce à un faisceau d'impulsions. D'abord, l'exportation représente la nouvelle frontière économique, comme l'ont démontré les Américains, pour qui la vente à l'étranger est passée, en vingt ans, du rang d'opportunité de bénéfices supplémentaires à celui de colonne vertébrale de leur économie audiovisuelle. Ensuite, l'explosion des nouvelles techniques de diffusion ouvrent des nouveaux marchés. Puisque – autre enseignement du sondage – plus de la moitié des spectateurs de films français sont des téléspectateurs. En recentrant ses activités sur la conquête économique avec comme cible principale l'Europe, Unifrance a infléchi une politique qui mêlait l'économique au culturel en un saupoudrage pas forcément efficace. Depuis dix ans que Daniel Toscan du Plantier est le président de l'organisme, la voie adoptée par les producteurs désormais acquis à la « grande cause » de l'export – qui n'était pas, à l'origine, leur plus ardent souci – a transféré la charge de l'action culturelle extérieure aux pouvoirs publics (culture et affaires étrangères), dont on attend toujours une initiative notable.

L'enjeu ne concerne pas seulement les cinéastes français. L'un des aspects de la présence française a toujours été de se comporter en partenaire, parfois en ultime recours, pour les artistes de la caméra du monde entier. Comme chaque année, les génériques des films présentés à Cannes (dont le Festival lui-même, sans équivalent de par le monde, est l'un des joyaux de cet activisme français en faveur du cinéma) montrent la présence massive de coproducteurs, de chaînes de télévision et d'organismes publics français dans des films de toutes origines – de Lars von Trier à Tsai Ming-liang et Lodge Kerrigan, de Nanni Moretti à Theo Angelopoulos et Alexeï Guerman, la moitié des films en compétition officielle, pour ne parler que de celle-ci. Cette attitude, celle d'un pays qui se veut encore « patrie des arts et des lettres » comme des *French doctors*, est menacée, à double titre. Elle l'est pour les régions où le partenariat avec Paris demeure une condition de survie ou au moins de développement (en particulier l'Afrique et l'Europe de l'Est). Et elle l'est pour les Français : l'heureux renouveau de nombre de cinématographies nationales signifie qu'ils seront demain regardés comme moins indispensables – on voit par exemple dans le sondage les Britanniques occuper, en Europe, une place plus avantageuse que les Français. ●●●

Lire la suite page X

AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, VOUS EST-IL ARRIVÉ DE VOIR DES FILMS FRANÇAIS ?

OUI	74 %
NON	23 %
sans réponse	3 %

PARMI LES TYPES DE CINÉMA SUIVANTS, QUELS SONT CEUX DONT VOUS AVEZ LA MEILLEURE IMAGE ?

▶ LE CINÉMA...

... AMÉRICAIN	74 %	... ESPAGNOL	6 %
... BRITANNIQUE	34 %	... ALLEMAND	5 %
... FRANÇAIS	24 %	... NORVÉGIEN	1 %
... ITALIEN	15 %	... GREC	1 %
... ASIATIQUE (Hongkong, Taïwan Chine, etc.)	6 %	... Sans réponse	1 %

Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses

Sondage effectué par la Sofres pour Unifrance, avec le concours du CNC, du 21 mars au 6 avril en Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Grèce et Norvège auprès de personnes étant allées au moins une fois au cinéma au cours des douze mois précédant l'enquête (échantillon moyen de 300 personnes par grande ville européenne).

هكذا من الأصل

CANNES 98

Etats-Unis : la peau de chagrin

Concurrencés par de nouveaux cinémas d'auteur et par les indépendants américains, les Français seront-ils sauvés par la télévision ?

LOS ANGELES
correspondance

« DES tranches de vie, des tranches de vraie vie... voilà ce qu'apportent les films français ! », s'exclame cette Américaine. *« Vos films sont différents des films américains »*, renchérit son mari, un Stetson de cow-boy sur la tête, *« plus réalistes, moins gonflés artificiellement que ceux de Hollywood »*. *« Personnels, intimes »* sont les qualificatifs les plus souvent utilisés par les amateurs de productions hexagonales, auxquelles certains reprochent d'aller trop loin dans le *« nombrilisme »*. A l'unanimité, on entend que *« les femmes y sont jolies »*, les *French lovers* gardent la cote, bref *Frenchie* rime toujours avec *sexy*. Le coeur des plus fervents spectateurs est toujours là, mais, lorsqu'on cherche à évaluer la place du cinéma français aujourd'hui aux Etats-Unis, les chiffres sont redoutables.

La part de marché du cinéma étranger y représente bien moins de 1 %, une moitié provenant de la trentaine de films français distribués chaque année. En 1997, le titre de meilleur box-office français est *Chacun cherche son chat*, en... 219e place avec 1,6 million de dollars de recettes en salles, suivi de *Ponette* à la 221e place avec 1,5 million, puis viennent *Beaumarchais* et *Le Mépris*, une reprise du film de Godard avec Brigitte Bardot qui a rapporté un demi-million. La même recette que *Nénette et Boni*, le film de Claire Denis. Par film français, il faut comprendre film en français : ils peuvent bien être signés Besson ou Annaud, produits par Gaumont ou Claude Berri, personne au sein du public américain ne considère *Le Cinquième Elément*, *Léon*, *L'Amant* ou *L'Ours* comme des films français.

L'époque où les films français représentaient l'unique cinéma étranger de référence est révolue. Même si ceux-ci connaissent un renouveau, ils se trouvent aujourd'hui en concurrence, sur le créneau très étroit de la distribution indépendante, avec des cinémas internationaux qui se sont renforcés, qu'ils soient asiatiques ou latino-américains, ou surtout britanniques, irlandais, néo-zélandais et australiens – qui bénéficient, eux, de l'avantage de la langue anglaise. Le record historique au box-office pour un film non anglophone a été arraché par *Les Epices de la passion*, du Mexicain Alfonso Arau et distribué par Miramax.

Le problème tient aussi au contexte économique de la distribution américaine, où un nombre croissant de films (studios et indépendants) luttent férocement pour prendre d'assaut un nombre d'écrans resté stable. De plus, la pénétration du cinéma étranger est sélective : 80 % des 10 millions de dollars de recettes engrangés par les films français en 1997 proviennent de seulement six grandes villes américaines. Il y a peut-être un signe d'espoir : les exploitants des salles d'art et d'essai comme Laemmle et Landmark poursuivent leur expansion en ouvrant des multiplexes, et l'Institut Sundance, piloté par Robert Redford, a annoncé l'ouverture prochaine de salles de cinéma consacrées au cinéma indépendant.

Mais, là encore, une contradiction apparaît : le cinéma français semble pâtir du regain de succès des films indépendants observé récemment. *« Les gens qui allaient voir des Truffaut ou des Godard dans les années 60 vont voir Jarmusch ou Tarantino »*, explique Annette Insdorf, qui enseigne le cinéma français à l'Université Columbia. Cette cinéphile francophone relève un autre paradoxe : *« Aujourd'hui, mes étudiants sont plus intéressés par Melville* [dont *Le Samouraï* est ressorti récemment] *quand je leur dis qu'il a inspiré Tarantino et John Woo. »* Comme si les Américains avaient récupéré le créneau autrefois monopolisé par les Français, spécialisés dans l'art de montrer des styles de vie alternatifs, de braver certains tabous esthétiques et moraux.

RÔLE FORMATEUR

Un spectateur n'hésite pas à affirmer : *« On ne trouve plus rien dans le cinéma français qu'on ne trouve pas chez les indépendants américains contemporains. »* Marcus Hu, coprésident de Strand Releasing, qui a distribué *Les Roseaux sauvages*, *La Fille seule*, *La Sentinelle*, et bientôt *Nettoyage à sec*, *Jeanne et le garçon formidable*, n'est absolument pas d'accord : *« Le cinéma français connaît aujourd'hui un regain d'intérêt, à cause de ses talents nouveaux. Il y a une autre "nouvelle vague" qui nous amène des films très excitants, d'une bien meilleure qualité que le cinéma indépendant américain. »*

Et Bingham Ray, d'October Films, qui a distribué *Tous les matins du monde*, *Un cœur en hiver* et sortira bientôt *Lucie Aubrac*, supplie les cinéastes et acteurs français d'accorder plus de temps et d'attention au « service après-vente » sur le territoire américain : *« Il faut présenter un film à son public. Souvent, les Français utilisent l'excuse de la langue pour ne pas le faire. En tant que distributeur, c'est une de mes grandes frustrations. Il ne faut pas s'étonner après qu'un film disparaisse aussitôt des écrans. »* D'ailleurs, les nostalgiques qui citent Truffaut comme l'exemple de la grande époque où le cinéma français était le chouchou outre-Atlantique devraient relire sa *Correspondance* pour apprécier comment le réalisateur des *Quatre Cents Coups* a oeuvré méticuleusement à faire connaître ses films aux Etats-Unis. Il est vrai qu'il ne jouait pas contre les *blockbusters*, ou le déluge actuel de produits de divertissement.

Aujourd'hui, le cinéma français, l'ancien comme le nouveau, est au moins visible... à la télévision. Principalement sur les chaînes câblées du menu général Bravo et Independent Film Channel (IFC), où l'on peut regarder *La Double Vie de Véronique* ou *La Cité des enfants perdus*, mais aussi *Les Enfants du paradis* ou *La Grande Illusion*. Les tentatives de doublage de films ont été mal reçues par les téléspectateurs, qui préfèrent les voix d'origine, et donc une version sous-titrée (comme l'a prouvé l'essai malheureux de Disney, qui a doublé *Un Indien dans la ville*).

Quels sont les titres favoris ? *« Nous avons essayé Belmondo et Delon, mais sans grand succès*, explique Jonathan Sehring, responsable de la programmation de ces deux chaînes. *En revanche, n'importe quel film avec Gérard Depardieu marche bien, même chose pour Catherine Deneuve.* Indochine, Nikita, Delicatessen *ont été de gros succès. Bien sûr, les puristes me diront : ce n'est que de la télévision ! Mais ils raisonnent mal. Beaucoup de distributeurs indépendants, en particulier Michael Barker, de Sony Classics, m'ont souvent affirmé que la programmation à la télévision créait un public pour le cinéma en salles. »*

De téléspectateurs à spectateurs : le petit écran pourrait prendre le relais du rôle formateur que jouaient les universités américaines à l'époque où il était de bon ton pour un étudiant de voir des films français. En outre, dès que le nombre de boîtiers numériques en circulation aura atteint le seuil du million (d'ici un an), Bravo et IFC lanceront World Cinema, la première chaîne câblée américaine entièrement consacrée au cinéma étranger, à raison d'au moins trois cents à quatre cents films par an, dont une moitié européens. A noter : Bravo retransmet en direct les cérémonies d'ouverture et de clôture du Festival de Cannes.

Cl. M.

Désaffection en Afrique de l'Ouest

ABIDJAN
de notre correspondant

EN Afrique francophone, le commerce des films en salles a manqué de périr avec la dévaluation du franc CFA, en janvier 1994... du moins le commerce formel de la pellicule. Les salles des quartiers populaires, qui projettent des films de kung fu, des musicals hindous ou – de plus en plus – des pornos sans que les ayants droit ne touchent un centime, obéissent à d'autres lois. A Dakar, à Abidjan, à Libreville, les cinémas d'exclusivité ont fermé ou vivoté pendant les deux années qui ont suivi le séisme. Aujourd'hui, on assiste à une quasi-résurrection.

Ce sont les films américains qui renflouent l'exploitation, à l'image de *Titanic*, qui draine les foules à Abidjan : dix-huit mille spectateurs en dix jours et trois salles, avec un prix d'entrée de 25 F, alors que le salaire minimum mensuel est de 350 F. Le cinéma français, lui, est resté au fond du golfe de Guinée. Dans une zone francophone, où les télévisions nationales et internationales (Canal Horizons, TV5, CFI) diffusent régulièrement des films français, où vivent d'importantes communautés françaises, il est plus difficile de voir sur grand écran un film avec Christian Clavier ou Vincent Cassel qu'à Séoul ou à Mexico.

Cette absence tient d'abord à la désaffection du public africain. Celui-ci satisfait sa soif d'action avec les films américains, de sentiments avec les productions indiennes. L'essentiel de la cinématographie française suscite une parfaite indifférence, fondée sur une solide incompréhension. Le réalisateur ivoirien Henri Duparc (*Bal Poussière*, *Rue Princesse*, *Une couleur café* qui doit bientôt sortir en France) justifie cet éloignement : *« L'autre soir, j'ai vu* Didier, *sur Canal Horizons. Ça fait plusieurs années que je n'ai pas vécu en France quelques mois d'affilée, je n'ai rien compris. Je sentais bien qu'à Paris j'aurais pu aimer, ici, ça ne voulait rien dire. »* *Les Visiteurs*, même, ont été un échec commercial, peut-être parce que l'idée d'un guerrier surgissant sur le trajet d'une automobile des postes n'est pas tout à fait assez extravagante sur ce continent-là.

FAIBLESSES ET INACTION

Michel Koffi, critique de cinéma au quotidien *Ivoir'Soir*, attribue cette désaffection à l'absence d'individualités marquantes : *« Les acteurs américains n'imposent pas qu'un film, mais aussi un style, un look. Regardez Denzel Washington et les gilets trois boutons dans* Malcolm X, *tous nos jeunes se sont mis à les porter. »* Il est également vrai que, pour conquérir l'Afrique, Hollywood dispose d'une troupe afro-américaine imposante, d'Eddie Murphy à Angela Bassett, en passant par Wesley Snipes et Morgan Freeman, alors que les acteurs français d'origine africaine restent rarissimes. Ces faiblesses constitutives sont encore aggravées par l'inaction de l'industrie et des institutions cinématographiques françaises. Ces deux dernières années, une seule personnalité s'est déplacée en Côte-d'Ivoire pour la promotion de son film : Bernard Tapie, venu défendre les mérites de *Hommes, femmes, mode d'emploi*. En vain, puisque le film n'a attiré que deux mille spectateurs à Abidjan. De tous les continents, l'Afrique est le seul où aucun festival de cinéma français n'est organisé. Les centres culturels français diposent de deux films par mois, fournis par le ministère de la coopération ; s'ils veulent organiser une séance hebdomadaire, ils doivent compléter avec les ressources locales, donc avec des films américains, comme à Abidjan où le CCF a présenté *Diabolique* avec Sharon Stone (et Isabelle Adjani, il est vrai).

C'est une société française, les Films 26 – filiale des Films 13 de Claude Lelouch – qui a entrepris de réorganiser la distribution en Afrique francophone, acquérant les baux de plusieurs salles à Abidjan, Dakar ou Libreville. Sa stratégie repose sur des accords conclus avec les majors américaines. Les Films 26 ne s'écartent de leur programmation hollywoodienne que pour faire de la place aux films africains, mettant à l'affiche *Une couleur café* de Duparc ou *Buud Yam* de Gaston Kaboré, mais jamais, ou presque, un film français.

Thomas Sotinel

Comment la France...

Suite de la page VIII

●●● *Il est en effet vraisemblable* qu'on soit en train de sortir d'une phase de l'histoire du cinéma pour entrer dans une autre. Globalement, celle qui se termine après avoir duré un petit demi-siècle fut celle de la fin de la su*prématie du cinéma sur l'imagi*naire de masse au profit de l'audiovisuel et, sur le grand écran, celle du passage de la diversité du langage cinématographique à son uniformisation. A ces tendances lourdes, la France aura opposé *une résistance minoritaire*, mais conservant vivante l'hypothèse d'une alternative, grâce aux comportements des artistes et des professionnels du cinéma, des pouvoirs publics et de l'intelligentsia, notamment la critique. *La nouvelle situation*, qui n'advient pas par hasard au moment où se mettent en place des ciments communautaires nouveaux, tels que l'euro, exige un autre comportement, fondé sur deux approches complémentaires.

D'une part, les dispositifs inventés par les Français pour défendre leur cinéma ont commencé d'être contournés, et le seront toujours davantage, notamment du fait des nouvelles technologies de circulation des images (mais pas seulement : un des films de la compétition officielle, *La Classe de neige*, de Claude Miller, est une production Warner, conçue comme *un test de la possibilité* pour la filiale française d'une major de bénéficier des systèmes d'aides nationaux). Il importe donc de contribuer à l'apparition d'un nouvel espace de production et de diffusion, dont la taille as*sure* la puissance à la fois économique et politique dans les relations internationales : il ne peut s'agir que de l'Europe – au moins d'une partie de celle-ci.

Mais cette logique économico-politique ne saurait suffire, puisqu'elle conduirait aisément à des sous-produits hollywoodiens fabriqués sur le Vieux Continent. La vigilance esthétique, la défense de cette « valeur ajoutée » impondérable qu'est une autre manière de raconter les histoires et dont le cinéma français se sera, pas seul mais plus systématiquement qu'aucun autre, fait le gardien durant les dernières décennies, doit être plus que jamais diffusée et partagée, y compris pour se tourner vers de nouvelles directions, *auxquelles nul n'a songé sur les* bords de la Seine.

J.-M. F.

Gauloises blondes en Allemagne

BERLIN
correspondance

PROMOTION indigente, stars inconnues du public, productions trop chères : le cinéma français en Allemagne n'atteint pas 2 % de parts de marché. Une situation que le directeur des Journées françaises du film de Tübingen juge tout simplement *« catastrophique »*.

Et pourtant des millions de spectateurs allemands rient aux éclats devant un petit film français : il raconte la première rencontre d'un jeune homme avec les parents de sa fiancée. On prend le thé dans le parc d'une immense demeure, la conversation porte sur les études et l'avenir professionnel du prétendant. Un cabot tire furieusement sur la jambe de pantalon du jeune homme qui demeure impassible et souriant : non, il n'a pas fait ses études à Paris mais à Clermont-Ferrand, précise-t-il tout en abandonnant son pantalon à l'animal. Le film est une publicité pour les Gauloises blondes. Si populaire qu'un journaliste de *Die Zeit* résumait le cinéma français à cette formule : *« C'est le monde des Gauloises blondes. »* C'est-à-dire l'amour toujours, Paris, une certaine bourgeoisie et un zeste d'hédonisme et d'intellectualisme.

Education sentimentale pour les uns, nombrilisme parisien pour les autres : l'image du cinéma français se serait-elle arrêtée sur une tradition associée aux noms de Rivette, Rohmer ou Téchiné ? Pas entièrement. Les cinémas « off » de Munich, Cologne, Hambourg ou Berlin montrent depuis quelques années les films de jeunes réalisateurs, tournés en province avec peu de moyens et pas de vedette.

RÉALISME ET AMOUR

En délaissant les arrondissements privilégiés de la capitale française, ces cinéastes ont fidélisé un public jeune et urbain, touché par la simplicité et le réalisme des histoires qu'ils racontent. Le chômage (*En avoir ou pas*, de Lætitia Masson, *Fred*, de Pierre Jolivet), les petits boulots (*La Fille seule*, de Benoît Jacquot, ou *Nénette et Boni*, de Claire Denis), l'errance (*Western*, de Manuel Poirier) ou la galère (*La Haine*, de Mathieu Kassovitz) font recette. Le succès commercial est tout de même relatif : 20 000 entrées pour *Y aura-t-il de la neige à Noël*, de Sandrine Veysset, ou *Encore*, de Pascal Bonitzer.

Les amateurs voient la particularité française dans la présence constante du sentiment amoureux au cœur de la narration, matérialisé par des figures féminines d'une beauté dont on aime la simplicité, voire l'imperfection. Sandrine Kiberlain, Laurence Côte, Valeria Bruni-Tedeschi : autant de visages qui promettent de « vraies » histoires, qui savent rester légères dans leur gravité. Or c'est justement la possibilité du face-à-face amoureux qui fait cruellement défaut au film allemand actuel. En effet, plus que l'amour, ce sont les problèmes de couple qui sont abordés dans les comédies qui inondent les écrans depuis quelques années, sous une forme qui rappelle la comédie américaine des années 50. Raconter les choses de la vie avec ses petits bonheurs et ses laideurs, cela semble être l'image d'un jeune cinéma sans prétention qui a gagné les faveurs d'un public minuscule, mais fidèle.

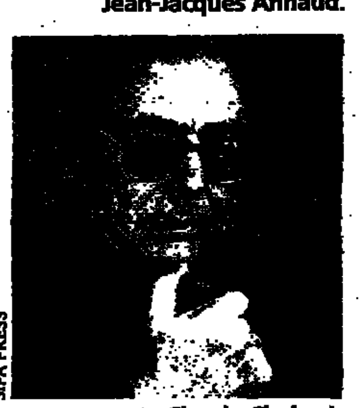
Floriane Azoulay

LES RÉALISATEURS FRANÇAIS LES PLUS CONNUS


SIPA PRESS
Luc Besson.


GÉRARD RONDEAU
Jean-Luc Godard.


SIPA PRESS
Jean-Jacques Annaud.


SIPA PRESS
Claude Chabrol.

31 % des spectateurs européens connaissent Luc Besson et Jean-Luc Godard (le plus français des cinéastes suisses...), 27 % Jean-Jacques Annaud et 23 % Claude Chabrol.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS QUI VOUS INCITENT À ALLER VOIR UN FILM FRANÇAIS AU CINÉMA ?

LE SUJET	66 %
LES ACTEURS ET ACTRICES	52 %
LES CRITIQUES	32 %
CE QU'EN DIT VOTRE ENTOURAGE	28 %
LA PUBLICITÉ FAITE À LA TÉLÉVISION	25 %
LES BANDES ANNONCES DANS LES SALLES DE CINÉMA	17 %
INTERVIEWS D'ARTISTES OU EXTRAITS	16 %
LE PAYS D'ORIGINE	10
L'AFFICHE	6

QUELLE IMAGE AVEZ-VOUS DE LA FRANCE ET DE SON CINEMA ?

SYMPATHIE POUR LA FRANCE 45 %
NI SYMPATHIE, NI ANTIPATHIE
ANTIPATHIE 15 %
sans opinion

57 % ont une bonne image du cinéma français
7 % ont une bonne image du cinéma français

Dans une salle de cinéma	A la télévision	En cassette-vidéo	sans rép.
29 %	53 %		5

Amour	Réflexion	Comédie sentimentale	autres
39 %	20 %	14 %	27 %

Ils ne s'adressent qu'aux Français	32 %
Ils sont trop sérieux	27 %
Il n'y a pas assez d'action, d'effets spéciaux	23 %
Les sujets ne sont pas assez intéressants	19 %
Les acteurs ne sont pas très bons	7 %

LORSQUE VOUS PENSEZ AU CINÉMA FRANÇAIS, QUELS MOTS OU QUELLES IMAGES CELA VOUS ÉVOQUE-T-IL ? (réponses spontanées)*

ALLEMAGNE
- 30 % LES ACTEURS (Depardieu, Delon, De Funès...)
- 20 % UN CINÉMA ROMANTIQUE, "FLEUR BLEUE"
- 15 % LES ÉVOCATIONS DE LA FRANCE (Paris, tour Eiffel, régions françaises, cuisine, festival de Cannes...)

NORVÈGE
- 28 % UN CINÉMA ROMANTIQUE
- 26 % UN CINÉMA EXIGEANT (cultivé, difficile, intellectuel...)
- 14 % UN CINÉMA ENNUYEUX ET À L'ATMOSPHÈRE PESANTE (Trop de dialogues, tristesse...)

ITALIE
- 23 % LES RÉFÉRENCES À LA FRANCE (Paris, tour Eiffel, campagne, châteaux, bonne cuisine...)
- 21 % LES ACTEURS (Depardieu, Delon, Gabin, Deneuve...)
- 21 % L'INTENSITÉ ÉMOTIONNELLE ET INTELLECTUELLE (cinéma engagé, intellectuel, profond, ironie douce...)

ANGLETERRE
- 31 % L'ASPECT INTIMISTE ET SES CONSÉQUENCES (ennui, longueur, pas d'action...)
- 25 % UN CINÉMA ROMANTIQUE, "FLEUR BLEUE"
- 25 % L'INTENSITÉ ÉMOTIONNELLE ET INTELLECTUELLE (complication, existentialisme, intelligence, profondeur...)

ESPAGNE
- 15 % LES ÉVOCATIONS DE LA FRANCE (Paris, tour Eiffel, élégance, style de vie, nourriture, musique...)
- 13 % L'ASPECT INTIMISTE ET SES CONSÉQUENCES
- 12 % LE ROMANTISME, LES HISTOIRES D'AMOUR

GRÈCE
- 35 % LES ACTEURS (Delon, Depardieu, De Funès, Deneuve...)
- 24 % L'IMPORTANCE DU ROMANTISME, DE LA PASSION
- 17% SCÈNES ET ATMOSPHÈRES ÉROTIQUES

* Trois premières réponses uniquement

Implosion dans le Pacifique

SYDNEY
de notre correspondante

LES plus vaillants cinéphiles des antipodes ont la mine défaite. *« C'est la crise du film étranger. Et le film étranger, à l'exception d'un regain récent de création en Angleterre, cela a toujours été le film français »*, explique le critique Jonathan Dennis. *« La Film Society* (de Nouvelle-Zélande, fondée en 1946) *a toujours été amoureuse du cinéma français*, poursuit-il. *Elle organisait régulièrement des projections de films superbes dans des petites salles à travers le pays. »* Le cinéma français a bien connu, ici, ses heures de gloire. La filmothèque de l'ambassade de Canberra distribuait gratuitement des dizaines de films, de Robert Bres*son et Jean Renoir à Sacha Gui*try, Marguerite Duras ou Agnès Varda. La production française avait la réputation d'être osée, provocante, *« sérieuse dans la trivialité »*, essentiellement différente. L'Australie comme la Nouvelle-Zélande, qui se considèrent comme des minorités culturelles menacées par l'hégémonie hollywoodienne, ont défendu avec ferveur l'exception culturelle à la française. *« Les Australiens avaient compris que, de la survie de notre cinéma, dépendait aussi la survie du leur »*, commente un observateur français.

Il y a seulement trois ans, la chaîne publique « multiculturelle » SBS obtenait encore d'excellents taux d'écoute en diffusant régulièrement des films français. Au même moment, le Festival du film français, lancé en grande pompe à l'occasion du centenaire de l'Alliance française de Sydney, connaissait un grand succès et permettait à Unifrance et ses interlocuteurs locaux de célébrer l'apparition d'un nouveau haut lieu du cinéma hexagonal.

La reprise des essais nucléaires *français dans le Pacifique* a rompu le charme. Plusieurs distributeurs de films français ont fait les frais de cette « trahison ». La source de la filmothèque de Canberra s'était déjà tarie depuis la fin des années 80, pour cause de *restrictions budgétaires. « Quand le public est négligé, il va ailleurs »*, constate le critique australien Peter Thompson, qui affirme aussi que les exportateurs français *« veulent beaucoup d'argent »* en oubliant qu'un film français en Australie engrange rarement des millions.

Cyrano, l'un des derniers succès, a récolté 2,1 millions de dollars australiens (environ 8 millions de francs) au box-office. En Nouvelle-Zélande, *il n'y a plus*, en 1998, un seul film français dans la sélection que la Film Society propose à son réseau de salles non commerciales. Et aucune sortie de film français n'est prévue. Franck Cox, le patron de la maison de distribution Newvision Films, établie à Melbourne, avance une autre explication que les essais nucléaires : *« Hollywood fait des films de moins en moins mauvais »*, explique-t-il. *« Irréductible fan du cinéma français »*, il estime pourtant que celui-ci est à son plus bas niveau de popularité depuis dix ans.

Mais plusieurs initiatives récentes devraient relancer la rela*tion historique avec le public aus*tralien. Après deux ans d'absence, le Festival du film français renaît : huit films, tous projetés à guichets fermés, tant à Sydney qu'à Melbourne. En outre, la fameuse filmothèque de l'ambassade de Canberra a été confiée, depuis le mois d'août 1997, à une nouvelle institution australienne riche et ambitieuse, Cinemedia, à Melbourne. Une première tournée de quelques classiques a commencé le 29 avril dans six villes australiennes, tandis que mai verra une sélection de films français dans une série « Hommage au Festival de Cannes ». *« Il suffirait que le cinéma français nous fasse une seconde nouvelle vague, et on serait sauvés »*, déclare en souriant un amateur.

Florence de Changy

Les Argentins adeptes de l'analyse

BUENOS AIRES
de notre correspondante

EN Argentine, François Truffaut reste l'emblème du cinéma français, aussi bien auprès des cinéphiles que du grand public. L'auteur des *Quatre Cents Coups* est revendiqué par les nouvelles générations, comme le jeune réalisateur Bruno Stagnaro, dont le premier film, *Pizza, Bira y Faso* (Pizza, bière et cigarette), a été un franc succès à Buenos Aires. Aux côtés d'Alain Resnais et de Jean-Luc Godard, gourou des intellectuels locaux, Truffaut possède son public fidèle dans les salles d'art et d'essai qui ont survécu à l'assaut des vidéoclubs et qui offrent régulièrement des rétrospectives de la nouvelle vague.

Pour illustrer leur amour pour le cinéma, les Argentins indiquent avec fierté qu'ils ont découvert Ingmar Bergman bien avant les Français. Buenos Aires est, avec New York et Paris, la capitale du monde où Woody Allen attire le plus grand nombre de spectateurs. Ces passions s'expliquent par une grande curiosité intellectuelle traditionnellement tournée vers l'Europe, mais aussi par le fait que Buenos Aires est la ville du monde qui compte le plus de psychanalystes et d'adeptes du divan. *« Je suis particulièrement sensible à la façon de filmer des Français, à un certain climat intimiste et à une analyse en profondeur des émotions des personnages que je ne trouve pas chez les Américains »*, explique Elena Nicoletti, psychologue et cinéphile.

Des fresques historiques comme *La Reine Margot* ou *Les Misérables* ont eu un succès modeste, malgré les campagnes publicitaires. Jean-Jacques Annaud, qui vient régulièrement en Argentine, est très populaire. Il y a quelques années, dans un petit village dépourvu de toute salle de cinéma de la province de Mendoza où il était venu faire des repérages, il avait été accueilli par des enfants brandissant une vidéo de *L'Ours*.

*« L'époque de gloire du cinéma français remonte aux années 60-70 avec la nouvelle vague, mais aussi avec le Lelouch d'*Un homme et une femme *et* Les Uns et les autres », souligne Juan Carlos Arecco, président de Lider Film, la plus importante société de distribution locale. *« D'autres films ont très bien marché, comme* L'As des as *et* Le Professionnel, *avec Jean-Paul Belmondo,* Les Compères *et* Les Fugitifs, *avec Pierre Richard et Gérard Depardieu. Ils conciliaient qualité et valeur commerciale. »* Après *Un homme et une femme*, *L'Amant* est un des plus grands succès du cinéma français en Argentine. Du côté des acteurs, la venue de Catherine Deneuve, de Gérard Depardieu ou d'Alain Delon provoque à chaque fois de véritables scènes d'émeute. Juliette Binoche est un des nouveaux visages du cinéma français depuis *Bleu*. L'autre registre particulièrement apprécié par le public argentin est celui du thriller à l'américaine, qui explique le succès de *Léon*, qui a rendu célèbre Jean Reno à Buenos Aires, et du *Cinquième Elément*.

Après un long silence dans les années 80, le cinéma français, qui représente une part infime du marché argentin, envahi comme partout ailleurs par les superproductions hollywoodiennes, revient timidement sur les écrans depuis le début des années 90. Actuellement, *Ponette*, de Jacques Doillon, reçoit de bonnes critiques. Mais la société argentine a changé. Longtemps tournée vers l'Europe, et spécialement la France, elle regarde de plus en plus volontiers vers les Etats-Unis, et les cinéphiles se plaignent de vivre un peu dans le passé. Ils demandent aux distributeurs de faire preuve de plus d'audace et de proposer plus de films actuels. Mais ces derniers se retranchent derrière les règles du marché en regrettant un cinéma *« pas assez commercial et souvent trop localiste »*. Ils donnent comme exemple récent *Les Visiteurs*, grand succès en France et fiasco à Buenos Aires.

Christine Legrand

Entente franco-russe

Paradoxes japonais

Entente franco-russe

MOSCOU
correspondance

DANS un passage souterrain de Moscou, une retraitée brandit le dernier numéro de *Siem Dneï*, le « Télé 7 jours » russe. A la Une, Sophie Marceau : « La femme française la plus séduisante », titre le journal, alors que quatre pages intérieures sont consacrées à la vie privée et aux succès professionnels de la *« nouvelle star française »*. Sophie Marceau est-elle à l'affiche d'un film qui fait actuellement fureur en Russie ? Non. Cette couverture, tirée à un million deux cent mille exemplaires, est seulement destinée à préparer la sortie prochaine de *Marquise*. NTV-Profit, la société russe qui a acquis les droits du film de Véra Belmont, n'a rien laissé au hasard. Propriétaire justement du journal *Siem Dneï*, le distributeur russe sait qu'en Russie le cinéma français se vend grâce à ses stars. Ces « fransouzskié aktiori » qui, du temps de l'Union soviétique, ont été les seules vedettes étrangères à pouvoir franchir, avec autant de facilité, le rideau de fer.

Considérés comme légers et politiquement inoffensifs, les films français – principalement des comédies et des films historiques – arrivaient ainsi, dès les années 50, en tête des productions occidentales achetées par l'URSS. Des millions de Soviétiques ont ainsi cru saisir l'essence de l'humour français avec Louis de Funès et Pierre Richard, du sex-appeal avec Angélique-Michèle Mercier, ou ont reconnu en Jean-Paul Belmondo ou Alain Delon – aujourd'hui grand ami du général Lebed – « l'homme français ». Et dans les années 80, d'autres noms ont pris la relève : Deneuve, Depardieu, Huppert, Adjani... Bientôt rattrapés par Jean Reno, Vincent Perez, Anne Parillaud. Cette tradition de l'acteur français a permis au cinéma français de ne pas se laisser entièrement submerger par la vague américaine qui, dès la fin des années 80, a déferlé sur les écrans de cinéma et de télévision. Aujourd'hui en deuxième position, loin derrière les Américains, les Français représentent quasiment à eux seuls le cinéma européen en Russie. Derrière cette résistance, il y a aussi l'action d'une femme : Zinaïda Chatina. Fonctionnaire du Gosfilmofond (le fonds d'Etat du cinéma qui conserve cinquante-cinq mille titres étrangers) et adoratrice de François Truffaut, elle s'est battue pour que le cinéma français survive.

Après l'engouement des années 80 pour les grosses productions américaines, les spectateurs ont retrouvé le goût du cinéma français

En février 1993, avec Alexandre Novikov, l'un des patrons de Sovexportfilm, elle a créé Most-Média, la première société privée d'achat et de distribution de films européens, à 90 % des productions françaises. *« Les Russes, à la fin des années 80, se sont jetés sur le cinéma américain, longtemps montré au compte-gouttes. C'est grâce à notre action que le cinéma français n'a pas disparu des écrans russes »*, estime aujourd'hui Zinaïda Chatina.

HAUSSE DES COÛTS

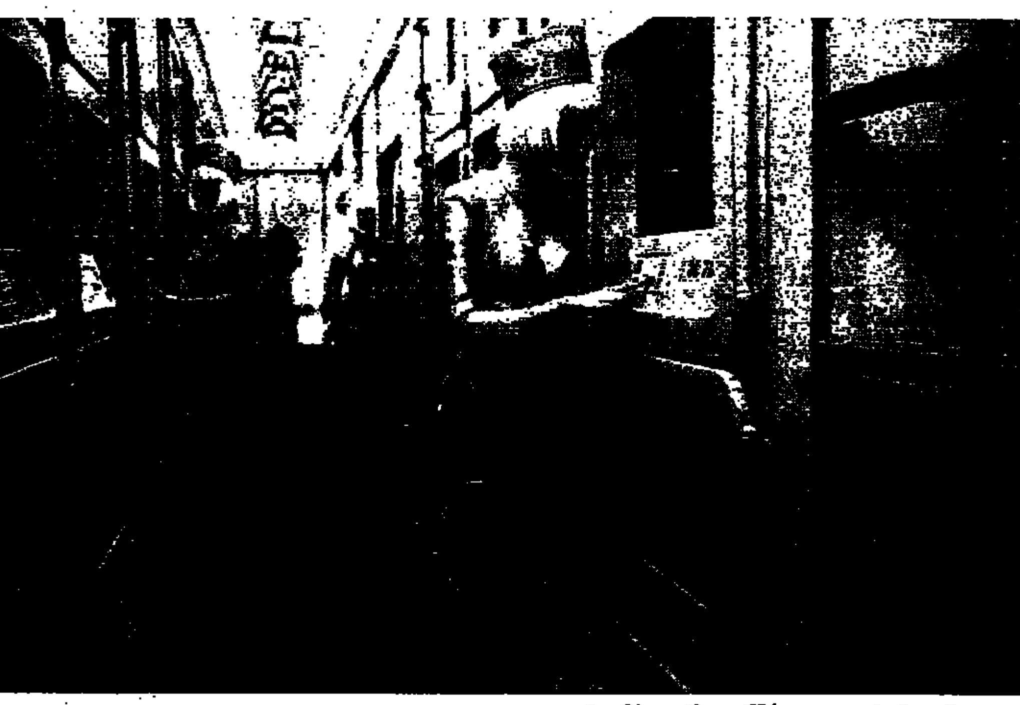
De 1993 à 1997, Most-Média achète ainsi plus de quatre-vingts films français, avec pour principe de les exploiter d'abord en salles, y compris en province. Le pari est audacieux, puisque dès 1993, sous les effets de l'explosion du marché de la vidéo, la baisse de la fréquentation des cinémas s'amorce lentement mais sûrement. Pour prendre aujourd'hui des allures de catastrophe : environ la moitié des « Kinotéatri » russes qui existaient du temps de l'URSS ont fermé leurs portes, transformés en entrepôts, cafés ou casinos. Pourtant, de gros succès comme *La Reine Margot, Nikita, Indochine, Léon* – films acquis par Most-Média – prouvent que le cinéma français « grand spectacle » peut concurrencer les Américains.

Dès 1996, le « pionnier » Most-Média perd du terrain. Zinaïda Chatina y voit des causes objectives : *« Les Français vendent désormais au plus offrant, sans se soucier de l'exploitation en salles. Résultat : le cinéma français est avant tout présent sur le petit écran et en vidéo. En quelques années, le prix moyen d'un film français est passé de 30 000 à 60 000 dollars. »* Les nouveaux concurrents de Most-Média ont aujourd'hui tout ce qu'il faut pour amortir cette hausse des coûts. NTV-Profit, qui appartient à Most, l'empire médiatico-financier de Vladimir Goussinski, dispose de la chaîne privée NTV et du canal crypté NTV +, tant pour promouvoir les films qu'il achète que pour les diffuser. L'année dernière NTV + a ainsi offert à ses abonnés cent quarante-deux films français. Mêmes débouchés sur le petit écran pour les distributeurs liés à la première chaîne ORT, ou à TV-Tsentr, la chaîne du maire de Moscou. NTV-Profit, qui s'intéresse au cinéma français, est optimiste : *« Les Russes se sont un peu lassés des séries B américaines, des effets spéciaux*, explique Alexandre Riazantsev, le directeur adjoint. *Il ne reste plus qu'à relancer l'exploitation en salles. D'ici la fin 2000, nous allons construire un multiplexe à Saint-Pétersbourg et remettre à neuf quatre grands cinémas, en province et à Moscou. »*

Si l'on en juge par les dernières acquisitions de NTV-Profit, *Les Visiteurs 2, Le Bossu, Doberman* et *Le Cinquième Elément*, le distributeur russe devrait avant tout miser sur les grosses productions commerciales, laissant peu de place au cinéma d'auteur. Ce dernier a néanmoins trouvé son public en Russie.

En mars et avril, à Voronej, puis à Lipetsk, un festival de jeunes cinéastes français (organisé grâce au ministère français des affaires étrangères) a redonné vie à deux salles de cinéma. Et chaque lundi soir, le vieux cinéma Illuzion, installé sur les bords de la Moskova dans un splendide immeuble stalinien, fait salle comble en projetant, en collaboration avec l'ambassade de France, un film français.

Agathe Duparc


D.R.
« Le Cinquième Elément », de Luc Besson.

Panache en Grande-Bretagne

LONDRES
de notre correspondant

« LES Britanniques sont incapables d'accepter l'idée que le cinéma fait partie intégrante de la culture d'un pays », a écrit dans le *Guardian* le critique Derek Malcolm. De fait, le cinéma est vu outre-Manche comme une industrie, distribuant des films à grand spectacle – essentiellement américains – sur grand écran au grand public. Les petits cinémas d'art et d'essai sont en voie de disparition face aux complexes multisalles des gros groupes. Premier cinéma étranger après Hollywood, le cinéma français n'a que 2 % des parts de marché. Il est pourtant, comme l'explique Olivier Poivre d'Arvor, qui dirige le Centre culturel français de Londres, très apprécié *« à cause de son caractère français »* face à la déferlante américaine.

D'où cette idée de créer une nouvelle salle d'art et d'essai au Centre culturel, appelée Ciné Lumière, en hommage aux fondateurs du cinéma, mais aussi à cette salle londonienne contrainte de fermer ses portes en 1997. Il s'agit d'une expérience pas comme les autres, car, une fois n'est pas coutume, elle devrait rapidement s'autofinancer. Miracle, la France distribuerait sa culture – cinématographique en l'occurrence – sans presque bourse délier ! En effet, Ciné Lumière entend devenir distributeur de films français (sous-titrés) non seulement dans sa salle, mais en collaboration avec une dizaine de salles spécialisées britanniques. Tous ces longs métrages de qualité boudés par les grands distributeurs locaux – français, mais aussi du tiers-monde ou d'Europe centrale et orientale – vont enfin trouver des écrans, et le public britannique autre chose à se mettre sous la dent que *Titanic* ou *The Full Monty*. C'est ce que veut démontrer ce nouveau slogan : *« Un peu plus de panache, un peu moins de popcorn. »*

Au départ, le ministère des affaires étrangères a mis dans l'opération 1,5 million de francs pour frais de fonctionnement. En face, une fondation – ou *trust* – regroupant des personnalités connues comme Stephen Frears ou Claude Sautet, mais aussi des mécènes comme Cartier, Paribas, Polygram, Publicis ou Sema Group – sous le patronage de la duchesse de Gloucester, noblesse oblige –, a déjà recueilli 1,7 million de francs. Car, en Grande-Bretagne, le rôle du secteur privé est crucial, et une fondation ne devient respectable que si elle équilibre au moins ses comptes. Pour cela, Ciné Lumière a l'intention de projeter trois cents films par an, y compris des films engagés. Dans un pays où le jeune cinéma français est populaire, cette expérience peut relancer des débats politiques et sociaux comme ceux qui sous-tendent les films de Ken Loach. A l'horizon du millénaire, le rythme pourrait passer à six cents projections l'an. Pour commencer, Ciné Lumière a ouvert ses portes le jeudi 19 mars avec *Les Voleurs*, d'André Téchiné.

Patrice de Beer

Paradoxes japonais

TOKYO
correspondance

L'UNE travaillait dans la publicité, une autre dans un magazine de cinéma, une troisième était secrétaire... Elles étaient neuf en tout, neuf jeunes femmes à avoir craqué pour Monsieur. Au point de mettre en commun leurs économies et d'acheter les droits de diffusion du film de Jean-Philippe Toussaint pour le Japon. Elles sont ensuite allées faire le tour des *mini-theaters* de Tokyo, ces salles d'art et essai qui montrent des films français, jusqu'à ce que l'exploitant de Cine Vivant, à Roppongi, accepte de passer leur film. C'était le coup de coeur d'une vie et elles n'ont jamais renouvelé l'expérience, même si le film a suffisamment marché pour que ces neuf amoureuses récupèrent leur mise, et même un peu plus.

Le Japon est plein de ces engouements personnels qui, s'ils n'ont pas pour seule cible le cinéma français, l'ont en tout cas bien gâté. C'est vrai de professionnels qui ont fait des films français leur spécialité (il s'en distribue une cinquantaine par an), mais aussi des spectateurs, dont le « fanatisme » patient, cultivé et appliqué a permis à nombre de réalisateurs, de Godard à Leconte en passant par Rivette et Carax, de fidéliser un public d'amateurs éclairés. Nobuo Shimura, vingt-huit ans, architecte, est capable de réciter de nombreuses répliques de *L'Année dernière à Marienbad*, sans pourtant parler le français. Il estime avoir vu le film [...] Resnais une cinquantaine de [...]

[...]nna Karina, Romane Bohringer, [...] Reno, Jane Birkin, Jean Roche[...] et Jean-Hugues Anglade ont, [...] n'en citer que quelques-uns, [...]uantité non négligeable de [...]u Japon. Alors qu'elle sortait [...] vendeur de sushis rue des [...] à Paris, Anna Karina eut [...]nier la surprise de se faire [...]ent aborder par deux très jeunes Japonaises : elles se mirent à jouer devant elle, en pleine rue, la séquence de « ma ligne de chance », la saynète musicale de *Pierrot le fou*. *« L'une faisait Belmondo, avec une grosse voix, et l'autre m'imitait »*, se souvient l'actrice, qui connaît actuellement un regain de popularité au Japon.

Des cinéphiles fanatiques, une faible diffusion en salles, des festivals qui jouent à guichets fermés : le courant passe

Hiroshi Sayegusa, quarante-deux ans, a écrit un long roman d'aventures, *Curaçao Highway*. Son culte immodéré de *Pépé le Moko* l'a poussé jusqu'au port d'Alger. Il visionne régulièrement en vidéo des films noirs français, déplorant toutefois que les nouveaux réalisateurs soient obsédés par Hollywood : *« Je n'aime pas la rationalité des films américains, leur efficacité et leur prétention à l'universalité. Je préfère regarder des films tournés de manière plus artisanale, plus typés, plus latins, latin-catholiques. C'est ce qu'il y a de plus éloigné de ma propre culture. Surtout, ils ont du cœur ! »* Comme ailleurs, la comparaison – le plus souvent l'opposition – avec le cinéma américain surgit naturellement : *« Dans le cinéma français, chaque film semble résulter des goûts et des choix personnels du réalisateur »*, opine Yasuhiro Isogai, cinquante-six ans, metteur en scène d'opéra, particulièrement impressionné par *Monsieur Hire*. *« Les réalisateurs français font ce qu'ils veulent. C'est important de se respecter plus soi-même que les spectateurs ! »*, note, non sans ironie, Toshifumi Kamiike, quarante et un ans et éditeur, qu'ont marqué *Un monde sans pitié*, *Les Amants du Pont-Neuf* et *Merci la vie*. La connaissance qu'ont de nombreux Japonais des films français contraste avec leur faible diffusion actuelle en salles, puisque les sorties sont limitées le plus souvent à Tokyo et à un seul cinéma. Les projections en province sont rares, dans une dizaine de salles au mieux pour les films qui marchent, comme récemment *Ponette*, en passe de battre *La Reine Margot* et peut-être *Indochine*, quelques-uns des gros succès (dans les cent mille spectateurs) de ces dernières années. La vidéo, la télévision mais aussi les festivals et les rééditions offrent en fait d'autres canaux. Une rétrospective quasi complète des films de Renoir, organisée l'an dernier à la Cinémathèque de Tokyo par le journal *Asahi*, a presque joué à guichets fermés.

Dans le cadre de l'année de la France au Japon, l'Institut franco-japonais a lancé en partenariat avec le journal *Asahi* l'opération « Agnès b. aime le cinéma » : la tournée, à partir d'avril dans des salles prestigieuses de huit villes, de sept films français inédits au Japon et sélectionnés par la styliste : *Bande à part* de Godard, *Le Plaisir* d'Ophüls, *Le Samouraï* de Melville, *Le Dernier Métro* de Truffaut, *L'Eau froide* d'Assayas, *César* de Pagnol et *Le Crime de Monsieur Lange* de Renoir. *« L'Institut joue un rôle particulier puisqu'il héberge les bureaux d'Unifrance*, explique sa directrice, Marie-Christine de Navacelle. *Nous faisons notamment des programmes d'accompagnement des films qui sortent au Japon, en les présentant avec d'autres films du réalisateur, ou bien des films liés au thème traité. Ça donne un coup de pouce au distributeur pour la promotion.* Quadrille, *de Valérie Lemercier, a par exemple donné lieu à une rétrospective Guitry. On bénéficie très souvent de la présence du réalisateur, puisqu'on s'associe avec le distributeur et Unifrance pour le faire venir. »*

Brice Pedroletti

هكذا من الأصل

(Publicité)

Paris s

MICHEL BRAUDEA